

# RAPPORT DE GESTION 2018



Suivez-nous sur:  
[www.renens.ch](http://www.renens.ch)



Le présent document est imprimé sur du papier recyclé BalancePure,  
label «L'Ange Bleu» par les Presses Centrales de Lausanne



#### L'Ange Bleu

Label d'origine allemande, l'Ange Bleu garantit la fabrication du papier à 100% à base de vieux papiers et le respect d'une réglementation stricte sur les produits chimiques utilisés.





# Répertoire

Conseil communal .....	7 - 18
Municipalité.....	19 - 23
Administration générale-Finances-Ressources humaines	
Administration générale .....	25 - 40
Finances .....	41 - 42
Ressources humaines.....	43 - 47
Centre technique communal	
Bâtiments-Domains-Logement-Cultes .....	49 - 64
Gestion urbaine-Développement durable .....	65 - 79
Urbanisme .....	81 - 94
Travaux .....	95 - 106
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport .....	107 - 126
Etablissements secondaire et primaires.....	127 - 132
Informatique-Population-Sécurité publique	
Informatique-Population .....	133 - 143
Sécurité publique.....	145 - 149
Enfance-Cohésion sociale .....	151 - 176
Partenaires extérieurs.....	177 - 183
Revue de presse .....	187 - 242



# Ville de Renens

## Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2018

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales,  
Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes, dernière version du 1<sup>er</sup> juillet 2013 (art. 4 et 93c),
- du règlement du Conseil communal de Renens du 7 juillet 2015 (art. 113 à 120),

la Municipalité de Renens a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur la gestion 2018.

**Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée dans le présent rapport de gestion s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.**

# CONSEIL COMMUNAL

## Bureau

### Du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018

Président	M. Gérard Duperrex
Vice-président	M. Aso Piroti (jusqu'au 2 février 2018) M. Oumar Niang (dès le 26 avril 2018)
2 <sup>e</sup> Vice-président	M. Vito Vita
Scrutateurs	Mme Verena Berseth M. Philippe Hertig
Scrutateurs suppléants	Mme Carole Castillo M. François Bertschy

### Du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019

Président	M. Oumar Niang
Vice-président	M. Vito Vita
2 <sup>e</sup> Vice-président	M. Jonas Kocher
Scrutateurs	Mme Carole Castillo M. François Bertschy
Scrutateurs suppléants	Mme Muriel Rossel M. Gérard Duperrex

### Pour la législature 2016-2021

Secrétaire	Mme Yvette Charlet
Secrétaire suppléante	Mme Agathe Barreau (jusqu'au 11 octobre 2018)
Secrétaire suppléant	M. Grégoire Menoud (dès le 11 octobre 2018)
Huissier	M. François Tabanyi
Huissier suppléant	M. Ismail Hamoud Hassan



# CONSEIL COMMUNAL

## Séance d'information

### Présentation du concept REGIO

Précédemment à la séance du Conseil communal du 11 octobre 2018, le commandant de la Police de l'Ouest lausannois, M. Frédéric Schaer, a présenté le concept REGIO. Dès le 1<sup>er</sup> novembre et durant 24 mois, la Police cantonale et la Police de l'Ouest lausannois testent une nouvelle forme d'organisation policière dans le district de l'Ouest lausannois.

Lors de cette phase pilote, les ressources et les prestations des deux polices sont mutualisées. La réalisation du projet doit permettre de trouver à terme des synergies notamment dans le domaine opérationnel, de commandement et de la gestion des ressources humaines, ainsi qu'en matière de logistique.

## Séance de passation des pouvoirs

La cérémonie de la passation des pouvoirs a eu lieu le mardi 19 juin 2018 à la salle de Municipalité. M. Gérard Duperrex, Président sortant, a transmis le sceau du Conseil communal ainsi que la clef du carnotzet au nouveau président élu, M. Oumar Niang.



*Passation des pouvoirs entre MM. Gérard Duperrex et Oumar Niang*

## Confrérie des Anciens Présidents du Conseil communal

Les Assises de la Confrérie des Anciens Présidents du

Conseil communal se sont tenues le mercredi 27 juin 2018 à la Buvette de la Salle de spectacles. A cette occasion, M. Silvio Torriani a remis la "boîte souvenir" au nouveau Compère-Président 2018-2019, M. Gérard Duperrex. La soirée s'est poursuivie par un apéritif offert par la Municipalité ainsi qu'un repas-surprise organisé par M. Silvio Torriani à l'intention des membres de la Confrérie.

## Rencontre Municipalité / Partis et Groupes politiques / Bureau du Conseil élargi

Les membres de la Municipalité, les présidents des partis et groupes politiques ainsi que les membres du Bureau du Conseil élargi se sont rencontrés à deux reprises en 2018. Outre l'évocation des relations entre les deux autorités, les points suivants ont notamment été discutés.

Séance du 15 février 2018: état des postulats et motions au 31 décembre 2017, point de situation sur La Ferme des Tilleuls et l'avancement du projet du tram.

Séance du 20 septembre 2018: point de situation par rapport aux finances communales et des préavis à venir.

## Coupe des sapins à Bottens

Le 22 novembre 2018, les autorités rennaises se sont rendues dans les bois de Bottens pour la journée "Coupe des sapins", fidèlement à la tradition qui lie les deux communes depuis plus de 40 ans. Chaque année la Commune de Bottens fournit gratuitement les sapins qui décorent différents lieux de la ville.

M. Oumar Niang, Président du Conseil communal, a pris part activement à la coupe du sapin qui a illuminé la Place du Marché durant les fêtes de fin d'année.

Cette sympathique manifestation s'est poursuivie au refuge de Bottens, où les participants se sont retrouvés autour d'un savoureux repas. Le menu, préparé avec tout le savoir-faire des collaborateurs de la section logistique du service Gestion urbaine-Développement durable, se composait d'une "torée", saucisson vaudois cuit à la braise, accompagné d'un gratin dauphinois et de petits légumes de saison.



Coupe des sapins à Bottens

## Rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2017

Le rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2017, avec les réponses de la Municipalité aux diverses observations, remarques et vœux formulés, a été adopté par le Conseil communal le 21 juin 2018.

Toutefois, suite aux réponses de la Municipalité, 4 observations ont été maintenues, soit:

### Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport-Observation N° 1:

**La COGEST a le sentiment que la fréquentation de la Ferme des Tilleuls est inférieure aux attentes, en particulier de la part des jeunes, et qu'une publicité insuffisante pourrait en être, au moins partiellement, responsable.**

#### Réponse de la Municipalité:

Au sujet de la publicité, Mme Dedelley reconnaît être en phase de réflexion et d'expérimentation. Dans les mois qui ont suivi l'inauguration, l'effervescence de l'événement s'est prolongée pour soutenir un certain niveau de fréquentation qui est, depuis, retombé. Les modes de communication doivent donc être réexaminés et réanimés. Toutefois, un gros travail a déjà été accompli dans la constitution de réseaux d'informations. Ils ont jusqu'ici permis la visite de trente classes d'écoles et de plusieurs groupes sociaux et professionnels.

On admet qu'une institution comme la Ferme des Tilleuls nécessite du temps, trois ans au moins, pour atteindre un régime de croisière. Trouver un public, faire coïncider une offre et une demande est actuellement la préoccupation majeure de la Fondation. Un questionnaire qui est en préparation devrait apporter quelques lumières sur les mesures à prendre.

Beaucoup d'heures sont consacrées à traiter un afflux constant de propositions d'animations, beaucoup trop nombreuses pour la capacité du lieu, mais qui

cependant demandent toutes un examen et une prise de position courtoise. Ce travail ingrat est considéré comme un investissement social.

**La COGEST comprend qu'il faille du temps pour développer un projet tel que la Ferme des Tilleuls, toutefois, elle estime que des actions doivent être mises en place et soient menées pour faire progresser la fréquentation et y amener la population renanaise.**

#### Réponse de la Municipalité:

La Municipalité transmettra ce vœu à la Fondation de la Ferme des Tilleuls. Elle fera également tout ce qui est de sa compétence afin de faciliter la mise en place des mesures prises par la Fondation pour faire progresser la fréquentation.

#### Réponse de la Commission:

La COGEST refuse la réponse de la Municipalité. Et lui rappelle que ce n'est pas un vœu, mais bien une observation! La COGEST ne peut pas se contenter de cette réponse et souhaite vivement que ses représentants qui siègent au Conseil de Fondation donnent l'élan et l'impulsion nécessaire.

#### Réponse de la Municipalité 2018:

*Pour sa deuxième année d'exploitation, la Ferme des Tilleuls a présenté trois expositions: René Moreu, Théâtres en Utopie et Danielle Jacqui, Une vie ORGANU-GAMME. Elle a également organisé de nombreux événements connexes, comme les Jeudis des Tilleuls, et accueilli des projets portés par différents partenaires: Tulalu, Kunik de Morsier architectes, Plans-Fixes, Globlivres, TKM, Jardin et Musée botaniques par exemple.*

*En termes de fréquentation, l'offre a permis de toucher un public très large et intergénérationnel. Les chiffres exacts du nombre total de visiteurs seront connus dès le rapport d'activité validé par le Conseil de Fondation à sa séance du mois d'avril mais ils pourront le cas échéant être transmis à la Cogest lors de la visite spéciale prévue avec les représentants de LFdT.*

*Les actions mises en place pour faire progresser la fréquentation et amener la population renanaise ont été notamment:*

- Visites guidées et commentées
- Accueil de classes de la scolarité obligatoire et post obligatoire
- Actions de médiation culturelle
- Événements tout public
- Communication: réseaux sociaux, bache sur la façade, articles de presse, partenariats institutionnels
- Gardiennage par des bénévoles de l'association des Amis de LFdT

### **Badoloc - Observation N° 5:**

**La COGEST ne comprend pas pourquoi il n'y a toujours pas de signalisation forte de l'identité du lieu aux abords immédiats de la propriété.**

#### Réponse de la Municipalité:

Cette signalétique "locale" n'est pas du ressort de la Commune en tant que propriétaire, mais de la Fondation de la Ferme des Tilleuls en tant que locataire des lieux, sous réserve de l'approbation du propriétaire. Un projet de signalétique sur la façade nord du bâtiment a déjà été proposé par la Fondation, mais celui-ci a été refusé par le Service Monuments et Sites du Canton. Dès lors, un autre projet indépendant du bâtiment est en cours et sera soumis prochainement pour validation.

La Commune, en tant que propriétaire, n'est pas tenue de faire la promotion ou de l'ingérence dans les affaires du locataire, en l'occurrence, la Fondation de la Ferme des Tilleuls. Nous pouvons avoir le rôle de facilitateur, mais c'est au locataire de faire sa propre promotion, même si la Commune alloue une subvention. Il y a un bail à loyer entre la Commune et la Fondation de la Ferme de Tilleuls qui fait foi, même si cela concerne, comme c'est le cas, un bâtiment classé.

**La COGEST est extrêmement surprise par cette réponse! La Ville de Renens a porté ce projet (préavis No 112-2011), elle le subventionne. Ce projet a tout intérêt à trouver son public et de pouvoir se développer. C'est la carte de visite culturelle de notre ville, par conséquent sa promotion, sa visibilité est l'affaire de tous. La COGEST attend que des solutions soient mises en place rapidement.**

#### Réponse de la Municipalité:

La Municipalité remercie la Commission de gestion pour son observation. Elle la relayera auprès de la Fondation de la Ferme des Tilleuls en tant qu'objet de sa compétence et elle se tiendra, ainsi que son administration, à sa disposition pour faciliter la mise en place des mesures qu'elle souhaiterait prendre afin d'être mieux signalée aux abords de la Ferme. Nous précisons également qu'un panneau large de plusieurs mètres indique désormais, depuis le printemps 2018, cet endroit.

#### Réponse de la Commission:

La COGEST refuse la réponse de la Municipalité. Le panneau large de plusieurs mètres reste peu visible et n'indique pas ce qui se passe derrière ces murs. La COGEST est très surprise de constater que la Municipalité est si peu attentive à la manière dont la subvention communale est utilisée et par le manque de réactions face aux divers points soulevés par la COGEST.

#### Réponse de la Municipalité 2018:

*Tant la Ferme des Tilleuls (LFdT) que l'administration communale ont fait leurs réflexions en 2018. Le service Monuments et Sites cantonal a permis la pose de deux grandes bâches sur le Rural côté rue de Lausanne. L'identification du lieu est désormais assurée et très visible, également de nuit.*

*D'autre part, un groupe de travail a été mis sur pied. Les réflexions ont porté sur les deux axes suivants:*

#### 1. Marquage pour les piétons

*Un projet de marquage au sol a été élaboré par LFdT et sera mis en place au printemps 2019. Il s'agit, à l'image de ce qui avait été fait à l'époque pour l'ECAL, de marquer au sol la direction à suivre pour arriver à ce lieu. Ce marquage sera fait depuis les arrêts des transports publics à proximité du lieu.*

#### 2. Complément de panneaux indicateurs pour les conducteurs de véhicules:

*Deux types de panneaux sont à compléter, avec des partenaires différents.*

*Les premiers panneaux sont les panneaux indicateurs blancs, avec une écriture noire. Ceux-ci sont du ressort de la POL et un concept définissant les endroits à équiper afin d'indiquer le parking le plus proche sera fait dans le premier trimestre 2019.*

*Les seconds panneaux sont les panneaux "touristiques" bruns. Ceux-ci sont de la responsabilité de LFdT qui en a déjà passé commande.*

### **Badoloc - Observation N° 6:**

**De surcroît, la COGEST aimerait savoir comment la communication entre les services communaux et ceux des bâtiments historiques a été organisée, ceci afin de comprendre les divers malentendus qui ont émaillé la rénovation de ce bâtiment.**

#### Réponse de la Municipalité:

Au vu des malentendus constatés, une séance de coordination réunissant M. Charpié (secrétaire général du DFIRE), M. Chenu du service "Monuments et Sites", M. Jean-François Clément, M. Divorne, Mme Romano, M. Veyre, Mme Dedelley, M. Lombardet et M. Bourgeois s'est tenue le 14 octobre 2016. C'est à cette occasion que les questions relatives aux parties de la Ferme soumises ou non à une mesure de protection ont pu être clarifiées. La question des subventions possibles a également été abordée, laissant dès lors une porte ouverte à une subvention fédérale.

Par la suite, une seconde séance tenue le 22 décembre avec Mme Rouge de "Monuments et Sites" et M. Charpié ainsi que les différents services concernés a permis de finaliser ces points et de clarifier la méthode de communication entre le Canton et Renens.

**Par exemple: dans un premier temps, il a été annoncé que la façade orientale était classée, mais pas le reste. Puis, après discussions avec Monuments et Sites, il a été affirmé que c'est l'ensemble du site qui est classé. La COGEST souhaite avoir accès aux divers échanges qui ont dans un premier temps laissé penser que seule une façade était classée puis après plus.**

#### Réponse de la Municipalité:

La proposition de base d'économies financières nous a été faite par le bureau d'architectes AGN. Par la suite, tant la Commission de construction que le Comité de Pilotage que, in fine, la Municipalité ont suivi cette proposition. Il avait été prévu, lors de cette prise de décision, que la Commune devait prendre contact avec le Canton afin de lui faire part de cette modification. Cette communication n'a pas eu lieu. Ce n'est qu'au moment d'une visite sur place du ser-

vice "Monuments et Sites" que la mésentente a été découverte et qu'il s'est agi de remplacer les fenêtres à un seul vantail par des fenêtres à deux vantaux et croisillons.

**Enfin, comment se fait-il que lors de la séance de la commission ad hoc chargée d'étudier le préavis qu'il ait été annoncé qu'il n'y avait pas besoin d'un bassin de rétention, puis après que c'était nécessaire?**

Réponse de la Municipalité:

La nécessité d'un bassin de rétention répond à une exigence cantonale selon des normes établies. Celle-ci fait usuellement partie intégrante des clauses du permis de construire qui est délivré suite à la synthèse CAMAC. Il est ainsi étonnant que la commission ad hoc ait été renseignée de cette manière. Réponse écrite de la Municipalité: Outre la réponse détaillée déjà rendue l'année passée par la Municipalité, une information sera prochainement communiquée à la Commission des finances et au Conseil communal pour l'ensemble des travaux complémentaires et des dépassements de la partie «Ferme et Rural». En effet, tous les devis sont maintenant rentrés et les travaux touchent à leur fin, ce qui permet cette information.

Une fois les travaux de l'Annexe terminés, un préavis regroupant toutes les informations financières relatives aux 3 bâtiments sera déposé au Conseil communal afin de permettre la clôture de la rénovation du site.

Le bureau AGN a été justement choisi pour ses compétences et a fait l'offre la moins chère, car le dossier l'intéressait. AGN est le meilleur des 3 bureaux qui a été auditionné, et a été choisi justement pour sa maîtrise de grands projets y compris dans le domaine de monuments classés. Ils s'occupent de la cathédrale de Lausanne, de l'Église catholique du Valentin, du site de Valère à Sion depuis bientôt 25 ans et à la satisfaction de tous leurs maîtres d'ouvrage. On ne trouve pas mieux en Suisse Romande.

**Comment justifier tous les dépassements de budget? Comment peut-on passer à côté du fait que les fenêtres n'aient pas été posées juste?**

Réponse de la Municipalité:

Comme mentionné dans notre réponse écrite, il y aura une information à la Commission des finances et un préavis sera déposé au Conseil Communal par rapport aux dépassements des coûts des travaux de la Ferme et du Rural.

**La Commission de gestion est une commission qui a pour missions, buts et rôles d'examiner et de rapporter sur la gestion de la Commune. Elle est désagréablement surprise de ne pas pouvoir obtenir les réponses à ses questions et d'être renvoyée à des réponses ultérieures qui seraient faites à la Commission des Finances ou au Conseil communal.**

**Elle souhaite maintenant obtenir les réponses à ses questions.**

Réponse de la Municipalité:

Le chantier de la Ferme des Tilleuls est terminé depuis peu, alors que celui de son annexe est toujours en cours. Des éléments circonstanciés seront ainsi transmis par voie de préavis une fois les travaux terminés, et cela dans les meilleurs délais. Les informations financières seront remises à la Commission des finances

lors de sa séance du 22 mai 2018 et une communication écrite au Conseil Communal a été insérée dans le dernier communiqué de la Municipalité. Le processus adopté depuis de nombreuses années est ainsi respecté.

**La COGEST MAINTIENT son observation jusqu'à consultation de tous les documents demandés.**

**Elle se demande comment il est possible que pour un projet d'une telle envergure avec de tels enjeux financiers, ces travaux aient été traités en apparence si sommairement. La COGEST souhaite pouvoir s'assurer que tout ait été fait dans les règles et que l'argent du contribuable ait été bien géré. Elle est de surcroît inquiète par les difficultés à obtenir des renseignements et d'être renvoyée à des réponses qui seront faites à la COFIN, alors que son droit d'investigation découle de la loi sur les communes.**

Réponse de la Municipalité 2018:

*Les derniers travaux relatifs au site des Tilleuls se sont achevés à la fin 2018. Un préavis justifiant les dépassements financiers sera déposé au premier semestre 2019 auprès du Conseil communal.*

*A cette occasion, tous les documents du projet, tant financiers qu'administratifs, seront mis à la disposition de la Commission qui sera chargée de traiter de ce préavis.*

*Tous ces documents sont d'ores et déjà à la disposition de la COGEST. BaDoLoC est à disposition pour une rencontre permettant d'en prendre connaissance et d'échanger sur les points que la COGEST souhaiterait aborder.*

#### **Administration générale - Observation N° 9:**

**Qu'est-ce qui a été fait et qu'est-ce qui pourrait être fait pour redonner vie et rendre attractif le centre-ville de Renens?**

Depuis fin 2011 que l'activité de promotion économique à Renens a été mise en place, c'est un problème récurrent qui s'explique par plusieurs raisons:

Renens est pris en sandwich entre les pôles commerciaux forts de Lausanne et de Morges, plus la zone commerciale forte de Crissier, ces éléments vident la fréquentation de Renens. Le Centre Commercial Migros de Crissier est le plus important du Canton; ajouté au Léman Centre, c'est environ 10 millions de passages annuels. Renens n'a pas trouvé son identité, on ne sait pas ce que l'on veut. Nous souhaitons un commerce métissé, mais aujourd'hui ce qui ouvre n'est majoritairement pas d'une grande qualité et la Ville ne peut rien faire.

La Commune souffre d'un déficit d'image, il est difficile d'attirer des commerçants, restaurateurs et autres. En revanche, en dehors du centre, on arrive à ouvrir des choses intéressantes et chouettes dans la périphérie, mais pas dans le centre. De nombreux commerces sont fermés par la police du commerce pour diverses raisons.

Aujourd'hui, la tolérance zéro est appliquée, il y a un tour de vis et une collaboration étroite avec la police du commerce de l'Ouest et du Canton. Systématiquement tous les actes contraires à la loi et aux règlements sont dénoncés.

A l'époque, les baux se remettaient de mains à mains sans contrôle ni vérification des compétences, maintenant cela n'est plus possible et toute nouvelle affectation des locaux est l'objet d'une communication aux autorités. Maintenant que cela ne marche plus avec les fast food et restaurants, ce sont les kiosques qui ont le vent en poupe, mais ce sont souvent des surfaces très grandes qui sont ouvertes jusque tard le soir. Donc, là aussi il faut sévir. Et maintenant, ce sont les salons de coiffure et barbiers qui fleurissent à travers notre ville, tout ceci a remplacé les établissements publics. On ferme d'un côté, cela ouvre de l'autre, mais il faut continuer et poursuivre les efforts, cela va prendre du temps. Ce qui est positif c'est que l'ouverture des établissements fast-food est endiguée. On voit des personnes aujourd'hui qui veulent ouvrir un commerce, mais sans vraiment avoir de projet, la Ville leur dit non pour un fast-food et juste derrière ils viennent avec un autre projet, parfois improbable.

### **Est-ce que l'on peut considérer qu'il y a une forme de mainmise sur le commerce et restauration renanais?**

C'est possible, mais tout acte contraire à la loi et hors autorisation constatée est systématiquement dénoncé aux autorités compétentes.

En conclusion, il faut que Renens trouve son identité, on a tout pour bien faire.

**La COGEST félicite le délégué à la promotion économique ainsi que la Municipalité pour sa fermeté, sa vigilance et le travail développé. Elle les encourage et les soutient dans les efforts consentis. Elle est persuadée que c'est un travail interdisciplinaire qui doit être mené. Raison pour laquelle la COGEST demande qu'une démarche stratégique de développement se fasse afin que Renens ait une offre culturelle, des infrastructures, une logistique et une promotion économique originale, attractive et qui ne soit pas semblable à celle de ses voisines.**

#### Réponse de la Municipalité:

La Municipalité a pris bonne note de cette observation et continuera à œuvrer dans l'esprit de son slogan "Renens, carrefour d'idées". Le programme de législature doit être considéré comme un plan stratégique qui met notamment en avant les spécificités de son ADN et l'importance de la transdisciplinarité.

**La COGEST remercie la Municipalité pour sa réponse. Elle MAINTIENT son observation jusqu'à ce que la situation s'améliore et pour encourager la Municipalité dans ses démarches.**

#### Réponse de la Municipalité 2018:

*Le rapport 2018 expose le plan de mesures mis en place afin de dynamiser et rendre innovant le secteur économique de la Ville. Par là-même, il apporte une réponse circonstanciée à l'observation (à lire en page 32).*

## **Retransmission des séances du Conseil communal**

Les séances du Conseil communal sont diffusées de-

puis septembre 2011 en direct sur le site de la ville renens.ch. Elles y sont également accessibles dès le lendemain matin, séquencées par point de l'ordre du jour.

Chaque séance est de plus retransmise à la TV en différé en règle générale les vendredi, samedi et dimanche qui suivent la séance sur le canal info inclus dans l'abonnement du télé-réseau renanais et lausannois.

## **Internet**

Depuis le début de la législature 2016-2021, les Conseillers communaux disposent d'une adresse de messagerie pour toute activité liée à leur mandat, selon le modèle prénom.nom@renens.ch. Par cette adresse, les Conseillers communaux peuvent s'abonner à la newsletter de veille médiatique.

## **Sommaire des décisions du Conseil communal**

### **Séance du 1<sup>er</sup> février 2018**

- Préavis N° 23-2017 – Création d'une bourse solaire participative

Décision: Le Conseil communal

Accepte la création d'une bourse solaire participative à Renens financée par crowdfunding;

Alloue à la Municipalité les montants nécessaires concernant les investissements relatifs aux installations photovoltaïques gérées par la bourse solaire participative de Renens à la condition préalable qu'ils soient intégralement financés via la recherche de fonds par crowdfunding.

- Préavis N° 24-2017 – Planification en matière d'accueil de jour des enfants – AJE Préscolaire et parascolaire 2016-2021

Décision: Le Conseil communal

Prend acte du rapport de planification de l'accueil de jour de l'enfance 2016-2021;

Décide d'approuver la réponse de la Municipalité à la motion Véronique Bovey-Diagne intitulée "Pour le maintien d'un jardin d'enfants au nord des voies";

Décide d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat Victoria Ravaioli-Thibaud intitulé "Pour une crèche garderie à la Croisée";

Décide d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat Eugène Roscigno intitulé "Planification petite enfance".

- Interpellation de M. Jeton Hoxha relative à la SCHR

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation de Mme Elodie Golaz Grilli & consorts intitulée "Que fait la Municipalité en matière d'affichage?"

Réponse ultérieure de la Municipalité.

### Séance du 26 avril 2018

- Assermentation de Mme Rosana Joliat, élue en remplacement de M. Gabriel Borcard, démissionnaire.
- Assermentation de M. Philippe Anhorn, élu en remplacement de Mme Irène Frei-Premet, démissionnaire.
- Assermentation de Mme Muriel Rossel, élue en remplacement de M. Aso Piroti, démissionnaire.
- Nomination de Mme Suzanne Sisto-Zoller en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de Mme Simone Szenyan-Reymond.
- Election de M. Oumar Niang en qualité de 1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil communal, en remplacement de M. Aso Piroti, démissionnaire.
- Préavis intercommunal N° 25-2018 – Développement de Malley - Comprenant sur 5 ans: une demande de validation de clé de répartition financière entre les Communes de Prilly et Renens; une demande de crédits d'études; une demande de validation de la création d'une structure de gestion (Fabrique de Malley)

Décision: Le Conseil communal

Valide la clé de répartition 50%-50% entre les Communes de Prilly et Renens pour les dépenses et recettes d'investissement commun du projet de Malley, tel que décrit au chapitre 3.7 du présent préavis. Cette clé de répartition figure dans la convention relative à la réalisation du secteur intercommunal de Malley liant les Communes de Prilly et Renens.

- Postulat Verena Berseth intitulé "Renens <Zone hors TISA>: que ça se voie!"

Décision: Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Interpellation Jonas Kocher intitulée "Est-ce que Apollo s'est vraiment posé sur la Lune?"

Réponse donnée en séance par M. Didier Divorne, Municipal Bâtiments-Domains-Logement-Cultes.

- Interpellation Nicole Divorne relative à la planification des tâches du Conseil

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation Nicole Divorne relative au financement des sorties scolaires

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation Simon Favre relative à la fracture numérique

Réponse ultérieure de la Municipalité.

- Interpellation Suzanne Sisto-Zoller relative au parking de l'Hôtel-de-Ville

Réponse donnée en séance par M. Olivier Golaz, Municipal Informatique-Population-Sécurité publique.

### Séance du 24 mai 2018

- Réponse à l'interpellation Elodie Golaz Grilli & consorts intitulée: "Que fait la Commune en matière d'affichage?"

- Nomination de M. Michele Scala en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de Mme Maria Correia.

- Nomination de M. Naïm Smakiqi en qualité de membre de la Commission d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire, en remplacement de M. Michele Scala.

- Election du Bureau du Conseil communal pour l'année 2018-2019

M. Oumar Niang est élu Président

M. Vito Vita est élu 1<sup>er</sup> Vice-Président

M. Jonas Kocher est élu 2<sup>e</sup> Vice-Président

Mme Carole Castillo et M. François Bertschy sont élus Scrutateurs

Mme Muriel Rossel et M. Gérard Duperrex sont élus Scrutateurs suppléants

- Postulat Richard Neal intitulé "Femmes en marche, un autre regard sur l'espace urbain"

Décision: Postulat non transmis et classé.

### Séance du 21 juin 2018

- Réponse à l'interpellation Nicole Divorne relative à la planification des préavis.

- Réponse à l'interpellation Simon Favre relative aux démarches administratives en ligne.

- Assermentation de M. Pascal Waeber, élu en remplacement de M. Yoann Sengstag, démissionnaire.

- Nomination de M. François Delaquis en qualité de membre du Groupe de concertation politique sur le Plan Directeur intercommunal de l'Ouest lausannois PDi, en remplacement de M. Michele Scala.

- Nomination de M. Pascal Golay en qualité de membre de la Commission régionale et intercommunale, en remplacement de M. Yoann Sengstag, démissionnaire.

- Nomination de M. François Bertschy en qualité de membre de la Commission régionale et intercommunale, en remplacement de M. Gérard Duperrex.

- Nomination de M. Pascal Golay en qualité de Président 2018-2019 de la Commission régionale et intercommunale, en remplacement de M. Richard Neal.

- Nomination de M. Pascal Waeber en qualité de délégué auprès de l'Association de communes pour la gestion de la sécurité publique dans l'Ouest lausannois, en remplacement de M. Yoann Sengstag, démissionnaire.

- Nomination de M. Pascal Golay en qualité de délégué auprès de l'Organisation régionale de la protection civile, en remplacement de M. Yoann Sengstag, démissionnaire.

- Nomination de M. Pascal Waeber en qualité de délégué auprès de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service

des taxis, en remplacement de M. Yoann Sengstag, démissionnaire.

- Nomination de Mme Rosana Joliat en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de M. Yoann Sengstag, démissionnaire.
- Nomination de M. Gérard Duperrex en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de Mme Eveline Henry.
- Nomination de M. Gérard Duperrex en qualité de Président 2018-2019 de la Commission de gestion, en remplacement de M. Simon Favre.
- Nomination de Mme Rosana Joliat en qualité de déléguée auprès de la Commission Intégration Suisses Etrangers, en remplacement de M. Yoann Sengstag, démissionnaire.
- Nomination de M. Gérard Duperrex en qualité de membre de la Commission d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire, en remplacement de M. François Bertschy.
- Comptes 2017

Décision: Le Conseil communal

Adopte les comptes arrêtés au 31 décembre 2017

- de la Ville de Renens, présentant un excédent de charges de CHF 130'179.91
- de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge
- de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise "STEP" de Vidy
- de l'Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens
- Gestion 2017

Décision: Le Conseil communal

Approuve la gestion de l'exercice 2017 et donne décharge aux organes responsable.

- Postulat Michele Scala – Adhésion de la Ville de Renens au réseau francophone des villes amies des aînés

Décision: Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Préavis N° 26-2018 – Château 17 - Une demande de crédit pour la rénovation du bâtiment de l'avenue du Château 17, la construction d'un nouveau bâtiment pour la garderie et UAPE "Le Tournesol" et le Jardin d'enfants de Florissant - Une demande pour la création progressive de 51 places d'accueil de la petite enfance à la garderie "Le Tournesol"

Décision: le Conseil communal

Alloue à la Municipalité un crédit brut de CHF 8'616'800.- TTC, avant déduction des subventions estimées à CHF 59'200.-, soit un crédit net de CHF 8'557'600.- TTC. Ce crédit comprend la rénovation du bâtiment existant et la construction d'un nouveau bâtiment au site Château 17, les travaux d'aménagement provisoire à la Croisée pour accueillir temporairement la garderie Le Tournesol et les équipe-

ments et mobilier

- Interpellation de M. Stéphane Montabert, intitulée "Prévenir la migration du deal de rue dans l'Ouest lausannois"

Réponse ultérieure de la Municipalité.

### Séance du 13 septembre 2018

- Assermentation de M. Rachid Taaroufi, élu en remplacement de M. Çetin Sinaci, démissionnaire.

- Assermentation de M. Mehmet Korkmaz, élu en remplacement de Mme Maddalena Sisto, démissionnaire.

- Réponse à l'interpellation Jeton Hoxha relative à la résiliation des baux de logements subventionnés au Chemin des Corbettes

- Réponse à l'interpellation François Delaquis intitulée "La porte est-elle ouverte à toute sorte de dérogations au nom de la densification du territoire, règles et pratiques de la Municipalité à travers le projet de la rue de Lausanne 62 ?"

- Réponse à l'interpellation Johnson Bastidas & consorts intitulée: "Personne ne doit dormir dehors ni subir des contrôles "zélés" des policiers".

- Réponse à l'interpellation Stéphane Montabert intitulée "Prévenir la migration du deal de rue dans l'Ouest lausannois".

- Réponse à l'interpellation Michele Scala & consorts intitulée "Quelle place pour les coopératives d'habitants dans la politique du logement de la ville ?".

- Nomination de M. Vincent Keller en qualité de Président 2018-2019 de la Commission des finances, en remplacement de M. Jonas Kocher.

- Nomination de Mme Frédérique Beauvois en qualité de membre de la Commission de gestion, en remplacement de M. Oumar Niang.

- Préavis intercommunal N° 33-2018 – Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens - Secteur 9 "Bois / Villars"

Décision: Le Conseil communal

Autorise l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Sorge, sur le territoire de la Commune d'Ecublens, secteur 9 "Bois / Villars".

- Préavis N° 34-2018 – Demande de rétablissement d'un cautionnement solidaire de CHF 5 millions en faveur de la Société CACIB SA

Décision: Le Conseil communal

Autorise la Municipalité à cautionner des emprunts à hauteur de CHF 5 millions en faveur de la société CACIB SA.

- Postulat Nicole Haas-Torriani intitulé "Pour promouvoir dans nos rues la connaissance de l'histoire de notre pays"

Décision: Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Interpellation Nathalie Jaccard intitulée "Mais que fait la police?"

Réponse ultérieure de la Municipalité.

### Séance du 11 octobre 2018

- Election de M. Grégoire Menoud en tant que Secrétaire suppléant du Conseil communal, suite à la démission de Mme Agathe Barreau.

- Nomination de Mme Anne Cherbuin en qualité de Présidente 2018-2019 de la Commission d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire en remplacement de M. Francesco Munafo.

- Préavis N° 30-2018 – Adjonction d'un article 87bis au Règlement communal de police sur les infractions portant atteinte à la propreté urbaine et à la qualité de la vie. Amendement

Décision: Le Conseil communal

Décide d'introduire dans le Règlement de police communal un nouvel article N° 87bis, intitulé «Amendes d'ordre communales relatives à la propreté urbaine et à la qualité de vie», dont la teneur est la suivante:

Sur le domaine public ou ses abords, les contraventions suivantes sont passibles d'une amende d'ordre au sens de la Loi sur les amendes d'ordre communales (LAOC):

- abandonner de façon non conforme ses déchets sur la voie publique - CHF 150.-
- ne pas procéder à un tri sélectif d'objets alors que celui-ci est exigé - CHF 150.-
- déposer ou jeter des déchets, notamment papier, débris, mégots, chewing-gum, emballage ou autres objets en dehors des endroits prévus à cet effet - CHF 150.-
- apposer des affiches en dehors des endroits prévus à cet effet (directives communales réservées) - CHF 150.-
- uriner ou déféquer - CHF 200.-
- cracher - CHF 100.-
- ne pas ramasser les souillures d'un chien, à l'exception des zones forestières - CHF 150.-
- déposer, répandre ou déverser des excréments humains ou animaux, de manière immédiate ou médiate - CHF 150.-

Les organes de police et les assistants de sécurité publique (ASP) sont compétents pour infliger les amendes d'ordre réprimant les infractions énoncées ci-dessus.

- Préavis N° 31-2018 – Réponse au postulat François Delaquis intitulé "Engagement actif et reconnu de notre Ville en faveur du commerce équitable"

Décision: Le Conseil communal

Autorise la Municipalité à entreprendre le processus de certification "Fair Trade Town" proposé par Swiss Fair Trade, faîtière des organisations du commerce

équitable en Suisse;

Accepte de porter aux comptes 2018, les charges relatives à la certification et à la campagne "Fair Trade Town", telles que décrites au chapitre 4 "incidences financières" du présent préavis;

Prend acte que soient portées aux budgets 2019 et suivants, les charges relatives à la campagne "Fair Trade Town", telles que décrites au chapitre 4 "incidences financières" du présent préavis.

- Préavis N° 32-2018 – Rapport de la Municipalité sur l'état au 31 décembre 2017 des postulats et motions - Demandes de prolongation de délai - Réponses de la Municipalité à différents postulats et motions

Décision: Le Conseil communal

Décide d'approuver le rapport de la Municipalité sur l'état des postulats et motions en suspens au 31 décembre 2017;

- De considérer qu'il a été répondu aux motions et postulats ci-dessous:

- Postulat Daniel Rohrbach "Motion TL", du 15 juin 2006.

- Postulat Suzanne Sisto-Zoller "Pour une politique plus active du logement", du 12 décembre 2011.

- Postulat Alberto Mocchi "La mobilité douce c'est aussi la marche à pied", du 13 mars 2014.

- Postulat Pascal Golay "Augmentation de l'offre hôtelière, pardon, création de l'offre hôtelière à Renens", du 10 avril 2014.

- Postulat Alberto Mocchi relative à l'étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une fédération de communes dans le périmètre de l'Agglomération Lausanne-Morges, du 13 novembre 2014 / Postulat Patricia Zurcher "Pour un Ouest lausannois fort et démocratique", du 30 avril 2015.

- Postulat Nicole Divorne "Prévention en milieu scolaire, mais que fait la Police", du 13 novembre 2014.

- Postulat Stéphane Montabert "Pour que Renens agisse contre le radicalisme islamiste", du 12 mars 2015.

- Postulat Nicole Divorne "Un tram, des BHNS, et après ?", du 17 mars 2016 / Postulat François Bertschy "Renens-Village-Mobilité", du 17 novembre 2016.

- D'accepter de repousser le délai de réponses des motions et postulats suivants:

- Motion Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale, du 23 mars 1995 / Motion du groupe libéral concernant un projet de bibliothèque, du 14 décembre 2000.

- Postulat Florence Widmer "Mèbre-Source-Midi, trois rues pour les piétons", du 7 mars 2013 / Motion de M. Vincent Keller "Pour un centre-ville du XXIe siècle: moderne et piétonnier", du 7 mars 2013.

- Postulat Line Rouyet et M. Oumar Niang "Pour un espace culturel au centre-ville de Renens", du 20 juin 2013.

- Postulat Didier Divorne "Pour une aide au logement pour 1564 personnes", du 12 septembre 2013.

- Postulat Elodie Golaz Grilli "Fêtes des écoles: Lausanne, Prilly... et Renens alors?" du 4 septembre 2014.

- Motion Elodie Golaz Grilli "Harmonisation des horaires d'ouverture des commerces avec l'Ouest lausannois" du 8 octobre 2015.

• Préavis N° 35-2018 – Arrêté d'imposition pour les années 2019-2020-2021

Décision: le Conseil communal

Décide de garder le taux actuel d'imposition communal au taux de 78.5%, ainsi que tous les autres impôts et taxes dans leur état actuel pour les années 2019, 2020 et 2021.

Adopte l'arrêté d'imposition de la Commune de Renens pour les années 2019, 2020 et 2021 tel que présenté par la Municipalité.

• Postulat Jonas Kocher & consorts, intitulé "Pour une Commune éclairée sans pollution lumineuse inutile"

Décision: Postulat transmis à la Municipalité.

• Postulat Laurent Voisard et consorts, intitulé "Cyclistes à Renens, on ne peut pas toujours compter sur la chance... Pour un inventaire des pistes et bandes cyclables de Renens, avec identification des carences et propositions de parcours de circulation auxiliaires, pour des trajets sécurisés et plus fluides"

Décision: Postulat transmis à la Municipalité.

• Interpellation Anne Cherbuin intitulée "La mobilité cycliste à Renens"

Réponse ultérieure de la Municipalité.

• Interpellation M. Silvio Torriani relative aux nouvelles normes dans le secteur parascolaire

Réponse donnée en séance par Mme Karine Clerc, Municipale Enfance-Cohésion sociale.

### Séance du 15 novembre 2018

• Assermentation de Mme Laurence Plattner, élue en remplacement de M. Fatmir Sadiku, démissionnaire.

• Réponse à l'interpellation Mme Nicole Divorne intitulée "La gratuité des activités scolaires obligatoires qui ont lieu à d'autres endroits que dans les bâtiments scolaires".

• Préavis intercommunal N° 29-2018 – Modification de la convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise – STEP de Vidy

Décision: le Conseil communal

Décide de ratifier la Convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise – STEP de Vidy – présentée dans le présent préavis.

• Préavis N° 36-2018 – Renouvellement du bus scolaire

Décision: le Conseil communal

Autorise la Municipalité à acquérir un nouveau bus scolaire de marque Mercedes-Benz pour le transport des élèves.

• Préavis N° 37-2018 – Réponse de la Municipalité au postulat Jonas Kocher et consorts intitulé "Quand les ruches et les élèves ne font plus qu'un"

Décision: le Conseil communal

Approuve la réponse de la Municipalité au postulat Jonas Kocher et consorts intitulé "Quand les ruches et les élèves ne font plus qu'un".

• Postulat Muriel Rossel intitulé "La fracture numérique: une réalité source de marginalisation et d'inégalité... réduisons-la à Renens"

Décision: Nomination d'une commission.

Motion Frédérique Beauvois intitulée "Courage, fuyons! Les classes de Florissant et du 24-Janvier désertées par leurs élèves: quelles mesures d'urgence adopter pour assurer la prise en charge parascolaire de ces écoliers"

Décision: Nomination d'une commission.

### Séance du 13 décembre 2018

• Assermentation de M. Julien Ochsner, élu en remplacement de M. Anton Chatelan, démissionnaire.

• Réponse à l'interpellation Silvio Torriani intitulée "Nouvelles normes dans le secteur parascolaire"

• Réponse à l'interpellation Nathalie Jaccard intitulée "Mais que fait la police?"

• Nomination de M. Julien Ochsner en qualité de membre de la Commission des finances, en remplacement de M. Gökan Savci.

• Budgets 2019

Décision: Le Conseil communal

Adopte les budgets 2019

- de la Ville de Renens, présentant un excédent de charges de CHF 6'134'200.-.

- de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge

- de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise STEP

- de l'Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens

Prend acte du plan des investissements de la Ville de Renens pour les années 2018 à 2022.

• Interpellation Stéphane Montabert relative au Colossal d'Art brut

Réponse ultérieure de la Municipalité.

## Utilisation du droit d'initiative par le Conseil communal

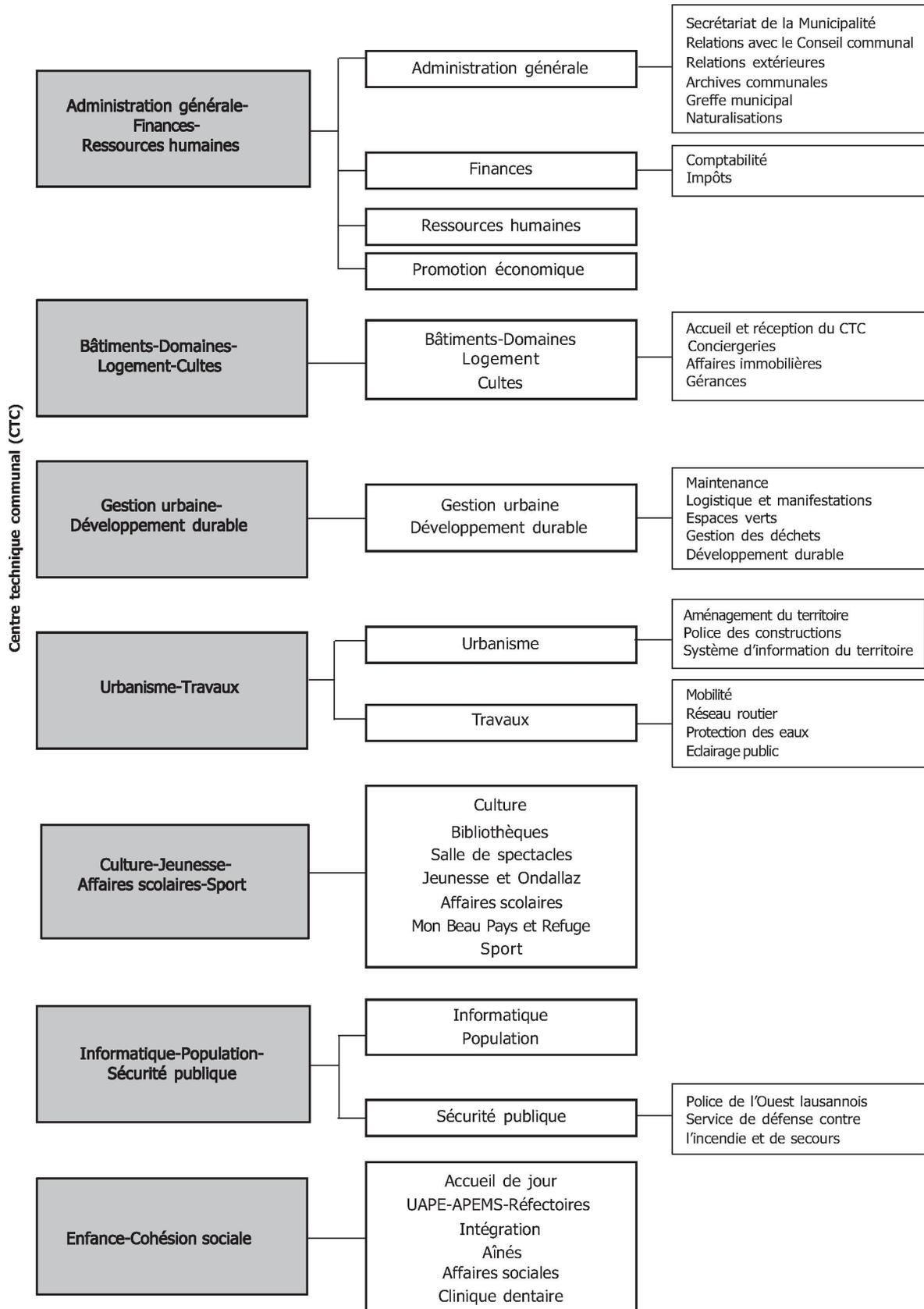
Année	Motions	Postulats	Interpellations	Sous-total	Questions	Vœux	Résolutions	Pétitions	Total
2008		6	24	30	7	3	6	1	47
2009	2	8	24	34	5	5	2	1	47
2010	1	9	20	30	10			1	41
2011			18	18	13	1	5	5	42
2012		5	19	24	19		1		44
2013	3	4	23	30	17		4	5	56
2014	1	8	20	29	19		3	1	52
2015	1	5	15	21	13		2	1	37
2016	4	4	16	24	8	1		4	37
2017		7	23	30	14				44
2018	2	8	12	22	9				31

	Oui	Non
<b>Votation fédérale du 4 mars 2018</b>		
1. Arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021	3'199	490
2. Initiative populaire du 11 décembre 2015 "Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag)"	1'127	2'691
<b>Votation cantonale du 4 mars 2018</b>		
Initiative populaire "Pour le remboursement des soins dentaires"	2'078	1'691
<b>Votation fédérale du 10 juin 2018</b>		
1. Initiative populaire du 1 <sup>er</sup> décembre 2015 "Pour une monnaie à l'abri des crises: émission monétaire uniquement par la Banque Nationale! (Initiative Monnaie pleine)"	668	1'591
2. Loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJAR)	1'951	313
<b>Votation fédérale du 23 septembre 2018</b>		
1. Arrêté fédéral du 13 mars 2018 concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres (contre-projet direct à l'initiative populaire "Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres [initiative vélo]" qui a été retirée)	2'100	266
2. Initiative populaire du 26 novembre 2015 "Pour les denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables)"	1'695	669
3. Initiative populaire du 30 mars 2016 "Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous"	1'547	795
<b>Votation fédérale du 25 novembre 2018</b>		
1. Initiative populaire du 23 mars 2016 "Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes)"	1'331	1'427
2. Initiative populaire du 12 août 2016 "Le droit suisse au lieu de juges étrangers (Initiative pour l'autodétermination)"	654	2'216
3. Modification du 16 mars 2018 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés)	1'286	1'585

# MUNICIPALITÉ

## Composition

Administration générale-Finances-Ressources humaines	M. Jean-François Clément
Bâtiments-Domains-Logement-Cultes	M. Didier Divoine
Gestion urbaine-Développement durable	Mme Patricia Zurcher Maquignaz
Urbanisme-Travaux	Mme Tinetta Maystre
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport	Mme Myriam Romano-Malagrifa
Informatique-Population-Sécurité publique	M. Olivier Golaz
Enfance-Cohésion sociale	Mme Karine Clerc



# MUNICIPALITÉ

## Séances

En 2018, la Municipalité a tenu 40 séances ordinaires, qui lui ont permis de traiter 798 objets.

## Séances spéciales

En plus de ses séances normales et celles consacrées aux comptes, plan d'investissement et budget, la Municipalité a tenu plusieurs séances spéciales consacrées à des thèmes particuliers et en présence des chefs de service.

Le 7 février, la Municipalité a dressé un état de la situation des finances communales. Elle a aussi complété le règlement interne qui précise les modalités et le fonctionnement de la Municipalité pour la durée de la législature.

Lors de la séance du 1<sup>er</sup> mars, la Municipalité a établi un bilan intermédiaire de la législature 2016-2021.

Le 23 mai, la Municipalité a pris connaissance des rapports d'expertise de la Salle de spectacles et des bâtiments scolaires de Sous-Biondes et des Corbettes. La séance a également permis d'inscrire les règles de communication dans le règlement interne de la Municipalité.

En date du 4 octobre, la Municipalité a abordé les thèmes suivants: le projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) sur la ligne qui reliera Bussigny à Lutry par la route de Cossonay, et l'organisation du marché. Elle a également établi un point de situation du suivi du programme de législature.

La séance du 10 octobre a été consacrée en partie au réaudit auquel sera soumise la Ville de Renens au printemps 2019, en vue d'obtenir le label Cité de l'énergie Gold. La Ville est labellisée Cité de l'énergie depuis 2005. Les autres points abordés concernaient le Plan Directeur intercommunal (PDi), exposant les grandes orientations et les principes d'aménagement du district de l'Ouest lausannois, ainsi que la planification scolaire.

La Municipalité a également organisé des rencontres avec les chefs de service dont une visite à pied des biens communaux en date du 2 mai, selon le programme suivant: cimetière, site de la piscine, salle de gymnastique Maurabia, passage inférieur du Léman (PiL), parcs de la rue du Lac et du Chêne.

D'autres rencontres ont eu lieu pour partager des réflexions et des préoccupations communes, notamment avec des délégués de l'Association Lausanne-Région, des représentants de La Poste et les Municipalités de Payerne, Chavannes-près-Renens et Vevey.

Tout au long de l'année, la Municipalité a participé à de nombreuses manifestations, dont quelques-unes sont citées ci-après:

- 16 janvier - Soirée d'information publique sur le projet immobilier du quartier des Entrepôts "Parc du Simplon", à l'occasion de sa mise à l'enquête par les CFF.
- 17 janvier - Forum de l'Observatoire de la Sécurité sur le thème de la radicalisation.
- 30 janvier - Présentation publique et lancement de la démarche participative pour l'îlot de la Savonnerie. La population est invitée à prendre part au travail de définition du futur caractère d'un lieu vivant, ouvert et répondant aux besoins de la société, notamment en matière de logement.
- 5 février - Apéritif culturel à la Ferme des Tilleuls.
- 1<sup>er</sup> mars - Remise du Prix Diaspora et développement 2018 organisé par la Fedevaco, lequel récompense les associations vaudoises de la diaspora qui s'engagent pour le développement de leur pays d'origine.
- 28 avril - 1<sup>er</sup> jour des animations musicales du marché du samedi matin et célébration du 40<sup>e</sup> anniversaire du marché sur la Place. La Municipalité s'est également vu remettre le Label Commune en Santé.
- 3 mai - Visite du Conseil d'Etat à l'occasion des 10 ans du district de l'Ouest lausannois. Les autorités des 8 communes et leurs invités ont parcouru à pied un itinéraire original qui illustre le renouveau et le dynamisme de l'Ouest, passant notamment par le chantier du Centre sportif de Malley, le chantier du passage inférieur du Léman, la Ferme des Tilleuls, les Ateliers de Renens et l'ECAL.
- 15 et 16 juin - 7<sup>e</sup> édition de Festimixx sur le terrain de Verdeaux.
- 23 septembre - Cap sur l'Ouest et fête des 10 ans du district de l'Ouest lausannois.
- 3 octobre - Séance d'information destinée aux riverains et au public sur les travaux préparatoires au chantier du tram au nord de la gare, en présence des chefs de projet des Axes forts de transports publics urbains.

- Semaine entrepreneuriale du 14 au 19 novembre soutenue par le Service de la Promotion Economique et de l'Innovation (SPEI) et co-organisée par la Ville de Renens, l'ECAL et la HEIG-VD. La 5<sup>e</sup> édition de la rencontre Municipalité-Entreprises s'est tenue le 14 novembre avec la remise des prix aux lauréats du challenge entrepreneurial (Innovation by Design Challenge).
- 29 novembre - Pose de la 1<sup>re</sup> pierre du projet "Château 17" en présence de la préfète Mme Anne Marion Freiss, des directeurs des structures d'accueil de la petite enfance et des mandataires des travaux.
- 30 novembre - Cérémonie officielle du 1<sup>er</sup> coup de pioche du saut-de-mouton Renens-Prilly-Malley, ouvrage majeur dans le développement ferroviaire de l'arc lémanique, en présence de Mme Nuria Gorrite, Conseillère d'Etat en charge des infrastructures et de son homologue genevois M. Serge Dal Busco, de M. Christophe Beuret, chef de la section Grands projets de l'Office fédéral des transports et de M. Philippe Gauderon, chef de la division Infrastructure et membre de la direction des CFF, ainsi que des représentants des autorités locales.

## Autorisations générales pour la législation

Conformément à l'article 16 du Règlement du Conseil communal, la Municipalité informe qu'elle a utilisé la compétence déléguée dans l'acquisition d'un appartement sis chemin de Perrelet 14, destiné à des personnes à faibles revenus.

La Loi sur les communes et le Règlement du Conseil communal prévoient que le Conseil délibère notamment sur l'acceptation de successions, au préalable soumises au bénéfice d'inventaire, et l'acquisition d'immeubles.

Le préavis N° 2-2016 "Autorisations générales pour la législation 2016-2021" permet à la Municipalité d'accepter rapidement des legs, donations ou successions sans passer par le Conseil communal si la valeur n'excède pas CHF 100'000.- par cas. Par ce préavis, la Municipalité est également autorisée à procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à concurrence d'un montant de CHF 5'000'000.- au total sur la législation.

Dans le cas de la succession de M. Oswald Alraun, le résultat en faveur de la Ville de Renens était supérieur à CHF 100'000.-; après acceptation par voie de préavis du Conseil communal, la Ville est devenue copropriétaire d'un studio sis chemin de Perrelet 14, à part égale avec le Canton.

Afin d'acquérir la part du bien immobilier détenue par le Canton d'une valeur de CHF 90'000.-, la Municipalité a utilisé la compétence déléguée. Le logement, inscrit au patrimoine financier, est destiné aux personnes à faibles revenus qui sollicitent une aide.

## Consultations

### Avant-projets de lois et règlements

*La Municipalité a répondu à la consultation lancée par l'établissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire (EIAP) chargé de fixer le nouveau cadre de référence parascolaire pour les enfants de la première à la huitième année primaire.*

Après avoir rencontré les responsables des structures de Renens et échangé sur le sujet avec les directions de l'accueil parascolaire de Crissier et du Foyer Ste-Famille, le Service Enfance-Cohésion sociale a fait part à la Municipalité du constat selon lequel ces nouvelles normes induisent une perte de qualité de l'accueil et un retour en arrière dommageable pour les enfants et l'ensemble des acteurs concernés.

Le cadre de référence proposé semble faire l'impasse sur les missions éducative, sociale et préventive définies dans la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE). De plus, en rendant possible de nombreuses dérogations, les municipalités et structures ne pourront plus s'appuyer sur les exigences posées pour garantir une prise en charge de qualité.

Dans sa séance du 4 juin, la Municipalité a validé la réponse à l'EIAP, faisant part d'observations et de propositions concrètes sur l'entrée en vigueur et les dispositions du nouveau cadre de référence concernant le personnel d'encadrement, l'organisation des locaux et les aménagements techniques, la collaboration avec les établissements scolaires ainsi que les exigences pédagogiques, éducatives et organisationnelles.

*La Municipalité a participé à la consultation cantonale relative à la directive sur le système de gestion des zones d'activités via l'association de l'Union des communes vaudoises et l'entité Stratégie et développement de l'Ouest lausannois.*

Les remarques faites à l'Etat relèvent une approche insuffisamment dynamique et trop schématique. La gouvernance de ces zones est clairement orientée "centralisation" et les communes voient leur rôle réduit à des tâches d'exécution.

La Municipalité s'est également adressée directement au Service cantonal de la promotion économique et du commerce, afin de lui faire part de la constatation suivante: les zones d'activités prévues par le Canton écartent tout type de logement, ce qui va à l'encontre de la politique communale menée depuis plusieurs années de maintenir des poches d'activités du secteur secondaire en milieu urbain.

*Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance du Conseil Fédéral sur La Poste, la Municipalité a répondu à la consultation via l'association de l'Union des communes vaudoises. Le projet exige que les conditions d'un service universel soient garanties, notamment en respectant l'existence d'un réseau efficace et à distance raisonnable de la population.*

L'analyse proposée pour les zones à forte densité urbaine révèle que le recours à des agences postales pour assurer le service universel, respectant l'existence

d'un réseau efficace et à une distance raisonnable de la population n'est pas toujours satisfaisant, notamment en raison d'un personnel pas assez formé et ne disposant pas des ressources nécessaires pour assurer un tel service.

Dès lors, en plus de définir des mesures appropriées pour rendre plus attrayantes lesdites agences, la Municipalité a suggéré que dans les cas où un office existe, qu'il fait l'objet d'une demande de maintien de la part de la population et que la densité correspond aux critères démographique du nombre d'offices postaux, son maintien puisse également être considéré comme une perspective, avec des horaires adaptés aux besoins des habitants.

La Municipalité relève également la nécessité, pour La Poste, d'informer le Canton et les communes de tout projet de modification des services suffisamment tôt. Les autorités communales doivent pouvoir disposer de temps nécessaire pour évaluer les besoins, négocier, consulter la population et trouver un accord pour l'avenir du réseau, avec le soutien du Canton.

## Dons, cotisations et subventions

En plus des cotisations à des organismes dont la Commune fait partie (Union des communes vaudaises, Union des villes suisses, développement économique du Canton de Vaud,...) et les subventions annuelles à Encre et Plomb et Connaissance 3 ainsi que le versement de petits dons à des associations ou sociétés diverses, la Municipalité a décidé:

- d'octroyer les Prix d'encouragement de la Ville de Renens 2018 de CHF 2'000.- chacun à M. Quentin Coulombier, étudiant en 1<sup>re</sup> année de master section Type Design, et à Mme Julie Monot, étudiante en 1<sup>re</sup> année de master en arts visuels. Les deux lauréats exposeront leur travail à l'espace CJS en mars 2019;
- de verser un don de CHF 8'400.- à l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman pour la sauvegarde de la flotte historique de la Compagnie Générale de Navigation (CGN). En contrepartie, la Commune reçoit 4 x 365 cartes journalières.

## Visite de l'Administration communale par Mme la Préfète

La visite annuelle de la Commune par Mme la Préfète Anne Marion Freiss a eu lieu le 14 novembre. Elle a tout d'abord inspecté le service de la population, en présence du chef de service, M. Olivier Fontanelaz, et de son adjointe Mme Sarah Masia. Ensuite, elle a examiné les documents de la Municipalité, de son administration, ainsi que du Service des finances, en présence de MM. Michel Veyre, secrétaire municipal, et Michaël Perrin, boursier. Puis elle a rencontré M. Oumar Niang, président, et Mme Yvette Charlet, secrétaire, pour passer en revue les documents du Conseil communal.

Les échanges se sont prolongés lors du repas organisé au restaurant de la Fondation des Baumettes. Pour cette occasion, la Municipalité avait convié les chefs

de service, les directeurs des écoles et le chef de section territoriale de la POL. M. Christian Fonjallaz, directeur de l'EMS des Baumettes, a également pris part au repas, accompagné de deux cadres de la structure.

## Points presse mensuels et communiqués

Le lundi précédant la séance du Conseil communal, la Municipalité invite les représentants des médias à un point presse présentant l'ordre du jour et les préavis qui seront déposés. A cette occasion est aussi publié le communiqué de la Municipalité qui résume les différentes décisions municipales du mois écoulé.

Tous ces communiqués destinés à la presse sont bien entendu aussi portés à la connaissance du personnel communal ainsi que des conseillers communaux, et publiés sur internet. Ils sont régulièrement repris par les médias locaux, notamment *24 Heures*, *20 Minutes* et *Lausanne-Cités*.



# ADMINISTRATION GÉNÉRALE-FINANCES- RESSOURCES HUMAINES



Directeur:

M. Jean-François Clément, Syndic

Chefs de services:

M. Michel Veyre, Secrétaire municipal

M. Michaël Perrin, Finances

Stéphane Robert, jusqu'au 31 août 2018, Ressources humaines

Mme Line Savioz, dès le 1<sup>er</sup> septembre 2018, Ressources humaines



# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'Administration générale est un service transversal de l'administration.

Il gère notamment les activités principales suivantes:

- **Secrétariat municipal**

---

  - Séances, procès-verbaux et correspondances
  - Diffusion des décisions dans les services et contrôle de leur exécution
  - Edition des préavis et du rapport annuel de gestion
  - Secrétariat de la Municipalité
  - Coordination entre la Municipalité et les services communaux
  - Coordination entre les services
  - Protocole et réceptions
  - Relations extérieures
  - Représentations d'intérêt général
  - Objets d'importance communale et régionale
  - Liaison avec les services cantonaux, la Préfecture et les autres communes
  - Relations avec le Conseil communal (élaboration de l'ordre du jour, tâches administratives diverses telles que l'envoi des documents et d'informations diverses, tenue à jour des fichiers)
  - Relations avec la presse
  - Coordination et conseils en matière de communication
  - Communication, coordination de l'information et des supports tels que sites internet (site de la Ville et Renens en mouvement), Carrefour Info, réseaux sociaux, conférences de presse
  - Secrétariat de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens
  - Promotion économique
  - Approvisionnement économique du pays
  - Archives communales
  - Huissier
- **Greffe municipal**

---

  - Votations - Elections - Référendums - Initiatives
  - Naturalisations
  - Assurances
  - Déclarations diverses
  - Guichet d'accueil de la population
  - Standard téléphonique principal

## Secrétariat municipal

Le service a une action transversale au sein de l'Administration par sa mission de coordinateur entre la Municipalité et les différents services communaux. Il facilite la réflexion et la prise de décisions de la Municipalité et assure la transmission des informations aux services concernés. Il gère en outre toutes les relations extérieures.

L'organisation du service a poursuivi sa mue en 2018 avec deux objectifs principaux : renforcer les collaborations internes et développer des prestations pour les autres entités communales. L'accueil d'une stagiaire universitaire a également permis d'initier des réflexions dans des domaines aussi variés que l'histoire de Renens, la formalisation de nos processus, l'identité communicationnelle, les horaires d'ouverture des guichets et la créativité. En partenariat avec le chef du service informatique de Renens, d'autres villes vaudoises et un prestataire informatique, le secrétaire municipal participe à la création d'un nouveau logiciel de suivi des séances de Municipalité. Le développement et l'implémentation d'un logiciel de gestion des courriers entrants et sortants a également fait partie des améliorations tangibles de nos processus.

L'année 2018 a également été marquée par la refonte des directives municipales relatives à la nouvelle procédure de naturalisation selon la Loi sur le Droit de Cité Vaudois du 19 décembre 2017 et son règlement d'application.

En plus des tâches propres au service qui sont reflétées ci-après, les collaborateurs de l'Administration générale participent à de nombreuses commissions (Urbanisme, Affaires immobilières, Observatoire de la sécurité, Cité de l'énergie, Fonds du développement durable, etc.) et à de multiples groupes de travail (Fête Nationale, Place du Marché, Affichage public, refonte de règlements, etc.).

## Communication

### Nouvelle identité visuelle

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, le concept d'identité visuelle "Carrefour d'idées", initié en 1998 et confirmé en 2005, a fait l'objet d'une évolution graphique dans le but d'une simplification et surtout d'une uniformisation. En effet, au fil des ans, une très grande diversité de communications communales s'est développée et avec elle une tout aussi grande diversité de variations du concept graphique

initial. Autre nouveauté d'importance, et toujours dans le même souci de simplification et d'uniformité, il a été décidé d'abandonner l'utilisation de l'écusson dans les courriers officiels, les préavis, les rapports, etc. Lequel est remplacé par le logo "Carrefour d'idées" 2018. Parallèlement au nouveau logo, des modèles de mise en page pour les courriers et les documents communaux ont été créés pour l'ensemble des services communaux.



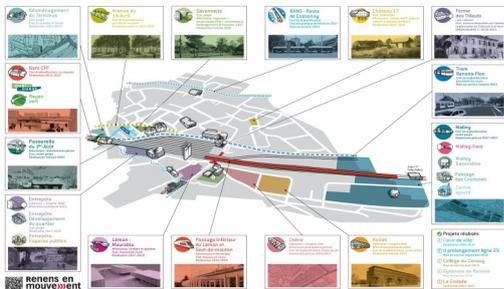
Le nouveau logo "Carrefour d'idées" 2018

Le passage au nouveau logo, sur les documents papier, a été réalisé début octobre. Cependant, les logos figurant sur les supports tels que portes, véhicules, panneaux, etc. n'ont pas été remplacés. Ils le seront au gré des opportunités, telles que rénovation ou remplacement par exemple.

## www.renens.ch

Le site est régulièrement mis à jour de façon centralisée, ce qui assure une qualité rédactionnelle constante. A noter que les informations publiées "A la Une", regroupant les Actualités, les Communiqués de presse et les Infos pratiques, sont régulièrement reprises dans les colonnes du journal 24 Heures. Toutes les manifestations publiques annoncées au Secrétariat municipal de Renens sont également saisies dans l'agenda du site et affichées sur la page d'accueil. Celles-ci sont ensuite publiées dans le journal communal et l'agenda papier de la Place du Marché.

Cette année, les pages consacrées à l'accueil de jour des enfants ont été remaniées et complétées par le projet pédagogique des différentes structures. La Charte de l'Accueil de jour de la Ville de Renens a également été mise en ligne.



Plan Renens en mouvement, état dé-

## Renens en mouvement

Que ce soit sur le site internet de la Ville, dans le journal communal Carrefour Info, sur des banderoles, sur des papillons, le concept de communication *Renens en mouvement* a été utilisé à de nombreuses reprises.

### www.renens.ch/enmouvement

Intégré dans le site internet communal, le site [www.renens.ch/enmouvement](http://www.renens.ch/enmouvement) informe sur les grands travaux et chantiers situés à Renens.

Comme en 2017, une attention toute particulière a été apportée à la communication liée aux travaux de rénovation de la gare de Renens et à la future passerelle Rayon vert, travaux menés par les CFF et la Ville de Renens. Chaque étape de travaux engendrant du bruit ou impliquant du travail de nuit pour raisons de sécurité a fait l'objet d'avis aux riverains et d'actualités sur le site internet.

Afin d'informer les riverains et habitants sur les travaux préparatoires au chantier du tram, une séance d'information publique a été organisée le 3 octobre à la buvette de la Salle de spectacles.

Les chantiers des Entrepôts, de Malley, de la Savonnerie, de la Ferme des Tilleuls ou encore du Saut-de-mouton et la fermeture du passage inférieur du Léman ont également fait l'objet de plusieurs actualités. En étroite collaboration avec la Police de l'Ouest lausannois, des panneaux routiers d'information indiquant cette fermeture et la route à suivre ont été mis en place aux endroits stratégiques de la ville.



#### Passage inférieur du Léman : reprise des travaux avec modification du trafic routier

Les CFF entament la dernière phase du chantier de reconstruction du passage inférieur du Léman. La rue du Léman sera fermée à la circulation dès le 19 novembre prochain.

Les travaux de modernisation du passage inférieur du Léman franchissent une dernière étape avec la démolition, puis la reconstruction de la partie centrale de l'ouvrage. Ils nécessiteront la fermeture à la circulation routière du passage souterrain de la rue du Léman dès le lundi 19 novembre 2018.

Un plan de déviation routière est mis en place pour l'occasion. La signalisation routière sera adaptée en conséquence. Le trafic, mobile source est maintenu pendant toute la durée des travaux.

Afin de limiter les désagréments pour la circulation et les commerces dans l'ouest lausannois, toutes les mesures favorisant l'accélération des travaux ont été étudiées et permettront de réduire la durée des travaux de cette dernière étape.

Une réouverture en unidirectionnelle nord-sud est planifiée pour début mai 2019, alors que la réouverture complète au trafic aura lieu le 14 juin 2019.

Pour rappel, c'est dans le cadre des programmes Léman 2030 et d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) que le passage inférieur sur la rue du Léman doit être reconstruit pour répondre aux nouvelles exigences ferroviaires et routières. L'ouvrage est prolongé de 11 mètres vers le nord et dimensionné pour accueillir l'augmentation du nombre de trains et résister aux charges ferroviaires futures avec le saut-de-mouton. Le passage sous voiles est également élargi afin de permettre le transit en toute sécurité de trois modes de mobilité : les voitures, les vélos et les piétons. Le projet, dont le budget alloué s'élève à 10,4 millions de francs, a commencé en juin 2018 sous la direction des CFF et il se terminera en juin 2019.



### Affiche à l'intention des piétons

3 nouveaux chantiers ont fait leur apparition sur le plan Renens en mouvement: il s'agit du Réaménagement du Terminus, de la passerelle du 1<sup>er</sup>-Août et du Passage des Coulisses.

### Visites du site [renens.ch](http://renens.ch) du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018



## Application Renens en mouvement

L'application pour Android et iOS "Renens en mouvement", créée il y a 4 ans, reprend les données concernant les travaux et chantiers du site [www.renens.ch/enmouvement](http://www.renens.ch/enmouvement). Des notifications permettent d'informer les abonnés des actualités impactant sur leur quotidien, par exemple les fermetures de routes ou les déviations de trafic.

## App Info Ouest

La cellule de Communication a participé à l'élaboration et au test d'une application pour téléphones mobiles Info Ouest lancée par les communes de l'Ouest lausannois ainsi que la Police de l'Ouest lausannois (POL). Cette app a été mise en ligne en été 2018. Les actualités, manifestations, communiqués et avis de travaux de toutes les communes sont repris et publiés dans cette application.

## Réseaux sociaux

La page **Facebook** cherche à mettre en valeur dans un style décontracté différentes facettes de la ville. Les quelques publications hebdomadaires atteignent, selon les thèmes, un public de plusieurs centaines à plusieurs milliers de personnes et constitue un canal important et très réactif de promotion des nombreux projets et animations de Renens.

Partage d'une publication sur Facebook qui a touché 1558 personnes

L'actualité plus immédiate est diffusée par le biais d'un compte officiel **Twitter**, permettant ainsi aux citoyens ou aux personnes intéressées par l'actualité renanaise d'être informés en primeur. Le compte **LinkedIn** per-

met quant à lui de diffuser une actualité plus professionnelle et relaye notamment les offres d'emplois spécialisées.

## Journal communal Carrefour Info

Imprimé à 14'000 exemplaires, le Carrefour Info est remis gratuitement à l'ensemble des ménages rennais et cases postales, dans les établissements publics et les réceptions des grandes entreprises ainsi que dans les réceptions des cabinets médicaux de la commune. Deux caissettes à journaux complètent ce large éventail de distribution, sur la Place du Marché et à l'arrêt de bus de la Place du Terminus jusqu'en septembre. En raison des travaux préparatoires du tram, la caissette a été déplacée temporairement à la Place de la Gare sud.

Le Carrefour Info de 16 pages agrafées et richement illustrées est paru 8 fois en 2018. Trois éditions incluaient un supplément: un "Spécial Manifestations" en juin, un "Renens en mouvement" en octobre et le journal de la CISE en décembre.

Le numéro "Spécial Manifestations" en juin a notamment présenté le programme des événements culturels et sportifs de l'été et la Salle de spectacles où se déroule bon nombre de ces manifestations.

## SPÉCIAL MANIFESTATIONS

### Culture et manifestations, le vaisseau amiral de CJS

Le secteur culturel de CJS a deux missions principales: l'organisation de manifestations et le soutien aux acteurs culturels. Ces derniers se répartissent au sein d'institutions, comme le TCM (Théâtre Kléber-Mélisau) ou la Ferme des Tilleuls, animent des lieux, comme le Contexte Silo ou Espace D, proposent des événements, comme Al Andalus avec la Feria flamenco ou Opus 1020 avec son concert annuel. Les artistes professionnels sont également présents à Renens et soutenus individuellement par la Commission culturelle et grâce à la mise à disposition d'une résidence à l'étranger notamment.

Quant aux manifestations, ponctuelles ou régulières, elles sont mises sur pied après un processus qui peut durer plusieurs mois pour certaines: conception, programmation, recherche de fonds, communication, production, sécurité, installation des infrastructures, formation des bénévoles, billetterie, accueil des artistes, médiation culturelle, bilan.

La variété et l'accessibilité de l'offre culturelle de Renens, ainsi que la qualité des projets et leur caractère innovant, font partie des lignes directrices du rapport de politique culturelle de la Municipalité. Ceci-ci défend une définition large de la culture, telle que proposée par l'Unesco: «... la culture englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances».

En tant que ville centre, Renens fait partie des 27 membres de la Conférence des villes suisses en matière culturelle, participant ainsi aux discussions au niveau national.



### Votre AGENDA de l'été...

Quelques-uns des rendez-vous culturels, festifs ou sportifs durant la belle saison...

**Tous les samedis, on fait son marché en musique**  
animation musicale - 9h30 à 13h00 - Place du Marché  
Restauration avec le stand Bouleau Point.  
Programmation sur [renens.ch](http://renens.ch) et p. 15.

**ECAL Cinéma**  
4 courts métrages de l'ECAL (10/14 ans) - 21h30 Place du Marché  
Durée: 80'  
âge légal/suggéré: 10/14 ans  
Entrée libre.  
\* si fête à l'annexée, info au 1000 le jour même dès midi

**FESTIMIXX**  
Le festival est présenté en pages 8 et 9.

**Concerts d'été \***  
Pour l'été, trémissouons-nous en rythmes latinos! Entrée libre.  
dimanche 5 juillet  
09h00 Kalya chanson pop 21h00 Nolosé salsa  
Vendredi 9 juillet  
19h30 Ateliers de l'école de Musique de la Source pop 21h00 Los Raitones son cubano  
\* en cas de pluie, manifestation annulée, info au 1000

**Fête Nationale**  
du 1<sup>er</sup> au 3<sup>1er</sup> juillet à la Place du Censay Feu d'artifice à 22h30  
Entrée libre.

**PIAZZETTA**  
2 soirées de cinéma en plein air - 21h00 - Place du Marché \*  
Programmation à découvrir sur [renens.ch](http://renens.ch) - Entrée libre  
\* si fête à l'annexée, info au 1000 dès midi

**Helvetas Cinéma Sud 2018**  
3 soirées de cinéma en plein air.  
Cinéma itinérant fonctionnant à l'énergie solaire!  
Tous les détails dans la prochaine édition du Carrefour Info.

**1020 Run**  
12<sup>e</sup> édition de la Course à pied de Renens! Four tous les âges, tous les niveaux. En solo ou en équipe. Parcours de 900 m, à 10 km. Gratuit pour les moins de 20 ans. Inscriptions sur [renens.ch/1020run](http://renens.ch/1020run).  
3, 2, 1 partez! Inscrivez-vous sur [www.renens.ch](http://www.renens.ch).

**4<sup>e</sup> édition de Cap sur l'Ouest**  
Pédaler, faire du roller ou tout simplement marcher sur un parcours de plus de 20 km sans voiture dans l'Ouest lausannois et ponctué par de multiples animations.  
Plus d'infos dans le prochain Carrefour Info.  
Toutes les infos sur: [www.cap-ouest-lausannois.ch](http://www.cap-ouest-lausannois.ch) et sur les réseaux sociaux.

1<sup>re</sup> page du Spécial Manifestations

Le "Renens en mouvement" en octobre, a particulièrement mis l'accent sur les travaux à la gare de Renens, les travaux préparatoires pour le tram et la construction du saut-de-mouton.

06 | Septembre 2018  
www.renens.ch/renensmovement

# Renens en mouvement

**Réunion**

**Tram Renens-Flon**

**Léman 2030**

**Séance d'information publique**  
Sur les travaux préparatoires au chantier du tram dans le secteur nord de la gare de Renens  
**Mardi 3 octobre 2018 à 19h**  
**Revue de la Saïle de spectacles**  
**Rue de Lausanne 37 à Renens**  
et présence des autorités communales et des chefs de projet des Bus et Fortis de transports publics urbains.  
Seront nombreux vous renseigner sur les travaux en cours et à venir.

**Tous les feux au vert pour le projet immobilier des CFF «Renens Quai Ouest»**

**Quai Ouest**  
Après que les travaux préparatoires touchent à leur fin, le permis de construire le premier bâtiment du projet de gare a été obtenu par le site de Renens et l'entreprise générale de construction est en passe d'être désignée.

**Construction en 2 étapes**  
C'est d'abord un immeuble à deux étages. Tout d'abord le bâtiment à louer, auquel s'ajoute le passage. Puis le second bâtiment, à l'est de la Saïle, lequel sera construit dès 2020. Une fois les travaux terminés en gare de Renens achevés, l'investissement se monte à près de 25 millions de francs.  
Les deux immeubles du projet proposeront des commerces, des bureaux, des activités de services, des logements, un parking ainsi qu'une utilisation de 200 places, soit un parking pour voitures de 100 places, soit 50 au total.

**Avancement des travaux en gare de Renens**  
Les travaux au sud de la gare de Renens se sont intensifiés depuis le mois de juillet. En effet, la 2<sup>e</sup> phase qui consiste en la construction et l'équipement du futur quai n°1, la construction des espaces de la gare verte Renens Vert et ses accès sur le futur quai, ainsi que le début de la construction du nouveau bâtiment Quai Ouest des CFF. La période des vacances a permis au n°1 de fonctionner avec une seule voie en service. Ceci a permis de faire tous les travaux préparatoires sans interrompre le trafic et en toute sécurité derrière les grandes palissades de protection. La nouvelle voie a été remise en service avec la rentrée scolaire avec un accès qui contourne le chantier. Le démarrage des travaux de la passerelle se prolonge jusqu'en octobre pour permettre au n°1 de mettre en service le nouveau quai n°1 à la fin de l'année.

Plusieurs entreprises travaillent en parallèle et doivent qualifications précises à ces travaux importants. Le site n°1 doit être mis en service pour limiter les désagréments au maximum et les riverains sont renens de poursuivre les compléments.



**Les travaux préparatoires du tram débutent et la construction du Rayon vert se poursuit au nord de la gare**

Le démarrage des travaux liés à la future avenue du tram permettra au chantier Rayon Vert de poursuivre la construction de la passerelle du côté nord de la gare. Ces travaux concernent essentiellement des déblaisements de réseaux souterrains et la démolition de 2 bâtiments, la villa des rue de Cochet 13, propriété de la Ville, ainsi que l'édifice situé au long de la rue du Terminal.

En effet, bien qu'une procédure soit toujours en cours sur l'emplacement du projet, le travail fondamental a consisté au démarrage des travaux sur ce périmètre enlevant de manière à ne pas compromettre la réalisation des autres chantiers situés dans ce secteur, particulièrement la réalisation de la passerelle Rayon Vert en lien avec le projet CFF Léman 2030.

**La mise en œuvre du plan de quartier des Entrepôts se précise**

Le Syndicat de Renens est en première étape et le chantier de reconstruction du Site Industriel a commencé. Suite à la mise en œuvre de ce plan de quartier, les entreprises de chantier s'attendent sur le site du futur quartier du

**Plusieurs webcams sont visitables sur www.renens.ch/renensmovement pour suivre l'avancement de ces chantiers en direct.**

1<sup>re</sup> page du Spécial Renens en mouvement

Chaque parution du Carrefour Info est également disponible sur [www.renens.ch](http://www.renens.ch), qui répertorie l'ensemble des éditions depuis 1998 à ce jour.

### Emplacements publicitaires

Les emplacements publicitaires proposés en fin de journal sont réservés à des commerçants de la place. Chaque édition a pu compter sur une moyenne de 3 à 4 annonceurs.

### Affiches, affichettes et papillons

Utilisées déjà en 2016 et 2017, les affiches ayant pour thèmes les marchés et les commerces ont été posées respectivement en avril et juillet et mai et octobre 2018. Par souci d'économie, il a été décidé de conserver le même graphisme durant 3 ans.



**Plus de 200 commerces et restaurants à Renens**

RENENS  
CARREFOUR D'IDÉES

La traditionnelle affiche "Vœux de la Municipalité" a été réalisée et posée durant la période des fêtes de fin d'année. Le graphisme de cette affiche a également été utilisé pour la réalisation de cartes de vœux utilisées par les membres de la Municipalité et les services communaux. Une carte virtuelle avec ce même graphisme a été utilisée par les services de l'administration et par plusieurs collaborateurs pour la transmission de leurs vœux via messenger.



**ENSEMBLE POUR L'ANNÉE 2019**

La Municipalité de Renens vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année

RENENS  
CARREFOUR D'IDÉES

### Brochure Bienvenue à Renens

La brochure *Bienvenue à Renens* est distribuée par le service de la population à tous les nouveaux arrivants dans la commune lors de leur inscription. Ses 18 pages richement illustrées présentent la commune et ses projets, l'offre culturelle et de loisirs, ainsi qu'une foule d'informations pratiques.

### Communication interne

#### Intranet

Un intranet contient depuis 2013 les dernières actualités internes, saisies par chaque service, et une bourse aux billets. Il sert de porte d'entrée à différentes applications internes comme le portail cartographique GéoWeb ou la revue de presse.

Alfresco (le système open source de gestion électronique) sert également d'espace de travail afin d'y partager les documents entre tous les services.

## Veille médiatique

La Ville est abonnée à un service de veille médiatique qui recense quotidiennement les articles de presse suisse ainsi qu'une sélection de médias audio-visuels mentionnant les mots "Renens" ou "Stratégie et Développement de l'Ouest lausannois (SDOL)". Ces articles sont enregistrés dans une base de données et accessibles depuis l'intranet.

Une newsletter incluant le lien et un commentaire interne sur chaque article est envoyée au personnel intéressé tous les jours; elle a également été proposée aux Conseillers communaux.

Ce système est fort apprécié par les Municipaux, chefs de services et collaborateurs abonnés. Cela permet de suivre les retombées médiatiques des différentes actions entreprises par l'administration communale, de se tenir au courant d'un coup d'œil de l'actualité concernant Renens au niveau politique, sociétal, sportif ou économique et de mieux connaître les entreprises, les personnes, les associations qui font Renens.

### Une sélection d'articles représentatifs de l'année 2018 se trouve à la fin du présent rapport.

Concernant les entreprises, toutes les mutations du Registre du commerce mentionnant Renens sont répertoriées. Cela permet au responsable du registre communal des entreprises de suivre les changements concernant les entreprises de la place et également d'envoyer une lettre de bienvenue aux entreprises nouvellement installées à Renens.

## Manifestations organisées

### Cap sur l'Ouest et les 10 ans du district de l'Ouest lausannois

La quatrième édition de la fête du district en mobilité douce a eu lieu le dimanche 23 septembre sous l'égide de la préfecture du district. Le beau temps et le succès étaient au rendez-vous avec quelque 25'000 participants sur les 23 km du parcours sans voiture, à travers les huit communes et les sites des grandes écoles (UNIL et EPFL).

Le point festif renanais a pris ses quartiers sur le terrain de Verdeaux et sa promenade adjacente. Organisé par le Secrétariat municipal en collaboration avec les services Gestion urbaine-Développement durable et Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport, l'étape renanaise a accueilli diverses animations dédiées aux plus jeunes (châteaux gonflables) et aux familles (retour de la grande roue "népalaise" à propulsion humaine), un large choix de stands de nourriture et une animation musicale alimentée à l'énergie solaire.

Les cyclistes n'étaient pas en reste, avec un stand démonstration de vélos-cargo (désormais disponibles à la location sur le territoire communal) ou encore un stand de réparation apprécié et très demandé. Plusieurs sponsors de la manifestation sont venus compléter la liste des stands d'exposition et ont également proposé un large panel d'animations.

L'édition 2018 restera une édition à part, du fait qu'elle coïncidait avec les 10 ans de la création du district de

l'Ouest lausannois. Dans le cadre de cet anniversaire, un atelier d'écriture a été organisé, invitant des volontaires des huit communes à venir mettre en mots les histoires, souvenirs, anecdotes et autres accents caractérisant leur région. Le résultat a ensuite été regroupé dans un texte unique, interprété et incarné par deux acteurs tout au long du parcours de Cap sur l'Ouest.

Les festivités se sont clôturées à Verdeaux avec une représentation finale du texte et où l'ensemble du district était convié à partager un "gâteau des 10 ans" sous forme de cupcakes décorés aux couleurs des différents écussons communaux.



Les cupcakes des 10 ans du district © Morane Grignon

### 40 ans du marché sur la Place du marché

Renens a fêté les 40 ans de présence du marché sur la Place du Marché. Une manifestation a été organisée le samedi 28 avril pour rendre hommage à ce rendez-vous qui rythme la semaine de la commune depuis quatre décennies.

Un honneur particulier a été rendu aux acteurs principaux du marché : les producteurs et leurs produits. Les exposants – maraîchers, fromagers, fleuristes, bouchers, etc. – ont pu proposer chacun, en complément de leur offre habituelle, la dégustation gratuite d'un produit phare de leur étalage. Cette initiative, financée et organisée par le Secrétariat municipal, avait pour objectif de mettre en lumière la richesse ainsi que la qualité de l'offre locale.



Les 40 ans du marché sur la Place du Marché © Maurizio Magliocchetti

Pour accompagner cette démarche, un programme d'animations a été organisé en parallèle sur cette même place. Il comprenait, notamment, la distribution de petits pains et de pommes gravées aux armoiries de Renens. Le public était au rendez-vous et les retours très enthousiastes.

## Promotion économique

### Introduction

La promotion économique de la Commune poursuit ses activités afin de favoriser la création et le maintien de postes de travail à Renens. Le mandat est toujours assuré par M. Nicolas Servageon. Le taux d'activité plafonné à 0.40 ETP a permis de concentrer l'action du secteur sur des projets ambitieux. Cinq points stratégiques concernent le développement économique de Renens :

- accompagnement opérationnel des Ateliers de Renens au Closel en qualité de secrétaire de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens (développement de l'infrastructure, démarchage et accueil d'entreprises, coordination entre les acteurs du lieu, ancrage dans le paysage technologique vaudois et au sein de la plate-forme des 6 technopôles vaudois "VaudParcs", ...);
- accompagnement d'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire communal et positionnement de Renens dans le dispositif cantonal de promotion économique;
- mise en lien des compétences développées à l'ECAL avec les PME et organisation de la Semaine entrepreneuriale, ainsi que de la rencontre Municipalité-Entreprises;
- maintien d'une relation privilégiée avec le tissu économique communal (visites d'entreprises, ...);
- appui et liens avec la nouvelle Association des commerçants de Renens (ACR) et animation du groupe de travail "commerces" regroupant les représentants de la grande distribution, du commerce spécialisé et de la Société industrielle et commerciale de l'Ouest Lausannois (SICOL).

### Les Ateliers de Renens

L'activité des Ateliers de Renens fait l'objet d'un rapport d'activité ad hoc.



La gestion de cette initiative occupe une grande partie du temps du délégué économique, qui agit comme secrétaire et bras opérationnel de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens.

Les Ateliers de Renens font partie intégrante du dispositif de promotion de l'économie et de l'industrie à Renens, et ce, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, les Ateliers ont intégré les technopôles cantonaux. Renens apparaît ainsi sur la carte de l'innovation du Canton aux côtés de l'EPFL Innovation Parc, de Y-Parc, du Biopôle, du TecOrbe et du Technopôle de Sainte-Croix. Cela permet à la Ville d'entretenir des relations privilégiées avec les autres régions du Canton, ainsi qu'avec le Service de la Promotion Economique et de l'Innovation (SPEI) et de l'agence vaudoise de promotion de l'innovation Innovaud. En effet, 4 à 5 rencontres annuelles sont organisées entre les différents parcs cantonaux afin de permettre :

- des échanges sur différentes thématiques d'innovation et sur les actualités des parcs;
- une transmission en primeur d'information sur la politique économique cantonale;
- une circulation de l'information sur les différentes initiatives soutenues par Innovaud.

Ensuite, les Ateliers sont une plateforme transversale des différents acteurs du développement économique renançais que sont:

### CACIB SA

CACIB SA est une société anonyme détenue à 60% par la Ville de Renens et à 40% par la SICOL.

Elle est principalement active dans la gestion de biens immobiliers (elle possède 1/3 du bâtiment des Baumettes ainsi que les bâtiments des Ateliers de Renens au Closel). Depuis l'acquisition du bâtiment des anciennes IRL, CACIB a pu jouer le rôle de représentant immobilier de la promotion économique pour ce site. La très bonne collaboration qui s'est instaurée avec le délégué économique a permis de remplir les Ateliers avec des activités correspondant à la vision communale (garder des emplois et une activité de secteur secondaire en ville, lien avec le design et l'ECAL, promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation). Le bâtiment des Baumettes s'avère également être un outil précieux pour l'accueil des start-up ayant franchi des étapes de croissance et recherchant plus d'espace (voir paragraphe sur les Scale-up).

### La Fondation Inartis

La Fondation Inartis est un partenaire de la première heure des Ateliers de Renens. Elle gère le programme UniverCité au sein des Ateliers, dont le Makerspace Made@UC fait partie. De nombreux projets entrepreneuriaux utilisateurs du Makerspace sont ainsi hébergés au sein dudit programme. Les domaines d'activité vont de la medtech, la robotique, l'énergie, la réalité augmentée, la chimie, aux cleantech, l'horlogerie et bien entendu, le design.

En parallèle, une vingtaine d'utilisateurs individuels réguliers développent des projets dans la découpe

laser, le travail du bois, les maquettes, le traitement du son, ou encore l'impression 3D — autant de projets naissant qui pourraient à terme devenir des entreprises. D'autres utilisateurs plus ponctuels sont aussi dénombrés et plus de 120 cours de sécurité ont été prodigués entre mai et décembre 2018. La reprise des cours est prévue pour 2019, plusieurs ajustements ayant dû être opérés au Makerspace au cours du second semestre 2018.

La Fondation Inartis chapeaute également le programme Inartis Network sur le site des Baumettes (Réseau thématique national soutenu par la Confédération sur les sciences de la vie) et héberge à Renens le siège de l'initiative Health Valley. C'est également par le biais d'Inartis que l'accélérateur MassChallenge est arrivé aux Ateliers de Renens.

### Masschallenge



L'accélérateur MassChallenge a tenu sa 3<sup>e</sup> édition entre juin et octobre 2018. Celle-ci a démontré l'impact de cet accélérateur, puisque 1003 candidatures ont été déposées. 68 start-up ont été sélectionnées et accélérées, dont 47% dirigées par des femmes. Plus de 26,3 millions de francs ont été levés par ces entreprises et CHF 500'000.- de prix ont été remis au terme de l'édition.

Plusieurs entreprises participantes, la plupart étrangères ou provenant d'autres cantons, ont profité de la possibilité de rester sans frais dans les locaux rennais jusqu'au lancement de la prochaine édition en juin 2019. C'est donc une source d'acquisition de nouveaux projets importante pour la Ville de Renens.

2018 a vécu également le lancement sur 3 sites d'un premier "vertical", soit un accélérateur thématique, sous l'appellation "EIT Food" (un consortium européen des entreprises agro-alimentaires les plus importantes ainsi que des universités). D'autres "vertical" seront lancés dans les futures éditions, à commencer par le "smart cities start-up" dédié à la mobilité dès 2019.

A noter que les partenaires fondateurs du MassChallenge, tous privés, ont reconduit leur soutien pour trois nouvelles éditions.

### Master HES-SO Innokick

Le master interdisciplinaire de la HES-SO InnoKick joue également un rôle important dans la promotion de l'entrepreneuriat. 63 étudiants sont répartis sur 2 années académiques. 29% sont designers, 31% sont économistes et 40% sont ingénieurs. Les étudiants forment des groupes interdisciplinaires et travaillent sur des projets d'entreprises ou de collectivités publiques.

Depuis son lancement, un tiers des équipes décide de continuer l'aventure entrepreneuriale au terme du Master et constituent une entreprise.

## **Les entreprises**

Le programme de législature de la Municipalité prévoit notamment de renforcer son image de ville innovante "s'appuyant sur des partenariats forts avec les acteurs académiques et économiques de la région". De même, la Municipalité y annonçait son soutien à des projets "créatifs et novateurs pour renforcer la dynamique de maintien et de reconversion du tissu industriel de Renens".

Pour ce faire, la promotion économique agit sur deux axes principaux :

- a. accompagner l'arrivée de nouvelles entreprises principalement actives dans le secteur secondaire technologique, pour réindustrialiser le tissu économique;
- b. pérenniser les entreprises en place et maintenir les emplois déjà présents, notamment dans la recherche de nouveaux locaux ou dans les réflexions sur l'évolution de quartiers.

### Renens et les nouvelles entreprises

L'effet "Ateliers de Renens" se traduit aussi par le nombre de sollicitations reçues par la promotion économique. En 2018, 41 demandes d'implantation d'entreprises ont été traitées. Certaines n'aboutissent pas faute de locaux adaptés, d'autres restent en suspens en l'attente de la bonne opportunité et quelques dossiers se concrétisent.

La politique d'accueil mise en place par la Commune a permis non seulement de remplir les Ateliers de Renens sans annonce dans la presse, mais également d'orienter des dossiers vers d'autres surfaces disponibles à Renens, appartenant à des tiers.

### 3 Scale-up établies à Renens

Une Scale-up est une start-up qui grandit ! La plateforme Scale-up Vaud ([www.scale-up-vaud.ch](http://www.scale-up-vaud.ch)) met en valeur les entreprises qui :

- comptent au moins 10 employés sous contrat fixe;
- ont une forte croissance en termes d'emplois, soit une augmentation des employés d'au moins 20% par an;
- ambitionnent de devenir une entreprise leader sur son marché à l'échelle du globe.

A fin 2018, le Canton de Vaud dénombrait 21 Scale-up. Parmi elles, 3 sont établies à Renens :

- eSMART
- GaitUp
- Swissto12

Toutes trois ont fait l'objet d'un accompagnement de la promotion économique pour s'établir à Renens.

eSMART est active dans la domotique et développe un système de gestion intelligent de l'habitat. La société est arrivée fin 2018 à la route de Cossonay dans des locaux proposés par la promotion économique et

avec un appui à la négociation avec le propriétaire pour finaliser le bail.

GaitUp propose des solutions d'analyse objective du mouvement à l'aide de wearables (technologies portables) qui rivalisent avec la précision des laboratoires de mouvement. Hébergée aux Ateliers de Renens jusqu'en octobre 2018, la société a dû trouver des locaux plus grands pour faire face à sa croissance. C'est au CACIB que la société a déposé ses bagages.

Swissto12 est à l'avant-garde des développements et de la commercialisation d'antennes aérospatiales réalisées en impression 3D. L'appui de la promotion économique à cette entreprise a été total puisqu'il a fallu faire acquérir deux locaux par CACIB SA dans le complexe des Baumettes pour permettre cette arrivée. Le Conseil communal a d'ailleurs unanimement soutenu ce dossier en votant le *préavis N° 34-2018 – Demande de rétablissement d'un cautionnement solidaire de CHF 5 millions en faveur de la Société CACIB SA* permettant la finalisation du dossier.

## Autres développements

Outre les Scale-up précitées, d'autres entreprises ont pu se développer à Renens avec le concours appuyé de la promotion économique.

En premier lieu, l'entreprise Mitel a pu trouver de nouveaux locaux et négocier sa sortie de ses anciens bureaux. Ce dossier a été particulièrement important, car il a permis d'une part à une multinationale de rester à Renens et d'autre part, il a libéré des locaux clés à l'expansion de L.E.S.S. SA arrivée à Renens en 2017. La croissance de cette entreprise au fort potentiel dépendait du mouvement de Mitel. C'est donc avec soulagement que les deux objectifs ont pu se concrétiser fin 2018 après 6 mois de négociations.

Par ailleurs, divers projets en phase de croissance ont pu prendre place au sein du Makerspace ou du côté d'UniverCité, à l'instar de Re-Plastic qui développe des produits à base de plastique recyclé au sein du Makerspace.

Finalement, le projet "La Bourgeoise de Renens", initiative ayant créé la Renate (cravate revisitée) a aussi eu le soutien de la promotion économique pour structurer son projet, candidater à différents concours et réaliser un film promotionnel. Preuve en est que les interventions ne concernent pas que les entreprises technologiques!

## Pérenniser les entreprises existantes

Une ré-industrialisation du tissu économique passe forcément par l'arrivée de nouvelles technologies et par des entreprises à valeur ajoutée. Maintenir les acquis reste également un défi de tous les jours et différentes mesures ont été prises en 2018 pour suivre l'évolution du tissu économique renançais.

## Visites d'entreprises – organisation d'événements et courrier de bienvenue

Le syndic et le délégué économique rencontrent régulièrement des entreprises établies sur le territoire communal. Les visites s'organisent en fonction de l'actualité touchant les entreprises (jubilé, croissance, remise d'un prix, ...), l'évolution d'une zone (nouvelles constructions par exemple) ou lors de sollicitations particulières.

Par ailleurs, différents événements sont mis en place au cours de l'année afin de toucher les chefs d'entreprises. C'est dans ce cadre qu'un bus a été organisé avec Innovaud pour partir à la découverte de l'Addipôle de Sainte-Croix (une vingtaine d'entreprises y ont participé) ou que la traditionnelle rencontre Municipalité-Entreprises est organisée (voir ci-dessous).

La promotion économique reçoit également les notifications d'installation de nouvelles entreprises par le biais du registre du commerce. Depuis plusieurs années, chaque nouvelle société inscrite reçoit un courrier de bienvenue avec les dernières informations sur les grands chantiers et les coordonnées du délégué économique pour répondre à d'éventuelles questions.

## 5<sup>e</sup> édition de la Semaine entrepreneuriale

Organisée pour la 5<sup>e</sup> année consécutive avec le soutien du Service de la Promotion de l'Economie et de l'Innovation (SPEI), la manifestation a reconduit la formule de *Innovation by Design Challenge* entamée avec succès en 2017.

Cette démarche – conduite conjointement par la HEIG-VD, l'ECAL, Innovaud, la Fondation des Ateliers de Renens et la Ville – a pour ambition première d'initier des collaborations entre entreprises et designers de la région. Elle participe à créer une émulation entre savoir-faire afin de proposer une stratégie complète et concrète de design de produit ou de service.

L'édition 2018 a pu compter sur l'inscription de 12 jeunes PME et start-up ainsi que 19 designers (dont 10 diplômés de l'ECAL). Deux designers ont été attribués à chaque projet en fonction de leur champ de compétences. Sans se connaître au préalable, les différents acteurs se sont retrouvés au cours de quatre ateliers sur quatre soirées consécutives.



Les participants de l'Innovation by Design Challenge 2018

Au final, six projets finalistes ont été sélectionnés par un jury présidé par le syndic et composé de représentants de l'EPFL, de l'ECAL, de la HEIG-VD, d'Innovaud et du Président du Conseil communal de Renens. Les binômes entreprises/designers ont présenté leurs résultats lors de la Rencontre Municipalité-Entreprises, le 14 novembre. Les domaines représentés allaient du traitement des algues à la gestion des drones, ou encore un atelier participatif de mécanique sur moto. Outre les lauréats désignés par le jury (Prix de la Ville - Innovation by Design Challenge doté de CHF 8'000.-), le public présent a à nouveau pu décerner un Prix coup de cœur (doté de CHF 3'000.-) à l'aide d'un système de vote par application mobile.

Le modèle d'organisation adopté encourage tant la qualité des projets qu'il facilite leur écho auprès du public. L'engagement sans faille des designers et entrepreneurs, ainsi que l'intérêt annoncé par certaines équipes de poursuivre la collaboration au-delà de l'exercice caractérisent le bilan positif de l'édition 2018 et permettent de penser cette manifestation de manière pérenne.

### Rencontre Municipalité-Entreprises

Le 14 novembre dernier s'est déroulée la Rencontre Municipalité-Entreprises de la Ville de Renens. Pour la 7<sup>e</sup> édition consécutive, le bâtiment de l'ECAL a servi d'écrin à cette soirée. Ce lieu emblématique a permis à la Municipalité de pérenniser une manifestation désormais centrale de son calendrier, tout en questionnant d'année en année la portée de son modèle d'organisation et sa réception par le public.

L'événement, à nouveau axé sur l'*Innovation by Design Challenge* (voir chapitre ci-dessus), a réuni plus de 130 personnes. Après le mot de bienvenue du syndic et la présentation de la Municipalité, le public a pu découvrir les six projets finalistes du challenge, voter pour son Prix Coup de cœur et être initié à une approche unique du design (le *sprint design*) avec une présentation du designer suisse M. Stéphane Cruchon.

Avec ce modèle d'organisation unique qui allie esprit d'entrepreneuriat, réseautage et convivialité, la Ville de Renens dispose d'un outil de promotion économique original.

### Liens avec les commerçants

L'activité commerciale du centre-ville est également une préoccupation de la promotion économique. L'objectif étant d'arriver à réunir des interlocuteurs pour échanger des informations, mettre sur pied des manifestations portées par les commerçants ou encore diversifier l'offre présente.

L'enjeu de drainer au nord des voies le flux des usagers de la gare ou d'attirer les étudiants de l'ECAL au cœur de Renens reste un défi depuis des années. En soutenant des initiatives permettant d'apporter à l'offre renanaise une touche plus urbaine et différente, la Municipalité souhaite impacter l'évolution du centre-ville dans un contexte compliqué.

### LE GRAM

Suite au départ de l'entreprise Box Productions des locaux communaux sis à la Savonnerie et afin d'éviter une occupation illicite dans l'attente du futur projet immobilier, la promotion économique et le service de l'urbanisme ont soutenu l'émergence du projet LE GRAM ([www.legram.ch](http://www.legram.ch)). LE GRAM est un marché urbain 100% équitable. L'objectif est d'offrir à la population un lieu les mettant en lien direct avec des producteurs. Le concept comprend : un marché fermier, un café-bar, des expositions, un pop-up store, un vynil shop et diverses activités (ateliers de cuisine, yoga, ...). La Municipalité est convaincue que ce projet éphémère est un jalon essentiel au futur quartier de la Savonnerie et qu'il peut aussi être un détonateur pour une évolution du centre-ville de Renens.

### La papeterie Bauer et La mise en bière

La papeterie Bauer, située à un endroit très stratégique dans le cadre de la future gare et de la construction de la passerelle Rayon-vert, a annoncé en septembre 2018 son intention de cesser son activité comprenant un point de vente physique. Elle va par contre garder son activité de livraison aux entreprises.

La promotion économique a pu entrer en contact avec La mise en bière, magasin déjà établi à Lausanne qui vend plus de 300 sortes de bières du monde entier. Après une mise en relation avec le tenancier de la papeterie, le transfert de bail a pu être signé à la fin 2018 pour une ouverture au printemps 2019.

Avec ces deux nouvelles activités au centre, la promotion économique souhaite initier un nouveau flux de clients peu présents à Renens.

### Groupe de travail "Commerces"

Le groupe de travail "Commerces" est géré par le Secrétariat municipal et se réunit deux fois par année afin de traiter de l'activité économique à Renens. L'objectif général est d'animer et d'accroître la fréquentation du centre-ville, ainsi que de faciliter les échanges entre tous les acteurs concernés. Y participent les représentants de l'Association des commerçants de Renens (ACR), des grandes enseignes (COOP et Migros) ou encore de la SICOL, mais également les services communaux impliqués (Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport, Gestion urbaine-Développement durable) et la Police du commerce. Les séances sont conduites par le délégué économique.

Les discussions pour l'année 2018 ont particulièrement porté sur la problématique d'une harmonisation des horaires d'ouverture et de fermeture des commerces de détail avec les communes limitrophes à Renens. Il en ressort qu'une position collective des représentants des commerces, notamment sur l'heure de fermeture du samedi, ne peut pas être déterminée. A noter qu'une réponse à ce sujet devra être apportée dans le cadre du traitement d'une motion y relative déposée au Conseil communal.

L'inquiétude reste également de mise vis-à-vis de la

conjoncture économique. La perspective des nombreux travaux qui impacteront Renens dans le cadre du chantier du tram renforce les incertitudes quant à la fréquentation du centre-ville. Une demande est faite pour présenter aux membres du groupe la planification de ces interventions le plus en amont possible, afin que les commerces puissent anticiper au mieux les futures nuisances. Il n'a pour l'heure pas été possible de fournir d'informations précises, le projet du tram étant toujours dépendant d'une procédure de recours auprès du Tribunal fédéral (TF).

Les travaux du tram conditionnent également le renouvellement de la signalétique routière pour l'accès au parking public du centre (parking sous la COOP). Une réflexion sera néanmoins entreprise en 2019 pour améliorer la visibilité et l'accessibilité de cet espace stratégique.

Les commerçants ont souligné la grande qualité des animations mises sur pied par la Commune au centre-ville, notamment le Noël à Renens et les animations du samedi matin. La manifestation pour les 40 ans du marché sur la Place du Marché est également citée en exemple de l'investissement des autorités pour l'attractivité du centre-ville, ainsi que l'effet positif de la buvette du marché sur la fréquentation des commerces.

A noter encore que les commerces restent des partenaires précieux dans le cadre des manifestations communales, que ce soit par des subventions directes ou la mise à disposition de leurs magasins pour de l'affichage ou autre distribution de flyers.

La convention de soutien financier au Noël à Renens, regroupant la COOP, la Migros, la SICOL et la Ville, est arrivée à son terme à fin 2018. La Municipalité tient à remercier chaleureusement ses partenaires pour leur engagement. Cet accord sera rediscuté pour une reconduction dès 2019.

## **Groupe de travail pour la gestion de la Place du marché**

Depuis l'inauguration de la nouvelle Place du marché, un Comité de pilotage se réunit deux fois par année pour discuter des points relatifs au bon fonctionnement et à la bonne gestion de ce lieu central, dont la responsabilité est partagée entre différents services communaux. Aujourd'hui, le fonctionnement des infrastructures est sous contrôle. Il a ainsi été décidé de confier un mandat à un groupe de travail interne pour traiter au cas par cas les futurs ajustements d'ordre technique, proposer des projets permettant l'évolution de la Place ainsi que réfléchir à son identité générale.

Le COPIL se concentrera ainsi sur son rôle initial de définir les orientations stratégiques afférentes à cette place. Le groupe de travail s'est réuni deux fois en 2018. Ses réflexions en cours portent notamment sur l'organisation du marché, la gestion de la buvette, les fêtes de Noël ou encore les animations.

## **Archives**

En 2018, le travail courant de l'archivage a continué de manière régulière. L'accent a été plus particulièrement porté sur les archives d'Administration générale et celles d'Enfance-Cohésion sociale, qui ont absorbé les deux tiers de l'activité d'archivage.

L'élimination continue de documents inutiles occupe toujours une bonne part du travail de l'archiviste; dans le même ordre d'idée l'application des règles du plan de conservation des archives communales a permis l'élimination d'une masse importante d'archives dont le délai de conservation est échu.

L'archiviste a collaboré avec les apprentis des différents services de l'administration afin de les sensibiliser à la question de la gestion des archives dans leur future carrière professionnelle.

La demande régulière de consultation des Archives par des doctorants de l'Université de Lausanne, de l'EPFL ou de personnes à des fins de recherches privées démontre que les Archives de la Ville de Renens suscitent un intérêt certain; les conditions d'accueil restent toutefois précaires. Les recherches ont eu pour quasi seul objet des données iconographiques (cartes postales et plans).

L'archiviste a régulièrement renseigné les services administratifs de la Ville sur des questions liées aux délais légaux de conservation, à la Loi sur l'archivage, à la Loi sur les données personnelles et à la Loi sur l'Information; il a également assuré la consultation et la demande de documents à l'interne.

L'archiviste a également collaboré avec la Bibliothèque scolaire du Léman à l'occasion d'une lecture publique et lors de laquelle il a fourni des images du bombardement de 1940 ainsi que des copies de documents d'époque.

Dans le cadre de l'activité de la Ferme des Tilleuls, il participe à la création d'un film consacré aux anciens habitants de la ferme et de ses annexes.

L'archiviste accompagne également un groupe de travail interne qui engage l'administration générale et le service informatique sur la question de la numérisation du courrier entrant et de sa gestion électronique (GED / M-Files).

Finalement, il participe à l'élaboration de contenu à caractère historique pour la page Facebook de la Ville de Renens ainsi que pour le Carrefour Info.

## **Greffe**

### **Registre civique**

Le Greffe municipal gère les mutations du rôle des électeurs en vue des votations et élections. Il contrôle également la validité des signatures des initiatives et référendums avant de faire suivre les listes attestées aux comités concernés.

Lors du scrutin de la votation fédérale du 25 novembre 2018, le rôle comprenait 8'296 inscrits, dont 4'461 électrices.

## Vote par correspondance et bureaux de vote easyvote

Les électeurs peuvent voter par correspondance ou déposer leur enveloppe dans la boîte aux lettres de l'Administration, ou encore se rendre dans l'un des deux bureaux de vote, Hôtel de Ville (Salle de gymnastique) et Baumettes (EMS), ouverts de 9h30 à 11h le jour du scrutin.

Le Greffe municipal se charge de contrôler les votes reçus par correspondance, au moyen du logiciel Nest de gestion du registre communal des habitants. Sur l'ensemble des scrutins, 340 courriers ont été envoyés concernant des votes non conformes (carte de vote sans signature ou sans date de naissance, matériel d'un autre scrutin ou vote multiple pour lequel le nombre de cartes diffère du nombre d'enveloppes). Les électeurs ainsi informés ont eu la possibilité de rendre leur vote valable. Si nécessaire, un nouveau matériel de vote leur a été remis.

Finalement, sur l'ensemble des quatre scrutins de l'année, ce sont 220 votes non valables qui ont été enregistrés (79 votes non conformes reçus sur les derniers jours de scrutin et 141 votes reçus sans carte ou avec un bulletin hors enveloppe). Cela représente en moyenne 55 votes non valables par scrutin.

### Participation aux votations et élections

	2016*	2017	2018
Nombre moyen de votants	3'522	2'917	2'869
Nombre moyen d'électeurs	9'672	8'114	8'274
Participation	36.96%	35.96	34.67%

*\*Le nombre de votants est plus élevé les années où se tiennent des scrutins communaux, du fait que les personnes étrangères ayant le droit de vote au niveau communal peuvent y participer. C'était le cas en 2016 pour le renouvellement des autorités communales.*

### Fréquentation des bureaux de vote Hôtel de Ville et Baumettes

	2016	2017	2018
Nombre moyen de votants	54	44	44
Nombre moyen d'électeurs	9'672	8'114	8'274
Fréquentation	0.53%	0.54%	0.53%

Les deux bureaux de vote qui fonctionnent le dimanche du scrutin sont préparés par le Greffe municipal. Ce dernier assiste également le Bureau électoral dans les opérations de dépouillement.

La majorité des électeurs votent par correspondance ou déposent leur vote dans la boîte aux lettres de l'Administration, très peu se rendent le dimanche du scrutin dans l'un des deux bureaux de vote.

La Municipalité a reconduit l'abonnement annuel à la brochure easyvote, qui explique de façon claire et neutre les objets à voter sur le plan fédéral. Avant chaque scrutin, la brochure est adressée aux jeunes ayant atteint leur majorité ainsi qu'aux personnes devenues suisses, accompagnée d'un courrier de la Municipalité, dans le but de les inciter à exercer leurs droits civiques.

Des brochures sont également à disposition du public dans les réceptions de l'Administration.

En complément de la brochure, le Carrefour Info et le site communal renvoient occasionnellement au site d'easyvote et à son application mobile.

## Naturalisation des personnes étrangères

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) est entrée en vigueur. Elle s'applique selon le cadre défini par son règlement (RLDCV), pour toutes les phases au niveau cantonal, communal et fédéral.

Il existe désormais une unique procédure pour tous les candidats:

1. Début de la procédure - Le candidat envoie son dossier au service cantonal de la population (SPOP).
2. Le SPOP vérifie les conditions (années de résidence, permis de séjour, connaissances linguistiques, aucune aide sociale, casier judiciaire VOSTRA).
3. Le SPOP transmet la demande à la Commune de domicile du candidat.
4. La Commune de résidence examine la demande; elle s'assure de la familiarisation avec les conditions de vie en Suisse, de la participation à la vie sociale et culturelle, et du respect de l'ordre public. Elle organise le test de connaissances pour tout candidat ayant effectué moins de 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse. Si elle le juge utile, elle auditionne le candidat.
5. La Commune octroie la bourgeoisie communale.
6. Le SPOP finalise le dossier et octroie le droit de cité vaudois.
7. La Confédération examine la demande et délivre l'autorisation fédérale.
8. Le candidat est assermenté devant le Conseil d'Etat vaudois
9. Le candidat acquiert la nationalité suisse - Fin de la procédure.

Les émoluments communaux sont fixés selon le barème défini par les bases légales. Ils varient de CHF 100.- pour les jeunes de moins de 25 ans ayant effectué leur scolarité en Suisse à CHF 400.- pour les demandes familiales.

Dépôt de dossiers

Au cours de l'année 2018, le greffe a reçu 46 dossiers de demandes de naturalisation (représentant 60 personnes) validés par le Canton. Parmi celles-ci, 38 sont dispensées du test de connaissances, pour avoir effectué plus de 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse.

Un pic de demandes a été enregistré en 2017, de nombreuses personnes ayant anticipé le changement de loi. Les conditions requises étant plus sévères depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le nombre de demandes enregistrées en 2018 s'est considérablement réduit.

	2018	2017	2016	2015	2014
<b>Procédure ordinaire</b>	60	582	193	147	158
<b>Procédures facilitées cantonales</b> (nés en Suisse et 2 <sup>e</sup> génération)		213	110	89	67
<b>Procédures ordinaires et facilitées</b>		795	303	236	225

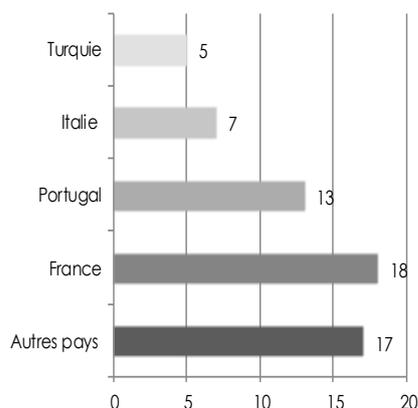
Nombre de personnes demandant la naturalisation

	2018	2017	2016	2015	2014
<b>Procédure ordinaire</b>	46	317	113	82	56
<b>Procédures facilitées cantonales</b> (nés en Suisse et 2 <sup>e</sup> génération)		192	100	79	58
<b>Procédures ordinaires et facilitées</b>		509	213	161	114

Nombre de dossiers déposés

Origine des candidats à la naturalisation

Les candidats sont de 15 nationalités différentes, les 4 pays les plus représentés sont la France, le Portugal, l'Italie et la Turquie.

Procédures en cours traitées par le Greffe municipal

Les dossiers déposés avant le changement de loi continuent à être traités selon l'ancienne procédure (deux types de naturalisation, ordinaire et facilitée cantonale - personnes nées en Suisse et de la deuxième génération).

Ces procédures en cours représentent 647 dossiers de candidats à la naturalisation, dont 443 suivant la procédure ordinaire et 204 au bénéfice d'une procédure facilitée cantonale.

Au total, 408 personnes ont été auditionnées. Parmi celles-ci, 363 personnes ont reçu la décision d'octroi de la bourgeoisie de Renens, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale de naturalisation. Toutes ces personnes ont généralement participé au moins une fois à la permanence Info-Natu, mise en place par la Commission Intégration Suisse Etrangers (CISE) et coordonnée par le Secteur intégration.

La Commission de naturalisation réentendra 45 personnes, essentiellement pour leurs connaissances insuffisantes dans les domaines de l'histoire, de la géographie et du civisme. Certaines d'entre elles ne s'étaient pas rendues à la permanence Info-Natu, d'autres y sont allées jusqu'à 5 ou même 10 fois pour 2 personnes.

A noter que la Commission de naturalisation sera dissoute au plus tard le 31 décembre 2019, selon les dispositions transitoires de la nouvelle loi.

Acquisition de la nationalité suisse

En 2018, on constate que le nombre de personnes arrivées au terme de leur procédure est équivalent à celui de l'année précédente.

	2018	2017	2016	2015	2014
<b>Procédure ordinaire</b>	159	143	163	91	106
<b>Procédure facilitée cantonale</b> (nés en Suisse et 2 <sup>e</sup> génération)	93	110	110	48	67
<b>Procédure ordinaire et facilitées</b>	252	253	273	139	173

**Naturalisation ordinaire des confédérés**

Il s'agit d'une demande qu'un citoyen suisse originaire d'un autre canton peut adresser à la Municipalité en vue d'acquérir le droit de cité vaudois et la bourgeoisie de sa commune de résidence, selon l'article 41 de la LDCV. Il n'y a pas eu de demande en 2018.

**Réception des nouveaux citoyens suisses**

Le 28 février 2018, la Municipalité a invité 260 nouveaux bourgeois originaires de 35 pays différents, naturalisés durant l'année 2017. Les autorités ont accueilli 116 participants et leur famille pour une soirée organisée en leur honneur.

Cette soirée conviviale a débuté par un accueil tout en tradition, au son des cors des Alpes. Après le discours des autorités, les participants ont pu savourer une délicieuse fondue au fromage.

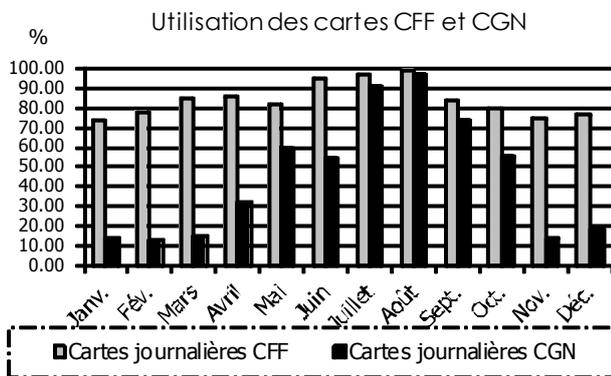


Soirée fondue en l'honneur des nouveaux citoyens suisses

### Cartes journalières Commune CFF et CGN

16 cartes journalières Commune CFF et 4 cartes journalières CGN sont quotidiennement proposées aux habitants. Le prix de la carte CFF est resté à CHF 42.-, celui de la carte CGN à CHF 20.-. La disponibilité des cartes est consultable sur internet.

Par son prix attractif, cette offre de mobilité est toujours très appréciée. Sur l'année, le taux moyen d'utilisation des cartes CFF est de 84.4%, ce qui représente 4'929 cartes vendues, avec un pic d'environ 97% en juillet et août. Quant aux cartes CGN, 659 croisières ont été effectuées, dont la plupart au cours de l'été.

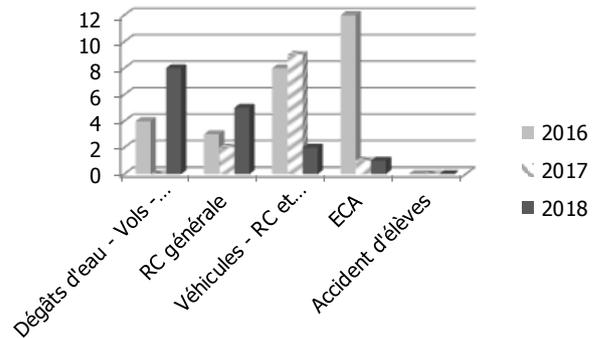


### Assurances

Pour se prémunir des risques encourus, la Commune de Renens est couverte par des assurances spécifiques à chaque domaine. Il s'agit des assurances responsabilité civile Commune et responsabilité civile

des dirigeants, des assurances de personnes, qui couvrent les accidents et la perte de gain en cas de maladie, et des assurances de dommages pour les bâtiments, le mobilier et les véhicules à moteur. Ces contrats font l'objet de mise à jour régulière.

Une procédure d'appel d'offres public a été lancée pour le renouvellement des contrats d'assurances de personnes échus au 31 décembre 2018. L'adjudicataire est la compagnie Vaudoise assurances; son offre remplissait pleinement les conditions et elle a été jugée la plus avantageuse économiquement.



Cas de sinistres déclarés auprès des assurances RC et choses de la Ville

Le contrat d'assurance responsabilité civile des dirigeants, incluant également les mandats des administrateurs dans des sociétés tierces, a une échéance annuelle au 31 août. Il a été renouvelé pour une année auprès de la compagnie Zürich Assurances, pour une somme d'assurance d'un million, et n'a fait l'objet d'aucun événement à déclarer.

### Fonds national de garantie

En 2018, aucun dommage n'a été annoncé à la Zurich Assurances, dans le cadre du Fonds national de garantie.

### Mesure de protection

En 2018, la Municipalité n'a pas été sollicitée par la Justice de Paix pour les enquêtes menées dans le cadre de mesures de protection.

### Curatelle de portée générale

L'application de mesure de curatelle de portée générale prononcée par la Justice de paix prive la personne concernée de ses droits civiques. Sur sa demande, à la condition de prouver sa capacité de discernement, la Municipalité peut rétablir ses droits de vote.

A la suite d'une telle demande, la Municipalité s'est déterminée afin d'accorder le droit de vote à la personne intéressée et l'a réintégrée dans le corps électoral communal. Dès lors, celle-ci a à nouveau la possibilité d'exercer son droit de vote lors d'une votation ou d'une élection

## Recensement des chiens

Les personnes détenant un chien ont l'obligation de l'inscrire auprès du Greffe municipal. La tenue du registre des propriétaires de chiens se fait au moyen de l'application Nest, logiciel de gestion des habitants. Les activités enregistrées par le service de la population (départs, décès) sont systématiquement reprises pour la mise à jour et reportées dans la base de données nationale Amicus.

718 canidés ont été recensés en 2018.

2013	2014	2015	2016	2017	<b>2018</b>
486	546	550	597	654	<b>718</b>

Les propriétaires s'acquittent normalement d'un impôt communal et cantonal de CHF 100.- chacun. Une exonération a été accordée à 75 personnes, dont 43 bénéficiaires de prestations complémentaires de l'AVS/AI (y compris les prestations complémentaires pour frais de guérison), 26 ayants droit au revenu d'insertion, 3 propriétaires de chien d'infirmes et 3 propriétaires de chien de travail.

## Police des chiens

Les cours pour détenteurs de chiens potentiellement dangereux (CPD), Rottweiler, American Staffordshire Terrier (Amstaff), American Pit Bull Terrier et American Bully, ainsi que les chiens dont l'un des géniteurs fait partie d'une de ces races, sont obligatoires.

# FINANCES

La gestion financière et comptable est une activité transverse qui a pour principal objectif de gérer les ressources communales de la manière la plus efficace possible. Sa fonction est essentielle dans l'accompagnement de tous les projets ayant une incidence financière. Pour y parvenir, le Service des finances a pour mission de:

- Animer le processus budgétaire et établir le budget général
- Gérer et planifier la trésorerie courante, les limites de crédit, les avances à terme fixe, les emprunts à long terme et les risques de cautionnement
- Gérer la comptabilité générale en assurant une situation claire, complète et véridique des finances, des patrimoines et des dettes communales et ce, conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Gérer la comptabilité des débiteurs et le contentieux, à savoir l'intégration des factures, des encaissements, des relances, du suivi des litiges, des mises en poursuite, du suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et du suivi de ces derniers
- Gérer la comptabilité fournisseurs depuis le processus du contrôle des personnes autorisées à viser jusqu'au paiement
- Boucler les comptes conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Etablir le plan des investissements et commenter son impact sur les finances communales
- Etablir et analyser les indicateurs de la santé financière de la Commune
- Définir et proposer des directives internes en matière de gestion et de processus financiers
- Participer activement aux projets et études ayant des incidences financières
- Gérer la comptabilité de certains organismes partenaires
- Assurer les relations extérieures dans les domaines touchant aux impôts, aux comptes annuels, aux emprunts et au contentieux

## Introduction

Outre les activités courantes de gestion des finances communales et de l'élaboration du budget, le Service des finances a contribué à l'étude de nombreux projets communaux et intercommunaux. Il convient de rappeler que les projets de la Ville ayant une inci-

dence financière sont soumis au Service des finances pour préavis. Le service est associé à tous les projets majeurs dès la phase initiale.

## Boucllement des comptes 2017

Les comptes 2017 ont été clôturés conformément au calendrier établi par le Service des finances. Ils ont été approuvés par la Municipalité le 10 avril 2018 et par le Conseil communal le 21 juin 2018. Les comptes 2017 ont été bouclés avec un excédent de charges de CHF 130'179.91. La marge d'autofinancement s'est élevée à CHF 11'079'460.38 et a permis de financer la totalité des investissements nets 2017 s'élevant à CHF 10'854'808.35.

La marge d'autofinancement se décline comme suit :

Revenus monétaires ordinaires	101'933'776.-
Charges monétaires ordinaires	-95'042'407.-
<b>Marge d'autofinancement ordinaire</b>	<b>6'891'369.-</b>
Vente emprise sur parcelle no 760 – Ch. du Chêne – Préavis no 32-2013	429'100.-
Dividende extraordinaire du SIE	2'206'800.-
Taxes uniques (raccordement, infrastructures communautaires, etc.)	1'552'191.-
<b>Marge d'autofinancement totale</b>	<b>11'079'460.-</b>

Note : la marge d'autofinancement monétaire se détermine avant les opérations de boucllement (amortissements, attributions et prélèvements aux fonds)

Tout comme les années précédentes, les charges de l'administration communale sous contrôle de la Municipalité (et hors comptabilité SDOL) restent globalement inférieures au budget. C'est également le cas pour les autres charges sur lesquelles la Municipalité n'a pas d'influence directe (Polouest, TL).

Enfin, compte tenu de son excédent de liquidités non nécessaires à la poursuite de son activité, l'assemblée générale du SIE SA a décidé de verser un dividende extraordinaire de CHF 30.- par action à ses actionnaires. Cela représente pour la Ville de Renens, un revenu extraordinaire de CHF 2'206'800.-. La Municipalité a décidé d'attribuer ce montant au Fonds "Acquisitions de biens immobiliers".

La Commission des finances s'est réunie à 4 reprises entre les 16 et 19 avril 2018 pour examiner les comptes communaux.

**Les informations complètes et détaillées figurent au sein du préambule des comptes 2017.**

## Budget 2019 – Plan des investissements 2018-2022

### Budget 2019

Le budget 2019 présente une marge d'autofinancement de CHF 415'600.- et un excédent de charges s'élevant à CHF 6'134'200.- après prélèvement dans le Fonds de réserve "Pour renouvellement et amortissements" d'un montant de CHF 1'500'000.-.

Ce budget est principalement marqué par l'introduction en 2019, au niveau cantonal de la réforme sur la fiscalité des entreprises appelée "RIE III". La solution fédérale est attendue pour 2020 "au plus tôt". Le taux d'imposition des personnes morales passera donc de 20.95 % (2018) à 13.79 % (2019). Pour atténuer ces effets, les communes à faible capacité financière, à l'instar de Renens, voient le plafond de l'aide péréquative passer de 5.5 points à 8 points d'impôts. En attendant l'introduction de la réforme des entreprises au niveau fédéral, le Canton versera en 2019, à titre de compensation, un montant de CHF 50.0 millions aux communes. Celui-ci sera réparti proportionnellement aux recettes des personnes morales. Cette mesure sera rediscutée en 2020 entre le Canton et les communes si celle-ci tarde à être mise en œuvre au niveau fédéral.

Concrètement, cela signifie pour la Ville de Renens, comparativement au budget 2018 :

- Une baisse des revenus fiscaux des personnes morales estimée à CHF 2.5 millions;
- Une augmentation des revenus de la péréquation (sans les thématiques) de CHF 767'100.-. Pour mémoire, la Ville de Renens bénéficie déjà depuis 2018 d'une mesure anticipée de 1 point d'impôt péréquatif liée à "RIE III";
- Une mesure compensatoire du Canton de CHF 790'000.-.

Dans ce contexte, la Municipalité a eu pour objectif principal, comme les années précédentes, de contenir l'augmentation des charges des postes sur lesquels elle exerce un contrôle.

Les informations complètes et détaillées figurent au sein du préambule du budget 2019.

La Commission des finances s'est réunie à 4 reprises entre le 29 octobre et le 1<sup>er</sup> novembre 2018 pour examiner le budget 2019. Le Conseil communal l'a approuvé lors de sa séance du 13 décembre 2018.

### Plan des investissements 2018-2022 (2023-2027)

Pour la période 2018-2022, celui-ci se présente comme suit:

	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Investissements (en milliers)	21'007	25'881	34'853	38'783	31'864	152'388

Les investissements à réaliser devront être financés par voie d'emprunt

## Emprunts à moyen/long terme à fin 2018

Il n'y a pas eu d'augmentation des emprunts à moyen/long terme en 2018.

## Cautionnements

En 2018, le Conseil communal a autorisé la Municipalité à cautionner des emprunts à hauteur de CHF 5.0 millions en faveur de la société CACIB SA (préavis n° 34-2018). Le total des cautionnements octroyés par la Ville de Renens passe de CHF 33.35 millions fin 2017 à CHF 38.35 millions fin 2018.

## Facturation des prestations à des tiers – Contentieux

Les chiffres concernent l'année 2017, au moment de la rédaction du rapport de gestion, les chiffres 2018 ne sont pas connus.

Le nombre de factures débiteurs s'élève à 18'588 pour un montant total de CHF 18'874'164.07. Les montants poursuivis en 2017 sont de CHF 38'423.50. Les montants défalqués s'élèvent à CHF 18'813.74. La réactivation des actes de défaut de biens de la Ville par une société de recouvrement dégage en 2017 un excédent de revenus net de CHF 5'364.01.

## Préavis, rapports et propositions de décisions municipales

Le nombre de propositions de décisions municipales, élaboré par le Service des finances, s'est élevé à 41 en 2018.

Le Service des finances est intervenu en 2018 dans une dizaine de préavis ayant des incidences financières et comptables.

## Mandats de prestations

Le Service des finances apporte ses compétences dans les domaines comptables et financiers auprès des associations et organisations suivantes:

- Fondation des Ateliers de la Ville de Renens
- Société coopérative de la Piscine de Renens
- Entente intercommunale SDIS Malley Prilly-Renens
- Stratégie et Développement de l'Ouest lausannois (SDOL)
- Association Sécurité dans l'Ouest lausannois
- Association Ouest lausannois: Prix Wakker 2011

# RESSOURCES HUMAINES (RH)

## Faits marquants

Au sein du Service des Ressources humaines, l'année a été marquée par le départ à la retraite de Monsieur Stéphane Robert, après 15 années de services, et par l'arrivée de Madame Line Savioz qui lui succède.

Durant cette année, le Service des Ressources humaines a défini sa mission et la vision du service qu'il souhaite faire vivre et développer de manière continue tout en étant réceptif aux besoins des collaboratrices et collaborateurs.

Le Service des Ressources humaines a pour mission de soutenir et accompagner tous collaborateurs-trices et managers de la Ville de Renens pour l'ensemble des processus RH, du recrutement à la fin des rapports de service. Il est le garant du respect des règles et de l'équité de traitement, définis notamment dans le Statut du personnel. Innovant et à l'écoute des réels besoins, le Service des Ressources humaines s'investit au quotidien pour apporter sa plus-value à chacun-e autant sur les dimensions opérationnelles que stratégiques.

Le Service des Ressources humaines souhaite être le partenaire RH reconnu au sein de l'ensemble de la Ville de Renens notamment par:

- La qualité et la maîtrise de ses processus intégrés;
- Le soutien et l'accompagnement personnalisé et innovant apporté à chaque collaborateur-trice et service;
- Le lien de confiance développé auprès de chaque acteur (interne et externe);
- Sa neutralité dans le traitement de chaque dossier;
- La compréhension des enjeux actuels et futurs de chaque acteur/service;
- Un SIRH (système d'information) performant;
- Une équipe RH compétente.

L'année 2018 a également été marquée par la mise en place du projet Santé Et Travail (SET). SET, c'est repositionner le dialogue avant tout, c'est aller vers l'autre, dans le respect et l'écoute tout en apportant du soutien. SET, c'est reconnaître l'importance de chaque individu et lui accorder de l'attention. Afin d'assurer l'adhésion à ce projet à tous les niveaux de l'Administration, une formation sur 2 jours a été dispensée à l'encadrement. De plus, 6 séances d'information ont été organisées afin de sensibiliser un acteur clé de la démarche, les collaboratrices et collaborateurs.

## Effectif du personnel au 31 décembre

Service	2017		2018	
	EPT	Vacant	EPT	Vacant
Secrétariat du Conseil communal	0.40	-	0.40	-
Administration générale	10.55	1.00	10.55	1.05
Ressources humaines	4.70	0.70	4.70	0.70
Finances	6.80	-	6.80	-
SDOL	6.50	-	6.55	-
Bâtiments-Domains-Logement-Cultes	39.20	2.00	38.09	0.20
Gestion urbaine-Développement durable	37.30	0.20	38.90	0.20
Urbanisme	8.30	0.20	8.20	0.20
Travaux	5.00	-	5.80	-
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport	26.75	2.50	26.75	0.30
Informatique-Population	11.50	-	11.50	-
SDIS	0.90	-	0.90	-
Enfance-Cohésion sociale	56.25	1.25	56.16	2.55
<b>Total EPT</b>	<b>214.15</b>		<b>215.30</b>	

## Mouvement du personnel

Au cours de l'année 2018, il y a eu 22 arrivées et 20 départs (4 retraites, 13 démissions et 3 licenciements) repartis de la manière suivante:

	Arrivées*	Départs
Administration générale	1	2
Ressources humaines	2	2
SDOL	1	1
Finances	1	1
Bâtiments-Domains-Logement-Cultes	2	1
Gestion urbaine-Développement durable	1	1
Urbanisme	0	1
Travaux	1	1
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport	3	1
Informatique-Population-Sécurité publique	0	0
Enfance-Cohésion sociale	11	9

\*Y compris les nouveaux postes

Pour des missions limitées dans le temps en cas d'activités particulières ou de remplacement pour incapacité de travail (arrêt maladie, accident ou congé maternité), 20'287 heures (13'252 heures en 2017) ont été effectuées par différentes personnes engagées à cet effet durant l'année 2018.

## Personnel auxiliaire et temporaire

	Remplacements divers, poste vacant et intégration	Projets
Administration générale	750	
Finances	583	
Ressources humaines	785	
SDOL	59	
Administration BaDoLoC	380	
Bâtiments	598	
Conciergeries	4'726	
Espaces verts	1'041	
Urbanisme	437	
Culture	332	
Bibliothèque publique	72	
Jeunesse	12	
Camps scolaires et colonies Joli-Bois	537	
Enfance-cohésion sociale	798	
Administration		
Enfance		
Garderie les Globe-Trotteurs	805	
Garderie la Farandole	2'201	
Garderie le Tournesol	532	
Gardières – Pool de remplacement	3'493	
Accueil familial de jour - Renens	533	138
UAPE du Censuy	1'047	
APEMS Léman	147	
APEMS 24 Janvier	130	
Réfectoire	151	
<b>Total heures</b>	<b>20'149</b>	<b>138</b>

Le personnel auxiliaire engagé ne fait pas partie de l'effectif du personnel fixe.

	2017	2018
Surveillants d'études	120 personnes pour 6'067 heures	177 personnes pour 6'999 heures
Moniteurs sport facultatifs	610 heures	894 heures
Camps scolaires	62 personnes pour 27 camps (y compris camps de volée)	52 personnes pour 23 camps (y compris camps de volée)
CRA - Centres aérés	5 centres pour 6 moniteurs	6 centres pour 12 moniteurs
CRA - Moniteurs d'encadrement/d'ateliers/sportif	10 moniteurs pour 953 heures	7 moniteurs pour 1'038 heures
Ondallaz (colonies)	37 personnes pour 8 camps	36 personnes pour 7 camps
Accueillantes en milieu familial	51 personnes pour 269'351 heures	51 personnes pour 264'528 heures
Auxiliaires de nettoyage (nettoyage d'été)	23 personnes pour 2'993 heures	24 personnes pour 2'827 heures

## Accidents

En matière de LAA, une différenciation est faite entre accidents professionnels et non professionnels ainsi que les accidents avec ou sans arrêt de travail. Pour 2018, les statistiques sont les suivantes:

Année	Accidents avec arrêt de travail			Accidents sans arrêt de travail	
	Professionnel	Non professionnel	Nbre jours	Professionnel	Non professionnel
2016	15	16	1'008	5	33
2017	11	33	1'338	9	20
2018	10	34	1'717	9	27

Le nombre de jours d'absence pour les accidents professionnels s'élève à 444 jours (451 en 2017) et à 1'273 jours (887 en 2017) pour les accidents non professionnels, soit un total de 1'717 jours.

## Maladie

Ce sont 283 personnes qui ont totalisé 5'210 journées d'absence pour maladie en 2018.

	2016	2017	2018
Jours d'arrêt	5'890	4'513	5'210

Durée des absences pour maladie:

	2016	2017	2018
de 0,5 à 10 jours	440	442	456
de 11 à 20 jours	7	24	32
de 21 à 40 jours	21	15	20
de 41 à 264 jours	34	30	34

## Recrutements et annonces des postes vacants

Depuis l'été 2017, le module de recrutement Allegro permet de gérer de façon intégrée tout le processus, depuis la création de l'annonce sur le site jobs.renens.ch jusqu'à l'engagement de la personne sélectionnée. L'analyse des candidatures, la sélection des candidats, l'organisation des entretiens sont ainsi maîtrisés et transparents pour les personnes qui collaborent aux recrutements.

Pour 2018, les annonces publiées se répartissent comme suit:

	2017	2018
Presse	2	0
Jobup	15	41
Site SIRH Allegro	9	41

En 2018, ce sont 69 recrutements qui ont été menés soit, 22 collaboratrices/collaborateurs fixes, 32 temporaires, 11 stagiaires de longue durée et 4 apprenti(e)s, représentant 1'603 dossiers de candidature traités. De plus, ce ne sont pas moins de 409 offres spontanées qui ont été reçues et traitées.

Les annonces dans la presse, qui deviennent exceptionnelles, sont essentiellement publiées dans le cahier emploi du journal 24 Heures. Pour des postes particuliers, la presse spécialisée peut être utilisée. Il en va de même pour les portails Internet. En termes de visibilité, ce sont 19'182 vues qui ont été enregistrées sur le site JobUp.

## Formation continue

En 2018, 164 formations ont été suivies par les collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Renens. Le nombre total de journée s'élève à 398 jours.

Le tableau, ci-dessous, montre la répartition des formations suivies par domaine et par service.

	Métier	Informa-tique	Dév. person-nel	Langues
Administration générale	9	0	0	0
Ressources humaines	8	0	0	0
SDOL	0	0	0	0
Finances	5	0	0	0
Bâtiments-Domains-Logement-Cultes	15	0	0	0
Gestion urbaine-Développement durable	28	0	0	0
Urbanisme	23	0	0	0
Travaux	2	0	0	0
Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport	8	0	0	0
Informatique-Population-Sécurité publique	5	0	0	0
Enfance-Cohésion sociale	61	0	0	0

## Apprentis

En 2018, 5 apprentis-es ont obtenu leur CFC. 2 assistantes socio-éducatives, une employée de commerce, une assistante de bureau et un agent d'exploitation.

Dès le mois d'août, 5 nouveaux-elles apprentis-es ont débuté leur formation.

Au 31 décembre, la Ville comptait 16 apprentis :

- 4 employées de commerce
- 4 assistantes socio-éducative
- 3 horticulteurs-trices-paysagistes
- 2 agents d'exploitation
- 1 agent de propreté
- 1 agent en information documentaire
- 1 informaticien

Il y a lieu de signaler également l'obtention du CFC de 2 collaborateurs (agent d'exploitation) ayant suivi une formation selon l'article 32 de la Loi sur la formation professionnelle, sur une année.

Durant leur apprentissage, plusieurs formations sont proposées à nos apprentis-es, telles que : "mon efficacité au quotidien" servant à mettre en place une bonne organisation en début d'apprentissage ou "mes examens avec succès" ou encore "recruter son futur employeur/choisir sa société" servant à faciliter les recherches d'emploi au moment d'entrer dans le monde du travail.

## Stagiaires

Tous services confondus, la Ville de Renens a accueilli 39 personnes en stage en 2018, pour une durée variant d'une semaine à plusieurs mois.

Observations	25
Réinsertion (AI, IPT, Mobilet, ORIF)	3
Ecoles professionnelles (ESED, EESP, ETML, ETS, HES, etc)	11

## Plan de mobilité

Il y a lieu de différencier les abonnements et cartes de parking, accessibles au personnel communal et aux partenaires, des mesures incitatives offertes uniquement au personnel communal fixe, aux apprentis et aux stagiaires de longue durée.

Les partenaires de la Ville de Renens (CSR, PPLS, OSP, PROFA, PolOuest et les établissements scolaires) ont donc aussi la possibilité d'obtenir un abonnement mensuel pour les différents parkings.

## Abonnement piscine

La Municipalité offre, chaque année, à tout le personnel fixe, aux temporaires de longue durée, aux apprentis, aux accueillantes en milieu familial, au personnel de milice ainsi qu'aux retraités de la Ville de Renens, un abonnement à la piscine de Renens.

En 2018, ce sont 161 abonnements qui ont été délivrés contre 155 en 2017.

Plan de mobilité	2017		2018	
	Personnel communal	Partenaires	Personnel communal	Partenaires
Abonnement mensuel, parking	85	117	85	127
Cartes de stationnement occasionnel	120	1'776	325	1'754
Subvention abonnement annuel (CFF, TL)	66	-	68	-
Subvention abonnement ½ tarif (CFF)	54	-	50	-
Cartes galaxy	217	-	218	-
Cartes journalières CFF	25	-	14	-
Entretien vélo	7	-	5	-
Subvention achat vélo	27	-	30	-

## A vélo au boulot

10 équipes (39 personnes) se sont inscrites à l'action "Bike to Work" 2018, qui consiste à se rendre à pied ou à vélo à son travail. Pour clôturer cette édition qui s'est déroulée durant tout le mois de juin, un chaleureux apéritif sur l'esplanade de la Salle de spectacles a été organisé.



## Soirée du personnel

Le 6 septembre 2018 a eu lieu la soirée du personnel, qui s'est déroulée à la Salle de spectacles de la Ville de Renens, avec pour thème: La Suisse ! Une troupe de yodleurs et de comédiens a assuré une animation conviviale et pleine d'humour.

Environ 170 personnes ont pu ensuite déguster ou découvrir différents mets typiquement suisses.



## Jubilaires et retraités de l'année

Le 6 novembre, la Municipalité a eu le plaisir de convier les 15 jubilaires fêtant leurs 10, 15, 20, 25 et 30 ans de service ainsi que 3 des retraités-e-s de l'année au traditionnel repas organisé en leur honneur.

Les municipaux et les chefs de service étaient également présents pour remercier leurs fidèles collaboratrices et collaborateurs.

## Sortie des apprentis

C'est le 13 septembre qu'a eu lieu la traditionnelle sortie des apprenti-e-s. Cette rencontre permet de tisser des liens entre les apprenti-e-s de professions différentes, d'échanger sur des expériences variées et de créer un esprit d'équipe.

C'est auprès de la Société RealFly à Sion que la journée s'est déroulée avec une activité dès plus décoiffante, un vol en simulateur de chute libre!

Après cette initiation, encadrée par des moniteurs expérimentés, nos apprenti-e-s ont partagé un repas dans une ambiance chaleureuse.

## Retraités

Les retraités se sont retrouvés le 25 septembre pour cette journée qui leur est dédiée. Un apéritif et un repas leur ont été servis à la buvette de la Salle de spectacles.

Un magicien a assuré une animation surprenante et captivante.

## Journée "Oser tous les métiers"

Comme ces dernières années, l'Administration communale a participé à la journée "Oser tous les métiers", qui s'est déroulée le jeudi 8 novembre 2018.

Après une matinée de travail passée avec leur parent, les enfants ont eu la chance de visiter les coulisses de la Bibliothèque du Léman.

## Fête de Noël

Le 11 décembre a eu lieu, à la Salle de spectacles, la traditionnelle fête de Noël pour les collaboratrices et les collaborateurs ainsi que leurs familles.

Les enfants ont eu le plaisir d'assister à un spectacle de magie surprenant et épatant. Pour clôturer cette fin de journée, le Père Noël est arrivé, comme chaque année, avec sa hotte bien remplie que l'on voit ci-dessous entouré de l'équipe des Ressources humaines.





# BATIMENTS-DOMAINES-LOGEMENT-CULTES



Directeur:

M. Didier Divorne, Municipal

Chef de Service:

M. Frédéric Perrin, chef de service ad intérim, du 1er janvier au 30 avril

M. Antoine Perret, chef de service depuis le 1er mai



# BATIMENTS-DOMAINES-LOGEMENT-CULTES

Le Service Bâtiments-Domains-Logement-Cultes gère les activités suivantes:

- Planification, expertise, entretien, transformation et rénovation de l'ensemble des bâtiments communaux et des églises

---

- Constructions

---

- Représentation des intérêts de la Ville

---

- Economies d'énergie

---

- Affaires immobilières

---

- Section exploitation

---

- Gérance des immeubles communaux et des droits de superficie

---

- Location des places de parc et des vitrines

---

- Garde-meubles communal

---

- Office du logement

---

- Cultes

---

- Toutes les tâches administratives liées à la réception (4 services du Centre Technique Communal)

## Introduction

Plusieurs changements ont eu lieu au sein du Service Bâtiments-Domains-Logement-Cultes au cours de l'année 2018.

En parallèle de son poste d'adjoint, M. Frédéric Perrin a assuré la fonction de chef de service par intérim jusqu'au 30 avril. Il a également repris la gestion complète du secteur administratif du CTC jusqu'à la réorganisation de l'ensemble du secrétariat au 1<sup>er</sup> mars. Durant cette période, les affaires liées à Domaines ont été soutenues par le Service de l'urbanisme sous la supervision du Service Bâtiments-Domains-Logement-Cultes. Au 1<sup>er</sup> mai, M. Antoine Perret a été engagé en qualité de chef de service à 50% puis à 100% dès le 1<sup>er</sup> août.

## Nouveau suivi des activités

Un nouveau suivi des activités projets des entités bâti-

ments et exploitation a été mis en place, afin de dynamiser la collaboration interne au service. Le nouvel outil (OneNote) permet une meilleure communication par un suivi centralisé tout en optimisant la mutualisation de ressources et de compétences.

## Réorganisation administrative Bâtiments-Domains-Logement-Cultes

Courant 2018, le service administratif a subi plusieurs mouvements qui ont permis de réorganiser les forces en présence tout en précisant et en complétant les besoins constatés. Un poste était ouvert depuis début 2018 et la collaboratrice en charge des activités de gérance a terminé ses activités au sein du service à fin 2018. Cette situation a permis de restructurer les activités et compétences de façon plus pertinente face aux besoins constatés non seulement dans le service, mais également au sein du CTC, notamment à la réception.

L'organisation s'est orientée vers:

- Une meilleure collaboration transversale,
- Une clarification des rôles de chacun,
- Une coordination plus efficace.

Suite aux nouveaux engagements, le suivi des dossiers complexes et la réception tout comme la coordination transversale sont assurés.

## Bâtiments

### Commission des bâtiments

La Commission des bâtiments a comme tâche d'étudier et de planifier les projets importants d'entretien, de transformation ou de rénovation des bâtiments. Elle examine les paramètres permettant d'arrêter le programme des constructions.

Elle est présidée par le municipal du Service Bâtiments-Domains-Logement-Cultes, elle est composée du syndic et de deux municipales, du secrétaire municipal, du chef de Service Bâtiments-Domains-Logement-Cultes et de son adjoint.

La Commission a tenu 3 séances en 2018. Elle a étudié plus particulièrement les objets suivants, qui seront développés plus bas:

- Aménagement de l'esplanade du 24-Janvier;
- Remplacement de la plate-forme élévatrice de la Salle de spectacles;

- Affectation future du pavillon des Corbettes;
- Transformation et nouvel aménagement du pavillon de Florissant;
- Etat actuel des pavillons des Biondes et de Saugiaz;
- Pris connaissance des rapports d'expertises sur l'état des bâtiments du stade du Censuy et de la Salle de spectacles;
- Pris connaissance des mesures mises en place pour l'organisation des camps de vacances à Ondallaz, suite aux directives formulées par l'ECA.

## Etudes et réalisations

### Château 17 – Agrandissement de la crèche, rénovation du bâtiment existant et création d'une UAPE – Préavis N° 72-2015 et N° 26-2018

Le 21 juin 2018, le Conseil communal a voté le crédit net de CHF 8'557'600.- nécessaire à la rénovation du bâtiment de l'avenue du Château 17, la construction d'un nouveau bâtiment pour la garderie et l'UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) Le Tournesol et le Jardin d'enfants de Florissant, ainsi qu'à une demande pour la création progressive de 51 nouvelles places d'accueil de la petite enfance à la garderie Le Tournesol qui en comporte actuellement 17.

Rappelons que l'objectif de ce projet est de répondre aux besoins des habitants des quartiers avoisinants. Ce lieu d'accueil permettra la prise en charge des enfants sur toute la durée préscolaire et sur les 2 premières années de scolarité. Dans le nouveau bâtiment qui sera construit, la garderie Le Tournesol passera de 17 à 44 places en préscolaire (réparties en 2 groupes de 5 bébés, 2 groupes de 7 trotteurs et 2 groupes de 10 moyens). Une UAPE d'une capacité de 24 places sera créée, soit 68 places d'accueil au total. Un local de rangement de 30 m<sup>2</sup> pour la voirie sera également aménagé.

Outre les locaux de la petite enfance, la Grange de Florissant, la salle polyvalente et l'espace de rencontre, seront conservées et leurs activités pourront se poursuivre dans un lieu entièrement restauré et respectant les normes en faveur des personnes à mobilité réduite.

Les 22 parcelles de jardins familiaux seront également maintenues avec une surface quelque peu réduite. Un parc accessible au public sera créé ainsi que des espaces de jeux.

Une Commission de construction présidée par le municipal en charge des bâtiments suit l'avancement du projet. Elle a tenu 3 séances en 2018.

Après deux ans d'études, les travaux du gros œuvre ont commencé en septembre 2018. Une cérémonie de pose de la première pierre a eu lieu le 29 novembre. L'installation de chantier a été suivie par le raccordement provisoire de la parcelle en électricité et en eau potable. Pour le futur bâtiment de la crèche, les travaux de terrassement et de pare-gel ont été effectués, suivis par la pose des canalisations sous radier qui a ensuite été coulé. En parallèle, la démolition de la partie annexe de la Grange a été faite, le désamiantage effectué et les excavations de la grande salle réalisées.

Le projet n'a pas engendré des coûts imprévus. Les travaux avancent selon le calendrier établi et le délai final pour la livraison de l'ouvrage, prévu en printemps 2020, devrait être respecté.



Château 17 — chantier



Château 17 — chantier

### Site scolaire du Léman – Rénovation et agrandissement de la salle de gymnastique "Maurabia" – Préavis N° 5-2016

Le projet comprend la démolition et la reconstruction de la salle de gymnastique (y compris les vestiaires), l'adjonction d'une nouvelle aile comprenant 8 salles de classe, deux salles polyvalentes et une salle de préparation. Un coin buvette à l'usage des sociétés a également été aménagé. La construction devrait être achevée pour la rentrée d'août 2019.

Le coût du projet est de CHF 17'500'000.-.

Une Commission de construction présidée par le municipal en charge des bâtiments suit l'avancement du projet. Elle a tenu 5 séances en 2018.

Le chantier a débuté en octobre 2017. En 2018, se sont déroulés les travaux spéciaux soit l'exécution de 40 pieux d'une profondeur de quelque 30 mètres afin d'assurer les fondations de la nouvelle aile du bâtiment abritant les salles de classe.

Les travaux de bétonnage des murs porteurs et dalles des étages de l'extension se sont poursuivis jusqu'à la fin de l'année. En parallèle, se sont déroulés les travaux liés aux réaménagements des vestiaires et des douches en sous-sol.

La nouvelle charpente métallique de la salle de gymnastique a été posée ainsi que les bardages de ses façades et l'étanchéité de la toiture.

Il s'agit là de l'ultime étape de l'agrandissement et la rénovation du site scolaire du Léman dont les travaux ont débuté en 2007. L'ensemble de ce projet aura nécessité le dépôt de 8 préavis au Conseil communal.



Maurabia - Charpente (en haut) / Façade (en bas)



## Site des Tilleuls – Rénovation des bâtiments – Préavis N° 43-2013

Le service est chargé du suivi de l'avancement du projet en relation avec les mandataires et différents utilisateurs.

### L'Annexe

Comme mentionné dans le rapport de gestion 2016, un nouvel architecte a été mandaté pour le suivi de ce projet. Le programme des travaux a été reprecisé avec les utilisateurs et mis en adéquation également avec la future œuvre d'art qui prendra place dans la cour. Les travaux débutés en septembre 2017 se sont déroulés sur une année dans de bonnes conditions.

Malheureusement, juste avant la remise des locaux aux utilisateurs, un dommage a été constaté sur le réseau du chauffage au sol du premier étage. Ces dégâts, probablement intentionnels, ont nécessité le remplacement partiel du parquet de l'étage ainsi que de la chape et du réseau de distribution du chauffage.

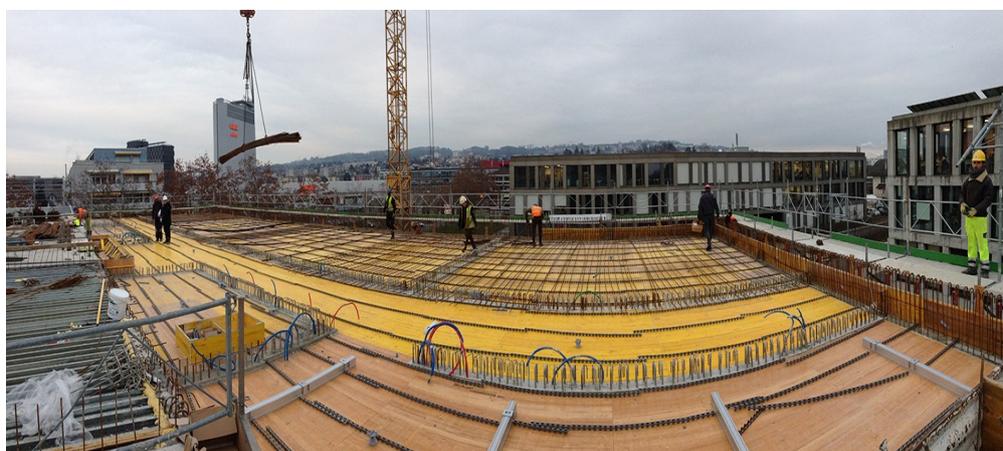
Les travaux de remise en état, pris en charge par l'assurance du Maître de l'ouvrage se sont déroulés durant les derniers mois de 2018.

Les utilisateurs pourront prendre possession des lieux début 2019.



Annexe des Tilleuls

Maurabia - toiture



## Aménagements extérieurs

En 2018 s'est déroulée la 3<sup>e</sup> phase des aménagements extérieurs de la parcelle.

Il s'est agi principalement de traiter le surfaçage de la cour et des abords du bâtiment de l'Annexe. La pose de potelets a permis de délimiter la parcelle et d'en limiter l'accès aux véhicules à moteur.

Concernant les aménagements extérieurs, hormis la pose du Colossal qui est du ressort de la Fondation de la Ferme des Tilleuls, une dernière étape, qui réglera la liaison de la parcelle des Tilleuls avec le tram, aura lieu lors des travaux de construction de ce dernier.

## Verdeaux-Pépinères-Saugiaz

Suite à plusieurs séances tenues dans le cadre de la planification scolaire, et dont les résultats des réflexions ont été soumis à la Municipalité, il a été confirmé que la restructuration du site Verdeaux-Pépinères-Saugiaz constitue une priorité.

En effet, certains bâtiments doivent être rénovés et d'autres, en particulier les constructions de type pavillonnaire, doivent être remplacées.

Par ailleurs, l'évolution des conditions de scolarisation et de la démographie ainsi que la redéfinition des zones de recrutements ont conduit la Municipalité à repenser le site dans son ensemble.

Le service a établi le programme détaillé des travaux ainsi que leur phasage en fonction des besoins des différents bénéficiaires.

Il est ainsi prévu la réfection complète du collège de Verdeaux et la redistribution de ses locaux, la démolition du collège des Pépinères et du pavillon de Saugiaz. Un nouveau bâtiment scolaire sera construit, ainsi qu'une salle de gymnastique double, une salle de rythmique et des locaux d'accueil parascolaire.

Les enveloppes des salles de gymnastique des Pépinères et de Verdeaux, ainsi que du centre de documentation scolaire, seront également rénovées.

La mise en œuvre de ce programme nécessitera l'établissement d'un nouveau plan d'affectation. Un concours d'architecture sera lancé en 2019.

Une Commission de construction a été constituée pour piloter ce projet. Elle a tenu sa première séance en 2018 sous la présidence du municipal de la Direction Bâtiments-Domains-Logement-Cultes.

## Pavillon de Florissant

Suite à la désaffectation du pavillon en été 2017 et dans le but d'éviter une occupation abusive, les locaux sont loués à de jeunes entreprises dans le cadre de la promotion économique de la Ville. Un projet pour l'aménagement d'un APEMS et d'un réfectoire a été établi et une demande de crédit de construction sera soumise au Conseil communal en 2019.



Image de synthèse du futur pavillon de Florissant - façade sud



Image de synthèse futur pavillon de Florissant - façade nord

## Pavillon de Saugiaz

Suite aux nombreux dégâts d'eau survenus ces dernières années, il a été procédé au doublage de la toiture existante durant les vacances d'été.

## Esplanade 24-Janvier

Le Service Gestion urbaine-Développement durable a établi un projet d'aménagement urbain sur la toiture du bâtiment de la salle de gymnastique. Au préalable, il sera nécessaire de remplacer l'étanchéité défectueuse de la toiture, ce qui permettra également la mise aux normes de l'isolation thermique et des garde-corps. Ces travaux seront traités par le service. Le Service Gestion urbaine-Développement durable s'occupera des travaux d'aménagements proprement dits. Un préavis conjoint pour la réalisation de ce projet sera déposé en 2019.

## Ondallaz, bâtiment Joli-Bois

Suite à de nouvelles demandes du canton et de l'ECA, le service a procédé à la mise à jour des procédures et des plans d'évacuation en cas d'incendie, ceci en collaboration avec le personnel travaillant à Ondallaz.

## Pavillon des Corbettes

Ce pavillon constitué de 2 classes n'est plus affecté à l'usage scolaire. Une réflexion a débuté en 2018 sur la nature de la réaffectation des lieux. Le service finalisera cette étude en 2019.

## Inventaire des bâtiments communaux et expertises

Afin de compléter l'inventaire de leur état technique, plusieurs bâtiments communaux ont fait l'objet d'une analyse détaillée et d'expertises externes incluant l'estimation des coûts pour leur remise en état.

Ces analyses se poursuivront en 2019.

Les bâtiments suivants ont fait l'objet d'une expertise en 2018:

- Stade du Censuy
- Rue Neuve 8
- Collège et salle de gymnastique du 24-Janvier
- Collège et salles de gymnastique de Verdeaux
- Salle de gymnastique des Pépinières
- Salle de spectacles

Outre la campagne d'expertises sur les principaux bâtiments, la volonté d'avoir une vision de l'état physique général et dans le temps du parc immobilier a conduit le service à mettre en place un outil de suivi technique ainsi que la réalisation annuelle en interne de rapports d'expertises légères sur l'ensemble des bâtiments.

Cette structure de suivi et les informations obtenues permettront de compléter les fiches bâtiments également en cours de réalisation.

Le travail a démarré fin 2018 et se poursuivra en 2019.

## Travaux divers

Les chiffres définitifs ci-après concernent l'année 2017. En effet au moment de la rédaction du rapport de gestion, les chiffres 2018 ne sont pas encore connus.

Pour 2017, le service a traité quelques 2'301 factures pour un montant total de CHF 2'946'194.75. Elles portent sur l'entretien, la rénovation et l'exploitation des bâtiments communaux, sans inclure les montants prévus dans les préavis. Outre l'entretien courant, le service s'est également occupé de l'étude et de la mise en œuvre des travaux suivants:

- Avenir 2: pose de stores en toile.
- Avenir 2 et 6: mise en séparatif des réseaux des canalisations des bâtiments.
- Avenir 4: mise en conformité de la conduite à mazout.
- Classes de la Croisée: mise en place de la signalétique.
- Collège du Léman: changement du réfractaire de la chaudière à bois.
- Collège de Vaudaire: vitrification du parquet en bois dans 4 classes.
- Collège de Verdeaux: changement de la régulation

de chauffage.

- Collège du Village: entretien des clochers.
- Lac 14: remplacement de l'agencement de la cuisine Gestion urbaine-Développement durable.
- Lausanne 25: remplacement de la cloison amovible de la salle de conférences.
- Lausanne 33: entretien des clochers, révision des fenêtres et traitement du sol du hall d'entrée.
- Lausanne 35: révision des fenêtres.
- Local cimetière: remplacement de la porte basculante.
- Ondallaz, Joli-Bois: remplacement de la chaudière.
- Ondallaz, Rosée du Soleil: réfection des façades, dernière étape.
- Pavillon des Corbettes: diagnostic amiante.
- Rue Neuve 8: réfection complète d'un appartement.
- Saugiaz 8: remise en conformité des installations électriques.
- Savonnerie 4: diagnostic amiante.
- Stade du Censuy: mise en conformité des garde-corps des tribunes, nouvelle mise en passe des clés et remplacement du chauffe-eau.
- Temple de Renens: entretien des clochers.

## Plans des bâtiments communaux

Outre la tenue et la mise à jour des plans des bâtiments communaux, le service réalise également divers travaux pour d'autres services communaux, tels que la mise à jour des documents pour le plan de quartier de Malley, les plans de faisabilité pour l'implantation de constructions scolaires à Malley, le plan d'aménagement des stands pour Festimixx, les plans d'implantation des stands de la place du marché.

## Déprédations

On relève en 2018 une légère baisse du nombre de déprédations; le Service Bâtiments-Domains-Logement-Cultes a déposé 17 (21 en 2017) plaintes contre inconnu. Il s'agit principalement de vitres cassées dans différents collèges et bâtiments communaux. De nombreux dommages ont également été causés par l'exécution de graffitis sur les murs appartenant à la Ville de Renens.

Grace aux nombreuses interventions de la Police de l'Ouest lausannois et avec la collaboration des responsables de site, une intensification de la surveillance a été effectuée dès le milieu de l'année 2015. Il en résulte une baisse notable des déprédations.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la Commune est assurée pour le risque bris de glace moyennant une franchise. 6 cas de bris de glace ont été déclarés à l'assurance en 2018.

Le service déplore en outre la violation des mises à ban en vigueur sur les sites scolaires. En effet, les préaux scolaires sont régulièrement occupés par des adolescents et des jeunes adultes en dehors des heures autorisées. Là également, l'augmentation des contrôles spontanés de la Police de l'Ouest lausannois

a permis de sensibiliser davantage ces jeunes et de tranquilliser les lieux. Le service a comptabilisé 14 averissements et 3 plaintes tout au long de l'année.

## Garde-meubles communal

La Commune dispose de locaux situés dans les sous-sols des Collèges de Florissant et du Léman. Dans la majorité des cas, les intéressés abandonnent le mobilier entreposé, ce dernier n'ayant généralement que peu de valeur.

De ce fait, si le propriétaire ne récupère pas ses biens dans un délai d'une année, le service entame la procédure de rappel par l'envoi d'un courrier et l'insertion d'une annonce dans la Feuille des Avis Officiels. Sans réponse du propriétaire, le lot est alors mis à disposition d'une association caritative et le solde détruit par le Service Gestion urbaine-Développement durable.

Il a été comptabilisé 20 avis d'expulsions et 11 avis d'exécution forcée d'expulsion, soit 31 au total, qui ont été adressés à des locataires par la Justice de paix (49 en 2017). Sur ce nombre, 4 personnes (9 en 2017) ont fait appel aux services communaux pour entreposer leur mobilier au garde-meubles.

Dès transmission de l'avis d'expulsion par la Justice de paix, les intéressés sont informés que le garde-meubles communal est à disposition pour l'entreposage de leur mobilier. Le Centre Social Régional (CSR) est, quant à lui, compétent pour le relogement en urgence des personnes expulsées.

## Propriétés par étages

La Commune de Renens fait partie de 3 PPE :

- PPE du 24-Janvier,
- Rue Neuve 4b,
- Simplon 7d (pour la garderie les Globe-Trotteurs).

La propriété par étages constituée entre la Commune de Renens et l'Association des locaux paroissiaux (ALP) au 24-Janvier est présidée habituellement par l'administrateur, en l'occurrence la Commune, l'Assemblée des copropriétaires n'a pas pu être tenue en 2018 et se tiendra au début 2019.

M. Frédéric Perrin a assisté à l'assemblée annuelle de la PPE rue Neuve 4b le 16 mars en représentation de la Municipalité.

## Droits de superficie et Domaines

Les tâches relatives à Domaines avaient été prises en charge ad intérim par le Service de l'urbanisme. Cette activité a progressivement été reprise par Bâtiments-Domains-Logement-Cultes par la facturation 2018 notamment.

De plus, un projet de recensement des DDP et des locations de terrain a permis la mise en place d'un outil de calcul des redevances et loyers de l'ensemble des dossiers et contrats.

## Règlement du cimetière

Un groupe de travail a rédigé une mise à jour du règlement du cimetière, avec le soutien de la juriste temporaire du Service Bâtiments-Domains-Logement-Cultes. Ce document est en relecture au canton pour première évaluation.

## Commission des affaires immobilières

La Commission a tenu trois séances en 2018 et a traité, entre autres, les objets suivants:

- Appartement chemin de Perrelet 14 (succession)  
La Commission a étudié la possibilité d'acheter ce bien en déshérence, a mené les négociations avec le Canton. La Commune s'est portée acquéreuse de l'appartement et l'acte de vente sera finalisé en 2019. Un budget de CHF 45'000.- pour rénovation en 2019 a été alloué.
- Chemin du Carroz 8, parcelle n°55  
Le propriétaire a proposé son bien à vendre à la Commune. Après étude et au vu du coût des transformations nécessaires, la Commune a renoncé à cet achat.
- SCHR, DDP Paudex et Borjod  
La Commission a accepté le principe de prolongation des DDP demandé par la SCHR. Une commission s'occupe de traiter ces demandes.
- Cure du 1<sup>er</sup>-Mai  
Afin de ne pas laisser le bâtiment inoccupé, le bail de l'ALJF a été prolongé avec des délais de résiliation plus courts, ce qui permettra d'en disposer au moment des travaux. L'appartement du 1<sup>er</sup> étage sera rénové en 2019 (un budget de CHF 48'000.- a été alloué) et ensuite mis en location. Le choix des futurs locataires se fera par l'Office du logement.
- Parcelle N°425 sise à la rue du Terminus.  
La Commune n'a pas d'intérêt à l'achat de cette parcelle non constructible en l'état. Une négociation avec le Canton pourrait tout de même avoir lieu car le prix proposé était excessif. La possibilité d'acheter également les 2 parcelles contiguës est en cours d'étude.
- Projet Midi/Source, parcelle n°528  
Des négociations sont en cours avec les propriétaires des parcelles N°s 525, 526 et 527 qui ont un projet de construction en cours, ceci dans l'idée de trouver une solution commune aux 4 parcelles.
- Surfaces et terrains communaux utilisés par des privés.  
La commission souhaite une prise de position en vue de la régularisation de ces cas. Le Service Bâtiments-Domains-Logement-Cultes se chargera de recenser les cas et centraliser les informations.

## Gérances

Un nouveau programme de gestion immobilière a été mis en place en collaboration avec le Service des finances. Il a permis de lancer une rationalisation des processus de gérance.

À l'occasion du paramétrage du système, le Service des finances s'est occupé de l'établissement des décomptes de chauffage.

Les 42 logements propriétés de la Commune sont tous occupés, excepté un, rue Neuve 8, qui a été entièrement rénové. Les travaux ont débuté mi-novembre et l'appartement devrait être reloué au 1<sup>er</sup> février 2019.

Une collaboration renforcée a été mise en place avec l'Office du logement pour formaliser le suivi des locataires, notamment sur le volet financier.

### Crissier 1B

Dans le cadre des travaux du futur tram, l'immeuble sis à la rue de Crissier 1B a été démoli à la mi-septembre.

### Kiosque place du Terminus

Le kiosque sis à la place du Terminus a été démoli à la mi-septembre, en vue des travaux de transformations de la zone de la gare.

### Ilot de la Savonnerie

Les immeubles sis à la rue de l'Avenir 5 et 7 ont été démolis en mai 2016. Le Service Gestion urbaine-Développement durable y ont mis en place des jardins familiaux et une place de jeux.

Un projet de travaux a été initié par Urbanisme, intégrant une démarche participative auprès de la population.

En ce qui concerne le bâtiment Avenir 9, deux associations "Palimé Danse" et "Boulette." ont pris possession des locaux du rez-de-chaussée suite au départ de Caritas Vaud. Pour ce qui est de l'immeuble de la Savonnerie 4, la Sàrl "LE GRAM", marché local et équitable, a contracté un bail pour les locaux du rez-de-chaussée et du premier étage à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018.

### Sous-location

La Commune sous-loue un appartement de 2 pièces sis à la rue de l'Avenir 25.

### Appartements de secours

2 appartements à l'avenue de Saugiaz 8 sont encore occupés sous l'appellation logements de secours.

Depuis 2018, un suivi renforcé des locataires a été mis en place dans la perspective de stabiliser les situations connues.

### Location des vitrines

Au vu de la faible fréquentation du passage inférieur du 14-Avril, aucune vitrine n'a été relouée pour 2018. Elles sont vides ou laissées à disposition pour de l'affichage d'intérêt général géré par le Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport.

### Places de parc

Inventaire au 31 décembre 2018 des places de parc mises en location :

Parc Frehner - Service du feu	7
Avenue du 1 <sup>er</sup> Mai	19
Avenue du Temple 7	7
Rue de Crissier	3
Chemin des Biondes	20
Chemin de Longemarlaz	7
Sentier de la Gare	20
Chemin des Côtes 3	7
Chemin des Ramiers	9
Chemin du Bois	1
	<hr/>
Total	100

13 changements de locataires sont intervenus en 2018.

Le loyer mensuel au 31 décembre 2018 des places de parc sises hors de l'enceinte du parking payant Frehner, mais sur la même parcelle, est de CHF 100.- + TVA par emplacement; toutes les autres places de parc sont facturées CHF 60.- + TVA par emplacement.

### Gestion des parkings communaux sur le territoire privé communal

Le service s'occupe de la gérance des parkings de l'Hôtel-de-Ville, Frehner et du Censuy ainsi que des parkings des sites scolaires suivants: Verdeaux-Pépinières, Léman, 24-Janvier-Corbettes et Sous-Biondes.

Il établit les autorisations de parquer pour le personnel communal et les organismes partenaires de la Commune, soit le CSR, les PPLS, l'OSP, Profa et PoOuest ainsi que pour le corps enseignant. Au 31 décembre, 212 personnes (213 en 2017) sont au bénéfice d'une autorisation de parquer d'un montant de CHF 60.-/mois.

De plus, une autorisation a été délivrée à 10 maraîchers pour qu'ils puissent parquer leur véhicule lors du marché, le samedi matin jusqu'à 14h00, sur le parking de l'Hôtel-de-Ville.

En plus des autorisations, des cartes d'accès occasionnels pour les différents parkings de la Ville sont disponibles dans plusieurs réceptions de l'Administration, dont celle du CTC. En 2018, 545 cartes d'accès ont été vendues au CTC pour un montant total de CHF 2'541.-.

### Groupe de travail Parkings

Un groupe de travail a été initié pour une réflexion globale concernant la gestion et l'usage de tous les parkings communaux. Il continuera son travail en 2019.

## Inventaire des logements et locaux propriétés de la Ville de Renens au 31 décembre 2018

Immeubles	Nombre de pièces							
	1P	2P	3P	4P	5-6P	maisons	magasins	autres
Rue de l'Avenir 6	1	-	1	1	-	-	-	+ 2 locaux et 1 garage
Rue de l'Avenir 9	-	-	-	-	1	-	-	+ locaux
Chemin de Borjod 20	-	-	-	3	-	-	-	+ 3 garages
Chemin de Bourg-Dessus 17	-	-	-	-	-	1	-	locaux
Avenue du Château 17	-	-	-	-	-	-	-	+ Crèche + La Grange local
Kiosque Renens-Croisée	-	-	-	-	-	-	-	local
Kiosque passage sous route								
Avenue du 14-Avril	-	-	-	-	-	-	1	
Chemin de Jouxens 5	-	1	1	-	-	-	1	+ 4 garages
Rue de Lausanne 25	-	1	1	-	-	-	-	+ bureaux + 2 garages
Rue de Lausanne 35	-	-	-	-	-	-	-	SDOL + poste de ville
Rue de Lausanne 31 b	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Rue de Lausanne 52, Les Tilleuls	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 terrains
Rue du Léman 9	-	-	3	-	-	-	-	
Rue du Léman 15 b	-	2	1	1	-	-	-	
Rue du 1 <sup>er</sup> -Mai 13 (Cure 1 <sup>er</sup> -Mai)	-	-	-	-	1	-	-	
Rue Neuve 4bis	-	-	-	-	-	-	-	local
Rue Neuve 8/8 bis	-	-	3	-	-	-	1	locaux
Avenue de la Poste 17	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue de Saugiaz 8	-	-	-	2	-	-	-	
Rue de la Savonnerie 4	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Rue de la Source 1	-	2	4	2	-	-	2	+ local
Rue de la Source 2	-	2	-	-	-	-	-	+ ludothèque
Rue de la Source 3	-	-	-	-	-	-	-	CRA
Avenue du Temple 16	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 garages
Rue du Village 10	-	-	-	-	-	1	-	
Collège du Village	-	1	-	-	-	-	-	+ locaux
<b>Appartements de service :</b>								
Collège du Léman	-	-	-	1	-	-	-	
Ondallaz-s/Blonay	-	-	-	-	-	1	-	
<b>Totaux</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>+ 12 garages</b>

## Office du logement

### Missions et activités de l'Office communal du logement

L'Office communal du logement est chargé des missions suivantes:

- Rédaction des rapports concernant les demandes de rénovation, transformation et démolition d'immeubles d'habitation, ainsi que les demandes d'aliénation d'appartements loués

---

- Gestion des préinscriptions pour les logements subventionnés et préavis sur les candidatures

---

- Information aux habitants sur les droits et devoirs des locataires, conseil sur les démarches à effectuer; orientation sur les possibles prestations sociales existantes dans le Canton de Vaud et vers les services spécialisés ad hoc

---

- Collaboration avec l'ARASOL et la travailleuse sociale logement

---

- Gestion de l'attribution en sous-location de logements sociaux en collaboration avec le Centre Social Régional de Renens

---

- Établissement de la statistique annuelle des logements vacants sur la commune

---

- Participation à l'application de la politique du logement de la Ville de Renens, à la gestion de projets et au suivi des dossiers de logements subventionnés et/ou protégés et adaptés

---

### Statistique des logements vacants

Au 1<sup>er</sup> juin 2018, 4'380 logements sont annoncés vacants dans le canton, dont 1'000 disponibles uniquement à la vente. L'offre augmente par rapport à l'année dernière (+730 logements). Le taux global de vacance progresse ainsi de 0,9% à 1,1% sur l'ensemble du parc de logements vaudois.

Ce constat vaudois ne reflète malheureusement pas la réalité statistique des logements vacants recensés dans la ville. En effet, au 1<sup>er</sup> juin 2018, le nombre de logements vacants à Renens s'élevait à 28 (68 en 2017 et 23 en 2016), soit un taux global de vacance de 0,3% significativement inférieur au seuil de pénurie fixé à 1,5%. Cette situation se retrouve dans toute la région de l'Ouest lausannois. Par ce résultat statistique, on constate une situation de crise persistante sur le marché locatif communal. Les logements vacants ont tendance à être des appartements aux loyers onéreux. Il manque toujours de manière significative des logements à loyers abordables qui pourraient répondre au besoin des ménages entre 4 et 6 per-

sonnes.

### Expulsions

Lors de la prononciation d'expulsions, la travailleuse sociale logement de l'ARASOL prend contact avec les locataires concernés pour leur proposer un soutien. L'Office du logement vient en soutien de cette démarche. Tous ces contacts n'aboutissent pas à des résultats, mais certaines situations peuvent se voir allégées ou améliorées par ce biais. En 2018, ce sont 11 exécutions forcées d'expulsion qui ont été prononcées par la Justice de Paix (23 en 2017 et 17 en 2016), dans la grande majorité des cas pour non-paiement du loyer. À noter que toutes ne se sont pas terminées avec des personnes à la rue puisque certaines trouvent au final des arrangements avec leur gérance ou par le biais de leur propre réseau.

### Secrétariat de l'Office du logement renforcé en 2018

Avec l'arrivée de l'Office du logement dans les locaux du Centre technique communal en mai 2017, il a été constaté une augmentation importante du nombre de demandes faites par la population en matière de logement à la réception du CTC. En 2018, les besoins en termes administratifs pour l'Office du logement ont été évalués de manière globale pour un taux d'activité à 60% en matière de tâches administratives. Une collaboratrice administrative du CTC est désormais rattachée à cet Office.

### Demandes de la population rennaise en matière de logement et solutions possibles

Comme les années précédentes, il est constaté que nombreuses sont les personnes qui se présentent à la réception de l'Office du logement pour faire part d'une demande d'aide en la matière. Vingt situations sont traitées en moyenne par semaine. Une majorité de personnes annonce une situation de logement trop exiguë pour leur famille ou encore un loyer trop cher. Une évaluation est faite par le secrétariat de l'Office du logement ainsi que par sa responsable afin d'orienter au mieux les personnes demandeuses d'aide vers les services ou les associations ad hoc.

En 2018, l'Office du logement a réussi à résoudre 21 situations de logement: maintien du logement alors que le bail était en sursis, amélioration du logement avec intervention auprès des gérances pour encourager des travaux de remise en état, relogement plus approprié pour des personnes et des familles en recherche d'une nouvelle location d'appartement. Les solutions trouvées ont été possibles grâce aux contacts avec les partenaires logement et gérances de l'Office du logement.

### Logements subventionnés

Au 31 décembre 2018, la commune a participé à l'abaissement des loyers de 126 appartements de 2,5

pièces à 4,5 pièces pour un montant global de CHF 152'300.-. Entièrement constitués d'immeubles en mains de propriétaires privés (coopératives et fondations d'utilité publique notamment), les logements subventionnés sont répartis entre l'avenue du Simplon 7A à E (37 logements), le chemin des Corbettes 1 à 9 (40 logements) et la Place du Marché (9 logements). Pour rappel, le parc des logements subventionnés s'est agrandi de manière significative en 2017 avec la mise sur le marché de 48 logements subventionnés sis Rue de Lausanne 49 a b et c dans le quartier de la Croisée.

Au 31 décembre 2018, la liste d'attente pour l'accès à un logement subventionné comptait 162 ménages dont une majorité de ménages de 4 personnes. Cette proportion représente 2.3% de la population inscrite au Service de la population.

## Appartements sociaux

Suite au préavis N° 48-2014, la commune peut prendre en location et sous-louer un maximum de 14 logements avec un encadrement social adapté (fourni par l'ARASOL) destiné à l'autonomisation des ménages concernés. À l'heure actuelle, 11 ménages bénéficient de cette prestation. En 2018, 2 ménages ont bénéficié d'un nouveau logement en leur nom propre et ont pu sortir de ce programme particulier. La recherche d'appartement avec attribution des baux à la commune dans le cadre de logements sociaux se consolide avec un travail de réseau et d'information auprès des gérances qui se fissure au fil des ans.

## Appartements adaptés/protégés de la Savonnerie

Le bâtiment de l'avenue du 14-Avril 12 comprend 12 appartements adaptés/protégés destinés à des personnes au bénéfice de l'AVS ou de l'AI dont la situation nécessite des adaptations architecturales. Pour 10 de ces appartements, la Ville de Renens participe à un abaissement des loyers, pour peu que les locataires soient rennais et au bénéfice des prestations complémentaires AVS/AI. L'Office communal du logement est représenté dans la commission d'attribution de ces appartements.

## Achat d'un appartement

Suite au préavis communal N° 6-2017 du 9 janvier 2017, la Ville de Renens a mené à terme le projet d'achat d'un appartement sis au chemin de Perrelet 14. Cet objet immobilier faisait partie d'une succession en déshérence. La transaction a été menée avec l'Administration cantonale des impôts en charge de la liquidation de cette succession. L'achat va être finalisé début 2019.

L'appartement 1 pièce (env. 37m<sup>2</sup>) se situe au 4<sup>e</sup> et dernier étage de l'immeuble sans ascenseur. Il comprend une pièce, une cuisine séparée et une salle de bain. L'acquisition de cet objet est la bienvenue dans la mesure où elle permet à la Ville d'ajouter à son parc immobilier un appartement qui pourra prochainement être destiné à la location pour des personnes

à faible revenu sollicitant une aide pour la recherche d'un appartement par le biais de l'Office du logement de Renens.

## Réseau partenaires logement

Le réseau des partenaires logement de la Ville de Renens comprend des gérances, coopératives, propriétaires, mais aussi des institutions tierces comme le Canton, le CSR, la Préfecture et d'autres communes. Chaque année, une séance de coordination remporte un franc succès et il est constaté que des représentants des directions des gérances sont de plus en plus présents et intéressés par cet événement. Le 14 juin 2018, cette séance a été organisée avec une participation d'une quarantaine de personnes. Une présentation de la Fondation Apollo a été menée par Mme Rachèle Féret, directrice. Une offre a également été faite pour une nouvelle formation pour les gérances en matière de communication interculturelle, formation qui est organisée par le secteur intégration de la Ville de Renens. Plusieurs partenaires logements se sont inscrits à ce module. Le retour sur le sujet est très positif.

## Plateforme logement de l'Ouest lausannois

Cette plateforme est un lieu d'échange et de discussion permettant de mettre en commun les expériences de chacun. Elle peut également servir de tremplin pour des projets intercommunaux qui se dessineraient au travers des discussions à venir.

Comme en 2017, 2 ateliers de la plateforme ont eu lieu en 2018. Le premier qui a eu lieu à Bussigny a traité de la thématique de la nouvelle loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (L3PL) et des opportunités pour les politiques de logement communales. Le second qui s'est tenu à Saint-Sulpice a eu pour titre "Mon voisin est ferblantier" : Réunir logements et activités - aspects de la mixité fonctionnelle.

Ces ateliers connaissent un franc succès et permettent non seulement un partage de connaissances bienvenu, mais favorisent des échanges entre les participants sur les bonnes pratiques de chaque commune.

## Nouveauté 2018: entrée en vigueur de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)

La nouvelle Loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) et son règlement d'application sont entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le prix et la superficie sont clairement fixés pour la construction de logements d'utilité publique (LUP): logements subventionnés, logements à loyers abordables, logements protégés et logements pour étudiants. La loi prévoit également des bonus en droits à bâtir pour encourager la création de LUP.

La LPPPL reprend, fusionne et simplifie deux lois (LDTR et LAAL). Elle veille à maintenir les logements faisant l'objet de transformations ou de rénovations dans une catégorie répondant aux besoins de la population.

Elle empêche ainsi les loyers d'augmenter de manière disproportionnée, tout en reconnaissant les travaux pour motifs d'intérêt général, de sécurité et de salubrité. En 2018, l'Office du logement a procédé à 5 demandes d'aliénation d'appartements loués et une demande de démolition/transformation. Suivant les préavis favorables de la commune, le canton a délivré les autorisations requises, en fixant le montant maximum des loyers après travaux soumis au contrôle de l'État. Il est encore une fois souligné la très bonne collaboration que l'Office du logement entretient avec le SCL.

L'entrée en vigueur de la LPPPL et de son règlement octroie des outils bienvenus pour la Ville de Renens et ses objectifs de promotion et de préservation d'un parc locatif attractif pour tous. Elle permet de tendre à maintenir et promouvoir un parc de logements qui garantit une mixité et un bien-vivre ensemble sur le territoire communal.

Sur la commune, un premier projet sis au chemin de Corjon 2 a été élaboré en application de ces nouvelles dispositions. À cette occasion, l'Office du logement a eu l'opportunité de travailler en étroite collaboration avec le Service de l'urbanisme et la responsable de la police des constructions. Le service cantonal des communes et du logement (SCL) a également été sollicité afin de garantir la meilleure application possible de la LPPPL dans le cadre de ce projet.

La construction prévue à cet endroit comprend un petit immeuble de 14 logements dont 6 sont destinés à des étudiants, 6 à des personnes âgées et 2 à des familles. Les constructeurs architectes-promoteurs souhaitent créer des interactions entre les habitants. Ainsi, la taille des logements est réduite mais des espaces collectifs sont à disposition: une cuisine, une salle de séjour et une buanderie sont prévues au rez-de-chaussée. Le jardin est également aménagé pour offrir des espaces différenciés appropriables: terrasse, potager et promenade. Dans ce projet, le SCL a accordé la reconnaissance de logement LUP pour 4 logements pour étudiants. Ainsi, les loyers seront contrôlés pour une période de 25 ans et une mention sera inscrite au Registre foncier.

## Renforcement des synergies et collaboration interservices

Les enjeux liés aux questions de bien-vivre dans un logement incitent à s'intéresser à des thèmes très variés tels que: la qualité de l'espace bâti, de l'urbanisme, la création et la gestion d'espaces verts aux alentours des habitations et dans la ville en général, l'importance du tri des déchets ménagers ou encore les questions d'intégration et de bonne entente avec son voisinage. En 2018, l'Office du logement a eu l'opportunité de participer à des collaborations fructueuses avec plusieurs services communaux en charge de ces missions.

À titre d'exemple, l'Office du logement a participé aux réflexions menées dans le cadre du projet de réaménagement de l'îlot de la Savonnerie dirigé par le Service de l'urbanisme. Une information sur le tri des déchets ménagers, la distribution de différents articles pour renforcer l'économie d'énergie dans les ménages a débuté en collaboration avec les gérances et le Service Gestion urbaine-Développement du-

nable. Enfin, des visites de différents quartiers d'habitation dans le canton de Vaud, en Suisse romande et en Suisse alémanique ont été organisées avec la présence du Service de l'urbanisme, du Service Gestion urbaine-Développement durable ou encore du Service Enfance-Cohésion sociale et du Service de la population. Ces visites ont permis de nourrir le travail quotidien dans la création et l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers et dans les logements qui composent Renens.

## Section Exploitation

La section Exploitation a pour mission de contrôler l'ensemble des installations techniques CVSE (chauffage, ventilation, sanitaires, électricité) des bâtiments communaux, d'assurer le suivi et d'optimiser les consommations d'énergies tout en réalisant des travaux d'entretien et de rénovation. Elle veille également à l'exécution du nettoyage dans une politique respectueuse de l'environnement et assure les services de piquet des salles de gymnastique utilisées par les sociétés les soirs et les week-ends.

Des exercices d'évacuation organisés en collaboration avec les 3 directions scolaires ont eu lieu dans tous les bâtiments scolaires, avec le concours des responsables de site et du chef d'exploitation. Le SDIS participe également à certains exercices, ce qui a permis d'apporter plusieurs améliorations.

Le programme de gestion de la mise en passe des cylindres électroniques des divers bâtiments administratifs a été optimisé. Il a également été procédé au renouvellement d'une partie du parc des machines ainsi que du matériel de sécurité.

Comme chaque année, pendant les 3 premières semaines des vacances de juillet, une vingtaine de jeunes sont venus renforcer les équipes d'entretien afin de procéder aux grands nettoyages des sites scolaires. De même, un nettoyage à fond a eu lieu à Ondallaz au mois de novembre.

Au vu des besoins croissants, une collaboratrice a rejoint au 1<sup>er</sup> mars le secteur Exploitation, et s'occupe notamment des dossiers financiers et des ressources humaines. Après 3 ans d'apprentissage d'agent d'exploitation, un apprenti a réussi avec succès son certificat fédéral de capacité. De plus, 2 collaborateurs ont atteint le même objectif par le biais de l'art. 32. Afin de pallier un départ à la retraite, une auxiliaire de nettoyage a été engagée à un taux de 90% sous la supervision du responsable du site de Verdeaux. L'ensemble des responsables de sites ont suivi une formation sur l'optimisation du suivi énergétique des bâtiments.

## CULTES

Les relations entre l'État et les communautés religieuses sont régies par diverses lois qui règlent, notamment, les aspects de reconnaissance et de subventionnement. Le Service des communes et des relations institutionnelles gère ces relations. Les communes sont chargées de la mise à disposition et de l'entretien des lieux de culte, de la rétribution des musiciens d'église, des sacristains et des concierges, ceci pour l'Église

évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV) et la Fédération ecclésiastique catholique vaudoise (FEDEC-VD). Ces tâches sont gérées par le Service Bâtiments-Domains-Logement-Cultes.

Les chiffres ci-après concernent l'année 2017. En effet, au moment de la rédaction du rapport de gestion, les chiffres 2018 ne sont pas encore connus.

## Eglise évangélique réformée

### Région les Chamberonnes

En 2017, la subvention de la Ville de Renens a été de CHF 8'850.- à l'EERV et CHF 1'500.- à la Cascade et pour les jeunes.

Neuf paroisses constituent la région "Les Chamberonnes":

- Bussigny – Villars-Sainte-Croix
- Chavannes-Epenex
- Cheseaux – Romanel
- Crissier
- Ecublens – Saint-Sulpice
- Haut-Talent
- Mont-sur-Lausanne
- Prilly – Jouxten
- Renens

Chaque paroisse garde ses activités traditionnelles, ses lieux de culte, sa couleur spirituelle, son autonomie financière et ses ministres. À noter que certains cultes intercommunaux ont eu lieu en 2018.

La Cascade offre une écoute active compétente, un espace thérapeutique, un soutien psychologique, une démarche en art-thérapie pour adultes et enfants. Elle est ouverte à tous, quelles que soient les convictions des bénéficiaires. Chacun participe financièrement selon ses moyens.

Pour les jeunes, la Région Les Chamberonnes organise des camps, des week-ends, des formations Jacks (jeunes accompagnants de camps et de catéchisme). Des lieux propices au développement des rencontres entre jeunes chrétiens ont été créés à Bussigny et au Mont-sur-Lausanne.

### Paroisse de Renens-Village

Le Service Bâtiments-Domains-Logement-Cultes assure l'entretien des bâtiments et le paiement des salaires des organistes et des sacristains. Le montant de ces frais s'est élevé à CHF 147'040.75.

Quelques événements en 2018:

- 10 novembre: fête de la paroisse sur le thème "Chapeau les 30 ans" à la Salle de spectacles. Les paroissiens ont été nombreux à venir partager fierté et reconnaissance pour les 30 ans de cette fête
- 23 décembre: Noël paroissial avec petit marché en

faveur de la Campagne DM-EPER. En 2018, la Colombie et le Mozambique étaient à l'affiche de cette campagne.

### Temple de Chavannes-Epenex

En 2017, la part de la Ville de Renens a été de CHF 26'376.10.

La paroisse de Chavannes ouvre l'église, en plus des cultes traditionnels, pour d'autres activités, temps en silence, prière dans l'esprit de Taizé ou atelier "Partage et Ecriture".

Depuis 2016 existe un jardin potager écologique, pédagogique et communautaire. Des écoliers ont planté les premiers arbres fruitiers le 1<sup>er</sup> mars 2018.

Quelques événements en 2018:

- 6 mai: brunch festif
- 3 juin: le culte annuel du souvenir a été enrichi par la bénédiction personnelle des motards qui le souhaitent. Une virée les a ensuite conduits à La Vallée-de-Joux puis au retour, ils ont élu la plus belle moto de la journée
- Entre septembre et octobre: 3 concerts ont eu lieu sur les thèmes suivants: airs traditionnels suisses joués au hackbrett et à l'orgue, œuvres de Frescobaldi, de Storace et de Byrd à l'orgue et au clavecin, ainsi que les trompettes d'église du Pays de Vaud.



Temple de Chavannes-Epenex

### Paroisse du Sud-Ouest lausannois

En 2017, la part de la Ville de Renens a été de CHF 5'247.20 pour la Paroisse de Malley.

La Paroisse du Sud-Ouest lausannois est située sur les Communes de Lausanne, Prilly et Renens qui se répartissent les frais selon les termes de la convention signée en février 2003 (elle est actualisée tous les 5 ans), en fonction du nombre de paroissiens. Elle englobe le Parc de Valency, la Vallée de la Jeunesse

et le cimetière du Bois-de-Vaux. Elle s'étend du Pont Chauderon à la Bourdonnette et 3 lieux de culte constituent cette paroisse: la chapelle de Malley, le temple de Sévelin et le temple de St-Marc.

La Ville de Renens contribue aux frais de chauffage et d'éclairage de la Chapelle de Malley puisque celle-ci se trouve sur le territoire renancais.

### Foyer paroissial de Malley

Le foyer paroissial, qui accueille de multiples activités, est au bénéfice d'un droit de superficie (DDP) auprès de la Commune de Lausanne. Ce DDP est arrivé à échéance le 16 février 2015 et a été prolongé jusqu'au 17 février 2020. Ce foyer ne sera pas maintenu dans le cadre du nouveau plan de quartier "Malley Gazomètre".

### Paroisse de langue allemande de Villamont

En 2017, la part de la Ville de Renens a été de CHF 2'325.75.

La Paroisse de langue allemande de Villamont est le siège de la Paroisse réformée de langue allemande de la région lausannoise et comprend 34 communes. Elle se situe au 13 de l'Avenue de Villamont à Lausanne depuis 1906.

## Église catholique romaine

### Paroisse de Renens et environs

En 2017, la part de la Ville de Renens a été de CHF 100'959.10. Les frais d'exploitation globaux se sont élevés à CHF 284'589.35, répartis entre les différentes Communes au prorata du nombre d'habitants catholiques. Une commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

La Paroisse catholique romaine de Renens et environs couvre le territoire de Chavannes-près-Renens, Crisier, Ecublens, Renens (pour une fraction de la commune) et St-Sulpice. Les lieux de culte sont l'Église de St-François à Renens et la Chapelle Ste-Claire à St-Sulpice.

En 2018 a commencé la réalisation des 14 vitraux du "Cantique des créatures" avec soutien à des œuvres d'entraide (14% des dons). Le projet est entré dans sa phase de réalisation, grâce à la générosité des paroissiens. Les 3 premiers éléments ont pu être installés et bénis durant le temps de Carême et les 3 suivants ont été bénis lors de la messe du 25 novembre.

Quelques événements en 2018:

- 21 janvier: célébration inter-communautaire, à l'église Lazare à Bussigny
- 24 mars: soupe de soutien de la communauté portugaise à la paroisse St-François
- 15-16 juin: tenue d'un stand à Festimixx, avec la paroisse protestante de Renens

- 26 juin: la "Nuit des Veilleurs", veillée de prière œcuménique à l'église St-François organisée par le groupe ACAT-Ouest lausannois, action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture
- 23 septembre: Cap sur l'Ouest, participation avec la paroisse protestante d'Ecublens-St-Sulpice
- 1<sup>er</sup> octobre: départ du prêtre Daniele Colautti, remplacé par le prêtre Gaëtan Joire, comme nouveau responsable de la communauté portugaise
- 7 octobre: Fête des communautés de la paroisse
- 17 novembre: souper de soutien de la communauté italienne à la paroisse St-François
- 25 novembre: Fête du Christ-Roi, messe présidée par l'évêque auxiliaire Mgr Alain de Raemy annonçant que dans une année, l'Unité pastorale de Renens-Bussigny, sera décrétée "pluriculturelle"
- 24 et 25 décembre: fêtes de la Nativité.

De plus, l'Église St-François accueille chaque mois les Dimanches Solidaires, qui sont un temps et un espace de fraternité, de repas, ouverts à toutes et tous.

### Paroisse de St-Joseph

En 2017, la part de la Ville de Renens a été de CHF 31'998.60.

Les 8'000 catholiques de la paroisse Saint-Joseph habitent dans les quartiers lausannois de Prélaz, Montétan et Malley, les quartiers du Galicien, des Baumettes et du Chablais à Prilly et les quartiers de Longemalle et de Florissant à Renens. Cette paroisse est composée de presque 80 nationalités et cultures différentes. Elle accueille les communautés vietnamienne, camerounaise, italienne et érythréenne pour leurs animations et leurs célébrations. Elle fait partie, avec la paroisse voisine du Bon Pasteur à Prilly, de l'Unité pastorale Prilly-Prélaz.

Le cas de cette fraction de Paroisse est réglé par une convention signée en 2003 par les Communes de Lausanne, de Prilly et de Renens, qui est réactualisée tous les 5 ans sur la base d'un nouveau recensement des paroissiens.

Ses activités sont, entre autres: chorale, petit-Chœur des enfants, groupe liturgique, lecteurs de la Parole de Dieu lors des Messes, visiteurs à l'Hôpital, dans les EMS et à domicile, groupe de l'entraide, groupe Missionnaire, groupe de la Pastorale des baptêmes, mouvement des aînés "Vie Montante", rencontres œcuméniques et interreligieuses, accueil des nouveaux paroissiens et conférences diverses.



Paroisse St-Joseph

## **Communauté israélite de Lausanne et canton de Vaud**

Depuis 2015, la Ville de Renens ne verse plus de contribution à cette communauté. En effet, le nombre d'israélites pratiquant pour Renens n'atteint plus le seuil d'au moins 10 habitants.

La Convention de subventionnement des frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de cette communauté accepte le principe de contribuer pour un montant forfaitaire de CHF 30'000.-. Ce montant est réparti selon le nombre d'israélites pratiquant par commune comptant au moins 10 habitants.

La Synagogue de Lausanne constitue le seul lieu de culte israélite du canton.

# GESTION URBAINE-DÉVELOPPEMENT DURABLE



Directrice:  
Mme Patricia Zurcher Maquignaz, Municipale

Chef de service:  
M. Alain Peneveyre



# GESTION URBAINE-DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Service Gestion urbaine-Développement durable gère les activités principales suivantes:

- Maintenance et propreté
- Logistique et manifestations
- Aménagement et entretien des espaces verts
- Développement durable et énergies
- Gestion des déchets

## Faits marquants

2018 fut une année de transition pour le service Gestion urbaine-Développement durable. En effet, un certain nombre de projets ont été développés à l'interne qui produiront leurs effets en 2019. Citons d'abord les deux grands projets de la section Développement durable et énergies: le montage de la Bourse Solaire Participative et toute sa campagne de communication, et le dépôt du dossier "Cité de l'énergie GOLD" comprenant un audit dans le courant de l'année 2019.

La section Gestion des déchets a travaillé sur deux points en particulier: la mise en marché public des prestations de transport des bennes de balayage et de déchèterie mobile de quartier, et la pertinence de maintenir deux déchèteries intercommunales pour Renens en plus des 60 dates de déchèterie mobile.

La section Espaces verts a, quant à elle, aménagé le jardin de la Mèbre, entre le bois Cola et les Pavillons des Biondes, et a effectué un aménagement provisoire sur la toiture de la salle de gym du Collège du 24-Janvier en attendant l'aménagement définitif consécutif à la réfection de l'étanchéité de ladite toiture. De plus, l'aménagement complet du parc situé en face du Centre Technique Communal (CTC) a passé sur la "planche à dessin" de l'architecte-paysagiste de la Ville et un préavis pourra être déposé au printemps 2019.

Pour la section Logistique et manifestations, c'est sans aucun doute la mise en place des infrastructures du festival Festimix qui a été le point d'orgue de l'année.

Entrons maintenant dans le détail avec des chiffres, des graphiques et des photos, afin d'illustrer une année qui a pollinisé de nombreuses fleurs.

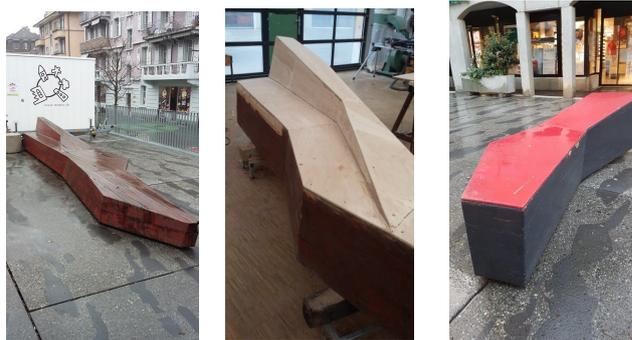
## Section Maintenance et propreté

Après avoir procédé régulièrement au renouvellement du parc automobile du service, aucun véhicule n'était inscrit au budget 2018. À l'investissement, c'est un préavis concernant le bus scolaire qui a été déposé en automne. Celui-ci devrait être livré dans le courant du 1er semestre 2019, avec une décoration imaginée par les élèves du Collège de Verdeaux. À voir dans les rues de la ville tout prochainement!

Tous les WC publics de la Ville ont été réaménagés avec des matériaux pérennes et le dernier WC, à Verdeaux, a été mis à disposition du public lors de Festimix avec une rampe pour les personnes à mobilité réduite.

Les différentes mesures proposées dans le préavis "Amélioration de la propreté en Ville" continuent à porter leurs fruits et l'équipe en charge de la propreté urbaine (7 collaborateurs) est reconnue pour la qualité de son travail. Le service s'engage à maintenir cette qualité de travail et a installé une quinzaine de poubelles supplémentaires en ville, portant ainsi leur nombre à 265 pièces.

Précisons encore que le menuisier communal a entamé la réfection complète des bancs de la Place du Marché. Celle-ci sera achevée pour l'ouverture officielle du marché 2019.



Un banc sur la Place du Marché, à l'atelier et une fois la réfection terminée

## Clean up Day 2018

Pour rappel, en 2017, la Ville de Renens a remporté le Clean up Day national en questionnant sa population par le biais de plusieurs cendriers à questions doubles.

Le fait de jeter sans réfléchir les mégots de cigarettes dans l'espace public est un phénomène connu de-

puis toujours, mais qui s'est passablement renforcé depuis l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer dans les bars et les restaurants.

En 2018, afin de sensibiliser la population à cette problématique et de l'encourager à faire mieux, le Service Gestion urbaine-Développement durable a installé des mégots de cigarettes géants sur la Place du Marché, accompagnés d'un panneau indiquant les buts de la manifestation. Une action de nettoyage de la Place et de ses alentours avec la population a été menée le vendredi 14 septembre 2018, de 9h à 15h, et complétée par une distribution de cendriers de poche. Un partenariat a été établi avec un commerçant de la place afin de récompenser les participants de leurs efforts. Ils étaient une quinzaine et ont collecté plus d'un millier de mégots.



## Mesures "Toilettes accueillantes"

Fin 2016, la Municipalité a mis en place différentes mesures visant à améliorer la propreté en ville, selon le concept Respecte Renens. L'une de ces mesures consistait à proposer aux établissements publics de signer une convention pour des "Toilettes accueillantes". Cette convention permet à chacun et chacune d'utiliser les WC des établissements publics arborant l'autocollant ad hoc, et ceci sans obligation de consommer. Vu le bon accueil fait à cette mesure lors de son lancement, la Commune a reconduit l'opération en 2018. Ainsi, 25 établissements répartis sur le territoire renanais ont joué le jeu, un nombre qui constitue un record au niveau national.



La Ville verse CHF 150.- par année à chaque établissement participant, à titre de défraiement pour les produits de nettoyage.

## Nettoyage citoyen des bois Cola et Caudray

Une habitante de Renens, Madame Erminia Lena, a proposé une action de nettoyage citoyen des bois Cola et Caudray les 21 et 22 septembre 2018. Plusieurs habitants, ainsi que les élèves des classes de Mesdames L. Moinat et J. Lugon (Collège du Léman), ont répondu à l'appel et ont œuvré avec l'assistance logistique du service Gestion urbaine-Développement durable.



## Section Logistique et manifestations

### Service hivernal

Le service de piquet de neige est prévu de mi-novembre à mi-mars. Chaque semaine, un collaborateur cadre du service est responsable d'alerter les trente collaborateurs en charge du déneigement en cas de besoin. Pour ce faire, il suit attentivement les prévisions météorologiques et fait sonner son réveil une à deux fois par nuit pour pouvoir constater l'évolution de la météo.

Si les conditions sont mauvaises, il se rend au CTC, puis appelle chacun des collaborateurs à qui l'on a attribué préalablement un véhicule et une tournée spécifique.

### Liste des manifestations 2018

Ci-dessous, la liste des manifestations 2018 auxquelles le Service a apporté son soutien logistique en assurant le montage de cantines, de vitabris, de pavoisements, de décorations, ainsi que l'installation de bancs, de chaises, de podiums et de conteneurs pour le tri des déchets.

- Apéritif culturel 5 février
- Tournoi de foot en salle – Collège du Léman 3 mars
- Exposition philatéliste – Salle de spectacles 4 mars
- Samedi des bibliothèques – Pl. du Marché 10 mars
- Fête du printemps 24 mars
- Ouverture officielle animations – Pl. Marché 28 avril
- Kermesse Catholique 5 et 6 mai
- Fête des voisins 25 mai
- Vide-grenier au Censuy 26 mai
- Cirque «Star Light» 22 au 29 mai
- Meeting natation 26 et 27 mai
- ECAL Cinéma – Place du Marché 7 juin
- Festival Festimix 15 et 16 juin
- Tournoi Graines de foot 16 juin
- Feria Flamenca 29 et 30 juin
- Concerts d'été 5 et 6 juillet
- Fête Nationale 1er août
- Piazzetta 23 et 24 août
- Fête de Florissant 31 août et 1er septembre
- Fête au Village 1er septembre
- Clean-up Day 8 septembre
- Fête Fourmi Rouge 7 et 8 septembre
- Soirée du personnel 14 septembre
- Clôture des animations – Pl. Marché 29 septembre
- 1020 Run 22 septembre
- Cap sur l'Ouest 23 septembre

- Femmes Solidaires 7 octobre
- Clôture animations – Pl. Marché 7 octobre
- Fête communautés – Paroisse cath. 7 octobre
- Journée "Refus de la misère" 17 octobre
- Vide-grenier au Censuy 20 octobre
- Fête Asturiano – Pl. du Marché 20 octobre
- Puces des "Rayon de Soleil" 3 au 10 novembre
- Revue des pompiers 3 novembre
- Puces Paroisse protestante 3 et 4 novembre
- Coupe des sapins - Bottens 22 novembre
- Téléthon 1er décembre
- Marché aux puces – Sur-la-Croix 2 décembre
- Noël des enfants – Salle spectacles 11 décembre
- Noël à Renens 15 et 16 décembre

## Infrastructures de Festimixx 2018

Festimixx, grande fête triennale, n'est plus à présenter. La voici détaillée sous l'angle des infrastructures et des actions orchestrées par le Service Gestion urbaine-Développement durable, notamment pour une manifestation respectueuse de l'environnement.

Il y a, bien sûr, l'installation des deux scènes et le montage d'un dôme hexagonal de 17 m de diamètre. Suit le montage des cantines de 6 x 12 m pour les loges placées derrière la scène principale, ainsi que le montage d'une quinzaine de vitabris pour les stands de nourriture et autres stands de sociétés. Une quinzaine de WC, dont un pour les personnes handicapées, est également mise à disposition.



Une fois ces structures installées, il faut procéder à la mise en place des 60 tables de cantine et au montage des gradins et du podium. Après quoi, une centaine de conteneurs est apportée sur le terrain et ses alentours pour le tri des déchets.

Enfin, il y a la mise en place de toute la décoration: des arbres en bacs, des guirlandes lumineuses, des fanions, des banderoles, etc.

Pendant toute la durée de la manifestation, trois collaborateurs arpentent le site de la fête pour assurer le nettoyage des tables et du sol, ainsi que la vidange régulière des conteneurs. Le service se charge également de la mise à disposition de vaisselle réutilisable, ainsi que de la mise en place des verres et des bouteilles en verre consignés.

Sur le plan du développement durable, on peut encore relever que l'électricité utilisée pendant la manifestation est certifiée 100% renouvelable et de production locale, que les affiches et le programme sont imprimés sur du papier recyclé et qu'une intense promotion est faite afin que les festivaliers utilisent les transports publics pour se rendre sur le site.

Enfin, le dernier apport du service est la distribution de 2'500 cendriers de poche à l'effigie de Festimixx.

Après deux jours de manifestation, c'est l'heure du

démontage, qui prendra une petite semaine. Ce ne sont pas moins de 950 heures de travail pour le service, responsable des infrastructures, qui sont nécessaires à cette manifestation.

## Nouvelles décorations lumineuses de fête

Pour les Fêtes de fin d'année 2018/2019, la Ville a entamé la mue progressive de ses décorations lumineuses, un certain nombre d'entre elles étant clairement arrivées en fin de vie.

En premier lieu, le décor de glaçons lumineux posé sur les érables devant l'Hôtel de Ville a cédé la place à la féerie d'un grand cèdre recouvert de guirlandes lumineuses au même endroit.

Ensuite, c'est la rue Neuve qui s'est parée d'une nouvelle décoration sous la forme de rideaux lumineux en LED (blanc chaud) répondant aux décorations des 2 supermarchés bordant la Place du Marché. Le changement des décorations lumineuses devrait se poursuivre ces prochaines années.



## Section Espaces verts

### Aménagement provisoire de la toiture de la salle de gym du 24-Janvier

En 2016, l'association "Les jeunes du 24" a proposé un réaménagement complet de la toiture de la salle de gymnastique du Collège du 24-Janvier. Le projet a été estimé à CHF 80'000.-, montant qui a été porté au plan des investissements 2019.

Or il se trouve que l'étanchéité de cette toiture n'est plus assurée et que de l'eau percole à l'intérieur du bâtiment. Il n'était donc pas envisageable d'entreprendre des travaux d'aménagement définitifs avant la rénovation de la toiture. La mise en conformité de celle-ci sera chiffrée afin d'être portée au Plan des investissements 2019.



Plan de l'aménagement définitif prévu en 2019

À ce stade, le Service Gestion urbaine-Développement durable a proposé d'installer quelques aménagements provisoires afin de répondre déjà en partie aux demandes de l'association, soit une nouvelle table de pique-nique, une table de ping-pong, un coffre à outils et un coin "potager", ainsi que deux bancs. Par ailleurs, la sécurisation du périmètre par le biais de la mise en conformité de la barrière entourant l'espace a été effectuée en priorité.

Ces premiers éléments feront tous partie de l'aménagement définitif qui sera étudié et réalisé en même temps que la réfection de la toiture. La nouvelle étanchéité et l'aménagement définitif tels que mis au point avec l'association "Les Jeunes du 24" feront donc l'objet d'un seul et même préavis en 2019.

## Aménagement du parc de la Mère

Depuis bientôt deux ans, l'espace des Biondes, situé entre le bois Cola et les pavillons des Biondes, est très régulièrement fréquenté en soirée et le week-end par la population, qui se réunit pour des grillades et des pique-niques, dans une ambiance conviviale et musicale, ce qui est très réjouissant. Cependant, cette évolution entraîne parfois quelques complications avec le voisinage ou les promeneurs de chiens, ainsi que des problèmes de littering.

Quelques aménagements simples ont été réalisés afin de faciliter une meilleure cohabitation. Sous le slogan "Partage ton parc", trois espaces distincts ont été définis, soit un "espace détente" légèrement en pente, avec la présence de cinq arbres fruitiers et trois bancs supplémentaires adaptés aux personnes âgées, un "espace pique-nique", aussi éloigné que possible des habitations, où un grand grill à charbon a été installé, et un "espace sportif", avec un mini terrain de foot. La table de ping-pong existante a été déplacée à proximité du terrain.

Des poubelles supplémentaires ont aussi été installées pour faciliter le tri des déchets, ainsi que deux tables de pique-nique supplémentaires. L'aménagement a été complété par un panneau posé à l'entrée du parc et portant sur le respect des lieux, ainsi que par un second panneau explicatif sur le concept "Partage ton parc" avec le plan de situation.



Une information à ce sujet est parue dans le journal Carrefour Info, sur les réseaux sociaux et sur le site internet de la Ville.



Grill électrique

## Arbre des naissances 2017

La demande de planter des arbres pour les enfants de Renens provient du Conseil communal, qui a souligné aussi les avantages considérables résultant d'une augmentation de la végétation en ville. Cette demande a débouché sur la décision municipale de planter chaque année un "Arbre des naissances" pour célébrer et accompagner les enfants nés dans l'année; un geste symbolique fort que la Ville de Renens compte bien poursuivre à l'avenir.

Après la plantation du premier "Arbre des naissances", qui célébrait les enfants de 2016 au Parc du Chêne, c'est au Parc Carl Sauter qu'une trentaine de familles se sont déplacées en 2018 pour planter un chêne vert, célébrant ainsi les enfants nés en 2017.



## Label Villeverte Suisse

La qualité de vie dans l'espace urbain est étroitement liée à la quantité, mais aussi à la qualité des espaces verts. En effet, ces espaces font office de véritables "poumons" pour les villes. À cela s'ajoute que les zones vertes urbaines sont ouvertes à tout le monde, sans distinction sociale, religieuse ou culturelle. Celles-ci contribuent également à prévenir l'isolement et favorisent l'intégration. Pour pouvoir satisfaire aux diverses fonctions des espaces verts (esthétique, écologique, sociale et économique), il importe que ces espaces soient bien conçus et entretenus de manière appropriée.

Le label "Villeverte Suisse" met à disposition des villes, les outils nécessaires à une gestion durable et qualitative des espaces verts, ainsi que les connaissances les plus récentes en la matière. Comme c'est le cas pour

d'autres labels, dans cette démarche, c'est d'abord le chemin accompli pour obtenir la distinction qui importe que le label en lui-même.



Les avantages que la Ville de Renens peut retirer de ce label sont, entre autres:

- image positive et attractive d'une ville dont la politique de gestion des espaces verts est moderne, novatrice, respectueuse et durable,
- mise en réseau des professionnels du vert urbain de diverses communes, échanges d'expériences, de bonnes pratiques, et renforcement des compétences clé,
- amélioration de la qualité de vie des habitants et accroissement de la biodiversité,
- reconnaissance publique du travail accompli par les services des espaces verts et accroissement de la motivation de leur personnel,
- système de benchmark incitant les communes à se comparer et à s'améliorer en continu,
- renforcement de la coopération interservices et au sein du service même,
- formation continue du personnel communal.

Avant la démarche de certification à proprement parler, une phase initiale permet d'évaluer la situation actuelle de la commune. Cet état des lieux constitue une base de réflexion nécessaire avant d'entrer dans la phase de processus proprement dite. La durée totale du processus de labellisation, de la phase initiale à la certification, est d'environ deux ans. Le label (bronze, argent ou or) est attribué pour une durée de quatre ans et peut être renouvelé après un nouvel audit.

La condition indispensable pour pouvoir effectuer cette démarche est que la Ville de Renens soit membre de l'Union Suisse des Services des Parcs et Promenades (USSP), ce qui est le cas. Il est à souligner également que le label "Villeverte Suisse" est soutenu par l'Office fédéral de l'énergie et l'Office fédéral de l'environnement, et qu'il peut valoir à la Ville un nombre de points non négligeable lors de son prochain réaudit "Cité de l'Energie", ces deux labels étant étroitement liés.

À ce stade, la Municipalité a décidé de se lancer dans la phase initiale du processus. Une fois celle-ci réalisée et l'état des lieux établi, la pertinence d'entreprendre la démarche de labellisation sera étudiée, et ceci dans le courant de l'année 2019.

## Jardins familiaux

Pour rappel, 9 sites accueillent 252 jardins familiaux, répartis comme suit:

• Aux Airelles	7
• Aux Paudex	42
• Sous-Biondes I	43
• Sous-Biondes II	55
• Les Biondes	16
• Au Château	22
• Au Censuy	47
• Au Simplon	12
• Aux Baumettes	8

En 2018, 11 transferts de jardin ont été effectués.

À ces parcelles, il faut ajouter les potagers urbains du Parc des Paudex réunissant 19 jardiniers amateurs, ainsi que les Jardins de l'Avenir, avec 22 parcelles cultivées par les habitants du quartier.

La Société Coopérative d'Habitation Renens et agglomération (SCHR) est bénéficiaire d'un Droit Distinct et Permanent de superficie (DDP) sur la parcelle communale N° 983 sise au chemin de Borjod 2 à 10, dont 2'450 m<sup>2</sup> sont aménagés en jardins familiaux exclusivement réservés aux habitants des bâtiments de la parcelle. Dans les faits, les locataires n'occupaient qu'une partie de ces jardins. C'est pourquoi la SCHR a décidé de transférer à la Commune, via une convention, l'entretien et la gestion des potagers urbains de Borjod, à disposition désormais des habitants de tout le quartier.

Dès le courant du mois de mai 2018, la Ville de Renens a donc hérité de 29 parcelles, qui ont été divisées en deux pour en faire 58 potagers urbains, qui ont tous été rapidement attribués.

Cette façon de faire permet à un plus grand nombre de familles de cultiver un lopin de terre de plus petite dimension: entre 20 et 40m<sup>2</sup> pour les parcelles de potagers urbains, contre 50 à 100m<sup>2</sup> pour celles des jardins familiaux.

Grâce à l'attribution des nouvelles parcelles des potagers urbains à Borjod et aux 11 mutations survenues dans l'année, la liste d'attente a pu être allégée, mais comptabilise encore 154 personnes.

Depuis l'été 2018, les travaux de construction de la nouvelle crèche-garderie, ainsi que les transformations du bâtiment de la Grange au Château ont débuté. Le réaménagement des jardins du site "Au Château" étant prévu dans ce projet, ceux-ci ont dû être libérés par leur locataire pour la durée des travaux. Les jardiniers en ont été informés au préalable et invités à la séance d'information.

## Travaux forestiers

La section Espaces verts effectue l'entretien des forêts, à savoir le bois du Caudray, le bois Cola, la forêt de Pachoudaz et le bois Creux. Les coupes simples, qui ne nécessitent ni moyens lourds (tracteur forestier, treuille), ni soins sylviculturaux, sont effectuées par le Service Gestion urbaine-Développement durable. Les travaux plus complexes sont sous-traités à une entreprise spécialisée.

En 2018, 25h ont été consacrées au nettoyage des forêts, comprenant le ramassage des papiers et autres déchets. L'abattage des arbres, préalablement sélectionnés par le garde forestier durant la matinée de martelage, a duré 156h réparties sur l'année. Quant aux travaux de sylviculture, soit les soins au jeune peuplement, ainsi que la sélection des jeunes arbres qui formeront la forêt de demain, ont duré 60h.

Au total, ce sont une trentaine d'arbres qui ont laissé place à la lumière en forêt, favorisant ainsi la pousse des jeunes plantes.

## Cimetière

Au cours de l'année, 184 décès ont été enregistrés sur la Ville de Renens.

82 personnes ont été enterrées au cimetière communal, soit 22 inhumations de corps et 60 inhumations de cendres, dont 40 qui ont été déposées au Jardin du Souvenir.

Le Jardin du Souvenir a été créé en 1982. Après, 32 ans, il s'est avéré que la cuve accueillant les cendres des défunts était pleine. Afin de laisser ces cendres reposer en paix, une fosse a été creusée à côté de la fosse existante et une nouvelle cuve de 3'500 litres a été installée.

## Section Gestion des déchets

### Mise en marché public du transport des bennes de déchèteries mobiles et de balayage

Le modèle des déchèteries mobiles de quartier, mis en place à Renens en 2009, s'est fait en collaboration avec le transporteur en charge de la collecte en porte-à-porte de l'époque, sans aucune mise en concurrence. Il en est allé de même pour l'enlèvement des bennes des déchets de balayage.

Dans les faits, ce marché représente un volume de transport de 125 bennes de 6m<sup>3</sup> par année pour les déchets de balayage, avec comme exutoire le Centre Intercommunal de gestion des Déchets (CID) à Malley. Il faut également compter 150 bennes annuelles pour les déchèteries mobiles de quartier, avec comme exutoire Retripa SA à Crissier pour le bois, le CID à Malley pour les déchets encombrants, et Thévenaz Leduc SA à Ecublens pour la ferraille.

Le Service Gestion urbaine-Développement durable a établi un dossier d'appel d'offres public sur invitation, afin de mettre en concurrence les différents acteurs présents sur le marché. Ainsi, un gain potentiel de l'ordre de 10% à 15% était envisageable sur l'ensemble de la prestation.

Une réflexion rapide a démontré que l'internalisation de cette prestation ne serait pas rentable, puisqu'elle exigerait l'engagement d'un collaborateur supplémentaire, ainsi qu'un investissement dans du matériel supplémentaire.

Cette mise en concurrence a permis une économie réelle de 15% sur le prix établi jusque-là.

La nouvelle convention a été signée pour trois ans, soit du 1er juillet 2018 au 30 juin 2021, avec le même prestataire en charge de la collecte et du transport des déchets collectés en porte-à-porte.



Jour de déchèterie mobile à Florissant

### Dénonciation de la convention avec la déchèterie intercommunale de Bussigny

En 2002, les Communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Villars-Sainte-Croix et Renens ont signé une convention pour la création d'une déchèterie intercommunale à Bussigny. Six ans plus tard, une convention analogue a été signée entre les Communes de Lausanne, Prilly et Renens pour ouvrir une déchèterie intercommunale à Malley, sur le territoire de Renens.

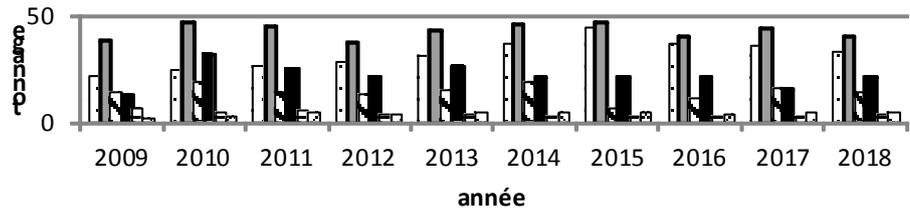
Or, au fil des ans, la fréquentation des Renenais a clairement diminué à Bussigny (9'000 passages en 2017), alors qu'elle a augmenté fortement à Malley (26'000 passages en 2017). De son côté, le propriétaire du terrain de Bussigny a résilié le contrat de bail; l'avenir de cette déchèterie n'est donc plus assuré. Pendant ce temps, à Malley, des études ont été lancées afin d'améliorer à moyen terme les infrastructures existantes pour pouvoir accueillir dans les meilleures conditions l'ensemble des Renenais.

C'est pourquoi la Municipalité, soucieuse d'optimiser la gestion des déchets, a décidé de dénoncer la convention la liant à la déchèterie de Bussigny au 31 décembre 2018. Par mesure d'économie, les apports des déchets ménagers seront donc concentrés à l'avenir sur un seul site, celui de Malley.

## Déchèteries mobiles et intercommunales de Malley et Bussigny

40 tonnes de bois ont été apportées dans les déchèteries mobiles. Le bois, principalement du mobilier, est le déchet le plus important en termes de quantités amenées dans ces déchèteries. Cela représente 10% du bois issu des ménages de Renens (130 tonnes à la déchèterie de Bussigny et 250 à celle de Malley). En moyenne, chaque habitant se débarrasse de 20 kilos de bois par année.

### Les déchèteries mobiles



□ encombrants ■ bois □ ferraille ■ OREA □ déchets spéciaux ménagers ▨ plastiques

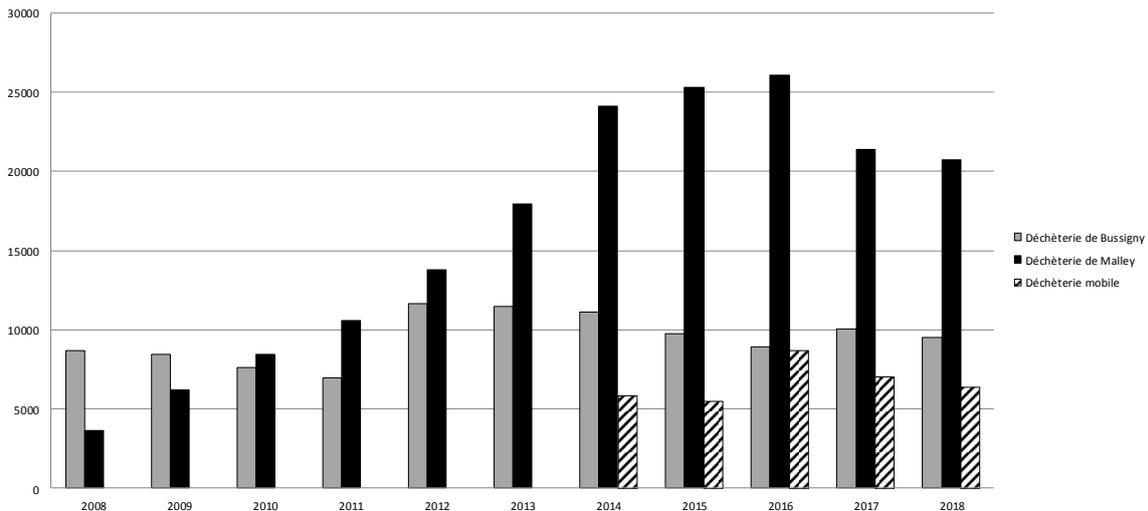
33 tonnes de déchets encombrants, soit des déchets incinérables de plus de 60 cm, ont été amenées aux déchèteries mobiles. Il s'agit principalement de mobilier composé de plusieurs matériaux, tels que les canapés, les matelas, et tous les autres déchets non-recyclables ne pouvant être mis dans un sac d'ordures taxé de 110 litres. Cette quantité représente 8% des déchets encombrants de Renens. La déchèterie de Bussigny en a collecté 118 tonnes et Malley 300 tonnes. En moyenne, chaque habitant se débarrasse de 22 kilos d'encombrants par année.

gueur. Ils sont repris gratuitement par les commerces grâce à la taxe anticipée de recyclage payée lors de l'achat des appareils neufs. 110 tonnes ont été reprises par la déchèterie de Malley, et 20 tonnes à la déchèterie de Bussigny. En moyenne, chaque habitant se débarrasse de 8 kilos d'appareils électriques et électroniques par année dans les déchèteries. Cela représente environ la moitié des déchets de ce type produits en moyenne par un habitant suisse.

Plus de 20 tonnes d'appareils électriques et électroniques sont également amenées en déchèterie. Ces appareils usagés devraient être prioritairement déposés dans les commerces vendant ce genre de produits, comme le veut la législation nationale en vi-

Pour les autres déchets importants en quantité et pris en charge par les déchèteries mobiles, on trouve la ferraille avec 13 tonnes, les plastiques recyclables (flaconnage, plastique dur volumineux) avec 4 tonnes, et les déchets spéciaux ménagers (restes de peinture, médicaments, etc.) avec presque 3 tonnes.

Nombre de passages des habitants de Renens

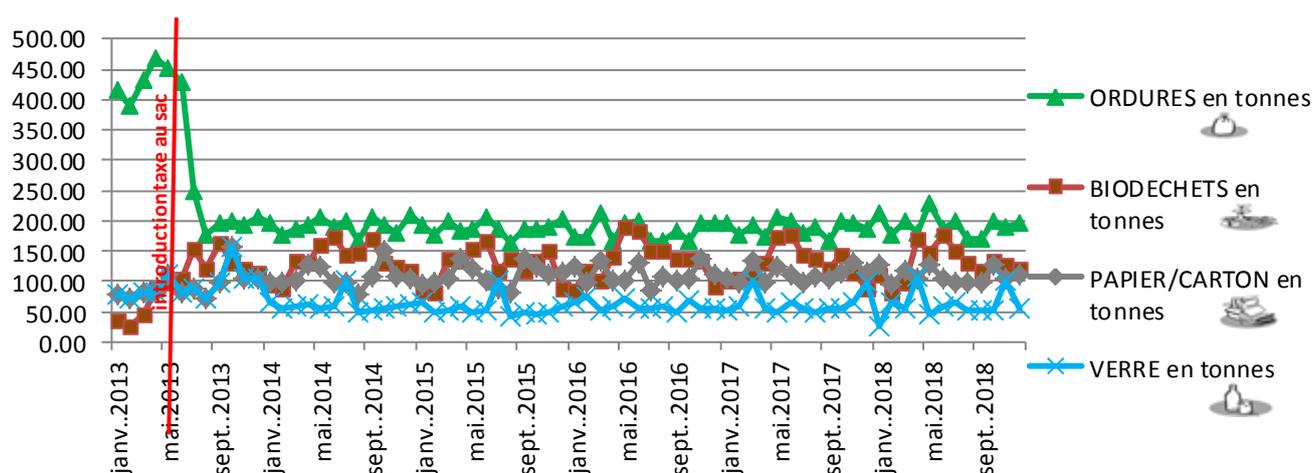


Plus de 36'000 passages sont recensés dans les déchèteries à disposition des habitants de Renens. Ce chiffre est stable par rapport à 2017. 57% des passages ont eu lieu à Malley, 26% à Bussigny, et 17% dans les déchèteries mobiles de quartier.

## Evolution des déchets urbains collectés

	Tonnes	kg/habitant	
- Ordures ménagères	2'310	110	incinération TRIDEL
- Encombrants	444	21	incinération TRIDEL
- Biodéchets	1'655	79	recyclage
- Papier / carton	1'396	67	recyclage
- Verre	761	36	recyclage
- Bois	418	20	valorisation thermique
- Appareils électriques / électroniques	158	8	recyclage
- Métaux	133	6	recyclage
- Plastiques	58	3	recyclage
- PET, textiles, capsules de café, huiles	29	1	recyclage
- Déchets spéciaux	21	1	valorisation
- Inertes	162	8	mise en décharge
<b>TOTAL</b>	<b>7'544</b>	<b>360</b>	
Total recyclés / triés à la source	4'628		
Total incinérés / décharge	2'916		
Taux de recyclage	61%		

## Evolution des déchets collectés en porte à porte



## Rapport Valorsa 2018

Dans le cadre d'une réflexion de fond sur les missions de Valorsa, une nouvelle stratégie est en cours d'élaboration, visant à redéployer Valorsa sur d'autres activités et investissements.

En août 2018, le Conseil d'Administration (CA) a décidé de fermer le département des déchets verts et du compost au 31 décembre 2018 sur son site. Le CA estime en effet que Valorsa ne devrait plus consacrer une place aussi importante à l'accueil et à la transformation de tous les types de déchets, mais plutôt se recentrer sur quelques tâches.

En fonction de la situation économique, des masses critiques et de l'évolution globale de la gestion des déchets, une réflexion sera menée également en 2019 sur le traitement du verre et du papier sur le site de Penthaz.

À la suite d'une étude logistique destinée à permettre l'acheminement de davantage de tonnes de déchets incinérables par le train vers TRIDEL, il a été décidé qu'à l'avenir, certains types de déchets seraient centralisés sur une base arrière de TRIDEL, qui se chargerait du travail de préparation en triant, broyant et mélangeant les déchets, et qui pourrait également faire du stockage sur son site. Ces déchets préparés prendraient ensuite le train pour TRIDEL. La proposition de Valorsa de devenir la principale base arrière a été acceptée et une convention est en cours d'élaboration.

En 2018, le Conseil d'Administration de Valorsa a également participé à la rédaction d'une nouvelle Convention du Concept régional de taxe au sac mandatant TRIDEL pour gérer cette taxe pour les 83 communes faisant partie du Concept. La convention existante a été adaptée à la situation actuelle et précise le rôle de chacun des partenaires.

Par ailleurs, une Convention de gestion des flaconnages a été établie et signée entre Valorsa et RC-Plast (Grandson) afin de régler la collaboration de ces deux acteurs pour la gestion des flaconnages issus de la collecte des ménages des communes du périmètre de Valorsa. En résumé, Valorsa se charge de la promotion du tri des flaconnages (flacons et bouteilles en PP, PEHD et PET) et RC-Plast effectue le tri, le conditionnement et la commercialisation des flaconnages.

Concernant la campagne cantonale de communication, le 2<sup>e</sup> cycle de 3 ans s'est terminé en 2018 avec des résultats positifs. Valorsa participera donc au financement de la nouvelle campagne cantonale à hauteur de 50 cts/hab pour 3 ans. Le CA a exprimé sa volonté d'aborder, dans cette nouvelle campagne, les thèmes du littering, du suremballage et des plastiques. Il souhaite également que la campagne insiste davantage sur le recyclage et la diminution des déchets produits que sur le tri, qui est, lui, bien entré dans les mœurs.

## Ambassadeurs du tri des déchets ménagers

Fin 2016, le service Gestion urbaine-Développement durable a lancé un projet d'ambassadeurs du tri afin d'agir sur les problèmes de tri constatés dans les conteneurs d'ordures ménagères et de biodéchets. Selon ce programme, des volontaires circulent dans la ville, aident et informent les habitants des bâtiments visités sur les finesses de l'art du tri et sur sa principale raison d'être.

Portant un badge témoignant de leur lien avec la commune, ces volontaires, bénévoles et habitants de Renens, s'adressent à la population sur le terrain et offrent des sacs compostables.

Pour le service, il est intéressant que les ambassadeurs soient des habitants ordinaires. C'est un signal fort qui témoigne que le tri des déchets n'est pas qu'une préoccupation de l'Administration communale; des employés communaux passeraient sans doute davantage comme des donneurs de leçons. À fin 2018, 6 personnes étaient actives comme ambassadeurs du tri.

## Section Développement durable et énergie

### Cité de l'énergie : état de la situation

Les autorités communales jouent un rôle clé dans la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050 décidée par la Confédération. En contact direct avec la population, elles sont en charge du développement de leur territoire communal. De plus, elles ont un devoir d'exemplarité en matière de constructions et d'assainissement des infrastructures publiques.

La Ville de Renens est labellisée *Cité de l'énergie* depuis 2005. Déployé dans le cadre du programme national *SuisseEnergie*, le label souligne ce rôle clé en récompensant les communes qui mettent en œuvre une politique énergétique durable, que ce soit dans leurs propres activités ou sur l'ensemble de leur terri-

toire, y compris pour les bâtiments privés et les acteurs locaux, qui influencent également la consommation globale d'énergies. Les communes labellisées sont réauditées régulièrement afin de pouvoir conserver ce label.



**Renens**  
european energy award

Le dernier réaudit de la Ville de Renens s'est terminé au printemps 2017 sur un score de 74%. Ce chiffre indique le pourcentage de mesures réalisées par rapport au potentiel maximal d'actions réalisables sur le territoire communal. Un score minimal de 50% est nécessaire pour l'obtention du label. Une commune obtenant un score de plus de 75% est considérée comme figurant parmi les plus performantes énergétiquement et obtient le label Cité de l'énergie Gold. Celui-ci est décerné à l'échelle européenne par l'organisation faîtière "Association European Energy Award", suite à l'analyse des actions de la commune par un auditeur international. Au vu du faible écart entre le score obtenu en 2017 et le seuil minimal pour obtenir cette distinction supérieure, la Municipalité a décidé de déposer, au printemps 2019, un dossier demandant le label Gold.

Pour satisfaire cet objectif, le Service Gestion urbaine-Développement durable s'est attelé, durant toute l'année 2018, à mettre en œuvre des mesures supplémentaires, afin d'augmenter le score de la Ville avec la collaboration des autres Services de l'Administration.

Ces mesures ont consisté, premièrement, à développer et à mettre en place des outils de travail tels qu'un système d'indicateurs permettant de caractériser la mise en œuvre de la politique énergétique de Renens, un logiciel permettant le suivi et la comparaison des performances énergétiques des divers bâtiments dont la Ville est propriétaire (administrations, écoles, locatifs,...), et finalement, un programme d'assainissement des bâtiments communaux.

D'autres mesures étaient centrées sur la sensibilisation des consommateurs d'énergie. Citons par exemple:

- la conférence «Comment économiser l'énergie dans notre vie quotidienne comme dans notre assiette», qui a été organisée le 9 octobre 2018 pour tous les employés de l'Administration,
- la soirée d'information du 23 janvier 2018 pour les propriétaires et les gérances sur le suivi et l'optimisation énergétique des bâtiments,
- une campagne de promotion des plans de mobilité auprès des entreprises de plus de 50 employés sises sur le territoire communal,
- une nouvelle édition des opérations Ecologements, centrée sur les bâtiments sis à l'avenue du 1<sup>er</sup>-Mai 11, 11b et 11c, en collaboration avec la Société Coopérative d'Habitation de Renens et SI Pierrettes.

Relevons encore la constitution d'un groupe de travail interservices du Centre Technique Communal, qui s'occupe de l'adaptation de la Ville aux changements climatiques et des planifications énergétiques,

ainsi que de la première phase du processus de labellisation Villeverte Suisse.

Le travail quotidien des autres services de l'Administration en 2018 a également contribué à augmenter le score de la Ville par le biais, notamment, de l'obtention du label *Sife 2000 W - projet* pour les quartiers de Malley, la constitution de la structure intercommunale "La Fabrique de Malley" et la mise en place des contrôles énergétiques des chantiers sur le territoire communal.

Le Service Gestion urbaine-Développement durable a débuté le processus de réaudit en octobre. Après analyse de ces nouveaux éléments, le conseiller Cité de l'énergie a mis à jour le score de la Ville. Celui-ci se monte désormais à 79%! Il dépasse non seulement le quota minimum exigé pour l'obtention du label *Gold*, mais présente une marge de sécurité permettant de se lancer sereinement dans l'examen nécessaire à l'obtention de cette distinction.

Le dossier de candidature sera soumis à l'Association *Cité de l'énergie* à fin mars 2019. L'examen de celui-ci aura lieu jusqu'en juin, avec une réponse officielle en automne 2019 quant à l'obtention du label *Cité de l'énergie Gold*.

### Bourse Solaire Participative : état d'avancement

Le montage de la Bourse Solaire Participative s'est activement poursuivi depuis l'adoption du préavis N° 23-2017 "Création d'une bourse solaire participative" par le Conseil Communal lors de sa séance du 1er février 2018.

Pour rappel, la Bourse Solaire offre la possibilité à toutes les personnes intéressées de se rassembler et de participer à la construction de nouvelles toitures photovoltaïques sur le territoire de Renens par le biais d'un financement participatif. Participer ainsi, c'est s'engager à faire diminuer l'impact sur l'environnement de la consommation globale d'électricité. Mais c'est aussi faire partie d'une communauté d'intérêts où l'on peut, chaque année, se rencontrer, échanger et s'informer.



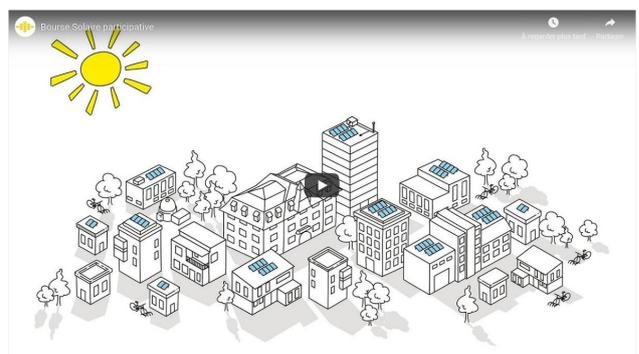
1. La Ville de Renens sélectionne des grandes toitures intéressantes pour la production d'électricité photovoltaïque (potentiel solaire, taille, aptitude du toit, consommation d'électricité, etc.). Seuls les bâtiments privés situés sur le territoire communal sont pris en compte.
2. La Ville se charge ensuite de convaincre un propriétaire de mettre son toit à disposition de la Bourse Solaire gratuitement. Une analyse technique est alors menée par un mandataire spécialisé, afin de dimensionner une installation photovoltaïque dont l'électricité sera autoconsommée sur place autant que possible.
3. Une fois le projet technique monté, la Ville organise une campagne de financement participatif pour rassembler les fonds nécessaires à la construction

de la toiture photovoltaïque. Aussi appelé "crowdfunding", ce mode de financement repose sur les dons de toutes les personnes physiques ou morales intéressées par le projet et domiciliées en Suisse, sans remboursement de la somme investie. En fonction du montant de son don, le contributeur peut bénéficier d'une contrepartie et choisir entre divers objets estampillés au nom de la Bourse Solaire, des séances d'informations présentant les résultats énergétiques et financiers des toitures mises en service, des conférences et d'autres manifestations. Si le montant de l'investissement est réuni, la Ville réalise les diverses procédures administratives, puis fait construire l'installation photovoltaïque.

4. Dès la mise en service de l'installation et sur toute sa durée de vie, la Ville se charge de sa maintenance technique et de la vente de l'électricité au bâtiment pour autoconsommation ou au réseau électrique en cas de surplus de production. L'argent issu de la vente de l'électricité servira en premier lieu à financer les frais de maintenance. Puis, le restant sera intégralement utilisé pour animer la communauté d'intérêts regroupant les participants du financement participatif.

La mise en service d'une installation photovoltaïque de la Bourse Solaire dépend donc directement du succès des campagnes de financement participatif. Dès qu'une installation sera construite, la Ville proposera une nouvelle toiture à équiper et recommencera les étapes décrites ci-dessus. Lorsque les installations photovoltaïques arriveront en fin de vie, la Ville de Renens se chargera de leur démantèlement et de leur remplacement par une nouvelle installation de la Bourse Solaire.

La promotion de ce projet, qui permettra d'inciter le public à s'engager pour la transition énergétique en participant au crowdfunding, nécessitera une campagne de communication de grande ampleur. Dans ce but, la section Développement durable a mandaté en mars l'entreprise 7MEDIA, spécialisée dans la communication digitale et les nouveaux médias. La définition de la stratégie de communication, la création d'un logo, la production d'un film promotionnel de deux minutes, la création du site internet [www.boursesolaire.ch](http://www.boursesolaire.ch), ainsi que les infographies et illustrations de divers supports papier (brochure, affiche, flyer) sont les fruits de ce mandat. L'élaboration de cette campagne de communication a, par ailleurs, fait l'objet d'une subvention de l'Office Fédéral de l'Energie en novembre 2018, pour un montant d'environ CHF 24'000.-.



Couverture du film promotionnel sur la Bourse solaire



**BOURSE SOLAIRE**  
La transition énergétique

[Bourse solaire](#)
[Toitures](#)
[Financement participatif](#)
[En savoir plus](#)
[FAQ](#)
[Contact](#)

**BOURSE SOLAIRE**  
**La transition énergétique**

Après la catastrophe nucléaire du 11 mars 2011 à Fukushima, le Conseil Fédéral a décidé de sortir du nucléaire. Cette décision, ainsi que l'évolution des marchés internationaux de l'électricité, ont nécessité une révision complète de la stratégie énergétique de la Suisse afin de pouvoir garantir, à l'horizon 2050, un approvisionnement en électricité sans nucléaire, réduisant le plus possible notre dépendance énergétique à l'égard de l'étranger, et limitant la pollution de l'environnement.

Produire localement des énergies renouvelables, et les consommer, est une des mesures phares de cette stratégie énergétique. Mais comment faire dans une ville ?

L'énergie solaire représente la plus grande opportunité de produire de l'électricité renouvelable. Et cela facilement, car cette énergie, disponible en grande quantité, peut être exploitée par la seule pose de panneaux photovoltaïques sur le toit des bâtiments !

**Le potentiel de production d'électricité photovoltaïque**

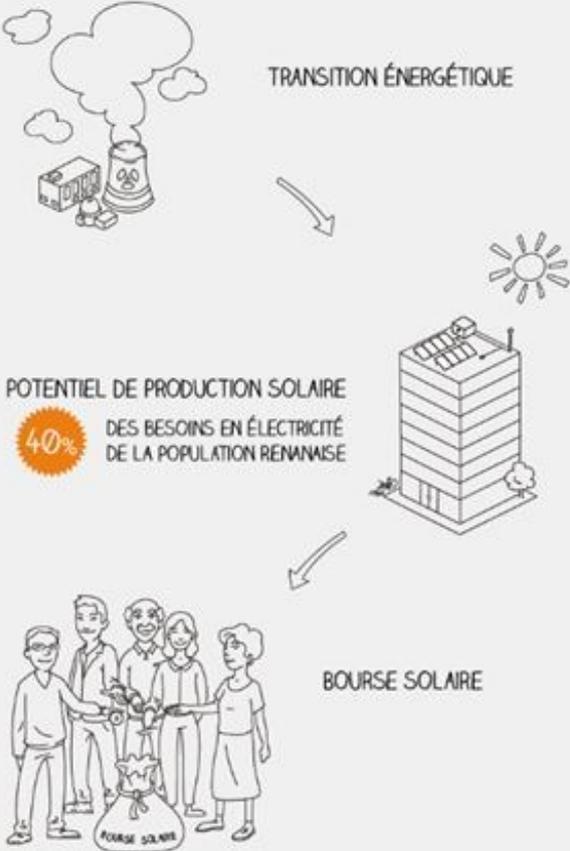
Combien d'électricité pourrait-on produire si tous les toits de Renens étaient équipés d'installations solaires ?

Cela représenterait théoriquement la pose de 98'000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques et une production d'environ 15 GWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation de 3'650 ménages consommant 4'000 kWh par an. Si l'on considère les 9'200 ménages vivant actuellement dans la commune, **l'énergie solaire couvrirait alors les besoins en électricité de presque 40% de la population rennaise !**

**La Bourse Solaire participative**

Comment encourager la pose d'installations photovoltaïques sur les bâtiments privés ? Et comment permettre aux locataires, qui ne possèdent pas l'immeuble qu'ils habitent, d'investir dans la production d'énergies renouvelables ?

La Bourse Solaire, c'est construire ensemble des toitures photovoltaïques sur le territoire de Renens grâce à un financement participatif. C'est s'engager à faire diminuer l'impact sur l'environnement de notre consommation globale d'électricité. Mais c'est aussi faire partie d'une communauté d'intérêts où l'on peut, chaque année, se rencontrer, échanger et s'informer. Vous êtes propriétaire ou locataire ? Vous êtes un particulier, une entreprise, une association ou une collectivité publique ? Cette communauté d'intérêts est ouverte à tous, pourvu que vous soyez domiciliés en Suisse.



**TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

**POTENTIEL DE PRODUCTION SOLAIRE**  
**DES BESOINS EN ÉLECTRICITÉ DE LA POPULATION RENNAISE**  
**40%**

**BOURSE SOLAIRE**

La section Développement durable s'est également investie dans la recherche de toits pouvant accueillir la première installation de la Bourse Solaire. Neuf sites ont été analysés. Le site de la Fondation Les Baumettes a finalement été retenu comme étant le plus propice. La Bourse Solaire a fait l'objet d'une présentation au Comité de direction de la Fondation le 27 septembre 2018, qui a confirmé son intérêt à participer à ce projet. Un prestataire spécialisé a été mandaté en novembre 2018 pour étudier le site et proposer une installation. L'étude est encore en cours.

### Semaine européenne du développement durable

La Semaine européenne du développement durable a lieu chaque année. En 2018, elle s'est déroulée du 30 mai au 5 juin. Elle vise à encourager les activités contribuant au développement durable et à leur donner une plus grande visibilité. C'est également un moyen de faire connaître à un plus large public les dix-sept objectifs du développement durable inscrits dans l'Agenda 2030, d'envergure universelle et adoptés par la communauté internationale.

Les collectivités publiques, associations, entreprises et autres organisations sont invitées à organiser des actions durant cette semaine. En 2018, les actions sui-

vantes ont été menées par la Ville de Renens :

- le fleurissement des pieds d'arbres par la population sur la place de Renens-Village,
- l'installation de vélos fixes avec récupération de l'électricité par la Fondation Inartis (Ateliers de Renens), avec le concours de l'association Recyclo.



Fleurissement de pieds d'arbres au Village

## Carvelo2go – Un réseau de vélos-cargos électriques partagés dans l'Ouest lausannois

Depuis fin septembre 2018, les 8 communes de l'Ouest lausannois mettent à disposition de la population 7 vélos-cargos électriques en partenariat avec la plateforme Carvelo2go.

Lancé fin 2015, le projet Carvelo2go, initié par l'Académie de la mobilité du TCS et le Fonds de soutien Engagements Migros, fonctionne déjà dans une quarantaine de villes (dont Genève, Lausanne, Fribourg, Bulle, Vevey et Neuchâtel en Suisse Romande).

Pour la première fois en Suisse, un réseau Carvelo2go est mis en place à l'échelle intercommunale. Les responsables énergies et développement durable des Communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Ecublens, Prilly, Renens et Saint-Sulpice assurent la coordination de ce projet.

Cette nouvelle offre s'inscrit dans la politique régionale de promotion de la mobilité douce. Entre la voiture individuelle et le vélo, les vélos-cargos sont adaptés au transport de marchandises et d'enfants. Ils permettent de réduire les atteintes à l'environnement, de gagner de l'espace sur la voie publique et de favoriser une mobilité active bénéfique pour la santé.



Présentation de la flotte de vélos-cargo par les autorités des communes de l'Ouest

Ce système fonctionne de manière très simple et se base sur les infrastructures déjà existantes du quartier. Des commerces locaux tels que les pharmacies, café-restaurants et bars jouent le rôle d'hôtes. Ils accueillent les vélos-cargos et remettent la clé et la batterie aux utilisateurs durant leurs heures d'ouverture.

Après un enregistrement gratuit sur [www.carvelo2go.ch](http://www.carvelo2go.ch) ou sur l'application mobile, un vélo peut être réservé et loué à un tarif horaire avantageux, sur le modèle du système d'autopartage Mobility.

À Renens, 2 vélos-cargos sont à disposition dans les lieux suivants:

- Ates Minimarket, épicerie de quartier à l'av. du 24-Janvier 1a, dans le nouveau quartier de La Croisée,
- Golaz Fleurs, sur la Place du Marché.

À l'occasion de la fête de district Cap sur l'Ouest le 23 septembre 2018, la population a pu tester en avant-première les nouveaux vélos de Carvelo2go à Chavannes, Renens, Prilly, St-Sulpice et Ecublens, et découvrir ainsi le fonctionnement de ce nouveau service.

## Subventions du Fonds pour le développement durable

En 2018, les actions suivantes ont été subventionnées par le Fonds:

- 11 bilans énergétiques pour bâtiments	10'716.20
- 13 panneaux photovoltaïques	20'800.00
- 2 capteurs solaires thermiques	10'000.00
- 13 isolations et remplacements fenêtres	57'746.90
- 14 changements gros appareils ménagers	3'335.90
- 65 vélos électriques	22'448.25
- 13 accessoires pour vélo: casque et remorque	585.90
- 5 batteries pour vélos	500.00
- 5 véhicules électriques ou à gaz	3'750.00
- 6 actions Bike to work pour entreprises	1'070.00
- 4 abonnements Mobility	458.00
- 2 projets vélos-cargo Carvelo2go	5'021.00
- Incitation plans mobilité d'entreprises de Renens	5'922.42
- Semaine du développement durable 2018: Inartis vélos Pl. du Marché	8'616.00
- Semaine du développement durable 2019 : exposition ODD 2030	1'077.00
- Installation photovoltaïque pour le bateau du collège du Léman	685.00
- Nouveau dépliant subventions communales	6'429.70
- Soutien au festival du film vert de l'EPFL et de l'Unil	300.00
- Soutien à la projection des films du Sud par Helvetas à Renens	500.00
- Soutien au documentaire "gestion de l'eau" de l'association Croc	500.00
- Soutien financier installation photovoltaïque du Collège du Léman	3'385.00
- 58'950 sacs compostables du marché	7'386.96
- Info-lunch sur l'environnement aux collaborateurs de l'administration	1'715.05
- Animation de la Grande roue label-Vie à Cap sur l'Ouest 2018	3'100.00
- Phase initiale projet label Villeverte Suisse	4'027.55
- Action pommeaux de douche aux habitants	2'748.00
- Action Eco-logement av. du 1 <sup>er</sup> -Mai 11, 11b et 11c	8'245.00
- 3 puces antivol pour vélos -Trakyv	132.00

**Le montant des subventions s'est monté en 2018 à CHF 191'515.18.**

À titre de rappel, le Fonds communal pour le développement durable est alimenté par une taxe de 0.1 ct par kilowattheure consommé, prélevé sur l'ensemble des factures de consommation d'électricité payées sur le territoire de Renens. Il est destiné à financer des actions en faveur du développement durable. Des directives et des conditions d'octroi, ainsi qu'un règlement d'application, sont en vigueur depuis 2009.

## Ecologement — Action de sensibilisation aux économies d'énergie à l'av. du 1<sup>er</sup>-Mai 11, 11b et 11c

Suite au succès de l'opération «Ecologement» menée entre 2016 et 2017 dans les bâtiments locatifs au ch. de Biondes 34 à 48, la Ville de Renens poursuit la mise en œuvre de telles opérations sur son territoire au bénéfice des habitants et de l'environnement.

Cette action se déroule sous forme de visites dans chaque ménage, permettant aux locataires de bénéficier de conseils ciblés sur les bons gestes à adopter afin de réduire leurs consommations d'électricité, de chauffage (optimisation de l'utilisation des radiateurs, aération de l'appartement) et d'eau, ainsi que sur le tri des déchets ménagers. Du matériel (multiprises, ampoules économiques, bouilloires, économiseurs d'eau, poubelles vertes et sacs compostables) leur est offert pour les aider dans cette démarche.



Fin 2018, un nouveau projet a débuté dans les bâtiments sis à l'av. du 1<sup>er</sup>-Mai 11, 11b et 11c, comprenant 36 ménages. L'objectif est une campagne de sensibilisation aux énergies identique à celle précédemment menée. Les résultats des économies de l'action seront connus à l'automne 2019.

Les bâtiments N° 11 b et c sont propriété de la Société Coopérative d'habitations de Renens (SCHR). Quant au N° 11, il est propriété de SI Renens-Pierrettes SA et géré par la gérance Publiaz. Ces entités se sont engagées à prendre en charge un tiers des coûts de l'opération. Terragir – énergie solidaire, mandataire de cette action, est une association à but non-lucratif dont les objectifs sont de susciter la réflexion, de développer des outils pertinents et de proposer des actions en vue d'une société utilisant les ressources naturelles de manière plus équitable et responsable. Ils sont les initiants de ce genre de prestations. Terragir effectue deux visites par ménage au cours desquelles les sujets ci-dessous sont abordés :

- sensibilisation aux économies d'électricité et d'eau, et au tri des déchets en novembre-décembre 2018,
- sensibilisation aux économies de chauffage, relevé des compteurs de consommation, gestion et analyse des résultats, et rapport final en février-mars 2019.

Cette action est financée en partie par le Fonds pour le développement durable de la Ville de Renens.

### Premières actions à l'av. du 1<sup>er</sup>-Mai, en chiffres

- 29 logements visités (sur 36)
- 187 ampoules changées -> 6'938 watts "supprimés" (soit environ 7kW)
- 10 bouilloires offertes
- 6 multiprises à interrupteur offertes
- distribution de pommeaux de douche, de réducteurs de débit, de poubelles et de sacs à compost.



### Sensibilisation du personnel communal à la politique énergie-climat

Une première conférence sur l'énergie et le développement durable, présentée devant une cinquantaine de collaborateurs de l'Administration communale, a eu lieu le mardi 9 octobre 2018 durant la pause de midi. Cet évènement est l'une des mesures en lien avec le projet pour l'obtention du label Cité de l'énergie Gold en 2019.

L'association Ecoparc, basée à Neuchâtel et active dans le développement durable, a présenté cette conférence sur le thème "Comment économiser l'énergie : dans notre vie quotidienne comme dans notre assiette". L'objectif était de sensibiliser les participants à l'impact environnemental, économique et social de leur consommation de produits alimentaires, et de comparer ceux-ci avec d'autres consommations énergétiques de la vie courante. Un apéritif garni mettant en valeur les produits locaux a été proposé aux participants par le service traiteur des Paysannes Vaudoises.





# URBANISME-TRAVAUX



Directrice:  
Mme Tinetta Maystre, Municipale

Chefs de service:  
M. Martin Hofstetter, Urbanisme  
M. Christophe Sarda, Travaux



# URBANISME

Le Service de l'urbanisme est actif dans les domaines suivants:

- Aménagement du territoire

---

- Planification régionale et communale

---

- Espaces publics : rues et places, servitudes de passage public

---

- Police des constructions et Commission de salubrité

---

- Soutien juridique pour l'aménagement du territoire, la police des constructions et les autres services

---

- Système d'information du territoire (SIT)

---

Planifier et coordonner l'utilisation du sol, l'organisation du bâti et la répartition des équipements et des activités dans l'espace urbain fait partie des tâches quotidiennes du Service de l'urbanisme.

Dans ce but, il exerce les obligations légales qui découlent de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC). Pour chaque projet, il gère la mise en œuvre des diverses stratégies urbanistiques à travers le plan directeur communal (PDcom), le règlement du plan d'extension (RPE), les plans de quartier et les plans partiels d'affectation. L'Office de la police des constructions (OPolCo) applique ces contraintes légales dans le traitement des dossiers de permis de construire.

La coordination nécessaire de ces multiples enjeux représente une des principales missions du Service de l'urbanisme, qui a la tâche de planifier et de faire vivre les futurs plans de quartier dans le respect des nombreuses prescriptions légales et des procédures assurant la participation citoyenne.

Pour l'aider à élaborer une stratégie efficace et transparente, le Service de l'urbanisme s'appuie sur la Commission municipale Mobilité-Urbanisme-Travaux (COMUT) et la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT) du Conseil communal sur un plan politique; il suit les activités du bureau Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) sur un plan technique pour les projets régionaux.

## Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux (COMUT)

Cette commission est transversale dans sa composition, regroupant les services Urbanisme, Travaux,

Sécurité publique, Administration générale, Finances, Gestion urbaine-Développement durable et l'Office du logement. Les sujets qu'elle traite concernent le développement urbain de Renens. Elle a tenu au total 9 séances en 2018 durant lesquelles elle a traité, entre autres, les sujets suivants:

- La nouvelle loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (L3PL), présentée par la Division logement du Canton.
- Le projet de la Vaudoise Assurances à la rue de Crissier 3 b-c et la proposition d'y intégrer la parcelle communale n° 448.
- Le projet Marketlab (marché couvert convivial avec des produits locaux) à la Savonnerie.
- Les projets de la piscine de Renens comprenant notamment la démolition du restaurant, remplacé par une buvette avec sa terrasse, ainsi que la transformation de certains locaux existants.
- Le projet de plan de quartier des Baumettes, déposé par la Fondation des Baumettes, pour agrandir et développer l'EMS.
- L'avancement des plans de quartier des Entrepôts et de la Gare et des différents points à négocier avec les CFF avant l'octroi du permis de construire pour ces importants projets (fractionnements, servitudes et leurs coûts d'entretien, projets d'aménagements extérieurs, implantation d'un EMS...).
- Le projet de crèche communale aux Entrepôts.
- L'aménagement du carrefour du Silo qui a fait l'objet d'un recours de la part de Migros et Migrol.
- L'évolution du projet de nouvelle construction à la rue de Lausanne 62 sur le site du Closel.
- Le plan des aménagements extérieurs du site du Closel.
- L'avancement du plan directeur intercommunal (PDi).
- Le projet de réaménagement de la rue du Lac.
- L'avancement du projet du tram et les aménagements modifiés pour son accès à son garage-atelier (GAT) au Closel.
- Le projet de passerelle de mobilité douce du 1<sup>er</sup>-Août et l'étude d'un éventuel ascenseur.
- Le prolongement du trottoir de la rue du Simplon vers le giratoire du 1<sup>er</sup>-Août.
- Le choix des façades du Silo Bleu.
- Le suivi du Plan d'affectation Malley-Gazomètre.
- Le projet des jonctions autoroutières pour supprimer le goulet d'étranglement de Crissier, présenté par l'Office fédéral des routes (OFROU) et la proposition de s'opposer à la jonction de Chavannes.
- Le projet de réaménagement du tronçon de l'avenue du Temple devant l'ECAL.

- La présentation de la dépollution des sols et du cas concret des Entrepôts, par le bureau Karakas & Français.
- Le plan directeur forestier du Centre (PDF) qui couvre 59 communes de l'agglomération lausannoise, dont Renens.
- Le projet d'aménagement de la toiture de la salle de gymnastique du collège du 24-Janvier en espace vert.
- L'avenir des peupliers de la rue de Lausanne avec l'arrivée du tram.
- Le projet de réaménagement du parc de la rue du Lac, renommé parc de la Delèze.
- Le nouveau projet de l'entreprise Derendinger au chemin du Chêne, conforme au règlement en vigueur (abandon du plan de quartier Chêne).
- Le projet de nouveau concept d'affichage et son règlement.

## Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT)

La Commission est composée de 13 membres (3 PLR, 3 PSR, 3 Fourmi Rouge, 2 Les Verts et 2 UDC). Le Service propose à la Commission de traiter des sujets d'urbanisme en amont des décisions nécessaires afin que ses membres puissent en débattre en connaissance de cause; le Service a participé à 3 séances de la CUAT en 2018.

En février, il a présenté le quartier de Malley, celui des Entrepôts et le projet de tour à la rue de Lausanne, abandonné depuis.

La séance de juin a permis de présenter les projets d'aménagement paysager du site du Closel, le projet d'agrandissement de l'EMS des Baumettes et le démarrage du projet au Terminus.

En décembre, la responsable du PDi au sein du Service a présenté l'avancement de ce dossier complexe à la CUAT.

## Collaboration avec le bureau Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)

L'adjoint du Service de l'urbanisme assiste aux séances de la cellule de pilotage technique (CPT) du SDOL où l'on échange sur des thèmes généraux portant sur l'Ouest lausannois. Le service est actif dans le groupe de travail du futur plan directeur intercommunal (PDi) que les communes de l'Ouest ont confié au SDOL. La municipale en charge de l'urbanisme participe au Groupe décisionnel du PDi en tant que membre du bureau.

## Etudes urbaines

En 2018, le Service s'est consacré principalement aux dossiers suivants:

## Plan directeur intercommunal (PDi)

### Prise d'acte du rapport en vue de la concertation publique

Selon la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), les plans directeurs communaux (PDCOM) doivent être révisés tous les 15 ans environ. Afin de valoriser au maximum le travail de planification effectué depuis une dizaine d'années à l'échelle de l'Ouest lausannois, les Municipalités des 8 communes concernées ont souhaité effectuer ensemble ce travail de révision par l'élaboration d'un plan directeur intercommunal (PDi).

Un groupe de travail technique (GT) et un groupe décisionnel (GD) suivent de près l'élaboration du rapport et apportent leur expertise lors de séances intercommunales pilotées par le bureau Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL). Les travaux du PDi sont également suivis par deux groupes de concertation, l'un représentant les groupes politiques des 8 Conseils communaux et le second représentant les associations concernées.

Pour rappel, les principales étapes de l'élaboration du PDi sont:

- Diagnostic territorial et enjeux
- Objectifs et principes
- Mesures et programmes d'actions

L'année 2018 a été marquée principalement par la réalisation du deuxième volet concernant les objectifs et principes (1<sup>er</sup> volet "Diagnostic territorial et enjeux" réalisé en 2017). Ainsi, en décembre 2018, la Municipalité a pu prendre acte du rapport en vue de la concertation publique prévue en février-mars 2019.

## Ilot de la Savonnerie

Débutée en 2004, la rénovation du centre-ville de Renens a vu la réalisation de nombreux chantiers qui ont participé à sa requalification. L'ilot de la Savonnerie représente la prochaine étape de ce renouveau.

La redéfinition de ce quartier emblématique situé en plein cœur de la ville a régulièrement suscité des attentions diverses de la part des citoyens. Au fil des ans, l'ensemble de ces sollicitations a conféré un poids symbolique particulier à ce lieu.

Afin de faire fructifier cet engouement public, la Municipalité avait annoncé, en 2015 déjà, lors du vote du préavis sur le devenir du quartier, l'intégration d'une démarche participative au sein du projet Savonnerie.

Cette procédure, menée en début d'année 2018, a permis à la population de prendre part à la définition d'un lieu vivant, ouvert et répondant aux besoins, notamment en matière de logement.

L'ensemble de la démarche est détaillé dans un rapport de synthèse qui servira de base au concours d'architecture (voir [www.renens.ch/savonnerie](http://www.renens.ch/savonnerie)). L'année 2019 sera marquée par la préparation et la réalisation de ce concours. Là aussi, l'implication de la population est attendue.



Ilot de la Savonnerie — Couverture du rapport de synthèse

## Les Baumettes (P21\_A "Les Baumettes")

### Réalisation d'un nouveau plan d'affectation et envoi à l'examen préalable

La Fondation Les Baumettes (EMS de Renens, Crissier, Chavannes-près-Renens, Bussigny et Ecublens) souhaite se développer pour répondre aux besoins actuels et futurs. Elle doit à moyen terme accueillir 85% des résidents en chambres individuelles et envisage environ 20 résidents supplémentaires (111 actuellement). Dans cet objectif, 40 nouvelles chambres doivent être construites et 18 chambres doubles transformées en chambres individuelles.

Pour atteindre ce but, les surfaces de plancher devront être augmentées de 5'400 m<sup>2</sup>, ce qui nécessite une modification du Plan d'extension partiel (PEP) "Au Bugnon" de 1978. Cet agrandissement concerne également la crèche-garderie existante ainsi que des logements protégés supplémentaires. Quelques activités en lien avec la destination principale, de type "service à la personne", pourraient prendre place dans le projet, comme par exemple un coiffeur, un physiothérapeute et éventuellement une épicerie.

Le cadre légal actuel du PEP en vigueur ne permettant pas une extension de la surface bâtie, sa révision est nécessaire. Celle-ci est en cours d'élaboration. A la fin de la procédure, qui nécessite encore une mise à l'enquête et une adoption par le Conseil communal, le nouveau plan remplacera le plan "Au Bugnon" de 1978.

Pour ce faire, la Fondation Les Baumettes a mandaté un bureau spécialisé dans les stratégies urbaines. L'étude menée a permis d'identifier à la fois des secteurs dans lesquels la construction est possible, et ceux à préserver pour leurs qualités, notamment paysagères, dans le respect des législations en vigueur.

En juillet, la Municipalité a approuvé le projet finalisé (plan, règlement, rapport 47 OAT). Conformément à l'art 56 LATC, le dossier a été envoyé au Canton pour examen préalable. Un retour des services cantonaux est attendu en 2019.

## Masterplan CLOSEL

### Etude de mobilité et des espaces publics

Après la fermeture d'entreprises historiques (Mayer & Soutter, IRL) et avec la venue de nouveaux acteurs (Ateliers de Renens, La Nébuleuse,...), le quartier du Closel connaît un renforcement bienvenu de son activité, essentiellement artisanale ou industrielle. D'autres mutations sont attendues puisque le site va encore accueillir le tram le long de la rue de Lausanne, avec une voie d'accès à son garage/atelier, la rénovation du bâtiment Mayer & Soutter ainsi qu'un nouveau bâtiment porté par le groupe Orlati SA.

Dans le but de coordonner tous ces changements et de garantir une cohérence d'ensemble, la Municipalité a lancé fin 2017 une étude pour élaborer un projet de planification (Masterplan) que chaque propriétaire ou acteur concerné devrait respecter et appliquer dans le cadre de ses futurs développements. Cette démarche répond également à une attente du Canton par rapport au développement de ce site.

La Commune, en tant que porteur du projet, a confié un mandat à une équipe pluridisciplinaire composée d'architectes, d'architectes-paysagistes et d'ingénieurs en mobilité.

Le projet, approuvé par la Municipalité fin juillet, a été mis à l'enquête publique fin août 2018, sous la forme d'un "plan de mobilité et des espaces publics". Le dossier n'a soulevé aucune opposition. Il devient contraignant pour tous les propriétaires qui devront s'y tenir pour garantir la cohérence d'ensemble souhaitée.



Masterplan Closel — Perspective 3D (bureau Architram)

## Plan de quartier P41 "Les Entrepôts" – Parc du Simplon

A l'occasion de sa mise à l'enquête, qui s'est terminée le 8 février, le projet immobilier et paysager "Parc du Simplon" a été présenté par les CFF, maître de l'ouvrage, et les autorités de la Ville, lors d'une séance publique le 16 janvier. Pour rappel, le projet immobilier vise une mixité pour assurer son caractère urbain; il mêlera logements, commerces, artisanat, bureaux et services. Il accueillera également le nouveau siège romand des CFF. Le site sera essentiellement piétonnier.

### Avancement des projets

Le chantier des bâtiments administratifs des CFF, situés le long des voies, et des logements, au centre du quartier, commencera au début 2019 pour une livraison prévue en été 2020.

Pour permettre l'installation sur le site d'un établissement médico-social et d'une nouvelle crèche communale, des négociations longues et difficiles avec CFF Immobilier ont occupé la Municipalité en 2018, avec le soutien du Service. L'établissement d'un droit distinct et permanent (DDP) pour un des bâtiments sur la rue du Simplon est donc en cours. Les Services Bâtiments-Domains-Logement-Cultes et Enfance-Cohésion sociale sont impliqués dans la définition du programme de la future crèche communale. Le calendrier prévoit l'inauguration de ce bâtiment au printemps 2023.

Par ailleurs, la reconstruction du bâtiment Silo Bleu s'est achevée à fin 2018. Il accueillera des étudiants dès février 2019.



Vue du chantier des Entrepôts depuis le Silo Bleu, décembre 2018

### Projet paysager "Parc du Simplon"

En 2018, l'accent a été porté sur les futurs aménagements des espaces extérieurs. Le projet paysager a été conduit par le bureau de paysagisme Hager Partner SA de Zürich, en concertation avec les diffé-

rents services de la Ville de Renens, dont le Service Gestion urbaine-Développement durable.

La volonté du plan de quartier de réaliser un quartier à vocation piétonne est affirmée. Les parkings souterrains permettent le dégagement des véhicules de la surface et l'aménagement d'espaces extérieurs de qualité. Le projet se compose de trois éléments paysagers structurants qui visent la rencontre et l'échange social.

La Municipalité a opté pour des servitudes de passage public sur l'ensemble des circulations piétonnes du futur quartier afin de garantir le passage à la population.

### L'axe central

L'axe central dessine la liaison de mobilité douce principale. Il se situe dans le prolongement de l'avenue du Silo, traverse le nouveau quartier en longeant la majorité des commerces, pour se poursuivre jusqu'à la future passerelle piétonne qui reliera le quartier aux quais de la gare de Renens. Cet axe est accompagné, sur sa longueur, par une plantation régulière d'ormes ainsi que par des bancs et des arceaux pour les vélos.

### Les placettes arborées

Quatre placettes arborées articulent les bâtiments de logements avec ceux des bureaux le long des voies. Elles sont des lieux de séjour, parfois directement reliées aux aires de jeux ou aux esplanades des bâtiments de bureaux. Les arbres plantés en pleine terre sont d'une seule variété par placette et concèdent à chacune une atmosphère végétale différente.

### Le parc

Dans ce quartier à forte densité, le parc, situé dans le prolongement de la future passerelle piétonne, constituera une esplanade arborée aux abords de la gare. Deux atmosphères paysagères sont définies de part et d'autre du chemin; d'un côté, un sol caillouteux planté d'arbres fait la transition visuelle et écologique avec le ballast des voies ferrées et de l'autre, une prairie fleurie. Une grande diversité d'arbres majeurs confèrera à ce lieu un air d'arborescence.

Le stationnement vélo comprendra 345 places de courte durée réparties sur l'ensemble du plan de quartier. Les 256 places du gymnase (GyRe) s'ajouteront à cette offre.

Plusieurs emplacements dédiés aux jeux pour des enfants de différents âges et une surface multisport ont été prévus.

Une visite virtuelle du projet à 360 degrés est disponible sur le site [www.parc-du-simplon.ch](http://www.parc-du-simplon.ch).



Projet paysager du futur quartier du Parc du Simplon (bureau Hager Partner SA)

## Plan de quartier "Chêne"

En fin d'année, le bureau CCHE a proposé un projet qui peut être réalisé dans le cadre du Règlement du plan d'extension communal (RPE) en vigueur. Ce projet s'implante le long du chemin du Chêne et de la rue de la Chenalette, libérant ainsi en son centre une surface pouvant accueillir deux petits bâtiments.

Cette proposition permet de créer une surface de plancher hors sol de 10'500 m<sup>2</sup> avec 97 appartements de 2.5 à 4.5 pièces.

La Municipalité a donc décidé de renoncer au plan de quartier "Chêne" pour ne pas additionner les procédures. De plus, les bénéfices escomptés par la mise en œuvre du plan de quartier ne sont plus aussi significatifs avec la possibilité qu'offre la nouvelle loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (L3PL), mise en application en janvier 2018. Elle permet de prévoir des compensations sous forme de bonus pour les surfaces constructibles de l'ordre de 10% supplémentaires pour ce type de réalisations et vise à favoriser la création d'un parc locatif aux loyers contrôlés répondant aux besoins de la population.

Les acquis obtenus à travers les études du plan de quartier sont préservés dans le futur développement de ce quartier (balade fleurie, perméabilité, etc.).



Illustration du projet depuis le chemin du Chêne

Cette stratégie doit être mise en œuvre en partenariat avec la Ville, afin d'assurer un niveau de qualité élevé et le maintien de la mixité sociale de ce quartier.

## Plan de quartier "P6" - Terminus

Au cœur des grands projets que sont le réaménagement de la gare de Renens et l'arrivée de la première étape du tram Lausanne-Villars-Ste-Croix, le quartier du Terminus est situé dans un secteur stratégique qui sera relié à la gare avec la passerelle Rayon Vert.

L'arrivée du tram nécessitera le réaménagement du front de la rue du Terminus le long des voies CFF qui permettra de développer une interface répondant aux besoins du projet de la gare (places vélos, raccord avec la passerelle "Rayon Vert", etc.).

Cependant, cette stratégie ne peut être réalisée que dans le cadre d'une révision du plan de quartier actuel P6. Cette procédure permettra à la Ville de Renens de maîtriser le développement du secteur, en ouvrant le dialogue avec le voisinage afin de pouvoir mettre en place des principes d'urbanisme durable et de qualité.

Les études ont débuté en automne, en parallèle avec les démolitions des bâtiments situés le long des futures voies du tram, dans le cadre des travaux préparatoires de cet axe fort. Cette phase sera suivie de consultations avec les propriétaires et les habitants du quartier jusqu'à l'entrée en force du nouveau plan de quartier en 2021.

## Projet de logements à l'avenue des Paudex

La Société coopérative d'habitation de Renens (SCHR) a été constituée en 1945 afin d'améliorer l'offre d'appartements à loyers modérés pour la population. Elle collabore activement avec la Ville de Renens qui a mis à sa disposition des terrains communaux sous forme de droits de superficie.

Ses deux immeubles à l'avenue des Paudex 10-12 présentent de nombreuses lacunes et ne répondent plus aux attentes actuelles. Construits par R. Willomet de l'Atelier des Architectes Associés (AAA) en 1962, ils sont représentatifs de leur époque: deux barres de

logements orientés exclusivement est-ouest, sans lien avec le contexte urbain. Montés en seulement 54 jours, ils illustrent une architecture expérimentale de préfabrication en atelier, avec ses qualités comme ses défauts.

La radicalité de ces immeubles ne permet pas une rénovation et une mise aux normes actuelles sans les altérer profondément. Dès lors, la SCHR a proposé un projet de démolition/reconstruction.

Construire dans le quartier des Paudex implique de s'interroger et de se confronter à un contexte bâti hétérogène avec des densités résidentielles très contrastées. La SCHR, avec le soutien de la Ville de Renens, a opté pour un concours d'architecture sur invitation avec 15 bureaux spécialisés dans les projets de logements.

L'enjeu du projet réside dans la mise à disposition d'un nombre maximum de logements abordables en élaborant un projet urbanistique et typologique de qualité, en organisant des étapes de réalisation de façon à minimiser l'impact sur les locataires.

Le projet lauréat, du bureau d'architecture cBmM SA de Lausanne, offrira 86 logements de qualité à une échelle judicieuse et des espaces extérieurs pour tous (potagers urbains, etc.). Le projet répond à tous les souhaits de la coopérative et augure une vie de quartier riche et ouverte.

Les projets ont été exposés au Pavillon des Corbettes en novembre.



Orthophoto du quartier des Paudex

Vue du centre du futur ensemble (Atelier d'architecture cBmM SA)



## Malley

Malley s'éveille... et se concrétise !

Le chantier du Centre sportif de Malley (CSM) bat son plein et sa structure arrondie, encore sous les échafaudages, est maintenant bien visible et transforme durablement le visage du secteur nord-ouest de Malley. En parallèle, la patinoire provisoire "Malley 2.0" a accueilli en 2018 le début de la deuxième saison du Lausanne Hockey Club en dehors de ses murs. Le site a permis de plus d'accueillir en juin la 18<sup>e</sup> Fête Romande de Gymnastique, réunissant environ 6'000 gymnastes.

Le chantier du passage inférieur des Coullisses (PIC), qui permettra de traverser les voies CFF à l'ouest de la halte CFF Prilly-Malley et rejoindre les quais, s'est ouvert le 4 mai 2018. Cet important chantier pour la mobilité piétonne et en vélo a vu l'installation de ponts provisoires ferroviaires pour maintenir la circulation des trains, en coordination du chantier CFF du saut-de-mouton, dans le cadre du programme Léman 2030. Les travaux du PIC ont avancé conformément au planning, malgré un recours contre une adjudication en marché public qu'il a fallu traiter; les travaux préparatoires, les travaux spéciaux et le terrassement sont terminés.

Les résultats du concours d'architecture pour le quartier de Malley-Gare ont été proclamés le 3 septembre 2018. L'exposition des résultats, ouverte à la population, a eu lieu jusqu'au 14 septembre 2018. Les deux groupements lauréats du concours sont pilotés par le bureau d'architecture genevois Aeby, Perneger & associés SA (sur territoire de Renens) pour son projet *At some point* et le bureau lausannois Pont 12 architectes SA (sur territoire de Prilly) pour son projet *Laus'angeles*. Les projets ont convaincu le jury à l'unanimité car ils répondent à la diversité architecturale souhaitée et permettent un dialogue intéressant entre les deux aires de construction. Les projets seront développés par les groupements de mandataires pour le propriétaire CFF Immobilier pour viser une mise à l'enquête en 2020. Le site de Malley-Gare a également été re-certifié Site 2000 Watts.

Le plan partiel d'affectation (PPA) Viaduc, entièrement sur la Commune de Prilly, a été mis à l'enquête du 28 février au 29 mars 2018. Durant cette période, des gabarits ont été posés sur le site pour les socles ainsi qu'un ballon par périmètre de tour. Une présentation publique a eu lieu le jeudi 8 mars 2018. En complément, un atelier sur les espaces publics a été organisé avec des acteurs, actuels et

futurs du site (associations, exploitants). Le résultat de cet exercice permettra d'alimenter le cahier des charges du futur concours. Suite à l'enquête, 57 oppositions ont été enregistrées. Une séance de conciliation a été organisée et le dossier du PPA Viaduc finalisé a été soumis au Conseil communal de Prilly le 12 novembre 2018. Le Conseil communal l'a adopté ainsi que les réponses apportées aux oppositions. Le dossier a été transmis au Canton.

L'année 2018 a finalement marqué un tournant important dans la gouvernance des projets dans le secteur de Malley. Les deux Villes de Prilly et Renens ont mis en place la structure de la "Fabrique de Malley" pour assurer une coordination et une collaboration optimale. Cette structure bénéficie d'un soutien financier cantonal par le biais d'une convention spécifique. Les deux Municipalités ont signé le 9 avril la convention instituant cette "Fabrique de Malley", suite à la validation par les deux Conseils du préavis intercommunal. Ce même préavis valide la clé de répartition financière et libère les crédits pour les études des équipements techniques nécessaires à la requalification du secteur qui seront lancées en 2019.

Un ouvrage intitulé "Replay Animer la friche de Malley" a paru fin 2018, en collaboration avec le SDOL, dans le cadre des Cahiers de l'Ouest. Il retrace l'histoire du Schéma directeur de Malley depuis ses débuts, son rôle dans le développement durable de l'agglomération (et de Renens et Prilly en particulier) et expose les démarches participatives et d'information qui l'ont accompagné.



Projet lauréat du concours Malley-Gare (Aeby, Perneger & Associés SA)



Projet lauréat du concours Malley-Gare sur Prilly

## Affichage public

### Élaboration d'un nouveau règlement sur l'affichage et de ses directives

Élément constitutif de l'espace public, la thématique de l'affichage englobe divers aspects : outre les volets commerciaux, culturels, politiques, de prévention et de sécurité routière, l'affichage a des impacts réels sur la qualité de vie en ville (obstacles physiques, pollution visuelle et lumineuse, etc.). Afin d'aborder ce projet sous l'angle d'une politique urbaine à part entière et lui assurer ainsi une cohérence globale, sa conduite a été confiée au Service de l'urbanisme.

Le concept d'affichage en vigueur, ses principes, la réglementation et le marché qui en découlent sont obsolètes et nécessitent une réactualisation. Dans une volonté d'indépendance, la Municipalité a résilié en 2016 les conventions d'affichage avec une échéance unique à fin 2020. En 2017, cette réflexion s'est poursuivie au sein d'un groupe de travail interne à l'Administration (Service de l'urbanisme et Administration générale). Le bureau Paysagegestion SA a été mandaté par la Municipalité pour élaborer un plan et un concept d'affichage global. Les résultats de cette étude ont été présentés à la Municipalité début 2018. Sur la proposition de trois scénarios, elle a validé celui proposant une nouvelle répartition des emplacements en fonction de catégories d'affichage (intérêt général, commercial, prévention). Ce scénario restreint le nombre d'affiches commerciales au profit de l'affichage d'intérêt général.

Suite à ce choix, un nouveau concept d'affichage communal assorti d'un règlement et de directives est proposé à la Municipalité. Les nouveaux textes réglementaires ainsi qu'un plan de répartition permettent d'honorer les choix municipaux en termes de proportion, taille et localisation de l'affichage. Ces documents actuellement en cours de validation permettront, au vu de l'échéance de 2020, l'ouverture du marché à la concurrence.

## Soutien juridique

Comme chaque année, l'appui juridique au Service de l'urbanisme a consisté pour une large part à l'analyse des dossiers traités par l'Office de la police des constructions.

En 2018 toutefois, le Service a dû composer avec l'absence de longue durée de la juriste depuis fin avril. Il peut compter depuis septembre sur une juriste engagée temporairement.

Deux projets de construction ont fait l'objet de recours à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP); la Municipalité a eu gain de cause dans un cas de refus de permis, contesté par le propriétaire; un autre projet litigieux, entre les CFF et leurs voisins Migros-Migrol, s'est conclu par une solution négociée entre les intervenants.

Le groupe de travail conjoint Urbanisme et Secrétariat municipal, dédié à un nouveau règlement sur les établissements publics (LADB), a terminé son travail; la Municipalité a adopté le règlement et le Conseil d'Etat l'a ratifié en novembre 2018.

## SIT

Le SIT est un système d'information du territoire (programme Geoconcept) qui permet de gérer l'entier du territoire communal dans différents domaines. Toutes ces informations sont regroupées afin de fournir un outil décisionnel pertinent avec une vue d'ensemble de la commune. Les données sont exploitées par différents services et sont mises à jour régulièrement.

Les différents objectifs de l'année 2018 ont été atteints avec succès, principalement la mise en ligne du portail cartographique pour le public (GeoWeb), et pour l'interne, l'intégration des établissements publics soumis à la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB).

Le SIT évolue sans cesse dans l'optique de satisfaire les besoins internes et les demandes externes.

## Police des constructions

### Tâches de la police des constructions

L'Office de la police des constructions (OPoCo) remplit une des missions fondamentales du Service de l'urbanisme; il comprend 3 personnes dont deux à temps partiel. Il assure les tâches suivantes:

- information sur les droits à bâtir et la faisabilité des projets à l'attention des propriétaires et des constructeurs,
- analyse de toutes les demandes d'autorisation de construire ou changement de destination et suivi des dossiers jusqu'au permis de construire,
- contrôle des aspects énergétiques, promotion des énergies renouvelables,
- suivi de la problématique de l'amiante dans les bâtiments,
- contrôle de l'application des normes et directives AEAI,
- suivi des chantiers,
- contrôle des constructions en fin de chantier en vue de l'octroi des permis d'habiter/d'utiliser,
- répondant communal en cas d'insalubrité de bâtiments,
- contrôle des établissements publics et des garages professionnels en cas de changement de licence ou d'exploitants,
- autorisations pour les procédés de réclame sur le domaine public et les enseignes commerciales,
- représentation communale au sein de la Commission d'estimation fiscale.

### Protection incendie

Avec le changement des normes et directives AEAI, entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015, une partie des charges relatives au contrôle des normes de protection incendie jusque-là assurées par l'Etablissement d'assurance contre l'incendie (ECA) a été reportée sur

les communes. A Renens, elle est désormais assurée par la police des constructions.

Il s'agit notamment de l'analyse des dossiers de mise à l'enquête de compétence communale (logements, rénovations, etc.), du contrôle de la conformité de garages professionnels et des établissements publics (voir ci-dessous).

Depuis le début de l'année 2018, la police des constructions est tenue de contrôler la conformité des normes de protection incendie et de la salubrité des entreprises utilisant des plaques de garage (de type U) à chaque nouvelle demande ou renouvellement de celles-ci. Cette année, 6 entreprises ont ainsi été contrôlées.

### Etablissements publics

La mise en conformité des établissements publics, amorcée en 2017, s'est poursuivie en 2018. En effet, depuis début 2016, la police des constructions est tenue de contrôler la conformité des établissements publics au regard de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) à chaque demande de modification de l'exploitation (nouvelle licence ou modification du type de licence, changement de propriétaire ou d'exploitant).

Les tâches de contrôle, de conseils et de suivi des travaux pour la mise en conformité des locaux ont encore constitué un travail important pour l'Office durant cette année. Sur les 109 établissements ou commerces avec vente d'alcool que compte la commune, le technicien en a visité 47 cette année. Depuis le début du processus en 2017, l'OPoCo a visité 82 établissements, soit les trois-quarts.

La gestion des établissements publics est faite en coordination avec les Polices du commerce communale et cantonale (PoOuest et PCC). Le nouveau règlement sur les établissements publics a été finalisé en 2018 pour une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### Salubrité des bâtiments

La Commission de salubrité a deux missions : elle contrôle la conformité des constructions en fin de chantier et elle intervient en cas de plainte pour toute question de salubrité. Elle est composée de la responsable de l'Office et de son collègue, l'inspecteur spécialisé dans les questions de protection incendie. Un médecin est à disposition dans les cas où son expertise est nécessaire.

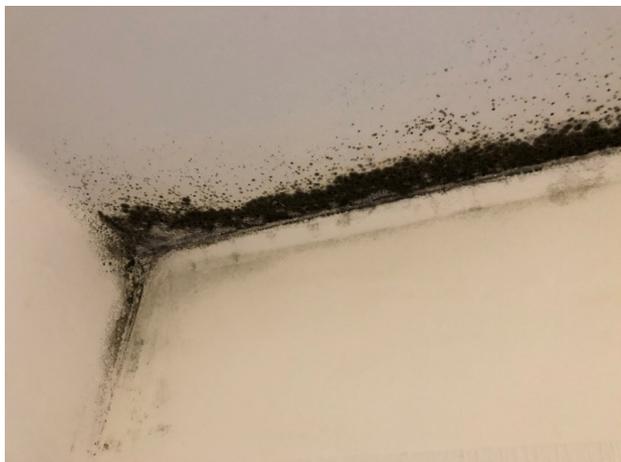
En 2018, la Commission a été interpellée à plusieurs reprises. Les cas les plus fréquents concernent la présence de moisissure dans des logements.

Il est souvent difficile de définir avec certitude la cause du problème. Si les moisissures apparaissent toujours en présence d'humidité, il n'est pas toujours simple de comprendre si cette humidité provient du comportement des locataires par manque de ventilation ou d'un dégagement important d'humidité (par exemple à cause du séchage de la lessive dans le logement), ou s'il s'agit d'un défaut du bâtiment (ponts de froid, infiltration d'eau, etc.).

Les risques pour la santé vont des irritations des yeux

ou des voies respiratoires aux allergies. Les conséquences sur les voies respiratoires, en particulier pour les enfants, peuvent être très sérieuses.

Une fois que la cause du problème est identifiée, une entreprise spécialisée doit effectuer les travaux d'assainissement pour éviter la prolifération des champignons.



Moisissures

## Energie des bâtiments

La collaboration avec un bureau technique en physique du bâtiment s'est poursuivie en 2018. Chaque dossier de demande d'autorisation concernant des nouvelles constructions ou des rénovations impliquant un volet énergétique est contrôlé.

Grâce au Programme bâtiment de la Confédération et aux subventions communales, plusieurs propriétaires ont réalisé l'assainissement énergétique de leurs immeubles. Pour les projets qui sont traités par une simple autorisation municipale, le contrôle de l'OPoCo aide les propriétaires à s'assurer que les nouveaux éléments mis en place sont efficaces.

Le contrôle des aspects énergétiques des constructions en fin de chantier entre dans les critères "Cité de l'énergie". En 2018, l'OPoCo a contrôlé 5 réalisations, parmi lesquelles l'annexe de la Ferme des Tillets, propriété communale.

## Pollution des sols

Les grands projets qui se développent le long des voies ferrées entre la gare de Renens et de Malley soulèvent la question de la pollution des sols. Ces terrains, qui ont accueilli par le passé des activités industrielles ou des décharges, présentent pratiquement tous des pollutions à des degrés divers. L'OPoCo porte une grande attention à cette problématique afin d'éviter la migration de pollution en cas de sol contaminé et d'assurer que les matériaux d'excavation partent dans les filières adaptées.

Une présentation des travaux de dépollution du site du Parc du Simplon a été faite dans le cadre de la COMUT.



Parc du Simplon: chantier de dépollution

## Nature en ville

Poursuivant son travail sur la promotion de la nature en ville et de la biodiversité ainsi que la création d'espaces extérieurs collectifs, une collaboration dynamique a été mise en place avec l'urbaniste-paysagiste, engagée au Service d'urbanisme en 2017 et le Service Gestion urbaine-Développement durable (GUDD) pour ce qui concerne le choix des essences. Chaque nouvelle demande de construction est analysée sous cet angle, dès la mise à l'enquête. En effet, la création d'espaces extérieurs appropriables dans les quartiers d'habitation et la qualité paysagère des plantations ne peuvent être assurées que si elles font intégralement partie des réflexions en amont des projets.

La protection des arbres durant les chantiers fait l'objet d'une attention renforcée. Malgré les informations données dans le cadre du permis de construire ou au démarrage des chantiers, trop d'arbres sont encore insuffisamment protégés et ne résistent pas aux mauvais traitements qu'ils subissent durant les travaux. La collaboration entre GUDD et l'OPoCo sur ce problème s'est renforcée en 2018.

Désormais, la végétalisation des toitures plates est demandée dans chaque nouveau projet. Sans base légale dans l'attente de la révision du règlement du plan d'extension, la végétalisation des toitures est encouragée par de l'information aux constructeurs.

## Affichage publicitaire

Poursuivant le travail initié l'année précédente sur la place et l'impact de l'affichage public dans l'espace urbain, la police des constructions a participé au groupe de travail chargé d'élaborer un nouveau règlement sur les procédés de réclame par voie d'affichage public ainsi que ses directives d'application.

En ce qui concerne les autorisations d'enseignes pour compte propre, chaque demande est analysée en tenant compte de son impact sur le bâtiment et sur l'espace dans lequel il prend place. Une réflexion globale sur les enseignes et le traitement des vitrines reste à faire.

## Quelques dossiers étudiés en 2018

### Parc du Simplon

La transformation de l'ancien quartier des Entrepôts, rebaptisé Parc du Simplon par le propriétaire CFF Immobilier, se précise. Trois dossiers de demande d'autorisation ont été mis à l'enquête en 2018. Le premier comprend 5 immeubles de logements, protégés du bruit ferroviaire par deux immeubles de bureaux, situés le long des voies. Un second dossier concerne 4 immeubles de logements avec ateliers situés à l'ouest du quartier. Le troisième concerne une barre située le long de la rue du Simplon qui comprendra des activités au rez-de-chaussée et des logements dans les étages supérieurs.

Les questions relevant du traitement des espaces publics et des aménagements extérieurs ainsi que la mobilité ont fait l'objet de nombreuses discussions entre le maître de l'ouvrage, les architectes et le Service de l'urbanisme, en collaboration avec les autres services. La mobilité douce est la règle dans l'ensemble du quartier alors que les véhicules motorisés sont limités aux services (entretien, livraisons et urgences).

La mise en place des équipements techniques du quartier (conduite du chauffage à distance, réseaux divers) est pratiquement terminée à la fin de l'année.

### Corjon 2

La nouvelle Loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) et son règlement d'application sont entrés en vigueur au début 2018. Entre autres, ils prévoient des bonus en droits à bâtir pour encourager la création de logements d'utilité publique : logements à loyer abordables, logements protégés et logements pour étudiants.

Sur la commune, un premier projet a été élaboré en application de ces nouvelles dispositions. Il s'agit d'un immeuble de 14 logements dont 6 sont destinés à des étudiants, 6 à des personnes âgées et 2 à des familles. Les constructeurs architectes-promoteurs souhaitent créer des interactions entre les habitants. Ainsi la taille réduite des logements est compensée par des espaces collectifs qui sont à disposition de l'ensemble des habitants; une cuisine, une salle de séjour et une buanderie sont prévues au rez-de-chaussée. Le jardin est également aménagé de sorte à offrir des espaces différenciés appropriables et de rencontres : terrasse, potager et promenade.

Ce projet, de taille modeste, a nécessité un fort engagement de l'OPoCo en étroite collaboration avec l'Office du logement. D'une part, il s'agissait du premier projet communal en application de la nouvelle LPPPL et de nombreuses séances ont été organisées avec l'Office cantonal du logement. D'autre part, plusieurs discussions ont été organisées avec les propriétaires voisins, opposés au projet, dont certaines remarques ont pu être prises en compte dans le plan des aménagements extérieurs.

## Quelques projets finalisés en 2018

### Silo Bleu

La construction de la résidence pour étudiants, située à l'avenue du Silo 5, s'achève à la fin de l'année 2018. Le bâtiment propose 273 studios. Les espaces collectifs sont composés au rez-de-chaussée d'un espace de coworking et d'un espace de repos et de fitness. En haut de l'immeuble, au 14<sup>e</sup> étage, un séjour-cuisine en lien avec une magnifique terrasse panoramique est à disposition des étudiants.

Le point le plus remarquable de ce bâtiment est sans conteste ses façades revêtues de 427 panneaux solaires photovoltaïques pour une surface de 1'335 m<sup>2</sup>. La pergola située sur la terrasse du 14<sup>e</sup> étage est également recouverte de panneaux photovoltaïques. L'installation permettra de couvrir environ 60% des besoins en électricité. Pour le chauffage, le bâtiment est relié au chauffage à distance (CAD). De plus, le bâtiment répond au standard Minergie-P; il s'agit d'une première sur le territoire communal.



*Silo Bleu*

La référence à l'ancien silo est rappelée tant par la matérialité de la façade en aluminium que par la teinte choisie. Cette identité est si forte que le maître de l'ouvrage a finalement choisi de garder le nom Silo Bleu et de l'inscrire en grandes lettres lumineuses, tel un totem sur la façade nord visible depuis les voies ferrées.

### Verdeaux 10

Une autre construction aura beaucoup fait parler d'elle en 2018; il s'agit de l'immeuble situé à la rue de Verdeaux 10. Ce petit immeuble de 8 logements tire le meilleur parti d'une parcelle triangulaire difficile à construire. Chaque appartement est desservi par un escalier extérieur dont le palier élargi fait également office de balcon. Si la forme du bâtiment suit strictement le règlement et la typologie des bâtiments voisins avec ses fenêtres à la française, les balustrades métalliques et le toit à la Mansard, la matérialisation en béton brut en fait un objet très particulier.

Décrié par les uns pour son expression peu commune ou encensé par les autres qui lui décernent des distinctions architecturales, cet immeuble de caractère

ne laisse personne indifférent et démontre une fois encore que l'innovation est vive à Renens.



Verdeaux 10

## Activités de la police des constructions en chiffres

**Demandes d'autorisations de construire avec consultation cantonale (procédure complète avec ou sans enquête publique) et procédure simplifiée avec autorisation municipale**

De 2013 à 2015, le nombre de dossiers de demandes d'autorisation de construire traités a augmenté de manière significative avec 68 dossiers en 2013, 82 en 2014 et 103 en 2015. Depuis 2016, on constate une légère baisse avec 95 dossiers traités en 2016, 86 en 2017 et 82 en 2018.

Cette année, 82 dossiers de demande d'autorisation ont été déposés à la Commune. Parmi ceux-ci 36 dossiers ont été soumis à l'enquête publique:

- 11 pour de nouvelles constructions
- 4 pour des transformations et des agrandissements
- 4 pour des changements de destination
- 4 pour des remplacements/échanges d'antennes de téléphonie mobile
- 3 pour des servitudes et cadastration
- 3 pour des rénovations
- 2 pour des aménagements extérieurs
- 2 pour des mises en conformité
- 2 pour des assainissements énergétiques
- 1 pour des aménagements routiers

46 dossiers ont été traités par le biais d'une autorisation simplifiée avec autorisation municipale :

- 16 pour des transformations et des agrandissements
- 7 pour des demandes diverses
- 7 pour des aménagements extérieurs

- 4 pour des changements de destination
- 4 pour des mises en conformité
- 4 pour des rénovations
- 4 pour le raccordement d'un bâtiment au chauffage à distance

### Permis de construire y compris les autorisations municipales :

Par ailleurs, 65 permis ont été octroyés durant l'année, dont :

- 25 pour des transformations/rénovations intérieures et extérieures,
- 9 pour la création de logements,
- 8 pour des mises en conformité,
- 4 pour l'aménagement de café-restaurant, buvette et espace protégé,
- 4 pour des réaménagements de locaux,
- 3 pour l'extension du chauffage à distance,
- 3 pour des aménagements provisoires,
- 2 pour des travaux de mise en sécurité et d'équipements de quartier,
- 2 pour des remplacements d'antennes de téléphonie mobile,
- 1 pour la construction d'une crèche,
- 1 pour l'installation d'une pompe à chaleur,
- 1 pour une demande d'autorisation préalable,
- 1 pour une démolition ,
- 1 pour l'aménagement de deux terrasses pour un café-restaurant.

### Coûts de construction

Le montant des coûts de construction, relevé par le biais des permis de construire octroyés en 2018, s'élève à CHF 157'260'000.-.

Les dossiers les plus importants sont la 1<sup>re</sup> étape de construction du Parc du Simplon "Les Entrepôts" avec 2 bâtiments administratifs pour les CFF et 7 bâtiments de logements, ainsi que la construction du nouveau bâtiment Ouest de la Gare CFF.

### Permis d'habiter/d'utiliser

34 permis ont été octroyés, dont :

- 15 pour des transformations diverses
- 11 pour de nouvelles constructions (villas, immeubles, logements)
- 8 pour de nouveaux aménagements (café-restaurant, clinique dentaire, conteneurs enterrés, places de parc).

### Dossiers divers

En outre, la police des constructions a traité différents dossiers relatifs aux sujets suivants :

#### Etablissements publics

47 dossiers concernant la mise en conformité d'établissements publics en lien avec des demandes de changements de licences ou de changements d'exploitants.

Demandes diverses

31 dossiers ont été traités concernant des demandes diverses, telles que des projets qui ne nécessitent pas de procédure formelle ou des demandes d'autorisation qui n'aboutissent pas.

Travaux illicites

2 dossiers concernant des logements créés sans autorisation.

Salubrité

2 dossiers concernant des locaux ou des logements insalubres.

Affichage public

26 dossiers concernant l'affichage public ainsi que les enseignes et 12 pour la pose de banderoles temporaires.

Installations solaires

Les 14 demandes reçues cette année pour la pose de capteurs solaires concernent toutes l'installation de capteurs photovoltaïques pour un total de 376 m<sup>2</sup>. Ces 14 demandes concernent uniquement la pose ponctuelle de capteurs sur des bâtiments existants. L'installation de capteurs dans le cadre de projets de

construction ou de rénovation n'est pas comptabilisée ici.

**Nouveaux logements**

En 2018, 297 logements ont été réalisés, dont:

273 studios au Silo Bleu  
 8 appartements à la rue de Verdeaux 10a  
 6 appartements à la rue du Lac 79  
 4 appartements au chemin des Jonquilles 4 à 10  
 3 appartements à la rue du Bugnon 42  
 2 appartements au chemin d'Eterpy 73  
 1 appartement à la rue de Verdeaux 3

A la fin de l'année, 44 logements sont en cours de construction, dont :

13 appartements à la rue des Alpes 6c  
 11 appartements au chemin des Côtes 66  
 5 appartements au chemin des Jonquilles 26  
 5 appartements à l'avenue du 14-Avril 43  
 4 appartements au chemin des Novalles 1  
 3 appartements à la place de la Gare 10  
 1 appartement à la rue de Lausanne 7  
 1 appartement à l'avenue du 1er-Mai 9  
 1 appartement au chemin de la Roche 12

**Récapitulatif des dossiers traités par la police des constructions de 2013 à 2018**

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Demandes d'autorisations de construire	68	82	103	95	86	82
Permis de construire	35	38	45	48	57	65
Permis d'habiter	17	13	19	27	16	34
Dossiers courants	23	39	47	42	32	31
Etablissements publics	-	-	-	22	55	47
Travaux illicites	-	-	-	3	5	2
Salubrité	2	2	6	3	3	2
Affichage	26	21	36	35	47	38
Autorisations panneaux solaires	16	17	16	17	15	14
<b>Total des dossiers traités</b>	<b>187</b>	<b>212</b>	<b>272</b>	<b>292</b>	<b>316</b>	<b>315</b>

# TRAVAUX

Le Service des travaux gère les activités principales suivantes:

- Planification et mise en œuvre des politiques de mobilité
- Protection des eaux et planification du réseau de collecteurs
- Projets d'infrastructures (tram, gare, réseau routier)
- Entretien routier
- Eclairage public

## Mobilité

### Axes forts - Tram - BHNS

#### Tram

Le verdict du Tribunal Administratif Fédéral (TAF) est tombé en février 2018. La décision d'autoriser la construction du tram, sans la rampe Vigie-Gonin à Lausanne, pour laquelle une autre procédure d'autorisation est prévue, a entraîné plusieurs recours au Tribunal Fédéral (TF), dont celui des tl. La demande de levée partielle, sur certains secteurs à Renens, ayant été demandée et accordée, les travaux préparatoires nécessaires à la venue du tram ont pu être mis en œuvre, dans le secteur de la rue de Crissier et de la rue du Terminus. Ce démarrage anticipé permet d'assurer une bonne coordination avec les chantiers voisins en cours (modernisation de la gare et construction de la passerelle Rayon Vert).

Les bâtiments de la rue du Terminus ont été désamiantés et en partie démolis afin de permettre la mise en place d'une paroi clouée pour retenir le terrain en amont du mur.

En parallèle, les travaux de déviation des services tiers (eau, électricité, gaz, Swisscom, ...) ont pu démarrer. La modification des collecteurs communaux du secteur Terminus-Mèbre a été refaite à neuf avec un nouveau raccordement sur le voûtage de la Mèbre.

#### BHNS (Bus à haut niveau de service)

De multiples séances ont été dédiées au traitement des oppositions, en apportant quelques minimes modifications au projet ou en cherchant des solutions plus complètes dans certains cas. Les bassins de rétention et traitement des eaux de chaussées ont été di-

mentionnés et les appels d'offres pour la construction ont été finalisés. Un travail conséquent a été mené sur l'éclairage du tronçon et la mise en commun avec les mâts de support de la ligne aérienne.



Bus articulé du BHNS



Image de synthèse du futur giratoire du Bugnon

### Passage inférieur des Coulisses (PIC)

Le chantier du PIC est un dossier intercommunal géré par la Commune de Prilly pour le compte de Renens et Prilly. Les séances sont pilotées par Prilly, et Renens participe à la commission de construction (COMCO). L'ouvrage situé entre les deux communes permettra de relier le futur quartier de Malley au centre sportif de Malley. Le financement est assumé à part égale entre les deux villes (préavis N° 20-2017 coût total du projet estimé à 16 Mio). La participation financière pour Renens après déductions de tiers s'élève à environ 2 Mio.

## Gare de Renens

La coordination de ce vaste projet, l'un des plus importants alliant urbanisme et mobilité en Suisse romande, est placée sous la responsabilité de la Ville de Renens. Elle nécessite un travail d'échanges constants entre les différents partenaires techniques et politiques.

La Commission intercommunale de projet (Coproj gare) du lot 3, présidée par la Municipale en charge des travaux s'est réunie 6 fois durant l'année, le Groupe technique Gare (GT), présidé par le chef de projet Gare, 10 fois et le Comité de pilotage stratégique (COPIL) 1 fois. De nombreuses séances de coordination ont également eu lieu pour l'organisation spécifique des chantiers sur les quais, mais également pour préparer et coordonner les divers chantiers au sud comme au nord.

En effet, plusieurs projets, gérés par différents maîtres d'ouvrages, sont en cours autour de la gare. Les projets ou chantiers ont tous des implications entre eux et certains sont encore bloqués par des procédures administratives ou juridiques. Cette situation est très complexe et complique le calendrier des travaux, qu'il faut réévaluer régulièrement. Cela implique certaines adaptations de la méthodologie de travail.

Pour rappel, les projets principaux sont les suivants et ont tous une interaction avec le chantier intercommunal du Rayon Vert (RV):

- CFF infrastructure: transformation de la gare, déplacement des voies, nouveau passage inférieur voyageurs, élargissement, prolongation et rehaussement des quais et nouvelles marquises. Le permis de construire est pleinement en force et le chantier est en cours depuis 2014.

Les travaux communaux pour les appuis de la passerelle RV sur les nouveaux quais doivent suivre l'avancement des travaux CFF et respecter toutes les mesures de sécurité aux abords des voies.

- Tl/m1: déplacement d'une voie et élargissement du quai central du m1. Le permis est également en force et les travaux ont eu lieu durant l'année.

La passerelle RV offre un accès direct sur le nouveau quai du m1, les travaux pour l'appui de la passerelle ont été exécutés durant l'été 2018 en coordination avec les tl.

- CFF immobilier: construction de 2 bâtiments au sud de part et d'autre du bâtiment voyageur de la gare et rénovation de ce bâtiment existant. Le permis pour le bâtiment ouest a été délivré début 2018 et les travaux ont démarré.

Les 3 chantiers (CFF immobilier, m1 et Rayon Vert) ont une forte interaction entre eux, l'espace à disposition étant restreint, la coordination a été très importante pour mener à bien ces chantiers durant l'année et optimiser les coûts.

- Tl/t1: construction du tram entre le Flon et la gare de Renens. Le permis a été délivré par l'Office fédéral de transport et validé par le Tribunal administratif fédéral mais reste bloqué par des recours au Tribunal fédéral.

La levée de l'effet suspensif accordée par le tribunal sur la partie nord de la gare a permis de démarrer les travaux préparatoires au tram qui permettront de construire les appuis nord de la passerelle en 2019.

- Canton/pont Bleu: assainissement du pont Bleu. Le permis a été délivré en 2018 et le chantier a démarré.

Bien que ce chantier soit plus à l'ouest de la gare, sa planification a été prise en compte pour une question d'accessibilité. En effet, le trafic de l'ensemble de l'Ouest lausannois est impacté par les divers chantiers routiers (dont la fermeture du passage inférieur du Léman) qui doivent tous être coordonnés pour minimiser les impacts sur le trafic.

- CFF immobilier/TES: construction d'un garage atelier pour le train d'extinction et de sauvetage des CFF entre la gare et le pont Bleu. Le permis a été déposé en 2018 et le chantier démarrera en 2019.

L'impact sur les chantiers à la gare nord est mineur mais une coordination sera nécessaire lors des travaux en 2019.

- CFF infrastructure: construction d'un saut de mouton et élargissement du passage inférieur du Léman (PIL). Le permis a été délivré en 2015 et le chantier a démarré en 2016. Celui du saut-de-mouton entre Prilly-Malley et le PIL a débuté en automne.



Passage inférieur du Léman : remplacement des voies CFF

La coupure du passage inférieur du Léman au trafic a été prise en compte dans la coordination des chantiers pour éviter, dans la mesure du possible, de fermer 2 passages nord-sud en même temps dans l'Ouest lausannois.

- Commune de Renens/passerelle 1<sup>er</sup>-Août: construction d'une passerelle piétonne entre la gare et le futur quartier des Entrepôts. Les études sont en cours.

La construction de cette passerelle devrait avoir lieu en 2020 en coordination avec le chantier du bâtiment est des CFF et l'avancement du chantier du parc du Simplon.

### Nouveaux commerces à la Gare

Les autorités de la Ville et des communes voisines, ainsi que des représentants des CFF et de leurs partenaires, se sont donnés rendez-vous le 1<sup>er</sup> février pour marquer officiellement l'ouverture ou la préouverture de 3 commerces à la Gare, déplacés par la rénovation en cours.

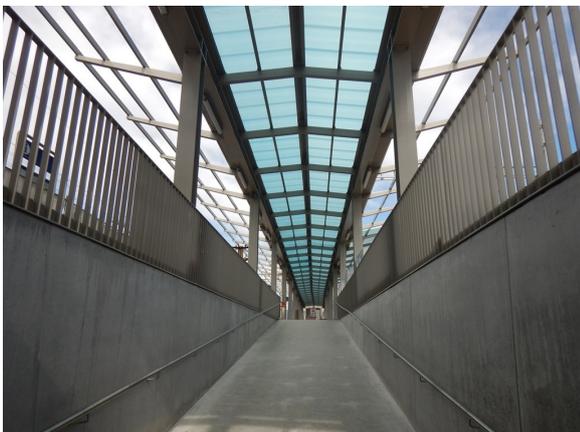
Il s'agit des enseignes Valora, Coop Pronto et Fleur de Pains. C'est une nouvelle étape vers une gare moderne, attrayante et conviviale.



Les Parrains et Marraines de la gare de Renens lors de l'inauguration des nouveaux commerces

### Une nouvelle rampe d'accès aux voies 4 et 5

Depuis mi-avril 2018, la nouvelle rampe d'accès au quai 3 (voies 4 et 5) a été mise en service, venant compléter les nouveaux escaliers situés à l'est. Ce nouvel accès convivial bénéficie désormais à l'ensemble des voyageurs, notamment aux familles avec poussettes et aux personnes à mobilité réduite. La voie 5 a été remise en service dans sa nouvelle configuration le 25 juin.



Nouvelle rampe sur quai 3

Après quelques mois de fonctionnement avec des niveaux de quai différents, le demi quai 3 sud a été condamné pour permettre les travaux de démolition et de préparation pour le déplacement de la voie 4 et la construction du futur bord de quai qui sera rehaussé début 2019.

L'accès aux différents quais a donc été passablement modifié et des affiches ont été installées pour aiguiller les passagers.

### Au sud de la gare

La démolition des bâtiments CFF sur l'avenue d'Epenex et de l'ancien Coop Pronto s'est achevée à la fin des vacances de Pâques.



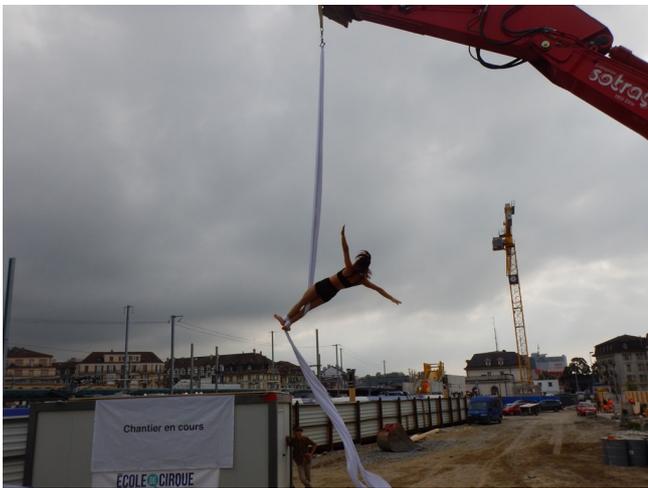
Suite à la démolition des bâtiments sur l'avenue d'Epenex, les travaux de préparation pour le déplacement de la voie 62 du m1 ont été exécutés depuis avril, avec les gros travaux "coups de poing" le week-end de Pentecôte pour surélever la voie 61 existante et déplacer la voie 62 et laisser de la place pour les travaux du futur quai central et l'accès à la passerelle Rayon Vert.

Les CFF ont profité de la mise hors service de la voie 62 pour exécuter certains travaux de fondations profondes sur le quai central du m1. Des forages ont été réalisés, certains de jour et d'autres de nuit pour des raisons d'exploitation et de sécurité.

Pour informer plus en détail sur ces travaux et le calendrier des opérations futures, les CFF ont invité la population à un café de chantier qui a eu lieu le samedi 14 juillet sur la place de la gare sud. Les représentants des CFF, des TI et de la Ville de Renens étaient présents pour répondre aux questions des nombreux intéressés.

Alors que les travaux préparatoires touchaient à leur fin, le permis de construire le premier bâtiment du projet Quai Ouest de CFF Immobilier au sud de la gare a été délivré par la Ville de Renens.

La première pierre du premier des deux bâtiments du projet Quai Ouest a été posée emblématiquement le lundi 8 octobre sur place. L'acte symbolique marquant le début de la construction du nouveau quartier Quai Ouest a été accompagné par une centaine d'invités, dont la présidente du Gouvernement vaudois Nuria Gorrite, le syndic de Renens Jean-François Clément, ainsi que par Philipp Scherble, responsable Objets de placement Région Ouest au sein de la Division CFF Immobilier.



Prestation de l'Ecole de cirque lors de la cérémonie de pose de la 1<sup>re</sup> pierre

## Zone de rencontre de la place de la gare sud

Après la mise en place temporaire de la zone de rencontre sur la place de la gare sud par les étudiants de l'EPFL en mai 2017, une période de test a permis de confirmer l'utilité de réduire la vitesse pour renforcer la sécurité et améliorer la qualité de vie, déjà durant cette période transitoire de chantier.

La mise en place définitive de cette zone de rencontre, comme prévu par le projet Rayon Vert, a été publiée en janvier et février 2018 et n'a suscité aucune remarque ou opposition.

Les marquages temporaires effectués par les étudiants en mai 2017 ont été effacés, de même que les passages piétons. Des nouveaux marquages correspondant au projet définitif ont été peints courant mai sur le trottoir sud et la chaussée. Des totems aux entrées de la zone ont été mis en place pour marquer le début et la fin de zone.

Les marquages définitifs sur la place viendront avec le mobilier urbain et les arbres une fois cette dernière

rénovée, après les travaux prévus en 2021.

Pour marquer cette étape du projet, une inauguration a eu lieu en juillet, suivie d'un verre de l'amitié.



Inauguration de la zone de rencontre

## Travaux du projet intercommunal de la passerelle Rayon Vert au sud de la gare

Les travaux de finition de l'appui de la passerelle sur le quai 3 se sont terminés avant l'ouverture dudit quai. Cet appui attendra fin 2019 pour recevoir la passerelle métallique.

Les travaux au sud de la gare de Renens se sont intensifiés depuis le mois de juillet. En effet, il y a 3 projets qui doivent se conduire en coordination avec des plannings très serrés: la construction et l'équipement du futur quai m1, la construction des appuis de la passerelle Rayon Vert et ses accès sur le futur quai, ainsi que le début de la construction du nouveau bâtiment Quai Ouest des CFF. La période des vacances a permis au m1 de fonctionner avec une seule voie en service. Ceci a permis de faire tous les travaux préparatoires sans interrompre le trafic et en toute sécurité derrière les grandes palissades de protection. La nouvelle voie a été remise en service avant la rentrée scolaire avec un accès qui contourne le chantier.



Coffre des escaliers du Rayon Vert sur le quai m1

Le bétonnage des appuis de la passerelle s'est prolongé jusqu'à fin octobre pour permettre au m1 de mettre en service le nouveau quai en novembre.



Appuis du rayon Vert



Nouveau quai m1 depuis la passerelle et travaux du bâtiment ouest (BO)

Plusieurs entreprises travaillent en parallèle et doivent quelquefois procéder à des travaux bruyants et de nuit. Tout a été mis en œuvre pour limiter les désagréments au maximum et les riverains sont remerciés pour leur compréhension.

## Les travaux préparatoires du tram débutent et la construction du Rayon vert se poursuit au nord de la gare

Les travaux préparatoires au chantier du tram Renens Gare – Lausanne-Flon, stratégique pour toute l'agglomération lausannoise, ont débuté en automne 2018 sur la place nord de la gare. Ces travaux concernaient essentiellement les démolitions de 3 bâtiments situés le long de la rue du Terminus.

En effet, bien qu'une procédure soit toujours en cours sur l'ensemble du projet, le Tribunal fédéral a autorisé le démarrage des travaux sur ce périmètre restreint de manière à ne pas compromettre la réalisation des autres chantiers situés dans ce secteur, particulièrement la finalisation de la passerelle Rayon Vert en lien

avec le projet CFF Léman 2030.

Ces travaux ont débuté en octobre et dureront jusqu'à l'été 2019. De nouveaux collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées ont été posés pour assurer la mise en séparatif au bas de l'avenue de la Mèbre. Dès fin octobre, les stationnements vélos ont dû être déplacés. Ils le seront encore en fonction des phases de chantier suivantes. Les arrêts de bus de la place nord ont été déplacés pour permettre la suite des travaux de démolition le long de la rue du Terminus. Un nouveau cheminement piéton a été créé le long des voies CFF, sur cette rue, pour accéder à la gare durant ce laps de temps.

Des panneaux d'information sur site permettent de suivre ces changements.

Afin de permettre le démarrage des travaux préparatoires du tram au nord de la gare, il a été procédé au défrichage du terrain et à la démolition de la villa sise rue de Crissier 1b, propriété de la Ville et de l'ancien terminus du tram par le projet Rayon Vert.



Image de synthèse futur place nord

Une séance d'informations à l'intention des riverains et des commerçants a été organisée fin août pour les informer des modifications de circulation et d'accès durant le chantier.

Une 2<sup>e</sup> séance d'information publique a eu lieu début octobre en présence des autorités communales et des chefs de projet des Axes forts de transports publics urbains.

De nombreux habitants sont venus se renseigner sur les travaux en cours et à venir!



Villa et terminus du tram avant et après la démolition

Les travaux en cours impliquent le démontage des lignes aériennes des t1 dans le secteur de la gare courant 2019. Pour anticiper ce changement, les t1 ont choisi de retirer les trolleybus sur la ligne 17 dès le changement d'horaire en décembre 2018, ils sont remplacés par des bus articulés plus modernes et confortables. L'information aux usagers s'est faite par une manifestation populaire sur la Place du Marché les 7 et 8 décembre avec des panneaux d'information sur les projets en cours, des photos d'archives et une exposition de bus anciens.



M. Ch. Jemelin, resp. du Développement de l'offre aux t1, Mme T. Maystre, municipale de Renens, Mme N. Goritte, conseillère d'Etat, M. J.-F. Clément, syndic de Renens, Mme C. Wyssa, syndique de Bussigny et Mme F. Germond, municipale de Lausanne, lors de la manifestation.



Un ancien trolleybus 17 sur la place du Marché



A l'arrêt Village, dernier voyage du vieux trolleybus 17

## Informations sur les travaux à la Gare

Plusieurs canaux d'informations sur ce chantier sont mis à disposition:

- Un totem posé sur la place de la Gare au sud présente tous les projets de la région et fait une part belle aux actualités du développement de la gare. Il informe sur les travaux en cours.
- Les sites internet [www.leman2030.ch](http://www.leman2030.ch) ainsi que *Renens en Mouvement* sur [www.renens.ch](http://www.renens.ch) permettent de trouver des informations actualisées sur les chantiers, des photos ainsi que les avis de bruit. Ces informations sont également régulièrement relayées dans le journal Carrefour Info.
- Le pavillon d'information Léman 2030 de l'Ouest lausannois, situé à la rue de Crissier 4b à Renens, ouvre ses portes les premiers mercredis du mois de 17h à 19h. Des visites guidées ont également été organisées en dehors de ces horaires. En 2018, ce pavillon a accueilli près de 500 personnes.
- Le Petit Journal de la Gare de Renens, accessible uniquement en ligne, raconte l'histoire de la transformation de la gare et ses coulisses, en proposant des articles sur le projet et ses alentours, ainsi qu'une bande dessinée réalisée par le dessinateur Goullagoullik. Le site [lepetitjournaldelagarederenens.ch](http://lepetitjournaldelagarederenens.ch) ainsi que les comptes Instagram et Facebook ont vu le jour en été 2017, une nouvelle rédactrice a été engagée début 2018 pour continuer à l'alimenter.

### PORTRAIT DE LA GARE DE RENENS : CHAPITRE 9

23 juillet 2018 Bande dessinée, GOULLAGOULLIK; Passerelle, Rayon Vert, Travaux 0 commentaire



Un chapitre du Petit Journal de la Gare

## Passerelle de mobilité douce du 1<sup>er</sup>-Août

Les plans de quartier P41 "Les Entrepôts" et P40 "Gare Sud" prévoient la réalisation d'une passerelle de mobilité douce sur le tunnel du 1<sup>er</sup>-Août pour relier ces deux quartiers.

Cette passerelle reliera le quai sud de la gare au quartier des Entrepôts qui accueille le gymnase de Renens (GYRE) avec ses 1'200 étudiants et enseignants, et à terme 1'500 emplois et 600 habitants.

Le pilotage des études est assuré par le Service des travaux avec le support de la Commission des Espaces Publics qui a participé à l'élaboration du cahier des charges et qui a suivi tout au long de l'année les évolutions du projet.



Image de synthèse de la future passerelle du 1<sup>er</sup>-Août

Le projet, qui se compose d'une passerelle de près de 20m de long et d'un escalier à double volée côté gare et d'un escalier côté Lausanne, a été présenté en Commission Mobilité Urbanisme Travaux (COMUT), ainsi qu'au groupe de travail associatif des personnes à mobilité réduite. L'option d'installer un ascenseur public du côté gare ne paraissait pas opportun au vu des accès prévus dans le cadre de la rénovation urbaine de la gare, mais reste une option qui sera développée en 2019, avant la mise à l'enquête.

### Réseau vélos

Le Service des travaux a participé à de nombreux ateliers concernant le Plan Directeur intercommunal (PDi) pour définir les grands enjeux de la mobilité vélos dans l'Ouest lausannois.

### Stationnement vélos

Les places de stationnement vélos et 2 roues ont été reportées dans le SIT.

### Mobilité

Le Service des travaux participe activement à plusieurs ateliers concernant le Groupe Technique Mobilité du SDOL. La conseillère municipale participe au groupe décisionnel Mobilité et de plus elle est membre du bureau.

En 2018, une trentaine de séances se sont tenues pour:

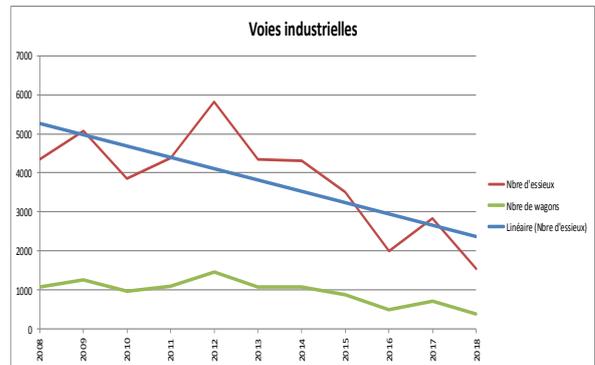
- Ligne 33: augmentation des cadences, modification du tracé et des accès aux arrêts de bus
- Suivi de l'étude du remplacement du m1 à l'horizon 2030
- Travail sur les impasses cyclables
- Image directrice des transports publics dans l'Ouest lausannois
- Plan Directeur intercommunal
- Ligne 701 MBC
- Itinéraires cyclables dans l'Ouest lausannois

Le Service des travaux participe également à 8 séances annuelles avec la POL concernant la gestion de circulation, modifications routières, réponses aux riverains impactés et coordination.

## Voies industrielles

La Ville de Renens est propriétaire d'un tronçon de voies ferrées raccordées au réseau CFF (parcelle n° 1'229). Ce raccordement dessert la zone industrielle de Longemalle et plus particulièrement le centre de stockage de la société Tamoil SA. En 2018, aucune réparation n'a été effectuée sur ce tronçon.

Il est relevé que depuis 2013, les livraisons par les voies industrielles ont fortement chuté.



## Génie civil / Canalisations

### Chaussées

Diverses interventions ont été effectuées durant l'année:

- Entretien annuel des dépotoirs, grilles de routes et ouvrages de décantation, selon la directive cantonale de juin 1996.
- Réfection partielle de la chaussée sur le chemin du Chêne, la pose du revêtement final aura lieu en 2019.
- Réfection de revêtements routiers sur différents arrêts de bus, suite à l'ornièrage (déformation) de la chaussée due à la charge importante par essieu des véhicules t-l



Arrêt de bus avant travaux



Arrêt de bus après travaux

## Collecteurs

Les travaux suivants ont été effectués:

- Curages et contrôles TV de plusieurs collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires pour l'entretien du réseau ou l'étude de leur remplacement (env. 1.5 kilomètres).
- Réalisation d'un collecteur d'eaux claires au chemin du Chêne pour la récupération des eaux de surface.

## Séparatifs - Contrôle des raccordements privés

- 89 contrôles du système séparatif de bâtiments ont été réalisés. 40 ont été déclarés conformes et 49 non conformes. Ces derniers ont fait l'objet d'une demande de mise en conformité auprès des propriétaires concernés.
- Suivi des raccordements de mise en séparatif pour les nouvelles constructions (bâtiments ou villas).

## Cours d'eau

Les travaux pour la sécurisation du collecteur intercommunal d'eaux usées et de la berge en rive droite après la sortie du voûtage de la Mèbre à la rue du Simplon ont été réalisés en collaboration avec l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge.

## Chantiers

### Préavis en cours

**Préavis N° 80-2015 - Crédit d'étude de projet pour le détournement des débits de pointe des ruisseaux des Baumettes et de Broye, le détournement du Galicien, la création d'une galerie du ruisseau de Broye et la renaturation de la Chamberonne**

La construction des modèles réduits des ouvrages et les essais sur les modèles réduits sont toujours en cours. De plus, la convention intercommunale relative à l'étude et la réalisation de la galerie de Broye est en cours d'élaboration.

### Préavis N° 97-2016 - Remplacement du déversoir du ruisseau de Broye dans la Mèbre

Des sondes pour le calcul de débit ont été posées à différents endroits sur le collecteur d'eaux claires.



Déversoir Broye-Mèbre, basses et hautes eaux © Bureau Ribl

### Préavis N° 58-2014 - Crédit d'ouvrage pour l'élargissement du passage inférieur du Léman et la création d'un trottoir ouest sur le tronçon supérieur de la rue du Léman

La réalisation du passage inférieur du Léman (PIL) est toujours en cours ; après avoir été ouvert temporairement à la circulation en avril 2018, celui-ci a été refermé le 19 novembre 2018 pour la réalisation des travaux de la partie centrale. Les travaux suivent le programme établi et il n'y a pas de retard.

Une réouverture définitive est prévue pour juin 2019.



Passage inférieur du Léman - partie centrale

### Préavis N° 93-2016 - Adoption du projet routier pour le réaménagement de la rue du Simplon et l'avenue du Silo

Les travaux sont terminés. Le préavis sera clôturé en 2019.

### Préavis bouclés

#### Préavis N° 71-2015 – Mise en séparatif du tronçon supérieur de la rue de l'Avenir

##### a) Mise en séparatif

Montant du préavis	CHF 687'778.00 HT
Dépenses totales	CHF 503'329.35 HT
Moins-value	CHF 184'448.65 HT

Cette moins-value est due à des choix de réalisation de projet différents de ceux prévus dans le préavis, ce qui a permis de limiter les divers et imprévus et de diminuer le coût des travaux de génie civil.

##### b) Réhabilitation trottoir et éclairage public

Montant du préavis	CHF	97'200.00 TTC
Dépenses totales	CHF	89'104.45 TTC
Moins-value	CHF	8'095.55 TTC

#### Préavis N° 10-2017 - Collecteurs d'eaux claires - Chemin des Côtes

Montant du préavis	CHF	105'000.00 HT
Dépenses totales	CHF	73'717.22 HT
Moins-value	CHF	31'282.78 HT

Cette moins-value est due à des choix de réalisation du projet différents que ceux prévus dans la soumission, ce qui a permis de ne pas utiliser les divers et imprévus et de diminuer les coûts du génie civil.

### Coordination avec prestataires de services et suivi de chantiers

Le Service des travaux a participé à plusieurs séances de coordination des infrastructures de l'Ouest lausannois dans lesquelles sont représentées les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Bussigny et St-Sulpice, ainsi que les services multi-fluides Service de l'eau de Lausanne, le chauffage à distance CadOuest (CAD), les Services industriels de la Ville de Lausanne, Swisscom et le SIE SA. Ces séances sont dirigées par le SDOL.

Le suivi des chantiers de tiers ou de construction de nouveaux bâtiments a permis de gérer au mieux l'impact de ceux-ci sur le domaine public communal et de préserver les intérêts de la Ville.

Le Service des travaux a fourni des plans de situation des canalisations d'eaux usées et d'eaux claires pour information à des tiers pour chaque établissement de nouveaux projets ou lors de fouilles.

### Etudes

- Travaux de mise en séparatif des collecteurs communaux prévus dans le secteur Sous-Biondes entre le chemin du Bois et le chemin de Biondes.
- Avant-projet pour le raccordement du ruisseau des Baumettes sur le ruisseau de Broye, tronçon situé entre la rue de Verdeaux et la Croisée de Renens.
- Suivi de l'étude et participation du Service des travaux pour l'aménagement de l'entrée du quartier P41 "Les Entrepôts" depuis l'avenue du Silo. Une zone de rencontre sera créée afin de connecter cette avenue avec le nouveau quartier. Les aménagements futurs donneront la priorité aux piétons en reliant le trottoir existant le long du Gymnase de Renens avec la station-service Migrolino.
- Etude d'exécution pour la mise en conformité des passages piétons sur divers endroits afin de faciliter l'accès à la mobilité douce, à savoir: avenue des Paudex, avenue des Baumettes, chemin de Sur-la-Croix, rue du Bugnon, chemin de Borjod et chemin des Palettes. Les travaux seront réalisés pendant le printemps 2019.

### Demandes de permis ou d'autorisations pour l'utilisation temporaire du domaine public

Suivi et contrôle des travaux, effectués suite à l'attribution des permis, en collaboration avec le responsable Signalisation – Chantiers – Enseignes de la POL. En fonction des nombreux chantiers privés, la surveillance de ceux-ci sur le domaine public (DP) a été accrue.

Permis délivré .....	161
Raccordements privés EU/EC ou services sur domaine public.....	7
Fouilles pour câbles/Téléphone.....	68
Service de l'eau Lausanne.....	5
Chauffage à distance CAD .....	7
Gaz Lausanne.....	10
SIE/TvT .....	15
Echafaudages .....	0
Bennes.....	4
Dépôts sur domaine public .....	1
Installation de chantier.....	3
Autres.....	41

### Contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des piscines

#### Piscine AquaSplash

3 contrôles sur la qualité hygiénique de l'eau des principaux bassins ont été effectués entre juin et août 2018. Les rapports d'analyse ont démontré la confor-

mité des échantillons prélevés concernant les germes aérobies mésophiles et l'Escherichia coli. Lors d'une de ces prises d'échantillon, une analyse a été effectuée sur la conductivité électrique, la teneur en Bromate et en Chlorate. Celle-ci a révélé une teneur en Chlorate trop élevée. Il a été nécessaire d'augmenter l'apport d'eau fraîche dans les bassins.

### Piscine de la résidence En Belle Vue

La piscine privée de la résidence "En Belle Vue" est soumise aux exigences de l'arrêté cantonal sur l'hygiène des piscines fréquentées par le public. Les échantillons sont prélevés une fois par mois par le Service des travaux et sont transmis au laboratoire cantonal pour analyse. La piscine est vidangée deux fois par an selon les normes en vigueur.

Les rapports d'analyse ont démontré la conformité des échantillons prélevés concernant les germes aérobies mésophiles et l'Escherichia coli.

Lors d'une de ces prises d'échantillon, une analyse a été effectuée sur la conductivité électrique, la teneur en Bromate et en Chlorate. La teneur en Chlorate et en Bromate dépassait les normes requises. Les mesures adéquates à prendre ont été transmises par le chimiste cantonal.

### Chauffage à distance (CAD)

Le Service des travaux a collaboré avec le CAD à son extension sur le territoire communal, à l'avenue de la Piscine et à l'avenue de Florissant en direction de Prilly.

### Travaux de mensurations géométriques (Théodolite)

- Création d'une base de points altimétriques et planimétriques en numérique sur tout le territoire communal pour améliorer la précision de tous les levés et faciliter l'intégration de ces données dans la future mensuration numérique de la commune, actuellement en cours.
- Levés et création de plans, profils pour les projets de mise en séparatif et de trottoirs.
- Levés des nouveaux collecteurs dans le cadre de mises en séparatif.
- Implantations et contrôles de divers objets pour les Services des travaux et Gestion urbaine-Développement durable.

### Autres travaux

#### Dessins assistés par ordinateur (DAO)

- Report de tous les relevés sur notre base cadastrale, amélioration de la précision de tous les objets qui ne figurent pas dans la base cadastrale en numérique.
- Etablissement des plans de situation pour fouilles avec l'emplacement des canalisations eaux usées

(EU) et eaux claires (EC), gaz, éclairage public, Romande Energie et SIE.

### Documentation

- Prise de photos pour divers avancements des travaux sur les gros chantiers actuels.
- Photos pour le Facebook et le carrefour info de Renens.

### Bureau

- Collaboration avec la Police des constructions au niveau des corrections d'enquête, et de divers problèmes qui concernent les géomètres.
- Fourniture des plans (PDF, DWG ou DXF) des demandes de plan de canalisations.

## Affaires régionales

### Entente intercommunale des eaux usées Mèbre - Sorge Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice

L'entente intercommunale est propriétaire du collecteur d'eaux usées qui récolte et achemine les eaux usées en provenance d'un vaste bassin versant intercommunal en direction de la Station d'épuration lausannoise. Elle est chargée de son entretien et de sa rénovation. Les conseillères municipales Urbanisme-Travaux et Gestion urbaine-Développement durable y représentent les intérêts de Renens.

En 2018, le tronçon de canal, appartenant à l'entente et situé sur le site de la station d'épuration a été remis gratuitement à Epura. Dans le cadre du chantier de rénovation de la station d'épuration, ce morceau de canalisation sera déplacé et remis à neuf. Il restera propriété d'Epura.

### Préavis clôturés

#### Préavis N° 98-2016 – Réhabilitation du collecteur intercommunal de la Mèbre situé à Chavannes-près-Renens, secteur autoroute/route de la Maladière

Montant du préavis Intercommunal	CHF	360'000.00 TTC
Dépenses totales	CHF	<u>286'079.90 TTC</u>
Moins-value	CHF	23'598.40 TTC
Participation de Renens, selon préavis N° 98 - 2016 (31.03%)	CHF	112'369.00 TTC
Montant des dépenses (31.03% de 286'079.90)	CHF	<u>88'770.60 TTC</u>
Moins-value pour Renens	CHF	23'598.40 TTC

## Préavis en cours

**Préavis N° 33-2018 - Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge situé à Ecublens, secteur 9 "Bois / Villars"**

## Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP)

La conseillère municipale en charge du dossier représente la Ville de Renens aux séances de la CISTEP. Les représentants à la Commission intercommunale de la STEP approuvent les budgets et les comptes et les Conseils communaux les adoptent.

Suite à la demande des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Saint-Sulpice et Renens pour la modification et une analyse pour la révision de la clé de répartition des coûts de ladite STEP, un travail en groupe a débuté en février 2017, plusieurs séminaires ont eu lieu et ont abouti à un préavis qui a été ratifié par le Conseil communal en séance du 15 novembre 2018.

Au 31 décembre 2018, la population raccordée à la STEP de Vidy se monte à 20'857 habitants.

## Eclairage public

En 2018, l'éclairage public a fonctionné durant 4'199 heures.

Le parc éclairage public de la Ville de Renens compte 1'867 luminaires, 245 de ces luminaires, soit 3%, sont installés après compteur, dont 37 luminaires LED dynamique. Depuis 2017, tous les nouveaux luminaires LED installés sont programmés avec un abaissement de l'éclairage entre 40 et 80% à certaines heures moins fréquentées de la nuit.

En décembre 2018, la puissance installée est de 173.86 kW, soit une diminution de 1.5 % par rapport au mois de janvier 2018, malgré une augmentation de 4% du nombre de luminaires.

Les tournées de nuit ont permis de lancer 271 missions d'intervention.

L'augmentation du nombre de luminaires résulte du changement de normes concernant la qualité de l'éclairage et du nombre de LUX à garantir sur certains tronçons.

Le Service des travaux applique la stratégie : "Eclairer, oui, mais au plus juste et seulement là où cela est nécessaire".

Pour effectuer ce travail, des simulations sont demandées aux différents fournisseurs afin de contrôler l'éclairage nécessaire qui varie en début de soirée ou en milieu de nuit. Des contrôles supplémentaires sont effectués sur les nouveaux luminaires afin d'éviter la pollution lumineuse.

SIE SA, mandatée pour gérer l'entretien du parc de luminaires, a effectué en tout 231 interventions de dépannage et a procédé à :

- 171 remplacements de lampes défectueuses, net-

toyages de luminaires et remplacements de verres de protection

- 4 réparations d'appareillages et câblage
- 56 défauts d'alimentation au tableau sans changement de matériel.

Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours ouvrables, a été respecté dans 78 % des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 9 jours ouvrables. 7 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.

Certaines pannes prennent plus de temps en raison de la complexité des réparations ou de la réflexion par rapport à d'autres projets.

Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :

- 87 remplacements de lampes
- 102 contrôles électriques qui ont permis de détecter 5 défauts présentant des défauts (soit 5% de défauts sur les contrôles réalisés)
- 561 contrôles mécaniques de mâts, dont 31 mâts avec des défauts minimes à surveiller (5.5% des mâts contrôlés)

A fin 2018, il reste 50 lampes à vapeur de mercure. L'élimination de ces dernières est planifiée sur 2019 et 2020.



*Rénovation de l'éclairage public aux chemins des Vignes, du Carroz, de la Creuse et de Saint-*



Dans le cadre du préavis N° 67-2015 concernant la rénovation de l'éclairage public sur des tronçons dotés de luminaires équipés d'ampoules à vapeur de mercure, des travaux de génie civil ont eu lieu au chemin des Vignes, Caroz, Creuse et St-Georges entre fin octobre et début novembre 2018. Ces travaux ont fait l'objet d'une étude par le Service des travaux. Il s'agit de la réalisation de sondages pour la recherche des conduites, ainsi que de l'exécution des socles pour l'implantation de nouveaux mâts.

De même, et afin de garantir une meilleure capacité d'intervention et d'entretien, des luminaires placés sur

des parcelles privées ont été déplacés sur le domaine public.

Les travaux ont débuté en septembre et ont été finalisés en novembre 2018, selon le planning.

**Préavis N° 67-2015 - Demande de crédit pour l'assainissement des luminaires à lampes à vapeur de mercure de l'éclairage public**

**Travaux effectués**

- Rénovation de l'éclairage doté d'ampoules à vapeur de mercure au chemin d'Eterpy, sur la zone d'accès au parc public. La rénovation des luminaires a nécessité une modification des têtes de lampadaires existants. Au vu du bon état du système de câbles existants, aucune intervention de génie civil pour la réalisation des sondages n'a été nécessaire.
- Rénovation de 3 luminaires à l'avenue de Florissant. Les travaux ont été réalisés dans le cadre du projet d'aménagement de cette avenue suite à l'implantation du chauffage à distance de CadOuest.
- Rénovation de l'éclairage à la rue du Lac 16-22. Afin de rénover le système de câbles existants, des sondages pour la recherche de conduites ont été réalisés.
- Déplacement de 2 lampadaires sur le domaine public sis sur la parcelle N° 730 à la rue du Simplon 40. Les aménagements privés sur cette parcelle ont nécessité le déplacement de 2 luminaires sur le domaine public afin de permettre une meilleure capacité d'intervention.
- Rénovation des tableaux électriques aux stations de Pierregrosse et de Perrelet. Afin de mettre en conformité les installations à courant faible ainsi que les équipements électriques qui y sont raccordés, les tableaux électriques des stations de Pierregrosse et de Perrelet ont été modifiés selon l'Ordonnance sur les installations électriques à courant faible du 30 mars 1994 (Etat le 1<sup>er</sup> juillet 2012) (OICF).

En 2018, les mètres linéaires d'éclairage public rénovés ont été chiffrés:

600 ml aux chemins des Vignes, du Carroz, de la Creuse et de Saint- Georges

150 ml à la rue du Lac 16-22

95 ml à l'avenue de Florissant

50 ml au chemin d'Eterpy (cheminement piéton)

Total 900 ml environ.

# CULTURE-JEUNESSE-AFFAIRES SCOLAIRES- SPORT



Directrice:  
Mme Myriam Romano-Malagrifa, Municipale

Cheffe de service:  
Mme Michelle Dedelley



# CULTURE-JEUNESSE-AFFAIRES SCOLAIRES-SPORT

Le Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport gère les activités suivantes:

- Politique culturelle
- Politique de la jeunesse
- Activités scolaires de compétence communale
- Bibliothèques publique et scolaire
- Camps de vacances
- Subventionnement et soutien aux sociétés locales récréatives, sportives et culturelles
- Location de biens communaux
- Activités et projets sportifs

## Faits marquants

L'année 2018 est une année "Festimixx", qui mobilise presque toutes les forces du service. Même si ce projet se prépare pendant plus de 2 ans, les premiers mois de l'année sont denses et les autres projets et activités restent présents. Tous les secteurs du service et au-delà, les établissements scolaires notamment, ont été impliqués d'une manière ou d'une autre dans la manifestation, comme le montrent les pages qui suivent.

A Ondallaz, sur la proposition de l'équipe d'animation dans le but d'élargir à d'autres publics l'offre en camps de vacances, un camp de relâches "ados" a été proposé pour la première fois, en collaboration avec le Centre de Rencontre et d'Animation. L'objectif était de faire participer les jeunes à son organisation et ceux-ci ont saisi cette occasion avec enthousiasme et motivation. Au-delà du succès du camp, c'est aussi la démarche de collaboration et de transversalité au sein du service qui a été appréciée.

La bibliothèque publique du Léman a poursuivi ses activités en faveur de nouveaux bénéficiaires avec de nombreuses actions hors les murs notamment à la piscine, des ateliers en collaboration avec différents partenaires, des invitations d'auteurs, des accueils de garderies ou de la permanence Info-Natu.

En réponse au postulat de M. François Delaquais sur la politique du sport, le service a rédigé un préavis documenté par une recherche présentant à la fois un état des lieux du travail entrepris à ce jour, une analyse des besoins et possibilités d'actions à mettre en œuvre, ainsi que des propositions concrètes allant dans ce sens. Ce préavis, incluant une demande de dotation afin de permettre la concrétisation des me-

sures décrites a été refusé par la commission du Conseil communal et la Municipalité a décidé de le retirer. La politique du sport reste malheureusement le parent pauvre du service.

Le service est toujours très attentif à maintenir sa mission de lieu formateur en raison de la diversité des métiers qui y sont pratiqués. L'apprentie en formation au sein de l'administration a réussi son CFC en 2018. Une nouvelle apprentie de 1<sup>re</sup> année lui a succédé et plusieurs autres apprentis et stagiaires préprofessionnels sont actuellement en formation à la bibliothèque, à la Salle de spectacles, au CRA et à Ondallaz.

## Culture et manifestations

### Politique culturelle

#### La Ferme des Tilleuls

Fermedestilleuls.ch

Pour sa deuxième année d'exploitation, La Ferme des Tilleuls a proposé 3 expositions, avec l'objectif important de toucher la population de Renens. A travers de nombreuses visites guidées, d'accueils, d'événements conviviaux, différents publics ont fréquenté le lieu: des classes primaires, secondaires et de gymnase, des associations, des étudiants des Hautes Ecoles, des acteurs culturels, des représentants politiques locaux et régionaux.

Mmes Myriam Romano-Malagrifa et Michelle Dedelley, en tant que membres déléguées de la Municipalité au Conseil de fondation, participent au Bureau du Conseil de Fondation qui gère, organise et coordonne les activités du lieu, ainsi que la préparation des séances du Conseil de Fondation.

Le rapport d'activités sera disponible à partir de juin 2019.

### Théâtre Kléber-Méleau (TKM)

La Fondation du TKM, présidée par Mme Myriam Romano-Malagrifa, s'est réunie à 2 reprises dans le cadre de ses obligations statutaires. Le suivi de la convention multipartite de subventionnement après 2 ans de mise en œuvre fait également partie des objets d'attention du Conseil de Fondation. En 2018, le TKM a rayonné au-delà des frontières nationales grâce à l'accueil d'*Une Chambre en Inde* d'Ariane Mnouchkine, qui a ravi plus de 12'000 spectateurs durant 4 semaines de représentations. Une association a été créée spécialement pour l'organisation et le financement de ce projet, avec au sein du comité la cheffe du Service Cul-

ture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport en tant que secrétaire du Conseil de Fondation du TKM.

Le rapport d'activités du TKM est à disposition.

### Association des Amis de Festimixx

L'Assemblée générale de l'Association des Amis de Festimixx a eu lieu le 28 mars et les comptes 2017 ont été acceptés. Dans le courant de l'année, le comité s'est réuni à plusieurs reprises pour gérer les démarches de récolte de fonds.

Présidée par Mme Anne-Marie Depoisier, l'association a procédé à l'envoi d'une centaine de dossiers auprès de différentes entreprises ainsi qu'à la Loterie romande, au Service cantonal de la culture et à plusieurs fondations. L'Association a ainsi contribué au budget de Festimixx par une somme de CHF 141'000.- servant pour une bonne part à couvrir des dépenses totales se montant à CHF 314'500.-.

Les procès-verbaux sont à disposition.

### Association des Amis du Tarmac Festival

L'Assemblée générale de l'Association des Amis du Tarmac Festival a eu lieu le 7 mai et les comptes 2017 ont été acceptés ainsi que le budget 2018.

Les procès-verbaux sont à disposition.

### Association Renens-Animation

L'Assemblée générale de l'Association Renens-Animation a eu lieu le 2 mai et les comptes 2017 ont été acceptés ainsi que le budget 2018.

Les procès-verbaux sont à disposition.

### Prix d'encouragement de la Ville de Renens



Expérience visuelle à l'Espace CJS

Pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, la Ville a attribué le 28 juin deux Prix d'encouragement à des étudiants encore en formation de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL). Outre un chèque remis par Monsieur Didier Divorve, vice-syndic, les lauréats 2018 – Julie Monot, 1<sup>re</sup> année de Master en art visuel, et

Quentin Coulombier, 1<sup>re</sup> année de Master Type Design – auront la possibilité de présenter leur travail au printemps 2019.

Du 8 au 24 mars, les lauréats 2017 – Célestine Claudin, 3<sup>e</sup> année Bachelor en Graphic Design, et Eduardo Rennó, 2<sup>e</sup> année de Master en Type Design – ont proposé une expérience visuelle originale à l'Espace CJS. Un jeu de lumières et de couleurs dévoilait des éléments (typo)graphiques sur les murs ainsi que sur le support papier édité pour l'occasion.

### Apéritif culturel

Les acteurs culturels de la ville étaient invités le 5 février à La Ferme des Tilleuls. La visite commentée de l'exposition en cours "De l'éclat, René Moreu, peinture et dessins" a été très appréciée des quelque 70 personnes présentes, à qui un apéritif a été offert.

### Commission culturelle

La Commission s'est réunie à 4 reprises. Elle a examiné et sélectionné les demandes de soutien des projets qui lui sont proposés, choisi les longs métrages programmés à La Piazzetta et le lauréat du Mérite culturel d'encouragement. Elle a proposé des candidats à la Municipalité pour le Mérite culturel de reconnaissance.

9 projets ont été soumis, parmi lesquels 6 ont été soutenus:

- "Le Pleureur", installation de Fanny Aeschlimann à l'Arboretum d'Aubonne ;
- "Le Bord des Routes", série de courts métrages documentaires de Julianne Redersdorff et Louis Gasser sur le travail des employés du Service Gestion urbaine-Développement durable de Renens ;
- "Anima Jackson", spectacle de danse de Camilla Colella, créé à EspaceD;
- Une soirée de concerts expérimentaux à l'Ecole Cantonale d'Art de Lausanne (ECAL);
- "Les Diablogues", spectacle du Collectif nunc Théâtre en création au Contexte Silo;
- "La Maison des Rails", film documentaire de Détours Films / Bastien Genoux, sur un travail de mémoire à travers les témoignages des anciens habitants de La Ferme des Tilleuls.

La composition des membres de la Commission culturelle ainsi que les délais et conditions de soumission des projets sont disponibles sur le site renens.ch.

### Conférence des Villes suisses en matière culturelle

Les délégués des 27 villes membres se sont réunis à 2 reprises. Parmi les thèmes abordés en 2018, outre les sujets de politique culturelle de la Confédération et de Pro Helvetia, figurent par exemple la rémunération des artistes, la prochaine exposition nationale ou les tendances des soutiens publics et privés. L'adhésion à la CVC permet aux membres de proposer par tournus une résidence de 3 mois à un artiste professionnel.

Renens a ainsi pu faire bénéficier une artiste plasticienne de l'atelier de Gênes.

## Affichage culturel

Les 66 emplacements mis à disposition par la SGA sont toujours fortement sollicités, ce qui révèle leur importance pour annoncer les différents événements programmés tout au long de l'année. Ceux se déroulant à Renens sont naturellement privilégiés.

## Communication

Le service s'emploie à communiquer amplement sur les événements et manifestations qu'il propose. ECAL Cinéma et Festimixx ont connu une très bonne couverture radio. En ce qui concerne Festimixx, L'ATS a suivi de près l'événement qui a été reporté par plusieurs web medias dont Swissinfo, avec ses 25'000 abonnés. Les réseaux sociaux ont été particulièrement utilisés et les chiffres sont éloquentes: la page Facebook a atteint 144'000 personnes. Les spectacles et concerts sont généralement annoncés dans la presse régionale et quasiment tous les rendez-vous de la Saison musicale ont trouvé leur place dans les "Choix de la rédaction" culturelle de 24 Heures. Au final, tous médias et événements confondus, ce sont 80 mentions des activités du service qui ont trouvé un écho dans les medias.

L'agenda géant de la Place du Marché donne un aperçu mensuel quasi exhaustif des manifestations rennaises. Les affiches et flyers en ville et dans les commerces accompagnent les informations diffusées chaque semaine sur les écrans dans les bus tl et le M1.

## Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles

La Carte Cultissime ([carte-cultissime.ch](http://carte-cultissime.ch)) permet aux jeunes de moins de 25 ans de bénéficier d'entrées à tarifs préférentiels dans les 4 institutions soutenues par le Fonds: Béjart Ballet, Orchestre de Chambre de Lausanne, Théâtre de Vidy et Opéra. Pour sa 2<sup>e</sup> année d'adhésion, la Ville de Renens a distribué 25 cartes, soit 5 fois plus qu'en 2017. La gestion des cartes est assurée par la Ville de Lausanne.

Le rapport d'activités du Fonds est à disposition.

## Association "Espace TILT"

En 2017, le collectif a commencé la construction participative d'une cabane sur le terrain de la Savonnerie, dans les Jardins de l'Avenir. Il a été le théâtre de trois événements en 2018.

Les autres activités propres à Tilt sont à disposition dans le rapport d'activités de l'association.

## Projets et manifestations

### Festimixx

7<sup>e</sup> édition placée sous le signe de la convivialité et du lien, le public a une nouvelle fois répondu présent en grand nombre à l'appel de Festimixx. Plus de 12'000 personnes ont foulé la pelouse du terrain de Verdeaux

dans une ambiance chaleureuse et festive.

Dans le cadre du programme Premixx, les mois précédant le festival, la population rennaise a été appelée à participer à des ateliers de danses, d'écriture et de percussions. Une population de tous âges a aussi pris part au programme du week-end en offrant des prestations de danses, de chants et de musiques. Eco-liers et membres du tissu associatif local, près de 500 Rennais seront investis pour rendre belle cette fête triennale.

La programmation musicale a voyagé de l'électro au reggae en passant par le rap, les rythmes latins, afros et les cuivres des Balkans. Les festivaliers ont assisté à 12 concerts (5 groupes internationaux et 7 groupes suisses), 7 prestations de danses, 2 créations: Jacques Beaud avec Opus 1020/La Clé d'Argent et un rap symphonique créé par les orchestres en classe d'élèves de Renens et Lausanne, 3 spectacles des élèves des établissements primaires et secondaires de Renens ainsi qu'à des lectures par les élèves de la Ruche/TKM.

Festimixx, ce fut aussi un désormais traditionnel tour du monde gourmand tant apprécié des festivaliers. Une ambiance festive et bon enfant, faite de belles rencontres et découvertes autour des différents stands gérés par les sociétés et associations locales.

Festimixx en chiffres: 18 concerts et prestations scéniques, 5 bars, 1 bar à cocktails, 1 camion café, 12 cuisines du monde et 1 stand crêpes et glaces, 7 stands d'activités diverses, 15 ateliers "Premixx" danse et percussions (activités préalables à la manifestation), 9 stands d'artisanat, 3 actions aux marchés de Renens et Lausanne, 1 stand de prévention alcool pour les jeunes, 32 associations et sociétés locales actives, 33 bénévoles, 20 jeunes "coups de pouce" et 400 élèves des établissements scolaires impliqués dans la manifestation.



### Animations au centre-ville

Les animations de la Place du Marché ont débuté le samedi 28 avril en compagnie du Old Distillery Jazz Band. Les jeunes tenanciers du stand "Boulette." ont à nouveau repris la gestion estivale de leur buvette tous les samedis matin.

Afin de satisfaire les étalagistes du marché et la clientèle de la buvette, l'horaire des animations a été adapté de 9h30 à 13h. La programmation musicale n'a pas connu de changements majeurs par rapport aux années précédentes durant les mois de mai à août. Samedi 16 juin les groupes invités à Festimixx, les sardes Brinca et Marko Markovic Brass Band, sont venus se produire sur la Place du marché en compagnie de l'harmonie La Clé d'Argent. En septembre, les prestations se sont diversifiées par une programmation plus rock & blues avec "The Collective Cover", "Behind" et "Mooverock" lors de la clôture des animations.

23 prestations musicales ont animé la Place du Marché les samedis matin de la belle saison.

## Noël - Place du Marché et Square les 12, 15 et 16 décembre

Le mercredi 12, des ateliers bricolages et confection de biscuits ont été proposés au Centre de Rencontre et d'Animation (CRA) à l'intention des enfants de 6 à 12 ans.

Samedi 15, le public a visité les stands des artisans et a pu découvrir divers animaux de la ferme, cette année des chèvres chamoisées, moutons du Valais à nez noir, ainsi que 4 poneys disponibles pour des petites balades au Square. Les lutins du Père Noël de la Compagnie Tricyclett' ont pris possession de la Place du Marché et amusé le public dans une ronde espiègle et entraînante. Le CRA accueillait quant à lui des contes de Noël pour tous les publics.

Le dimanche après-midi, l'ambiance fut à nouveau très festive avec le groupe de jazz-Pop Dorothy Vincent 4tet et de nouvelles promenades à poney. Le Père Noël, toujours facétieux à Renens, est arrivé en moto, ce qui a surpris un très nombreux public.

La tente chauffée accueillait sous le même toit une quinzaine d'artisans et la traditionnelle buvette de Noël. Un stand de churros était actif pendant tout le week-end. Très peu de commerces ont ouvert le dimanche après-midi.

Coop, Migros et la Sicol ont à nouveau contribué financièrement à l'événement et offert plus de 300 têtes en choco (Sicol) et 250 cornets de friandises et mandarines (Migros et Coop).



Foule pour le rendez-vous annuel avec le Père Noël

## Fête nationale du 1<sup>er</sup> Août

La fête nationale s'est déroulée sur le site du Censuy selon le même concept qu'en 2017, soit le maintien de l'interdiction des feux privés et un feu traditionnel au format mieux adapté à la configuration de la place.

Comme le veut la tradition, la Fête a commencé dès 5h00 avec la Diane jouée par l'orchestre d'harmonie La Clé d'Argent dans les rues de Renens. Accompagné de quelques musiciens de l'Union Instrumentale de Prilly et des tambours du SDIS, le même orchestre a donné le coup d'envoi de la soirée avant les allocutions prononcées par Mme Christine Girard, diacre représentante de l'église protestante, M. Oumar Niang, président du Conseil communal et M. Jean-François Clément, syndic. Pour clore cette partie officielle, 5 solistes du chœur Opus 1020 ont chanté l'hymne national accompagnés par La Clé d'Argent.

Le cortège aux flambeaux comptant plus de 100 participants a défilé juste après la partie officielle et le public a pu admirer le traditionnel feu du 1<sup>er</sup> août. Les feux d'artifice se sont déroulés sous le contrôle des pompiers et en musique. Milena a animé le bal avec succès et la société de gym Hommes de Renens s'est chargée de la restauration et de la vente des boissons.

Plus de 2'000 personnes étaient présentes lors de cette soirée d'été qui a débuté par un violent orage.

## Saison de spectacles

Près de 2'259 spectateurs (2'450 en 2017, 2'217 en 2016) ont assisté aux six représentations de la douzième saison de spectacles, dont la programmation, toujours orientée humour et musique du monde, continue de séduire le public.

Cette année, 155 abonnements ont été vendus (133 en 2017, 141 en 2016). Le tarif "jeune", très économique à l'intention des moins de 25 ans, a également été reconduit.

5 sponsors se sont engagés à soutenir financièrement la saison 2018 : Orllatti, Sicpa, Raiffeisen, la Vaudoise Assurances et TVT Services.

Au programme :

- 26 janvier, reporté au 25 février - Anthony Kavanagh - humour - 538 personnes
- 23 mars - Maria Mettral, Pierre Aucaigne, musique/humour - 513 personnes
- 20 avril - Amine et Hamza - musique du monde - 297 personnes
- 5 octobre - Nathalie Devantay - humour - 449 personnes
- 2 novembre - Voxset - musique - 482 personnes
- 7 décembre - Jacky et Roger - humour - 280 personnes

## Saison musicale

La programmation vise des concerts courts, de musiciens professionnels reconnus, le dimanche en fin de journée afin que le public découvre, la musique clas-

sique et l'art lyrique. En avril, le chœur renanais Opus 1020 invitait à écouter des airs connus d'opéra avec son concert "Si nous allions à l'opéra ?". Puis la saison s'est poursuivie avec le "Concert à la criée" de la violoniste Rachel Kolly d'Alba, accompagnée du pianiste Christian Chamorel, concert participatif où le public choisissait ce qu'il voulait écouter. Robert Clerc et la Cie du Rossignol composée de solistes de l'Orchestre de la Suisse romande (OSR), ont ensuite transmis leur passion aux plus jeunes avec "Ali Baba" un conte musical pour les 5 ans et plus. Au vu de l'excellente fréquentation, avec une moyenne de 200 personnes par concert, la Saison musicale de Renens a désormais trouvé son public.



Saison musicale Concert à la criée

### Films-conférences Exploration du Monde

Le public est fidélisé aux rendez-vous des films commentés par leur réalisateur dans le cadre du cycle des films-conférences d'Exploration du Monde. 1'100 personnes au total sont venues découvrir Hawaii, la Route de la soie, Cuba, les Peuples des mers du sud ou les Lacs italiens. La fréquentation est variable selon les sujets, mais la croissance du nombre total des spectateurs a été de 10% par rapport à 2017.

### Les Concerts d'été – 5 et 6 juillet sur la Place du Marché

Au programme de ces 2 soirées: jeudi, de la pop actuelle avec Kalya, jeune chanteuse talentueuse de 13 ans et de la musique salsa avec Nolosé.

Le vendredi le public a pu découvrir les étudiants de l'Atelier de l'Ecole de musique La Source pour un concert pop-rock. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance afro-cubaine avec Los Ratonés. Près de 200 personnes étaient présentes sur les 2 jours.

MM. Carlos et Tony Garcia, responsables du magasin "Tout pour la musique" ont été mandatés pour la programmation, la coordination technique, l'accueil des groupes et la gestion du bar.

### Cinéma en plein air La Piazzetta

Les projections ont eu lieu jeudi 23 et vendredi 24 août sur la Place du Marché. En charge de la sélection, les membres de la Commission culturelle ont choisi les

deux longs métrages : "Nous Trois ou Rien" de Kheiron et "La Vache", film familial de Mohamed Hamidi. Un court métrage proposé par l'association Base Court a ouvert chacune des projections: "Balloon Dating" de Cyrille Drévon et "Le petit Bonhomme de Poche" d'Ana Chubinidze. La deuxième soirée a attiré le plus de spectateurs, environ 200 personnes. En tout, quelque 300 personnes ont investi la place pour ces deux rendez-vous cinématographiques en libre accès.

### Projets organisés en partenariat avec des tiers

La Salle de spectacles a été mise à la disposition des associations locales durant 70 jours pour l'organisation de 47 manifestations. L'association Femmes solidaires sans frontières a fêté son 20<sup>e</sup> anniversaire et la soirée de gala du Cercle Sarde Nuraghe a été organisée dans la salle principale.

D'autres partenaires culturels ou sociaux ont bénéficié d'un soutien et/ou de la mise à disposition de la Salle de spectacles pour présenter leurs activités. Ainsi, Zigzag Théâtre a présenté un spectacle dédié au jeune public dans le cadre de sa 4<sup>e</sup> saison itinérante dans le district de l'Ouest lausannois. Scenicprod a finalisé et présenté un spectacle avec de jeunes adultes suivant une mesure d'insertion et Labo'cirque a développé un programme durant un week-end pour présenter les Arts du cirque en collaboration avec l'Ecole de Cirque de Lausanne-Renens. L'académie de danse Perujo a organisé la 8<sup>e</sup> édition de la Feria Flamenca qui rassemble à chaque édition tous les amateurs de flamenco. L'association Germanofolies a présenté des concerts pour sensibiliser de très nombreux élèves à la culture germanique.

La salle a aussi été mise à disposition de la Fedevaco (Fédération Vaudoise de Coopération) pour la cérémonie de remise du Prix Diaspora & Développement 2018 et de l'association Mobilet' pour fêter son 20<sup>e</sup> anniversaire.



Jour de cirque sur la scène de la Salle de spectacles

## Ecal Cinéma - Place du Marché

Depuis 2012, la Ville de Renens propose à la population de découvrir quelques-unes des productions cinématographiques de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL) en plein air; début juin sur la Place du Marché. Au vu des risques météorologiques, la projection du 7 juin s'est finalement tenue dans le rural de La Ferme des Tilleuls. 70 personnes environ ont salué la créativité et le talent prometteur des étudiants programmés. En début de soirée, les spectateurs ont pu écouter l'une des réalisatrices, Céline Dondénaz, parler de son choix professionnel, de la réalisation de son film et de son expérience à l'ECAL.

Au programme:

- "Foulek" de Patrick Muroni
- "Enbata" d'Imanol Pittaluga
- "On casse le ciel on prend un bout" de Céline Dondénaz
- "Les Zumains" de Lou Rambert-Preiss

## Corso – Projets Ecal et Les Urbaines

Milo Keller, responsable de la section photographie de l'Ecal, a occupé le Corso une nouvelle fois avec sa classe de 21 étudiants durant la semaine du 14 au 18 juin. Ce projet s'est inscrit dans le cadre d'un workshop donné par l'artiste Maya RoCHAT. Pendant une semaine, les étudiants ont donc investi le Corso sous la supervision de l'artiste. Le résultat de ce travail a été présenté sous forme d'installations photographiques lors d'un vernissage public le jeudi 14 juin avec la performance sonore de Buvette (musicien/dj).

Depuis 2010, la Ville de Renens soutient le Festival des Urbaines qui se tient à Lausanne et Renens. Le principe du festival est de se dérouler dans des lieux culturels pas nécessairement institutionnels, raison pour laquelle l'Espace Tilt assure l'accueil du festival.

Pour cette 22<sup>e</sup> édition qui s'est tenue du 7 au 9 décembre, et pour la 2<sup>e</sup> année consécutive les organisateurs ont occupé le Corso pour 2 performances, le concert de Yatta (USA) et un repas-performance d'Elise Caron (F) le dimanche 9 décembre. De plus, le Festival des Urbaines y a organisé la fête du staff à l'issue des performances. L'adhésion de Renens aux Urbaines lui permet de profiter du rayonnement national et international de la manifestation.

## Cirque Starlight

Année sabbatique pour le Cirque Starlight en 2018, lequel n'a exceptionnellement pas organisé de tournée. Il sera de retour à Renens dès 2019.

## Salle de spectacles

160 manifestations ont été organisées dans la salle principale correspondant à environ 240 jours d'utilisation, y.c. les montages et les répétitions. Excepté durant les vacances, c'est presque toutes les fins de semaines du vendredi au dimanche que les manifestations se succèdent dans la salle. Un site internet dédié à la Salle de spectacles a été développé pour assurer sa promotion ([www.sallespectacles.renens.ch](http://www.sallespectacles.renens.ch)). Avec ce renforcement de visibilité, de nouvelles demandes

ont été reçues d'entreprises ou d'institutions souhaitant organiser des séminaires ou des conférences en semaine. Pour fidéliser ces nouveaux utilisateurs, un forfait qui comprend la location, les frais d'aménagement, de régie et de nettoyage est proposé. Cette formule a beaucoup de succès. Enfin, la salle de conférences, la salle des commissions et la buvette sont toujours très sollicitées avec environ 400 séances et assemblées.

## Utilisateurs de la salle principale

3 catégories d'utilisateurs se partagent les locaux de la Salle de spectacles.

Les sociétés et les associations locales ont organisé une cinquantaine de manifestations. Les services de l'administration communale, les écoles et les séances du Conseil communal représentent également une cinquantaine d'utilisation. Enfin, les organisateurs extérieurs et les entreprises ont organisé une soixantaine de manifestations publiques ou privées. Si l'on ajoute les locations des salles de réunion aux locations de la salle principale, la troisième catégorie représente presque la totalité des recettes de la Salle de spectacles.

L'équipe des collaborateurs de la Salle de spectacles s'est particulièrement investie pour s'adapter aux demandes d'aménagements nécessaires aux manifestations organisées par la ville et également pour répondre aux attentes des nouveaux utilisateurs. Lorsque les manifestations nécessitent des éclairages, de la sonorisation ou de la microphonie, l'équipe est renforcée d'un technicien. Parfois, elle est également complétée par du personnel auxiliaire ou de service. Ces frais sont refacturés aux organisateurs, ce qui contribue à faire progresser les recettes des ventes et prestations diverses.

Le renouvellement du matériel technique et du mobilier s'est poursuivi avec le remplacement des petites tables rondes ainsi qu'une première étape du remplacement du système de sonorisation. Une nacelle élévatrice a été acquise afin d'assurer la sécurité des équipes pour le travail en hauteur.

Cette année, il n'y pas eu de gros travaux dans la salle, mais la rupture d'un élément de levage du monte-charge a rendu impossible le rangement du matériel, du mobilier et des machines dans le dépôt du sous-sol. Pour pallier cette situation, un dépôt a été créé dans l'entrée. Une entreprise a installé des rideaux pour dissimuler ce dépôt improvisé.



Kud Vez à la Salle de spectacles

## Secteur jeunesse

Aucun changement au sein de l'équipe qui se compose toujours du délégué jeunesse responsable du secteur jeunesse, de 4 animateurs socioculturels, d'un travailleur social de proximité et d'une secrétaire. Un stagiaire a débuté son activité au sein du secteur jeunesse en août pour une durée de 6 mois.

### Centre de Rencontre et d'Animation

#### Mercredis des enfants

Les mercredis après-midi, de nombreuses activités de loisirs ont été proposées aux enfants de 6 à 12 ans comme par exemple du jardinage, de la cuisine, des jeux de société, des bricolages ou encore la découverte et la sensibilisation à la nature. En moyenne 10 enfants par mercredi ont participé aux animations.

#### Sorties du mercredi

14 sorties pour les enfants de 6 à 12 ans ont été organisées pour un total de 161 participants. Au programme: Petit Théâtre, visite d'Aquatris, escalade, initiation à la voile, tour en calèche, atelier créatif à Bi-Blimedia.

#### Centres aérés

6 centres aérés ont été organisés durant les vacances scolaires en avril, juillet, août et octobre avec diverses activités proposées entre 8h et 18h. Les thèmes de cette année ont été par exemple "Renard et béton", "De la nature à l'estomac", "Les formes et les autres". Ces semaines sont l'occasion de promouvoir des valeurs telles que l'écologie, le respect et le fairplay, ceci dans une approche locale et permettant de créer du lien. Une moyenne de 21 enfants par jour y ont participé pour un total d'environ 600 enfants.



Centre aéré

#### Quartiers de l'Amitié

Le projet "Quartiers de l'Amitié" a repris entre mai et septembre à la rue du Lac. Cette année, le projet "Laisse tes chips et ramène ta fraise" a proposé des activités autour d'une alimentation plus saine. Les animations se sont déroulées les mercredis après-midi puis entre 11h et 15h les mercredis durant les vacances scolaires. Pour clore cette saison, une fête de quartier a eu lieu le 12 septembre, avec la possibilité de confectionner et manger sa pizza maison. Ce projet a été soutenu financièrement par Lausanne-Région.

### Accueils ados

Les accueils ados sont ouverts les mardis, mercredis, jeudis et vendredis en fin de journée (16h à 19h ou 20h). En milieu d'année il a été constaté une absence de jeunes les mardis, raison pour laquelle cet accueil a été conservé, mais ouvert à tous les publics. Concernant les autres soirées, les jeunes sont accueillis par l'équipe d'animation pour des soirées films, repas ou pour se retrouver entre amis. Entre 5 et 10 jeunes ont fréquenté ces accueils. La fréquentation est en baisse depuis une année. Une analyse interviendra pour réévaluer ce modèle d'accueil en partenariat avec les jeunes.

#### Camp de ski

L'équipe d'animation du CRA, en collaboration avec l'équipe d'Ondallaz, a participé à un camp de ski pour les adolescents.

Le camp a été conçu de manière participative avec les jeunes qui ont eux-mêmes imaginé et proposé les activités, les menus, les temps libres, etc. Le camp s'est déroulé du 25 février au 2 mars et 21 jeunes entre 13 et 15 ans y ont pris part. Suite à cette semaine et à la demande de plusieurs jeunes, l'équipe d'animation a organisé le 11 avril, une sortie ski à Villars-sur-Ollon.



Camp de ski aux Pléiades

#### Repas du vendredi

Les repas du vendredi sont des moments de partage appréciés par les bénéficiaires. En moyenne une dizaine de personnes de différentes tranches d'âges y participe. Le caractère participatif permet aux usagers de s'investir pour l'élaboration des repas, de proposer des spécialités culinaires de différentes cultures et ainsi de créer du lien social dans une ambiance conviviale.

## Soirée LGBT (lesbian, gay, bi, trans)

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, en collaboration avec l'association Vogay, une soirée de court-métrage LGBT a été organisée au CRA, le 16 mai, dans le cadre de la semaine de lutte contre l'homophobie et a intéressé une cinquantaine de participants. A relever également que durant cette période, l'association Vogay avait invité les autorités des villes à hisser le drapeau "arc-en-ciel" pour témoigner de leur solidarité à la cause LGBT. La Ville de Renens a été la première à répondre à cet appel.

## Atelier découverte

La présentation d'un projet humanitaire au Népal le 14 mars a réuni une dizaine de personnes.

## Projets transversaux

### Festimixx

3 activités ont été proposées par le CRA dans le cadre de Festimixx :

- Une collaboration avec les élèves-comédiens de l'école de théâtre-amateurs La Ruche du TKM
- Un espace dédié à la rétrospective des 43 ans d'activités du CRA, avec une exposition photos et un "blind test", qui a fait parcourir les années à travers les différents styles de musique,
- Un atelier percussion réunissant une quinzaine de participants lesquels ont eu le privilège de participer à une partie de la prestation sur scène du groupe Professor Wouassa.

### 40 ans de la Ludothèque

La ludothèque Le Potiron a fêté ses 40 ans le 6 octobre, en collaboration avec le CRA. Au programme: jeu de piste, bar à tartines, bar à jeux, tournoi de babyfoot et ping pong, escape game, et beaucoup d'autres jeux. Une soixantaine de personnes de tous les âges y ont participé durant l'après-midi.

### Fête du printemps

Le 24 mars, à l'occasion de la fête du printemps, une animation a été organisée pour investir les jardins potagers situés à la rue de l'Avenir et marquer ainsi le début de la saison du jardinage.

Lors de cette journée, les animateurs ont pu faire connaître l'association ResSource qui promeut la connaissance et la pratique de la permaculture. La journée s'est déroulée avec une explication de "comment entretenir le jardin", une bourse d'échange de graines et de la musique live avec The Storm Group.

### Fête des voisins

Le 18 mai, à l'occasion de la fête des voisins, l'équipe d'animation a organisé une fête au jardin de l'Avenir afin de favoriser la rencontre entre les jardiniers et les habitants du quartier. 60 personnes y ont participé et ont également pu assister à une démonstration de danse par l'association Palimé, de street workout par les jeunes de l'association Sthenos Movement, toujours

avec la participation musicale du Storm Group.

### Nuit du conte

Cette année, la collaboration avec Globlivres s'est poursuivie avec une lecture de contes au CRA, le 10 novembre, de même qu'un atelier et espace accueil enfants-parents pendant lequel un goûter était offert. Une soixante de personnes y ont participé.

### Noël à Renens

Comme chaque année le secteur jeunesse a apporté sa contribution à l'organisation du Noël à Renens. Une partie de la fête se déroulait au CRA le 15 décembre. Le Conseil des jeunes a tenu un stand crêpes et une animation contes de Noël a été proposée. Une cinquantaine de personnes est passée au CRA durant l'après-midi.

### Mise à disposition des locaux

Soucieux de favoriser des opportunités créatrices de lien social, le CRA met à disposition ses locaux pour différentes activités et organismes. Ils sont prêtés en échange de services durant l'année. Les bénéficiaires ont été :

- Groupe de jeunes amateurs de théâtre d'improvisation "Le Bloc" qui répète tous les mercredis
- Association Jeunes afghans de Suisse qui se rencontrent une fois par mois,
- L'école de théâtre du TKM La "Ruche" qui occupe les locaux un week-end par mois,
- 1001 Histoires pour des contes en espagnol un mercredi par mois et en portugais un samedi par mois,
- Sur le Chemin de l'école, programme d'intégration, les mardis et mercredis de mars à juin.

### Groupe Intergénérationnel

Projet initié en août 2017, la rénovation d'un voilier en bois par une classe de l'Etablissement secondaire de Renens s'est poursuivie durant l'hiver et le printemps 2018. Pour rappel, les élèves étaient rejoints par des aînés tous les vendredis après-midi pour poncer, peindre et faire d'autres travaux de rénovation du bateau. Celui-ci a été inauguré à Ouchy en juin par la direction de l'Etablissement et les autorités communales.

Le mérite "Coup de cœur" a été décerné au Groupe intergénérationnel et récompense ainsi ce beau projet, ainsi que les 10 ans d'activité du groupe, porté par la délégation jeunesse, l'Avivo et Pro Senectute.



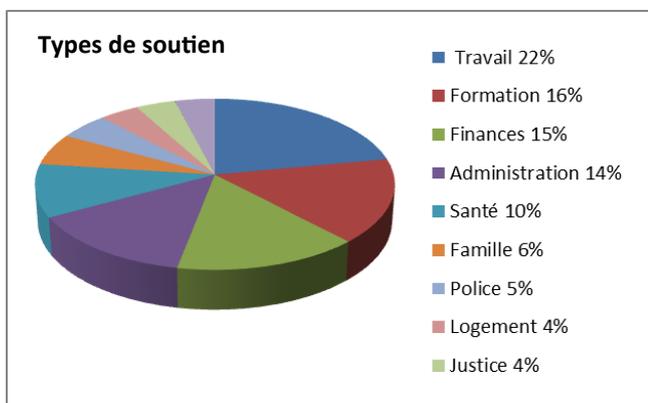
Mise à l'eau du voilier

## Travail social de proximité

Le travailleur social de proximité (TSP) reçoit les jeunes pour un accompagnement individuel tous les jeudis (ou sur rendez-vous), de 16h à 18h30 dans son bureau. Le TSP peut assurer un suivi si la situation le nécessite, et si le jeune le demande. Le principe de "libre adhésion" s'applique dans ce contexte.

- 34 jeunes ont été soutenus
- 168 interventions au total
- Répartition des âges : 16-25 ans, avec une moyenne supérieure à 20 ans
- Répartition des sexes : 18% de filles, 82% de garçons

Les problématiques centrales que rencontrent les jeunes en 2018 sont liées à l'insertion socioprofessionnelle. Le schéma de la permanence sociale est assez parlant, puisque les items "Travail", "Formation" et "Finances" occupent le trio de tête, suivis par celui des démarches administratives.



Dans le cadre de la permanence sociale, le TSP rencontre souvent des jeunes qui connaissent ou ont connu des difficultés scolaires. Il est difficile pour eux de trouver une place d'apprentissage. Quand ils y parviennent, leurs problèmes scolaires les poursuivent et il y a souvent rupture du contrat d'apprentissage. D'autres, en manque de confiance, s'insèrent en marge de la société. Il est difficile pour ces jeunes de trouver des solutions viables à long terme. À l'heure actuelle, peu d'outils existent pour les travailleurs sociaux qui suivent un tel public.

Parmi les jeunes en grande difficulté, le TSP observe qu'il y a souvent des problématiques de santé psychique. Les jeunes ne consultent que rarement des médecins, ce qui implique que leurs troubles ne sont pas officiellement reconnus. Cela engendre dès lors des difficultés supplémentaires lorsqu'ils doivent mener des démarches officielles (CSR, insertion, justice...), car les autorités partent du principe qu'ils sont en bonne santé. C'est notamment la raison pour laquelle certains jeunes n'arrivent pas à mener à bien leurs démarches administratives.

## Permanence - Accompagnement social

### Travail de réseau

Au sein de l'administration, le TSP collabore de manière transversale avec le service Enfance-Cohésion sociale et son secteur Intégration, avec l'Agence

d'assurances sociales ainsi que le service Gestion urbaine-Développement durable en relation avec l'espace public. Au niveau du district, il fait partie de la plateforme des TSP de l'Ouest lausannois, où il a occupé la fonction de vice-président du Groupe coordination jeunesse en 2017 et 2018. Dans ce cadre, le TSP organise des événements et manifestations à l'intention des jeunes (tournoi de football de l'Ouest lausannois, Dîner Quizz). Au niveau cantonal, il participe à la Plateforme TSP Vaud, où ont lieu des réflexions globales sur le métier. Il collabore avec les services cantonaux de l'insertion socioprofessionnelle. Par ailleurs, il est en contact avec des spécialistes de différents domaines (Départ, RaidBlue, SPJ...) ce qui lui permet de mieux appréhender les problématiques des jeunes.

## Ouverture des salles de sport

La Ville de Renens met à disposition des jeunes deux salles de sport durant l'hiver, le samedi au 24-Janvier sur inscription et le dimanche au Léman en accueil libre. Cette activité remporte chaque année un vif succès.

Salle du 24-Janvier : 17 ouvertures de la salle, 51 périodes de 90 minutes. 850 jeunes ont bénéficié de l'offre. Activités pratiquées: principalement du foot (61%), du Parkour (34%) et du Basketball (5%).

Salle du Léman : 9 ouvertures de la salle, près de 650 jeunes au total ont profité de la salle. L'activité de prédilection dans cette salle est également le football.



Grand succès pour l'ouverture des salles de sport en hiver

## Coup de Pouce

Depuis plus de dix ans, le projet "Coup de Pouce" permet à l'administration de faire appel à des jeunes pour effectuer des petits travaux tels que : mise sous pli, pose d'affiches, aide lors de manifestations, contre une indemnité financière. Ce projet est très demandé par les jeunes.

111 jobs ont été confiés à 39 jeunes, 44% de filles et 56% de garçons.

## Délégation jeunesse

Le délégué jeunesse a pris part à diverses démarches participatives entreprises par la Municipalité, notamment relatives au projet de la Savonnerie avec l'orga-

nisation d'un atelier organisé au sein du CRA, pour entendre les enfants sur leurs visions de ce nouveau lieu, et concernant le projet de cordon vert à Verdeaux-Corbettes en collaboration avec le Service Gestion urbaine-Développement durable.

Le délégué jeunesse a assuré la présidence de la Chambre Consultative de la jeunesse du canton de Vaud jusqu'en juillet 2018. Il a notamment contribué à des propositions de recommandations auprès de la cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture sur le projet cantonal de prévention de la radicalisation.

### Soutien de projets

Soutenu par la délégation jeunesse par la mise à disposition d'infrastructures et l'octroi d'un soutien financier, le jeune Nathan Sterchi a organisé un spectacle de cirque à la Salle de spectacles. Le thème s'articulait autour du livre de Joseph Joffo "Un sac de billes". 6 élèves de l'Ecole de cirque y ont également participé. Près de 300 personnes sont venues assister à ce beau spectacle.

Le délégué jeunesse a aussi soutenu la création de l'Association des Jeunes afghans de Suisse en assistant ses membres dans la rédaction de leurs statuts et en participant à leur assemblée constitutive.

### Conseil des Jeunes

Après 5 ans de fonctionnement, les membres du Conseil des jeunes n'ont pas souhaité poursuivre leur engagement au sein de ce groupe, pour des raisons d'ordre professionnel (entrée dans la vie active ou aux études) parfaitement compréhensibles pour des jeunes d'une vingtaine d'année.

Un nouveau recrutement a été initié auprès des 16 - 19 ans, avec une invitation à participer à une soirée qui s'est tenue le 4 octobre au refuge de Renens en présence d'une dizaine de jeunes.

Parmi ceux-ci, une nouvelle équipe motivée a pu être constituée et s'est rapidement investie dans de nouveaux projets notamment lors de l'animation crêpes du Noël à Renens.

### Soirée des 18 ans

La soirée a eu lieu le 29 novembre à la buvette de la Salle de spectacles. Tous les jeunes nés en 2000 vivant à Renens y étaient conviés. L'animation a été assurée par Sacha Porchet, jeune renanais qui travaille pour la RTS sur les réseaux sociaux (avec des vidéos destinées aux jeunes). La restauration était assurée par "Boulette." qui a proposé ses sandwiches frais et locaux. Enfin le jeu "Diner Quizz" portait sur des questions en lien avec Renens et la citoyenneté. La soirée s'est déroulée dans une très bonne ambiance avec la participation d'une cinquantaine de jeunes adultes.



Soirée des 18 ans

### Passeport vacances

À Renens, 8 activités ont été organisées dont 4 par la Ville de Renens, soit :

- Basket découverte
- Taekwondo
- Capoeira
- Apéro chic et cocktails choc
- Baptême de plongée en piscine
- Atelier couture et stylisme
- Création de ton mini-jardin
- Introduction à la gravure et jeux d'empreinte.

61 enfants ont acquis le passeport "traditionnel" et 16 le passeport "farniente". Les ventes ont été équivalentes à l'année 2017, à l'instar d'autres communes de l'Association du Passeport vacances.

Le rapport d'activité de l'APVRL (Association du Passeport vacances de la région lausannoise) est à disposition.

### Chalet «Joli-Bois» à Ondallaz-sur-Blonay

2018 a été marqué par plusieurs chantiers pour assurer la sécurité et l'entretien du chalet. Une entreprise de bucheronnage est intervenue au printemps afin d'abattre une dizaine de grands sapins dans la forêt proche du chalet, rendus dangereux suite à une tempête. Au cours de l'été, des travaux sur le système de chauffage ont été entrepris avec le remplacement de la chaudière et de radiateurs devenus vétustes. Enfin, durant le deuxième semestre, une mise aux normes de la défense incendie a été réalisée et certifiée par un cabinet d'Ingénieurs-Conseils assurant au chalet une conformité aux exigences ECA. L'ensemble de ces interventions a été réalisé en collaboration avec les services du Centre technique communal.

Parallèlement à ces évolutions structurelles, l'équipe d'Ondallaz a organisé 8 camps de vacances avec, pour la première fois, un camp ados accessible aux jeunes de 13 à 15 ans. La fourchette d'âge des enfants accueillis est ainsi élargie de 6 à 15 ans. Ce camp ados a été élaboré en collaboration avec le CRA et la participation active des jeunes.

Pour la deuxième année, enfants et animateurs ont

participé à la 1020 RUN. Une ex-animatrice stagiaire d'Ondallaz a organisé bénévolement les séances de préparation les mercredis après-midi depuis fin août sur le terrain de Verdeaux à Renens. 50 jeunes de 6 à 16 ans ont participé aux entraînements et 7 équipes de 4 coureurs ont été engagées sur la course 4x 2.5km.



Nature et bricolages à Ondallaz

#### Camps de vacances:

##### *Camp d'hiver:*

- Camp ados : du 19 au 23 février – 5 jours – 21 jeunes de 13 à 15 ans

##### *Camps de Pâques:*

- Du 3 au 6 avril – 4 jours – 25 enfants de 6 à 9 ans

- Du 9 au 13 avril – 5 jours – 31 enfants de 9 à 12 ans

##### *Camps d'été:*

- Du 9 au 20 juillet – 12 jours – 32 enfants de 9 à 13 ans

- Du 13 au 17 août – 5 jours – 28 enfants de 6 à 9 ans

- Du 20 au 24 août – 5 jours – 29 enfants de 9 à 12 ans

##### *Camps d'automne:*

- Du 15 au 19 octobre – 5 jours – 12 enfants de 6 à 9 ans

- Du 22 au 26 octobre – 5 jours – 30 enfants de 9 à 12 ans

Total enfants accueillis en camps de vacances: 208.

#### **Ecole à la montagne**

Le chalet accueille pendant l'année scolaire les classes de 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> des écoles de Renens. Lors de ces semaines d'école à la montagne un programme d'animation est assuré conjointement entre l'équipe d'Ondallaz et l'enseignant de classe. Un travail en amont avec ce dernier permet de définir un thème abordé par différents moyens: animation nature, expression, sport, jeux coopératifs par exemple.

##### *Camps de ski :*

Du 8 janvier au 2 mars – 7 camps - 6 classes de 8<sup>e</sup> primaire Est - 1 classe de 8<sup>e</sup> primaire Ouest – 35 jours – 131 élèves

##### *Ecole à la montagne printemps:*

Du 11 mars au 22 juin - 11 camps – 5 classes de 7<sup>e</sup> primaire Est – 5 classes de 7<sup>e</sup>, 1 classe DEP, 1 classe ACC, 1 classe COES primaire Ouest – 55 jours – 205 élèves

##### *Ecole à la montagne automne:*

Du 3 septembre au 30 novembre – 11 camps – 5 classes de 6<sup>e</sup>, 1 classe DEP primaire Est – 5 classes de

6<sup>e</sup> primaire Ouest – 55 jours – 198 élèves

Total élèves accueillis en camps scolaires: 534.

## **Activités scolaires de compétence communale**

### **Devoirs accompagnés**

Prestation facultative, les devoirs accompagnés sont proposés par la Ville de Renens à tous les parents des élèves primaires de 4P à 8P. Sur un peu plus de 1'000 élèves, plus de 40% se sont inscrits aux devoirs accompagnés. Les quelque 40 groupes actifs dans tous les collèges primaires proposent un espace calme et encadré propice à l'étude, de 15h30 à 17h00 ou 16h30 à 17h30 selon les classes, tous les lundis, mardis et jeudis. Les 68 encadrants permanents ou remplaçants engagés chaque année reçoivent un cahier des charges expliquant leurs responsabilités et le contexte de leurs interventions. Un entretien d'engagement a lieu systématiquement afin de vérifier les compétences de base et de savoir-être des candidats. De même, une formation dispensée par les doyennes des établissements primaires a lieu chaque année, permettant aux encadrants.es d'acquérir les bonnes pratiques en matière d'accompagnement de groupes d'élèves.

La finance d'inscription annuelle des élèves se monte à CHF 150.- ou CHF 100.- pour un semestre. Les inscriptions peuvent être prises en cours d'année scolaire jusqu'aux vacances de Pâques. 34 demandes d'aides financières ont été octroyées par le Service Enfance-Cohésion sociale en 2018.

Cette prestation, reprise par la Ville de Renens depuis la rentrée 2013 se déroule en excellente collaboration avec les directions des deux établissements primaires.

### **Activités sportives et sport scolaire facultatif**

Les élèves des établissements primaires et secondaire de Renens bénéficient toujours de l'engagement financier de la Ville afin de promouvoir de multiples activités sportives telles des cours complémentaires de natation et les joutes sportives au début de l'été, à une journée de ski de fond pour les 10<sup>e</sup> au secondaire, l'accès à la patinoire, y compris durant les travaux du Centre sportif de Malley et le sport scolaire facultatif: au primaire, ce sont 214 élèves qui y ont participé durant leurs pauses de midi. Ils ont eu l'occasion de s'essayer à de nombreuses disciplines proposées par des moniteurs qualifiés, souvent issus des sociétés locales qui profitent également de cette occasion pour promouvoir la pratique de leurs sports.

La première année de partenariat avec l'Ecole de cirque de Lausanne-Renens afin de remplacer les cours d'éducation physique par l'enseignement des disciplines du cirque en raison de l'indisponibilité de la salle Maurabia en travaux, s'est soldée par la présentation de 4 magnifiques spectacles des élèves des Collèges du Censuy et Mont-de-By. Les 4 représentations ont été jouées du 25 au 28 juin, à guichets fermés, au plus grand plaisir des artistes, de leurs parents et de toutes les personnes qui se sont investies avec passion dans ce projet. Dès la rentrée scolaire 2018-

2019, ce sont les élèves de l'établissement secondaire qui bénéficient des cours de cirque.

Le détail des activités sportives financées par la Ville figure dans les rapports d'activités des établissements scolaires ci-après.

### Transports scolaires

Le bus scolaire est exploité à plein temps pour déplacer les élèves d'un établissement à l'autre pour des activités telles que la gymnastique, la rythmique, les cours de natation ou les soins dentaires. Acheté en 2006, il sera remplacé en 2019 par un modèle adapté aux normes d'aujourd'hui, tout en facilitant le travail de sécurisation des élèves par le conducteur.

### Planification scolaire

Le groupe de travail Planification scolaire, piloté par Mme Myriam Romano-Malagrifa, s'est réuni à plusieurs reprises afin de poser les bases du prochain grand chantier scolaire, le site de Verdeaux-Pépinières-Saugiaz. Spécialement dédié à ce projet, un sous-groupe constitué des directeurs des deux établissements primaires, d'une architecte du Service Bâtiments-Domains-Logement-Cultes et d'une représentante de la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO) a étudié diverses variantes de programme, discutées au sein du groupe de travail puis présentées à la Municipalité. Une commission de construction ad hoc s'est réunie fin 2018 afin de lancer le processus des différentes validations à soumettre au législatif dès le printemps 2019.

### Prestations de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS)

La réunion annuelle entre la responsable des PPLS et les représentantes de la Ville de Renens, Mmes Myriam Romano-Malagrifa et Michelle Dedelley permet de faire le point sur les questions de compétences communales, en l'occurrence les locaux et le mobilier. Après un an de fonctionnement, l'espace mis à disposition du personnel administratif venu de Prilly en 2017 montre qu'il répond aux besoins et est donc apprécié.

### Office d'orientation scolaire et professionnelle (OSP)

Suite à sa réorganisation en 2017, la convention multipartite qui lie les communes à l'OSP doit être rediscutée. Une séance de travail a eu lieu en 2018 entre la Ville de Renens et le Canton, qui prévoit une signature de la convention en 2019.

### Conseil d'Etablissement

Pour sa 10<sup>e</sup> année d'activité, le Conseil des établissements scolaires primaires et secondaire a siégé à 4 reprises les 6 février, 15 mai, 2 octobre et 27 novembre. Le Bureau du Conseil s'est également réuni à 4 reprises afin de préparer l'ordre du jour des séances.

Au cours de l'année 2018 les membres des différents quarts du Conseil ont été renouvelés comme suit : ¼ professionnels: M. Aso Piroti a remplacé M. Alberto Angeretti. ¼ parents: Mme Alessandra Rovero et M. Alex Viaene ont remplacé Mme Ingrid Binovsky et

M. Benjamin Schaller. M. Jonas Kocher a repourvu le siège du parti Les Verts au ¼ autorités et M. Mohamed Jribi a succédé à M. Augustin Mukamba au ¼ société civile.

En plus de son rôle d'espace d'échanges et de discussions des partenaires du milieu scolaire, le Conseil d'Etablissement a traité en particulier des dossiers suivants :

- Rencontre avec la direction du dicastère Enfance-Cohésion sociale afin d'évoquer les structures d'accueils parascolaires.
- Le groupe de travail "fête des écoles" a permis la rencontre de tous les partenaires impliqués par la réactivation de cette manifestation à Renens en réponse au postulat de Mme Elodie Golaz-Grilli dans la perspective de la mise en œuvre d'un projet concret pour 2020.
- Le groupe de travail "sécurité en milieu scolaire" a procédé au dépouillement du questionnaire remis aux parents et aux enseignants visant à analyser les nombreux commentaires exprimés et d'organiser la proposition de solutions concrètes.
- Un groupe de travail "accueil de midi à Florissant" s'est constitué pour proposer des pistes de prise en charge des élèves à midi au Collège de Florissant et répondre ainsi à des demandes urgentes des parents.
- La rencontre avec les organisateurs du projet "Graines d'entrepreneurs" a généré la mise en œuvre du projet dans le cadre des établissements scolaires de Renens.

Le budget octroyé par la Municipalité au Conseil d'Etablissement a servi à financer une partie des frais engendrés par les représentations du spectacle de cirque concocté par les élèves de l'établissement primaire Est, dans le cadre de l'année passée au sein de l'Ecole de cirque de Lausanne-Renens en remplacement des périodes d'éducation physiques rendues impossibles en raison des travaux de la salle de gym de Maurabia.



Sécurité en milieu scolaire : l'une des préoccupations du Conseil d'Etablissement

### Jubilaires des établissements scolaires

Pour témoigner sa reconnaissance pour leurs 20 ou 30 ans de service ainsi que la perspective de leur pro-

chaîne retraite, la Municipalité a partagé avec 9 membres du personnel pédagogique, administratif ou infirmier des trois établissements scolaires de Renens un repas à la buvette de la Salle de spectacles le 16 mai. Chaque retraité ou jubilaire s'est vu remettre une petite attention financière ainsi qu'un panier garni.

## Bibliothèque publique et scolaire du Léman & Centre de documentation scolaire des Pépinières

### Envies, réflexions et métamorphose(s)

Pour mieux s'adapter aux besoins et aux attentes des lecteurs, la bibliothèque du Léman, dans sa partie publique comme scolaire, a amorcé il y a quelques années déjà une transformation en profondeur.

En premier lieu le réaménagement du coin dédié aux petits (0-6 ans), par la mise en place du classement des quelque 3'000 albums par ordre alphabétique d'auteurs et par grands thèmes, et d'une signalétique facilement compréhensible par les tout jeunes lecteurs. Le coin des adolescents a échangé sa table et ses chaises contre un canapé bien moelleux et des poufs accueillants, environnement plus propice à convenir aux jeunes. Dans l'espace adultes, une nouvelle collection de "livres parlants" a vu le jour sous l'impulsion d'une lectrice passionnée souhaitant partager son enthousiasme pour les livres-audio avec les lecteurs de la bibliothèque. Inauguré à l'occasion de la Semaine romande de la lecture du 5 au 9 novembre, ce fonds est désormais à disposition de tous.

Par ailleurs, désireuse de favoriser la rencontre entre les auteurs et les lecteurs, et de promouvoir plus largement la littérature auprès de son public, la bibliothèque a initié depuis la rentrée 2018-2019 un cycle d'invitations d'écrivains. La première rencontre a eu lieu le 26 septembre avec l'auteure lausannoise Annick Mahaim et son nouveau roman *Une femme en rouge*. 24 personnes sont venues assister à ce moment très chaleureux et convivial. Une quinzaine de photos du bombardement de la gare de Renens en juin 1940, mises à disposition par l'archiviste communal, illustraient le sujet du roman.

La deuxième rencontre s'est tenue dans le cadre de la Semaine romande de la lecture, le 6 novembre. Les éditions Plaisir de lire, accompagnées de 4 de leurs auteurs, Sylvie Barbalat, Manuela Gay-Crosier, Fabienne Morales et Marie Javet, ont partagé leur parcours avec une dizaine de spectateurs.

### Bibliothèque publique - animations

#### René Moreu: sélection d'albums jeunesse de 1950 à 1975 - 27 février au 23 mars

A l'occasion de l'exposition "De l'éclat" consacrée à René Moreu à La Ferme des Tilleuls, la bibliothèque a monté une exposition en lien avec son travail d'illustrateur. Outre la (re)découverte de véritables pépites artistiques et graphiques de l'auteur, cette exposition fut l'occasion de précieuses collaborations, notamment avec d'autres bibliothèques pour l'emprunt de livres réputés "introuvables" (La Chaux-de-Fonds, Etoy, Crissier).

#### Dessine comme une limace! -1<sup>er</sup> mars

Atelier animé par le CRA à la bibliothèque, cette activité a remporté un grand succès auprès de la quinzaine d'enfants présents dont les œuvres ont orné la bibliothèque.

#### Lis-moi une histoire -14 mars

Toujours dans le cadre de l'exposition "De l'éclat", l'animation de lecture à haute voix, proposée par le Mouvement des Aînés aux enfants entre 4 et 8 ans s'est adressée à une dizaine d'enfants attentifs aux histoires tirées d'albums que René Moreu a illustrés.



Lis-moi une histoire

#### Samedi des bibliothèques de lecture publique - 10 mars

Pour la 7<sup>e</sup> édition de cette manifestation proposée par l'Association BiblioVaud, la bibliothèque du Léman et Globlivres se sont à nouveau associées pour offrir aux passants de la Place du Marché un moment convivial et ludique pendant la matinée. L'après-midi, les familles ont découvert un parcours-santé recourant à l'usage de livres ainsi qu'un coin lecture, et ont participé en nombre à l'initiation au yoga proposée par Ginkgo Yoga Studio à Renens.

#### Prémixx: conférence d'Antoine Jaccoud et Jeton Neziraj - 4-5 mai

En préambule à la performance de Bern ist überall/ Kosovë is everywhere sur la scène de Festimixx le 16 juin, la bibliothèque du Léman et Globlivres se sont associées pour proposer une conférence ainsi qu'un atelier d'écriture réunissant Antoine Jaccoud, auteur et scénariste lausannois, et Jeton Neziraj, dramaturge kosovare et directeur de la Qendra Multimedia, pour parler des coulisses de la création littéraire en Suisse et au Kosovo.

**Autres rendez-vous réguliers:**

- Lis-moi une histoire: 8 rencontres (7 février, 14 mars, 2 mai, 6 juin, 5 septembre, 10 octobre, 7 novembre et 19 décembre), réunissant en moyenne 7-8 enfants.
- Chouette, bébé lit: nouvelle animation-lecture qui s'adresse aux enfants dès la naissance et leurs parents. 1 rencontre (6 novembre), accueillant 2 bébés et leurs mamans.
- Ludothèque le Potiron: 30 mai et 28 novembre, réunissant à chaque fois une vingtaine d'enfants et leurs parents.
- Livres en liberté: les livres désherbés sont mis à disposition des visiteurs de la piscine. Cette année, cela représentait l'équivalent d'une trentaine de cartons à bananes remplis.
- Semaine romande de la lecture du 5 au 9 novembre: outre la rencontre avec les éditions Plaisir de lire et l'inauguration du fonds de livres-audio, une quinzaine de paquets-surprise contenant 2 livres et 1 livre-audio ont trouvé preneur.
- Accueil de la Permanence Info-Natu de la CISE à la bibliothèque le 18 septembre, accueillant plusieurs dizaines de candidats à la naturalisation.

**Bibliothèque scolaire****Demandes des enseignants et sélection de documents**

Afin de répondre aux demandes des enseignants, l'équipe de la bibliothèque scolaire a sélectionné une trentaine d'ouvrages en moyenne par demande, sur des thématiques précises (contes merveilleux, journaux intimes, poissons/mer, escargot, etc.). Au total, elle a effectué 31 sélections pour les degrés primaires et 8 pour le secondaire. La bibliothèque a également sélectionné et acquis une collection de documents pour les élèves du secondaire traitant du harcèlement.

Afin de promouvoir et valoriser le fonds à disposition, la bibliothèque a créé des feuillets de présentation recensant les ouvrages destinés aux élèves dyslexiques, les périodiques adaptés aux adolescents, etc.

**Statistiques 2018**

L'année 2018 a marqué une étape importante dans la vie de la bibliothèque publique et scolaire (deux sites): le franchissement de la barre des 50'000 prêts annuels. Ce chiffre, certes symbolique, est un véritable encouragement à poursuivre les efforts pour mieux valoriser et faire connaître la qualité et l'étendue de l'offre documentaire mise à disposition.

A noter par ailleurs, que pour la deuxième année consécutive, la bibliothèque a fonctionné avec un seul système de gestion de bibliothèque. Malheureusement, certains des produits statistiques générés par ce nouveau système contiennent encore quelques anomalies, posant ainsi un problème de fiabilité, et l'entier des données statistiques ne peut encore être exploité.

**Bibliothèque du Léman (publique et scolaire) - Livres prêtés**

	2018	2017	2016
Jeunes	17'972	15'934	39'964 toutes catégories confondues
Adultes	14'252	14'122	
Classes	5'640	6'430	
Lecteurs "spéciaux"	55	138	
<b>Total</b>	<b>37'919</b>	<b>36'624</b>	<b>37'964</b>

Les prêts réalisés par la catégorie "Jeunes" ont augmenté de plus de 10%. Ce résultat très encourageant semble indiquer, d'une part, un intérêt pour la lecture toujours vivace de la part des enfants et des adolescents, et d'autre part, que le soin particulier apporté au choix de documents destinés à cette catégorie de lecteurs porte ses fruits !

A contrario, conséquence directe de la diminution du nombre de visites effectuées au Léman, les prêts effectués par les classes sont en recul (voir ci-dessus).

**Centre de documentation scolaire des Pépinières - Livres prêtés**

	2018	2017	2016
Jeunes	4'236	12'458	11'776
Classes	8'582		
Adultes	86		
Lecteurs "spéciaux"	3		
<b>Total</b>	<b>12'907</b>	<b>12'458</b>	<b>11'776</b>

**Totaux cumulés Léman et Pépinières**

	2018	2017	2016
<b>Nombre de prêts</b>	<b>50'826</b>	<b>49'082</b>	<b>49'740</b>

Moyenne de prêts journaliers (Léman et Pépinières)

2018	<b>312</b>
2017	297
2016	300

Jours d'ouverture au public (Léman)

2018	<b>163</b>
2017	165
2016	166

Nombre de lecteurs actifs

Lecteurs ayant eu au moins une activité aux guichets pendant l'année, toutes catégories confondues:

Léman en 2018 1'241, en 2017 1'212

Pépinières en 2018 284, en 2017 276

Visites de garderies

30 visites de garderie (38 en 2017), ces structures étant accueillies par les bibliothécaires de la partie publique. A noter que, en raison de manque de personnel, les garderies ont été contraintes d'annuler 2 visites agendées.

**Bibliothèque scolaire (Léman et Pépinières)****Visites des classes**

	Léman			Pépinières			Totaux		
	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016
Classes primaires	104	111	75	173	161	155	<b>277</b>	272	230
Classes secondaires	11	18	13	-	-	-	<b>11</b>	18	13
Totaux	115	129	88	173	161	155	<b>288</b>	290	243

**Animations pédagogiques**

	Léman			Pépinières			Totaux		
	2018	2017	2016	2018	2017	2016	2018	2017	2016
Classes primaires	59	55	82	49	68	76	<b>108</b>	123	158
Classes secondaires	22	38	14	-	-	-	<b>22</b>	38	14
Totaux	81	93	96	49	68	76	<b>130</b>	161	172

Au total, les bibliothécaires scolaires ont organisé 428 accueils de classes sur les deux sites, visites et animations pédagogiques confondues, pour les élèves des établissements primaires et secondaires de Renens (2017: 451 ; 2016: 415).

**Bibliothèque Globlivres**

La bibliothèque Globlivres a fêté en 2018 ses 30 ans d'activités. Les festivités ont eu lieu au mois d'octobre avec d'une part un concert sur la Place du Marché un samedi matin et d'autre part une journée d'animations accueillies à La Ferme des Tilleuls au mois d'octobre.

Le rapport d'activités est à disposition.

**Sport****1020 Run**

La 12<sup>e</sup> édition de la course de Renens inscrite au calendrier du Trophée lausannois, rebaptisé dès 2018 Trophée Région lausannoise (TRL), enregistre une participation de 796 participants.

1020 Run est l'une des dernières courses à offrir la gratuité pour les coureurs de moins de 20 ans. Hormis les traditionnelles catégories compatibles avec le classement du TRL, elle propose des courses pour tous les niveaux sportifs. Deux possibilités sont données pour courir en groupe, tous âges confondus, sur 2.5km ou 5km. Illustration de l'esprit de 1020 Run : le vainqueur des "5km pour tous !" est né en 2008, soit 46 ans après le deuxième, preuve que l'esprit participatif sait aussi rejoindre celui de compétition.

Pour sa 3<sup>e</sup> édition, "Le Défi", course par équipe en 4 relais de 2,5km, a rencontré un franc succès: de 4 équipes en 2016, 17 en 2017, 30 équipes, soit 120 coureurs se sont inscrits en 2018 avec une participation record des jeunes d'Ondallaz, lesquels ont d'ailleurs contribué avec panache à la récolte de fonds pour Just for Smiles. Beaucoup se sont déguisés pour se démarquer et apporter une touche de sympathie folle à l'ambiance générale. Les familles qui déambulent sur le terrain de Verdeaux, les enfants qui s'amuse dans les jeux gonflables, les food trucks et la cinquantaine de bénévoles fidèles et compétents, chacun contribue à ce que 1020 Run soit l'un des beaux rendez-vous de la fin de l'été pour les coureurs de toute la région.

La récolte de fonds a bénéficié pour la seconde fois à la fondation Just for Smiles, qui permet à des personnes en situation de polyhandicap de goûter aux joies du sport. Un quart du revenu d'inscription s'est ajouté aux parrainages des enfants et un chèque de CHF 3'421.- a pu être remis à la fondation en fin de journée.



Le défi du CMS de Renens à la 1020 Run

### En ville en forme

Pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, deux sessions hebdomadaires de sport urbain sont proposées gratuitement à la population, tous les mercredis de mars à octobre. Le matin pour une mise en forme tout en douceur et en fin d'après-midi pour un programme plus soutenu avec des exercices utilisant le mobilier urbain. Deux groupes d'une dizaine de participants sont encadrés par les animatrices du fitness renanais Move2Be.

### Conférence des municipaux du sport

Les municipaux du sport des huit communes du district se sont rencontrés à deux reprises, les 5 février et 28 mai sous la présidence de Mme Myriam Romano-Malagrifa afin d'échanger leurs pratiques respectives en termes de politique du sport et s'informer des manifestations sportives agendées sur le territoire du district.

### Mérites de la Ville de Renens

Lors de la soirée du mardi 28 novembre, la Municipalité de Renens a récompensé des personnalités dont l'engagement, la créativité ou le charisme contribuent au rayonnement de la ville. 6 mérites ont été remis par M. Jean-François Clément, Syndic, et les membres de la Municipalité.

### Mérite sportif de reconnaissance

M. Jérémie Troyon – directeur du centre de plongée Maui Diving désigné "Silver Course Director" par l'Asso-

ciation des instructeurs de plongée sous-marine professionnels.

### Mérite sportif d'encouragement

M. Jeff Gosselin – vainqueur 2018 du Tour du Pays de Vaud, professeur de sport, il est récompensé pour son exploit sportif et pour ses valeurs éducatives auprès des jeunes.

### Mérite Culturel de reconnaissance

M. Grégory Wullschleger – directeur de la Galerie du Château, récompensé pour son investissement dans ce lieu de culture renanais.

### Mérite Culturel d'encouragement

Mme Yukié Vauthey – directrice de l'Ecole de Cirque Lausanne-Renens, honorée pour son implication à valoriser les compétences de ses élèves et développer leurs motivations.

### Mérite de l'Intégration

M. Antonio Da Cunha – professeur honoraire à l'Université de Lausanne, distingué pour son engagement en faveur de l'intégration par le biais de démarches participatives tel le contrat de quartier intercommunal.

### Mérite Coup de Coeur

Partenariat AVIVO, Pro Senectute, Secteur jeunesse et Collège du Léman – récompensé le soutien donné à une classe du Collège du Léman afin de restaurer un voilier en bois dans le cadre d'un projet intergénérationnel.



Lauréats 2018 des Mérites de Renens

### CSM – Centre sportif de Malley S.A.

Pendant l'année comptable d'avril 2017 à mars 2018, le conseil d'administration a siégé 7 fois. L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est déroulée pour la dernière fois le 26 septembre 2018.

Situation financière au 31.03.2018 :	
Total des dépenses	Fr. 3'202'018.--
Total des recettes	Fr. 547'375.--
Excédent de charges d'exploitation	Fr. 2'654'643.--

Participation des communes pour la couverture de l'excédent des charges :

Lausanne	Fr. 1'725'000.--
Prilly	Fr. 530'000.--
Renens	Fr. 530'000.--

Contribution de 18 communes de Lausanne région	
Total	Fr. 459'934.--
Excédent de recettes	Fr. 3'244'934.--
	Fr. 590'291.--

**Subventionnement et relations avec les sociétés locales sportives, récréatives et culturelles**

Les dispositions de la politique de subventionnement des sociétés sportives et de loisirs ont pour principal objectif d'encourager les associations à compter davantage de membres actifs domiciliés à Renens, de développer le mouvement junior et de contribuer à pérenniser leurs activités.

En 2018, 13 sociétés sportives et de loisirs rennaises se sont partagé environ CHF 115'500.- de subventions au bénéfice de leurs 2'870 membres actifs dont 830 vivent à Renens et parmi ces derniers 730 juniors.

	Montant subvention	Membres	Membres Renens	Juniors	Juniors Renens
<b>Renens Basket</b>	<b>4'872.50</b>	203	67	98	52
<b>Biriba's Capoeira</b>	<b>1'755.00</b>	49	19	31	13
<b>Cercle du Dragon</b>	<b>2'280.00</b>	32	17	22	16
<b>Cheerleading Club Renens</b>	<b>2'610.00</b>	94	10	47	8
<b>FC Renens</b>	<b>15'050.00</b>	421	212	315	184
<b>Gym</b>	<b>6'150.00</b>	181	112	95	73
<b>Judo Club</b>	<b>5'395.00</b>	115	51	92	47
<b>Renens Handball</b>	<b>600.00</b>	N.A.	12	N.A.	12
<b>Lausanne 4 clubs (Hockey)</b>	<b>10'000.00</b>	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
<b>Renens Natation</b>	<b>12'220.00</b>	779	100	412	78
<b>CTT Tram</b>	<b>1'460.00</b>	34	10	12	4
<b>Tennis</b>	<b>2'500.00</b>	N.A.	50	N.A.	50
<b>First Move</b>	<b>2'180.00</b>	32	11	27	9
<b>Société philatélique</b>	<b>1'000.00</b>	40	10	0	0
<b>Palimé Dance</b>	<b>3'650.00</b>	67	34	45	34
<b>Scouts de l'Ouest</b>	<b>2'040.00</b>	21	16	16	16
<b>Ecole de Cirque</b>	<b>16'670.00</b>	523	48	484	46
<b>Ecole de musique La Source</b>	<b>8'282.50</b>	254	90	227	87
<b>Choeur de dames</b>	<b>1'000.00</b>	21	10	0	0
<b>Fanfare la Clé d'Argent</b>	<b>16'000.00</b>	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
	<b>115'570.00</b>	<b>2'870</b>	<b>830</b>	<b>1'927</b>	<b>730</b>



Les Cheerleaders de Renens au JO de Pyeongchang

### Fête du printemps

Organisée par le Forum des Associations de Renens (FAR) pour la 5<sup>e</sup> fois consécutive, la manifestation a fait la part belle à l'imaginaire, la magie des contes, les rêveries, les arts du cirque, la danse et la musique. Un public conquis et fidèle a laissé partir le bonhomme hiver en fumée et plusieurs animations ont ponctué la journée.

Pour la première fois, la fête a débuté dès 12h en transition avec la fin du marché, par l'ouverture des stands de restauration aux parfums des saveurs du monde. Soutenus par les services de la ville, le comité du FAR et plusieurs de ses membres ont coordonné l'ensemble des tâches d'organisation de la fête.

### Société Coopérative de la Piscine de Renens

Durant l'année, le Comité a siégé à plusieurs reprises et la Commission d'exploitation se réunit en général tous les quinze jours pendant la saison et une fois par mois le reste de l'année.

La piscine a été ouverte du 5 mai au 9 septembre. Le nombre total des visiteurs s'est élevé à 178'432 personnes sans compter les titulaires de cartes multi-entrées, ce qui représente une excellente année (161'220 en 2017).

Année de transition à la tête de la société coopérative de la piscine puisque M. Alberto Angeretti a succédé à M. Bernard Bally à la fonction de secrétaire général de la piscine.

Le rapport d'activité de la Société Coopérative de la Piscine de Renens est à disposition.

### Locations

En collaboration régulière avec le service d'entretien de chaque collège, le service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport coordonne la planification de la mise à disposition des locaux scolaires afin que chaque société bénéficiaire puisse s'entraîner ou répéter dans les meilleures conditions, en fonction de leurs besoins en lien avec les disponibilités. Les locaux sont attribués selon le type d'activité et les contraintes de chaque discipline.

Suite à la fermeture de la salle de sport de Maurabia au Collège du Léman, les entraînements des sociétés locales ont été déplacés dans la salle double du Collège du Censuy. Une partie des entraînements du Renens Basket ont eu lieu au Gymnase de Renens grâce à un accord de partenariat négocié avec la direction de ce dernier.

Des salles de classe sont mises à disposition des différentes ambassades qui en font la demande afin de dispenser aux élèves concernés des cours de langue et culture d'origine (ELCO). Ces cours, leur organisation et financement sont pris en charge par les différentes communautés.

Ambassades/Consulats	Bâtiments	Jours	Horaires
Consulat général du Portugal	Pavillon des Corbettes	Lundi	15h.30 – 18h00
	Salle droite	Mercredi	14h45 – 18h45
		Vendredi	16h00 – 20h30
Ambassade de Turquie	Collège du Village 1 <sup>er</sup> étage	Mardi	16h00 – 18h30
		Mercredi	13h00 – 18h00
	Collège du Caudray	Samedi	11h00 – 15h00
Consulat général d'Italie	Pavillon des Corbettes	Lundi	15h30 – 19h30
	Salle gauche	Mercredi	13h00 – 17h00
Association Undran Mongolie	Collège du Village Rez	Samedi	12h00 – 18h00

### Société coopérative du Refuge

194 locations ont été enregistrées, représentant une moyenne mensuelle de 16 occupations, chiffre stable par rapport aux deux années précédentes. L'utilisation des locaux se concentre tout particulièrement sur les fins de semaine.

Le rapport annuel de la Société Coopérative du Refuge est à disposition.

### Chalet "Mon Beau Pays" à Ondallaz-sur-Blonay

Le chalet Mon Beau Pays a compté 147 jours de locations, en léger mieux par rapport à 2017. (140 en 2017, 162 en 2016 et 172 en 2015).

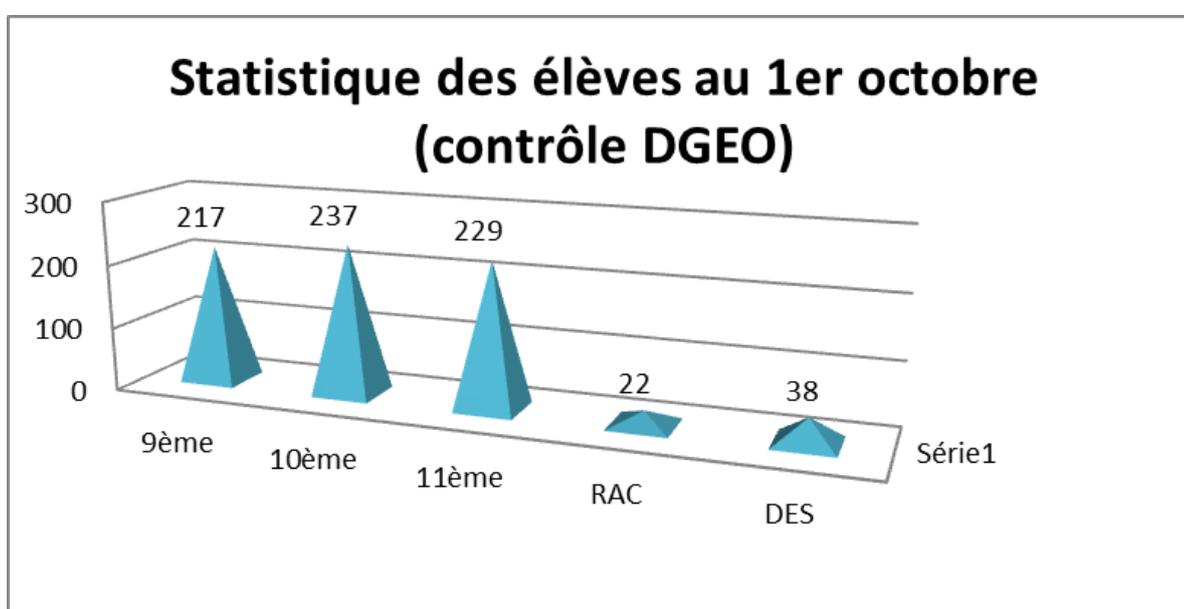
## Etablissements scolaires

### Etablissement secondaire

#### Faits marquants de 2018

Cette année a été marquée par le départ de M. Alberto Angeretti qui, après 15 ans, a quitté la direction de l'établissement pour prendre sa retraite. De multiples festivités ont été organisées afin de saluer son engagement au sein de l'établissement. Remerciements des élèves par l'envoi d'avions en papier contenant de magnifiques messages, remerciements des autorités et des enseignants de l'établissement. Le 1<sup>er</sup> avril de cette année, M. Aso Piroti a repris la direction de l'établissement.

### Tableau statistique du nombre d'élèves par volée



### Activités en lien avec le budget communal

#### Sport

- Les sports scolaires facultatifs tels que basket, agrès, cirque, uni-hockey, cross training, escalade, cirque et badminton ont à nouveau été proposés aux élèves de tous les niveaux.
- Après-midi de sport pour les classes de 9e, 10e, 11e année et DES.
- Tournoi cantonal de foot le 9 mai et finale suisse à Bâle le 13 juin à l'intention des 9e et 10e filles.
- Joutes sportives de fin d'année scolaire du 25 juin au 29 juin.
- Tournoi de football (9e et 10e) et d'unihockey (11e) à Noël.
- Les activités mises sur pied depuis plusieurs années ont à nouveau eu lieu, à savoir pour les 10e, une journée pour découvrir le ski de fond dans la région des Rasses et pour les élèves de 9e et DES non nageurs, une semaine de cours intensifs de natation (un cours par jour) en juin à la piscine de Renens.

Il faut relever le soutien important de la commune pour financer les transports et le matériel.

#### Culture

Les élèves ont pu assister à de nombreuses pièces au TKM: les «Frères Ennemis», «l'Illiade et le choix d'Achille» ou le fantastique «Cyrano de Bergerac». L'engagement de ce théâtre pour la formation de la jeunesse est très apprécié.

Narcisse, le chef de file des slameurs de la région, a présenté des ateliers aux classes de 10e qui le souhaitent. Les enseignants et les élèves en ont retiré beaucoup de plaisir.

Une très belle interprétation de la «Ferme des animaux» de George Orwell a été appréciée à la Grange de Dorigny.

Nikola Sanz, un enseignant remplaçant régulier de l'établissement, a présenté son périple à vélo au travers de diapositives ramenées de son voyage. Les élèves ont démontré un intérêt certain pour ce mode de déplacement écologique et pour les fantastiques paysages traversés.

2 classes ont eu la possibilité de suivre un atelier au sein de la RTS.

Toutes ces activités culturelles proposées aux élèves ne seraient pas possibles sans l'aide précieuse de la Ville de Renens et de l'Etat de Vaud. Merci à eux de faire confiance aux organisateurs et de leur donner la possibilité de continuer à développer l'ouverture sur le monde des adultes de demain.

### Activités de prévention

Le groupe "1020 Santé" composé des 2 médiateurs, de l'infirmière scolaire et de la déléguée PSPS, a collaboré avec le groupe santé de l'établissement primaire Est pour la mise en place du projet "Harcèlement".

D'autres partenaires de l'environnement scolaire: collaborateurs de l'administration communale, du CRA et du Conseil d'Etablissement ont pu suivre les conférences en lien avec cette thématique.

Le conseil de direction a mis sur pied un groupe de réflexion et de travail, dans le but de faire collaborer les personnes ressources de l'établissement avec un regard systémique et pluridisciplinaire.

Tout au long l'année :

- Rencontres et partages d'expériences avec les délégués PSPS de la CRENOL.
- Collaboration avec le comité Festimixx.
- Rencontres avec les membres du groupe "Ressource".
- Participation à des formations continues et à des conférences dans le but de préparer les futurs projets santé et prévention de l'établissement scolaire.
- Mise en valeur des activités proposées par différents canaux de communication tel le site internet magic collège.

Printemps-été:

- Obtention d'un subside pour soutenir le projet "Créer des liens autour de la rénovation d'un petit voilier".
- Mise à l'eau officielle en présence de la Municipalité de Renens, de représentants de l'école et de membres de l'AVIVO.

Mars-mai:

Collaboration avec Vogay pour préparer 3 matinées de projections/débats pour marquer la journée contre l'homophobie. Un groupe témoin de 6 classes a passé un questionnaire en ligne avant et après la projection. Les réponses ont été analysées et serviront de base de réflexion pour le groupe santé lors de la mise en place des futurs projets.

### Equipe santé

Le Service de santé scolaire est composé de 3 infirmier/ères scolaires se partageant les différents bâtiments scolaires tout en privilégiant la collaboration avec tous les établissements, ainsi que 2 médecins scolaires.

Selon les directives de l'Unité PSPS - Unité de promotion

de la santé et de prévention en milieu scolaire (cadre de référence des prestations infirmières en milieu scolaire vaudois, janvier 2019) leurs missions sont:

- Offrir conseil, expertise, accompagnement et soins dans les domaines liés à un état complet de bien-être physique, mental et social des élèves, ainsi que des dépistages de vue.
- Contribuer à créer un environnement favorable aux apprentissages et à l'enseignement.
- Développer des activités de promotion et de prévention en santé communautaire.
- Proposer des interventions dans des situations individuelles diverses.
- Proposer des initiatives favorisant l'inclusion et la protection des enfants et des jeunes en tenant compte de la diversité et de la multiculturalité.
- Soutenir la direction dans la mise en place d'un protocole de gestion des premiers secours.
- Organiser et gérer l'ensemble des pharmacies dans le cadre scolaire.

L'équipe infirmière participe à l'intégration des futurs 1P en animant une séance avec les parents et les enfants dans le projet "sur le chemin de l'école".

Les infirmières et les médecins participent régulièrement à des formations continues, à des supervisions ainsi qu'aux activités de l'établissement telles que promotions, activités sportives et culturelles.

### Camps et courses d'école

01.01.2018 – 31.07.2018

9e: camps de ski autonomes à Leysin

11e: voyages d'études

01.08.2018 – 31.12.2018

10e: camps de volée (activités diverses proposées aux élèves telles que VTT, polysport, marche dans le Jura, théâtre, cuisine)

### Locaux

Le chantier de la nouvelle Maurabia a beaucoup évolué en 2018. 4 classes ont eu la possibilité de visiter les travaux en cours.

### Conclusion de l'Etablissement secondaire

Pour tous ces projets et pour ceux à venir, nous ne pouvons que remercier la commune. En effet, elle nous apporte plus que son soutien financier et logistique, mais aussi sa confiance dans ce travail de longue haleine qui est de faire de nos élèves des citoyens capables de réfléchir non seulement sur des problèmes mathématiques mais aussi d'aborder le monde qui les entoure avec l'esprit critique nécessaire à leur épanouissement.

## Etablissement primaire de Renens-Est

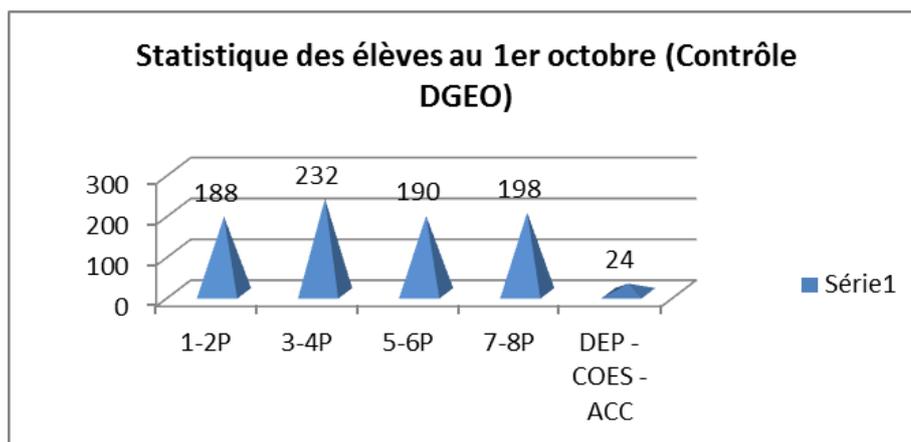
### Faits marquants

Pendant l'année 2017-2018, les élèves des Collèges du Roseau, du Nénuphar, du Mont-de-By ainsi que la classe DEP ont eu la chance de suivre 2 périodes hebdomadaires à l'Ecole de cirque de Lausanne-Renens, à la rue du Chêne. Ce projet, mis en place par la Commune, pallie le manque de salles de gymnastique, suite aux travaux de Maurabia, sur le site du Léman.

Face à cette opportunité, un comité d'enseignants motivés et le groupe santé de l'établissement, ont mis sur pied un magnifique spectacle de cirque, dont les 4 représentations ont eu lieu du 25 au 28 juin 2018 sous le chapiteau Starlight.

Toutes les personnes qui ont assisté à ces numéros ont pris la mesure du caractère magique, poétique, touchant et également très professionnel de ce qui était présenté. Un sentiment de fierté était perceptible tant au niveau des élèves et de leurs enseignants, qu'au niveau des parents, des autorités communales et de la direction.

### Dotations élèves



14 élèves domiciliés en dehors de la commune fréquentent l'établissement.

6 élèves de Renens fréquentent un autre établissement scolaire.

### Activités en lien avec le budget communal

L'Etablissement a à cœur de proposer "l'école autrement" et encourage les activités sportives, culturelles et pédagogiques qui permettent aux élèves de découvrir leur environnement et d'apprendre le respect, la curiosité, le fair-play, la persévérance et l'implication.

### Sport

Sport scolaire facultatif: avec le soutien de la Commune et du Canton, les 2 Etablissements primaires collaborent pour mettre sur pied des activités de sport scolaire facultatif. Les objectifs visés sont de donner la possibilité aux élèves du cycle 2 (5P à 8P) de pratiquer et de découvrir de nouvelles disciplines sportives, de perfectionner leurs connaissances et de faciliter leur choix d'une activité qui peut ensuite être poursuivie au sein d'un club. Hip-Hop, tchoukball, crosstraining, cirque, uni-hockey, agrès, badminton, basket, capoeira, danse africaine, football, parkour, vô-Vietnam et natation, telles sont les activités proposées entre 12h15 et 13h15. L'intérêt ne faiblit pas puisque 214 élèves sont inscrits (+ 2 élèves par rapport à 2017).

Activités sportives: grâce au soutien de la ville, notamment par la mise à disposition du bus scolaire ou la prise en charge des frais de transports publics, toutes les classes de l'établissement ont eu l'occasion de profiter de nombreuses activités sportives, notamment:

- Cours de natation à la piscine couverte de la Plaine à Chavannes pour les 4P et 8P,

- Joutes sportives pour tous les degrés,
- Tournoi de unihockey pour les 8P,
- Tournoi de mini-volleyball pour les 7P,
- Marches collectives par bâtiment scolaire,
- Activités à la patinoire de Malley d'octobre à mars.

### Culture

Les élèves ont eu l'occasion d'assister à plusieurs représentations:

- « Sur un arbre perché » par le Théâtre Zigzag, le 9 février, classes de 5P
- « Contes joyeux » par la Compagnie des Contes joyeux, le 6 mars, classes 1-2P
- « Super Elle » par le Théâtre L'Articule, le 27 mars, classes 3P et COES
- « Trotline Bottine » par le Théâtre des Lutins, les 14, 16 et 17 mai, classes 1-2P
- « Sakakoua » par Philippe Campiche et Jacques Bouduban, le 8 novembre, classes 5P
- « Cliquez sur j'aime » par Narcisse, le 20 septembre, classes 8P et DEP.
- Concert « Radau » dans le cadre des Germanofolies, le 14 novembre, classes 7P, 8P et DEP
- « Troll d'histoire » par la Compagnie « E pericoloso sporgersi », le 17 décembre, classes 4P, 3-4P et COES

En complément de ces activités, la direction encourage les enseignants à visiter les nombreuses expositions de la région. La gratuité des transports (frais pris en charge par la ville) permet aux élèves de profiter de ces offres régulièrement.

D'autre part, l'Etablissement compte 2 projets dans le domaine musical:

- Depuis août 2018, l'orchestre d'instruments à vent, propose l'apprentissage de la musique dans une

classe de 7P avec l'aide de M. Vuille, professeur de musique, et des coachs mis à disposition par l'Ecole de musique de Renens.

- Le Chœur Est 2 West, mené par MM. Stettler, Magana et Diserens, a donné son premier concert en mai 2018 et a rencontré un franc succès. Soixante élèves de 6P provenant des 2 établissements primaires de Renens ont participé à ce beau projet. Les répétitions hebdomadaires sur la pause de midi ont permis de proposer des prestations de qualité, relevées par le public venu nombreux à cette occasion.
- La bibliothèque est associée à ces activités culturelles. Une animation pédagogique est organisée pour les classes. Les élèves ont ainsi l'occasion de découvrir le centre de documentation des Pépinières ou la bibliothèque du Léman.

### Activités de prévention

Les activités de prévention sont organisées chaque année. Elles visent le bien-être des élèves et sont mises en place par la direction, en collaboration avec le groupe santé et les services compétents.

- Prévention routière: Animation donnée par la POL aux élèves de toutes les classes,
- Prévention délinquance donnée aux élèves de 8P;
- Prophylaxie dentaire: 2 visites de classe par l'assistante en prophylaxie dentaire ont été effectuées dans toutes les classes 1-2P, 7P et DEP de l'établissement. Les parents des élèves de 1P-2P sont invités à assister à la leçon de prophylaxie, sur inscription.
- Visites dentaires: toutes les classes de l'établissement se sont rendues à la Clinique dentaire scolaire pour un contrôle dentaire en janvier et février. Le déplacement a été assuré par les bus scolaires lorsque les distances étaient trop importantes et le temps limité.
- Education sexuelle: les cours d'éducation sexuelle sont organisés par la fondation PROFA. Ils ont lieu dans les classes de 3P, 6P, 8P et sont, en principe, accompagnés d'une séance d'information aux parents.
- Pommes à la récré: les enfants reçoivent une pomme durant 2 périodes de 2 semaines soit du 29 janvier au 9 février et du 19 au 30 novembre – 295 abonnements.
- Action innocence: animation de 2 périodes dans les classes de 7P.
- Ville en fête – Plateforme 10: 2 classes de 7P inscrites.

D'autres activités pédagogiques sont proposées aux classes intéressées :

- Pro Natura: 6 classes de 1-2P, 3P et 4P bénéficient de cette prestation offerte par la Ville de Renens,
- Baril énergie: inscription facultative pour les 5 classes de 5-6P et 1 classe DEP,
- Maison énergie: inscription facultative pour les classes 5-6P et DEP,
- Animation-Déchets: inscription facultative pour les classes de 1P à 4P (cycle 1) et la COES.

### Camps et courses d'école

- Janvier à février: camps de ski à Ondallaz, 6 classes de 8P
- Mars à juin: école à la montagne à Ondallaz, 5 classes de 7P
- Septembre à novembre: semaine verte à Ondallaz, 5 classes de 6P et 1 classe DEP

Toutes les classes ont bénéficié d'une course d'école en fin d'année scolaire. Ces sorties, à visée pédagogique ou culturelle, sont financées par la Ville de Renens.

### Transport scolaire

Le bus scolaire prend en charge des courses pour transporter certaines classes éloignées à la gymnastique, à la rythmique ou à la natation ainsi qu'à la visite dentaire. Ces transports sont nécessaires puisque plusieurs sites ne sont pas équipés de locaux spécifiques.

### Locaux

Les locaux scolaires sont principalement des classes. Le taux d'occupation des salles de classe est inchangé et reste à 92%. Dans chaque site scolaire, des salles de dégagement sont utilisées pour des activités de soutien aux élèves, de dédoublement, d'appuis ou de cours intensifs de français et d'anglais, bain informatique.

### Conclusion de l'Etablissement Renens-Est

Cette cinquième année de l'établissement a été fêtée de belle manière sous chapiteau, lors du spectacle de cirque. L'envie de bien faire, le sentiment d'appartenance, le goût de l'effort et de l'exigence sous-tendent les actions et transparaissent dans les nombreux projets. Tout cela est rendu possible grâce au soutien indéfectible de la Ville de Renens qui tient, comme nous, à ce que l'école soit un lieu de vie ouvert sur les différences et particularités de chacun et qu'elle reste source d'apprentissage pour les citoyens de demain. En cela, nous sommes profondément reconnaissants.

### Etablissement Primaire de Renens-Ouest

#### Faits marquants

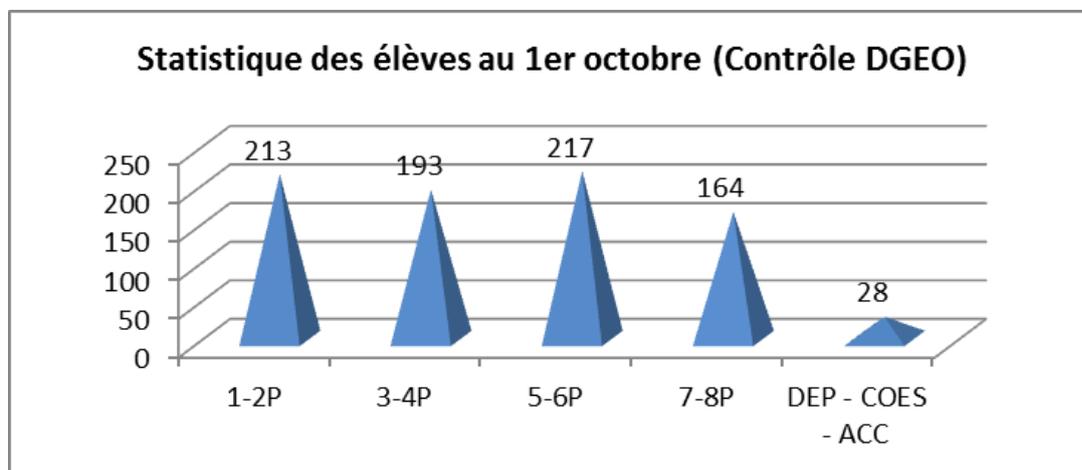
L'année 2018 est principalement marquée par l'avancée des travaux de planification scolaire et leur corollaire, la création d'une commission de construction pour le site Verdeaux-Pépinières-Saugiaz (VPS). Ces éléments permettent aux professionnels de l'établissement d'enfin pouvoir se projeter dans des structures adaptées aux besoins du temps, et envisager avec courage et de manière positive une période de travaux importants ces prochaines années.

Une conséquence immédiate pour l'établissement: la décision de maintenir en service le collège des Biondes, dont les locaux seront nécessaires pendant les travaux sur le site VPS.

La vie de l'établissement s'est évidemment poursuivie en 2018, qui a vu se maintenir des cours de squash pour certaines classes, alors que la patinoire restait

indisponible pour les élèves du fait des travaux en cours. Les traditionnels camps de ski à Ondallaz ont fait le bonheur des classes concernées, comme les classes vertes à la belle saison.

**Tableau statistique du nombre d'élèves par volée**



### Activités en lien avec le budget communal

#### Sport

Sports scolaires facultatifs :

Organisés par les établissements et financés par la Commune, les sports scolaires facultatifs rencontrent chaque année un grand succès.

Badminton, capoeira, basket, judo, danse hip-hop, danse africaine, mini-volley, cirque, natation, vò-vietnam, agrès et cross-training, sont les activités proposées et suivies par les élèves de 5P, 6P, 7P, 8P, DEP et ACC. De février à juin 2018: 135 élèves. D'octobre à décembre: 142 élèves.

Natation:

11 cours de natation pour chaque classe de 4P et 2 classes de 3P, organisés par les établissements à la piscine de la Plaine à Chavannes (6 classes - 142 élèves).

Après-midi sportifs :

- Organisés par les établissements, les élèves de 1P à 6P, ainsi que les classes DEP, ACC et COES bénéficient de 2 à 4 après-midi sportifs par année scolaire et par classe. Transport: bus scolaire (34 classes - 730 élèves).
- Pour les 7P et COES, c'est 2 après-midi course d'orientation, 2 après-midi squash et 1 après-midi athlétisme, tous financés par la ville. Transport : à pied (6 classes - 88 élèves).
- Pour les 8P, ACC, DEP, c'est 5 à 6 cours par classe à la piscine de la Plaine à Chavannes. Transport: bus scolaire (7 classes - 116 élèves).

Joutes:

- Noël: tournois pour les 7P, 8P, DEP, ACC et COES (13 classes - 192 élèves).
- Juin : une journée par degré est organisée par les

établissements (2P / 3P / 4P / 5P / 6P / 7P + ACC / 8P + DEP + COES - 44 classes - 700 élèves).

#### Culture

Les rendez-vous culturels proposés à tous les élèves ont cette année encore été nombreux et qualitatifs:

- Spectacle "Super elle)", pour les élèves de 3P en mars 2018
- Spectacle "Les contes joyeux", pour les élèves de 1P, en mars 2018
- Spectacle "Bobellog", pour les élèves de 2P, en avril 2018
- Spectacle "Sakakoua", pour les élèves de 5P, en octobre 2018
- Spectacle "Germanofolies", pour les élèves de 8P et DEP, en novembre 2018
- Spectacle "Troll d'histoires", pour les élèves de 4P et 3-4P, en décembre 2018

#### Activités de prévention

L'accent porté sur les préventions est chaque année plus marqué. Cet effort éducatif, partagé avec les parents, fait désormais partie intégrante des missions de l'école.

- Diverses animations visant à sensibiliser les élèves quant au harcèlement, classes 5P à 8P
- Prévention des Accidents par Morsures (PAM), dans plusieurs classes de 3-4P
- Nouvelles animations "déchets", plusieurs classes de 1P à 6P
- Profa, dans les classes de 4P, 6P et 8P
- Prévention routière, dans toutes les classes de 1P à 8P
- Prévention délinquance, dans les classes de 8P
- Action innocence, dans plusieurs classes de 6P et 7P - 8P

### **Camps et courses d'école**

En 2018, 5 classes de l'établissement sont parties en camp de ski, 8 à l'école à la montagne et 5 en semaine verte.

Organisés par les établissements et financés par la ville et les parents, chaque classe de 8P vont une semaine en camp de ski à Ondallaz ou aux Mosses (5 classes - 97 élèves).

### **Transport scolaire**

La Direction encourage régulièrement les enseignants à visiter les expositions de la région. À chaque sortie, le transport est pris en charge par la ville via les carnets Mobilis, un plus pour les familles modestes.

De nombreuses classes sont transportées de leur collège à la salle de gym (gym ou rythmique) ou à la piscine couverte de Chavannes.

D'entente avec le service concerné, les enseignants peuvent aussi faire appel au bus scolaire pour les sorties "après-midi sportifs". Les 45 classes en bénéficient 2 fois par année scolaire et peuvent donc se rendre hors des frontières communales. Elles peuvent, par exemple, aller luger au Chalet-à-Gobet, se faire déposer à St-Sulpice et revenir au collège en marchant, aller faire la piste vita à Vidy, etc.

Cette année 2018, une augmentation des retards dans le transport des élèves d'un bâtiment à l'autre a encore été constaté. Cela est principalement lié à la difficulté de faire "tenir" un horaire aussi "serré" dans un environnement urbain aussi compliqué que Renens. Le chauffeur du bus scolaire fait au mieux et limite les retards dans toute la mesure de son possible. Mais il est souvent impossible pour lui d'y parvenir, ce qui perturbe hélas l'organisation scolaire à maintes occasions.

### **Locaux**

Chaque année les bâtiments et leurs infrastructures souffrent lors des intempéries ou en cas de forte baisse des températures. C'est pourquoi une maintenance de chaque instant est rendue indispensable dans nombre de bâtiments, tant au niveau de leur toiture (Sous-Biondes, Pavillon des Pépinières) que du système de chauffage (Verdeaux, Pépinières), ou encore des toilettes (Sous-Biondes). Un grand merci au Service des Bâtiments-Domains-Logement-Cultes de toujours répondre si rapidement à ces difficultés en faisant le nécessaire dans les meilleurs délais et de manière efficace.

### **Conclusion de l'Établissement Renens-Ouest**

Un établissement est un corps vivant, complexe, constitué de personnes en interactions constantes et au croisement d'enjeux de société primordiaux. Et bien que le "corps" de l'école soit bien affecté par les affres de l'âge, son « esprit » est pour sa part jeune et rempli d'une belle énergie, volontaire et positive. Nous nous réjouissons donc de la collaboration toujours fructueuse avec la Ville de Renens et la remercions pour sa générosité et son implication constante auprès de les élèves, que ce soit dans les domaines mentionnés dans ce rapport ou au-delà.

# INFORMATIQUE-POPULATION-SÉCURITÉ PUBLIQUE



Directeur:  
Olivier Golaz, Municipal

Chef de service:  
M. Olivier Fontanellaz, Informatique-Population

Répondant communal de la Police de l'Ouest lausannois:  
PLt Christian Hautle



# INFORMATIQUE-POPULATION

## Le Service Informatique (SIR)

- Administre
  - Réseau (WAN - LAN - Wi-Fi)
  - Serveurs
  - Bases de données
  - Postes de travail
  - Téléphonie (Centrale et appareils)
  - Périphériques (imprimantes, scanner, etc)

- 
- Gère
    - Achats du matériel et des logiciels
    - Licences et contrats
    - Sécurité / Droits d'accès / Anti-virus
    - Sauvegardes
    - Respect des directives

- 
- Soutient les utilisateurs
    - Helpdesk 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> niveau
    - Installation / Configuration / Suivi du matériel et des logiciels
    - Recherche de solutions / Interfaçage / Outils de statistiques
    - Définition d'une stratégie adaptée aux besoins
    - Formation
- 

## Faits marquants

L'année 2018 a été marquée par l'utilisation des nouveaux logiciels découlant des projets H20-ERP et H20-AJE. Pour satisfaire les utilisateurs, sans passer systématiquement par les fournisseurs, le SIR prend petit à petit la responsabilité du paramétrage, de l'édition de rapports, du support sur les interfaces ainsi que de petits développements notamment sur la GED.

Au niveau cantonal, statut quo ou presque. On relèvera toutefois, la présentation de la loi sur la cyberadministration au Grand conseil avec en ligne de mire le eDéménagement et l'authentification eID. Le portail vd.ch, disponible pour les communes et les partenaires a été entièrement refait.

## Applications / Développements

### H20-ERP: Remplacement des applications informatiques de gestion

Pour clôturer formellement le projet H20-ERP, un audit de qualité a été établi. Un consultant externe a auditionné les collaborateurs qui avaient œuvré ou participé activement à ce projet. Ceci a permis de vérifier que les logiciels répondaient aux besoins exprimés dans le cahier des charges.

Les thèmes abordés ont été sur la partie RH (Portail, Temps, Paie, Données variables), le SPOP (Contrôle des habitants, GED), le Greffe (Chiens, Registre civique), la Facturation diverse, la Facturation contractuelle (Déchets, Parking, Impôt foncier), les Finances (Compta générale et analytique, Débiteurs, Créanciers, Contentieux, Investissements, GED) et la géance (Baux, décompte chauffage).

Le bilan est positif. Un certain nombre de dysfonctionnements sont encore présents et ce malgré l'installation de nouvelles versions de toutes les applications.

### H20-AJE : Remplacement du logiciel de gestion du Réseau d'accueil de jour

Le logiciel commence à être rôdé dans les structures d'accueil. Cette année un nouveau module a été mis en place pour les accueillantes. Ces dernières ont dorénavant la possibilité de saisir directement leur rapport d'heures dans le système depuis leur domicile.

### H20-GED : Mise en place progressive d'une Gestion Electronique des Documents

Le processus "Courrier entrant de la Municipalité" est en production depuis le 1<sup>er</sup> décembre pour les services Administration générale, Travaux et Informatique. Cette première étape permettra de peaufiner le processus avant un déploiement dans d'autres services.

## Réseau informatique

### H20-LAN: Modernisation du réseau et déploiement du Wi-Fi

**Fibre:** Dans la continuité des travaux entrepris en 2017 avec TvT pour la fibre optique, la grande boucle est achevée. Ainsi la connexion des sites de l'Hôtel de Ville, Verdeaux, Château 17, Florissant, CTC, Léman, Simplon, 24-Janvier et Salle de spectacles est maintenant redondante. Reste encore à sécuriser électriquement chacun de ces lieux à l'aide de batteries de secours.

**Wi-Fi :** Afin de répondre à la loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT), un nouveau réseau Wi-Fi (MXX\_PUBLIC) a été mis en test à la salle de spectacles. Sa particularité est que lors de la connexion, une authentification par SMS est nécessaire. Si les essais sont concluants, ce réseau sera déployé sur toutes les nouvelles antennes.

### Téléphonie

**PBX :** L'entier des serveurs dédiés à la téléphonie ont été mis à jour sans rencontrer de problèmes particuliers. Excepté le petit logiciel de gestion des appels, installé sur les postes de travail, qui entre en conflit avec certains modules du logiciel du Service des finances. En outre, pour augmenter la sécurité en cas d'usage frauduleux de la téléphonie, un pare-feu a été installé.

**Natel@Go :** L'entier des Natels professionnels de la Commune ont migré sur la nouvelle plateforme d'administration de Swisscom. Ceci permettra de simplifier la gestion du parc de mobiles, de faire des économies sur les communications, ainsi que d'intégrer les appareils privés de certains collaborateurs.

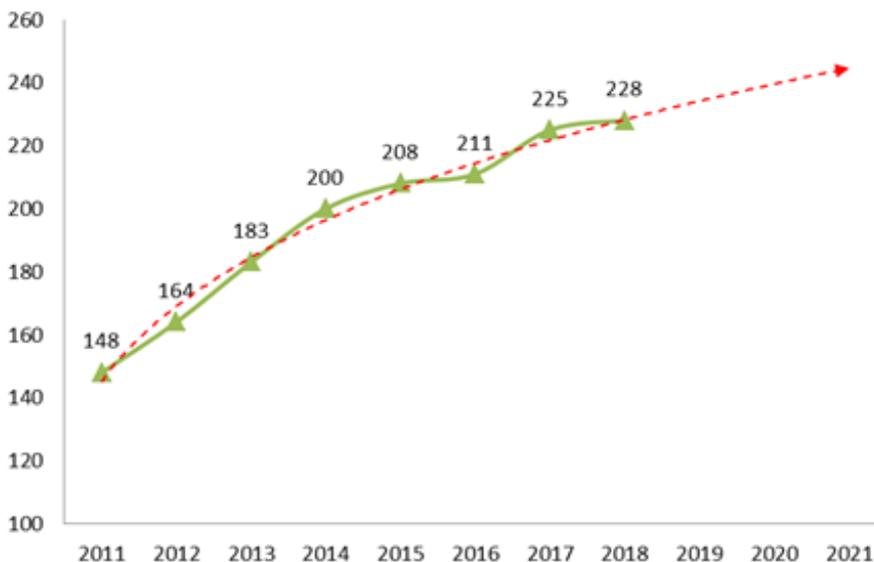
### Sécurité

La complexité toujours plus grande de l'infrastructure informatique, la mise à disposition de moyens mobiles, les connexions à distance, la fréquence des attaques, le niveau de confidentialité des données partagées par un grand nombre de personnes font que la sécurité n'est plus un vain mot. Aussi, la problématique de la sécurité n'est pas l'apanage du SIR mais de tout un chacun.

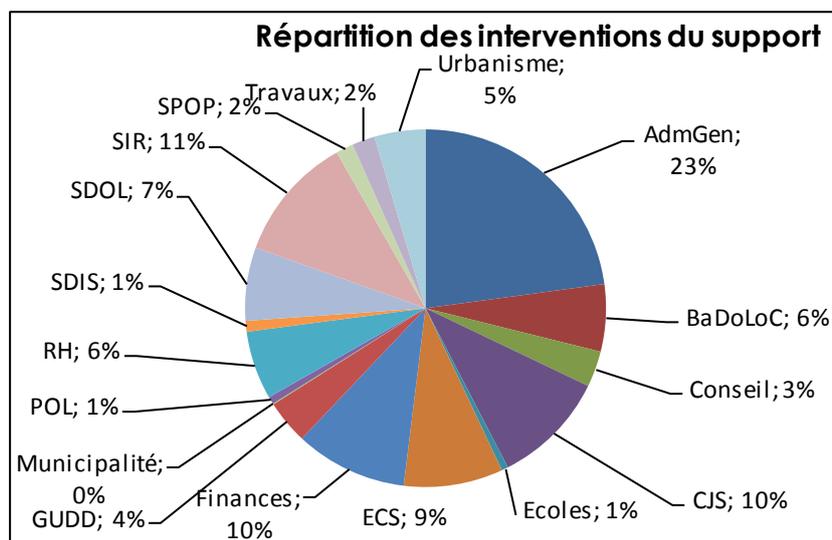
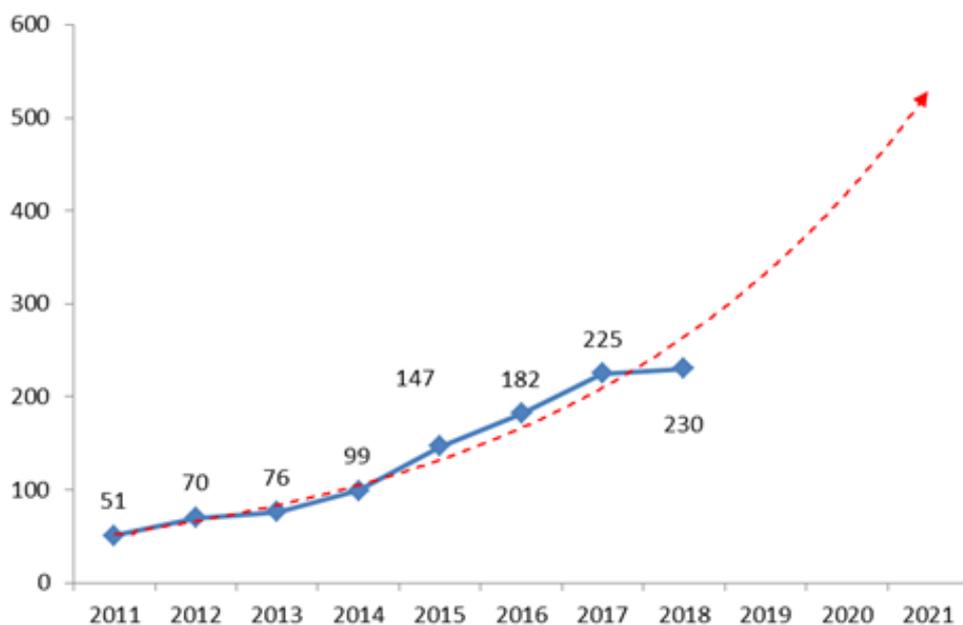
Un audit a permis de vérifier que bon nombre d'actions étaient déjà entreprises, en particulier sur la partie infrastructure. Une première étape a été franchie avec la gestion centralisée des mises à jour de Windows. Ainsi, le parc informatique est régulièrement mis à jour pour combler, notamment, les failles de sécurité des produits Microsoft. En termes de sensibilisation, même si un mail est envoyé régulièrement aux collaborateurs sur la prévention contre les virus et autres malware, cela ne suffit pas. Des efforts, notamment au niveau de la formation, sont à prévoir. L'audit a également soulevé le manque de procédures écrites sur les actions à entreprendre en cas d'accès frauduleux, pertes de données, données falsifiées, etc. Tâches complexes mais nécessaires. A suivre.

## Statistiques

Evolution du nombre de Pc



### Evolution de la taille de la messagerie en GB



Répartition des copieurs et des impressions par service				
Service	Copieurs	Couleur	N&B	Total copies
AdmGen	4	45'227	185'147	230'374
BaDoLoC	3	27'262	61'576	88'838
CJS	10	66'684	76'653	143'337
ECS	11	85'128	123'879	209'007
Finances	2	26'763	191'347	218'110
GUDD	3	4'580	11'201	15'781
RH	2	3'107	36'058	39'165
SDIS	3	26'798	17'787	44'585
SDOL	1	55'941	44'735	100'676
SIR	1	4'377	5'075	9'452
SPOP	2	30'556	70'763	101'319
Travaux	1	16'677	14'184	30'861
Urbanisme	1	25'444	31'967	57'411
<b>Totaux</b>	<b>44</b>	<b>418'544</b>	<b>870'372</b>	<b>1'288'916</b>

## Le Service de la Population (SPOP)

- Enregistre
  - Annonces d'arrivée et de départ
  - Changements d'adresse et d'état civil
  - Demandes de carte d'identité suisse
  - Demandes de permis de séjour/d'établissement
  - Déclarations de garantie
  - Décès

---

- Délivre
  - Attestations de domicile pour les dossiers de naturalisation
  - Attestations de vie
  - Actes de mœurs

---

- Notifie
  - Les décisions du Service cantonal de la population

## Faits marquants

Après la mise en place du nouveau logiciel Nest pour la gestion du Contrôle des habitants en août 2017, le SPOP a réussi en 2018 à s'approprier en grande partie le produit. Cependant il a fallu corriger un nombre important de données. Quant aux "vaudoiseries" de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LHR), un travail conséquent reste à accomplir chez l'éditeur de Nest.

Afin de régulariser officiellement ses tarifs, le SPOP a établi un nouveau règlement sur les émoluments communaux. Ce dernier sera soumis pour acceptation au Conseil communal, puis validé par le Conseil d'Etat.

## Nouvelles directives

### Intégration et primo-information : rôle du Contrôle des habitants en matière d'accueil et d'information aux nouveaux habitants

Par la directive précitée l'autorité cantonale a expressément invité les contrôles des habitants à remettre aux primo-arrivants :

1. le matériel "Bienvenue dans le canton de Vaud" dans la langue appropriée. Pour rappel ces brochures sont disponibles en plusieurs langues,

et à les informer :

2. de l'existence des cours de français dans la commune. Le cas échéant le plus proche de la commune (les cours de français sont référencés dans la brochure "Bienvenue"),
3. le Contrôle des habitants est la porte d'entrée pour tout renseignement sur les démarches administratives dans la commune. Si nécessaire les in-

former de l'existence des permanences Info-Conseil Migration à Renens.

L'intégration est au cœur des préoccupations de la confédération, du canton et des communes.

La nouvelle loi sur les Etrangers et l'Intégration (LEI), qui fait suite à la votation du peuple suisse du 9 février 2014, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et beaucoup de nouvelles dispositions portent sur l'intégration.

Les modifications de la loi adoptée par le Conseil fédéral visent à améliorer l'intégration des étrangers par des incitations positives (apprentissage de la langue) et des mesures adéquates. Il s'agit notamment de faciliter l'accès des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire au marché du travail. Les autorisations de séjour pourront en outre être liées à une convention d'intégration.

Les contrôles des habitants ont un rôle important à jouer pour que les modifications prévues par cette nouvelle loi puissent être mises en place dans le respect de la volonté du législateur.

Pour l'heure, les contrôles des habitants sont dans l'attente des instructions cantonales, cependant il se dessine un futur qui changera le mode de fonctionnement connu jusqu'à aujourd'hui. Des tâches administratives seront vraisemblablement supprimées en matière de saisie et d'enregistrement pour tendre vers un rôle d'intégrateur avec de nouvelles tâches d'analyse et de conseil aux étrangers au cas par cas.

Cela va impliquer une formation accrue en matière de communication et un savoir-faire plus pointu au niveau du contact humain, tout en sachant que l'intégration ne se limite pas à donner une brochure ou un renseignement, mais à apporter au migrant tous les outils pour que sa nouvelle vie en Suisse se fasse de manière appropriée et dans le respect des cultures.

### Restitution du permis en cas de départ définitif de la Suisse

Il s'avère que des étrangers qui font l'objet d'une décision de renvoi de Suisse en force et exécutoire détiennent leur autorisation de séjour, le cas échéant toujours en cours de validité notamment pour les permis B UE/AELE ou pour les permis C qui sont émis pour une durée de 5 ans. Ces situations sont susceptibles de provoquer des irrégularités.

Il est expressément demandé aux étrangers concernés de remettre leur permis de séjour ou d'établissement au Contrôle des habitants à l'occasion de l'annonce du départ.

### Inscription et gestion d'une personne inscrite en ménage administratif

Le ménage administratif est défini par le catalogue officiel des caractères de l'Office fédéral de la statistique comme étant ménage fictif établi à des fins statistiques et qui comprend notamment les personnes qui ne sont inscrites que formellement dans la commune sans y habiter.

Afin de régler tous les cas, les partenaires ont étendu le ménage administratif à d'autres situations temporaires ou particulières (camping, sdf, personnes en détention, globe-trotteur, local non destiné à l'habitation, squatteur et personne disparue).

Seule une personne préalablement inscrite en résidence principale dans une commune vaudoise peut y être enregistrée en ménage administratif et pour autant qu'elle réside toujours durablement sur le Canton de Vaud. Il s'agit de sa dernière commune d'inscription. L'inscription en ménage administratif doit se faire, en principe, personnellement par l'intéressé en motivant sa demande.

Normalement, la première inscription se fait pour une durée maximale de 6 mois et est renouvelable une seule fois 3 mois (9 mois maximum). Selon l'analyse de la situation, le Contrôle des habitants peut toujours décider de prolonger la durée d'inscription aussi longtemps qu'il le souhaite (compétence communale).

A ce jour, le SPOP compte 28 inscriptions en ménage administratif.

## Bulgarie et Roumanie: maintien de la clause de sauvegarde

Lors de sa séance du 18 avril 2018, le Conseil fédéral a pris la décision de principe de maintenir la clause de sauvegarde prévue dans l'accord sur la libre circulation des personnes à l'égard des travailleurs en provenance de Bulgarie et de Roumanie (UE-2) jusqu'au 31 mai 2019. En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017, cette mesure a permis de limiter le nombre d'autorisations délivrées à ces personnes en vue de l'exercice d'une activité lucrative.

Parmi les mesures décidées, l'obligation de communiquer les postes vacants dans des groupes de professions affichant un taux de chômage supérieur à 8% entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2019. Ce seuil sera abaissé à 5% le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## Titres de séjours pour les ressortissants Etats-tiers

Les titres de séjour AA10 (format carte de crédit) ont été légèrement modifiés depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2018. Recto : L'impression de la mention "CHE" en haut à gauche de la carte est plus fine / le numéro du document, en haut à droite, est gravé au laser avec une police facilitant sa lecture par machine. Verso : Le motif a changé. Sur la partie gauche se trouve la représentation d'un cristal de roche et sur la partie centrale la représentation du Cervin. Le passage de la photographie à la lettre de la catégorie d'étrangers a gagné en netteté. De manière générale, la nouvelle police d'écriture permet une meilleure lecture du texte.

## Papier sécurisé pour les attestations du SPOP

Le SPOP utilise désormais du papier sécurisé pour les attestations d'établissement et de départ. Cette mesure permettra de limiter les fausses copies.

## NEST

Un groupe de travail a été initié par la commune de Renens réunissant environ 25 communes qui utilisent le programme NEST, afin de trouver des solutions adaptées aux activités des Contrôles des habitants et aux particularités imposées par la cellule LHR qui gère le Registre cantonal des personnes. Deux rencontres ont permis de lister un certain nombre de points à améliorer. Un groupe de travail, composé des préposés de Morges, St-Légier et Renens, a épuré et trié par priorité cette liste. Une rencontre sera ensuite organisée avec les responsables de la cellule LHR et des membres de l'AVRiC pour remonter formellement les doléances à l'éditeur du logiciel.

## Statistiques

Au 31 décembre 2018, la population de Renens compte **20'857 habitants** en résidence principale. Elle est composée de **50.28% d'étrangers** répartis en **119 nationalités**. Après une légère hausse en 2017 (+1,54%) la population accuse une légère baisse cette année (-1.03%).

A noter que si l'on rajoute 243 primo-arrivants en cours de traitement au Canton et 580 habitants en séjour (résidents secondaires), le SPOP administre 21'680 habitants. Par ailleurs, le SPOP a traité 6'438 déménagements; ce qui représente un "turn-over" de 30%.

En termes de prestations, hormis l'accueil au guichet et le traitement du courrier, le Service de la population a exécuté un nombre important de transactions.

Il faut comprendre par transaction tout événement lié à un habitant pour lequel le Service de la population entreprend une action. Pour en simplifier la lecture, les transactions ont été regroupées comme suit:

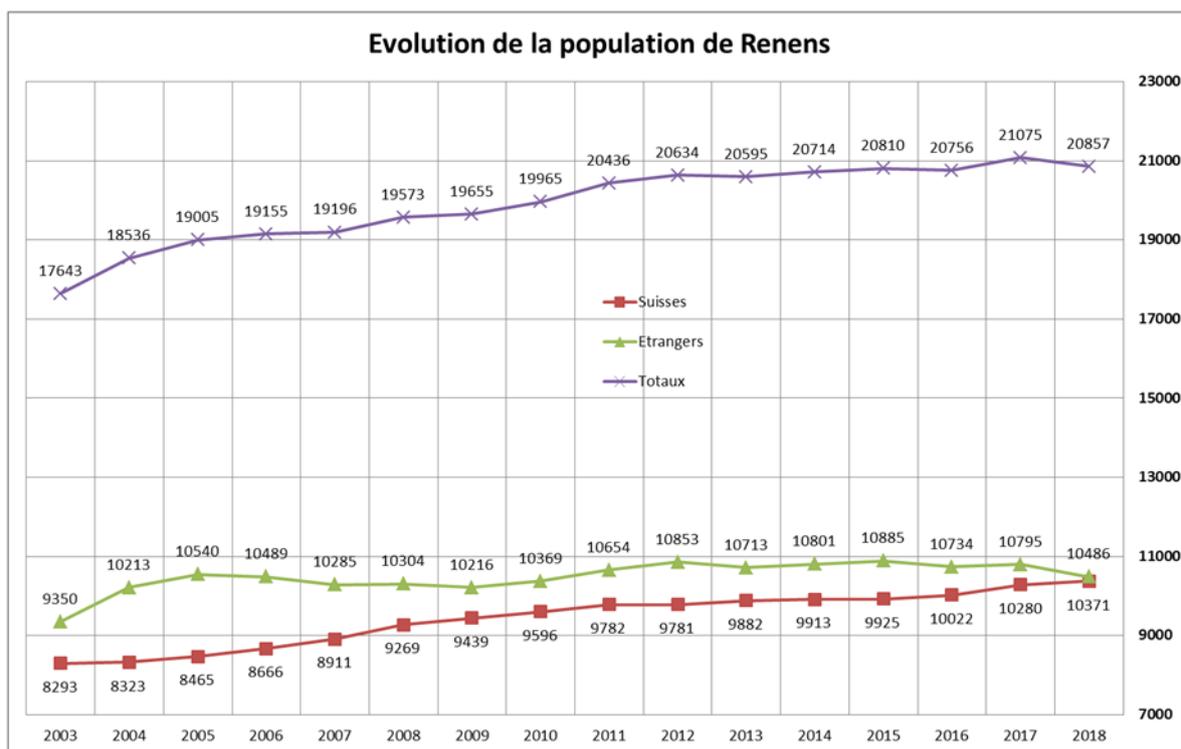
**Adresse** : Arrivées, départs, changements d'adresse.

**Etat Civil** : Naissances, passages à la majorité, mariages, changements de nom/prénom, séparations, décès, changements d'origine, tutelles.

**Corrections** : Suivi des paiements, confidentialité, corrections

**Papiers** : Attestations diverses et demandes de renseignement.

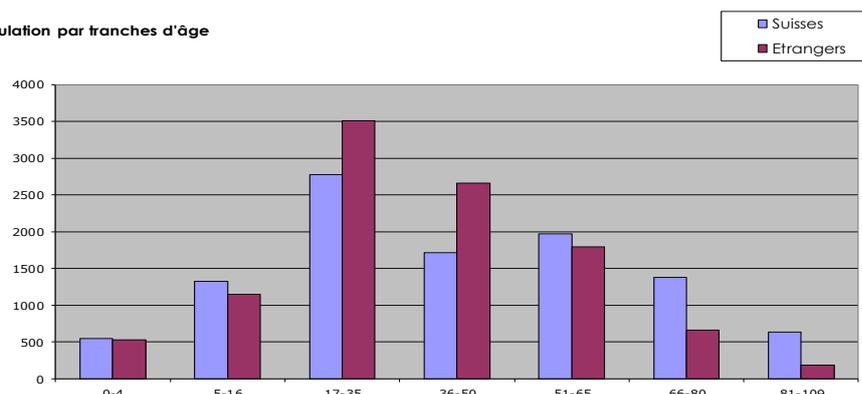
Répartition des transactions en 2018	
1 - Adresse	7'266
2 - Etat civil	1'791
3 - Corrections	78'292
4 - Papiers	13'980
<b>Total</b>	<b>101'329</b>
Turn-over des habitants	6'438



Habitants selon état civil			
Suisses	Masculin	Féminin	Total
Marié	1'832	1'899	3'731
Célibataire	2'639	2'416	5'055
Divorcé	359	641	1'000
Veuf	94	472	566
Partenariat annulé	4	0	4
En partenariat enregistré	8	7	15
<b>Total Suisses</b>	<b>4'936</b>	<b>5'435</b>	<b>10'371</b>
Etrangers	Masculin	Féminin	Total
Marié	2'443	2'246	4'689
Célibataire	2'655	2'103	4'758
Divorcé	378	386	764
Veuf	53	209	262
Partenariat annulé	1	0	1
En partenariat enregistré	6	6	12
<b>Total Etrangers</b>	<b>5'536</b>	<b>4'950</b>	<b>10'486</b>
<b>Résultat total</b>	<b>10'472</b>	<b>10'385</b>	<b>20'857</b>

Habitants selon pays		
Portugal	3'009	14.43%
Italie	1'539	7.38%
France	993	4.76%
Espagne	774	3.71%
Kosovo	580	2.78%
Turquie	487	2.33%
Serbie	394	1.89%
Macédoine	190	0.91%
Bosnie et Herzégovine	175	0.84%
Autres nations	2'345	11.24%
<b>Etrangers</b>	<b>10'486</b>	<b>50.28%</b>
<b>Suisses</b>	<b>10'371</b>	<b>49.72%</b>
<b>Total habitants</b>	<b>20'857</b>	<b>100.00%</b>

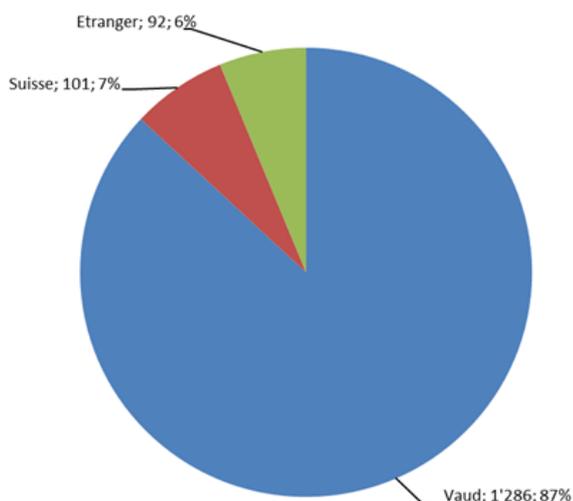
Population par tranches d'âge



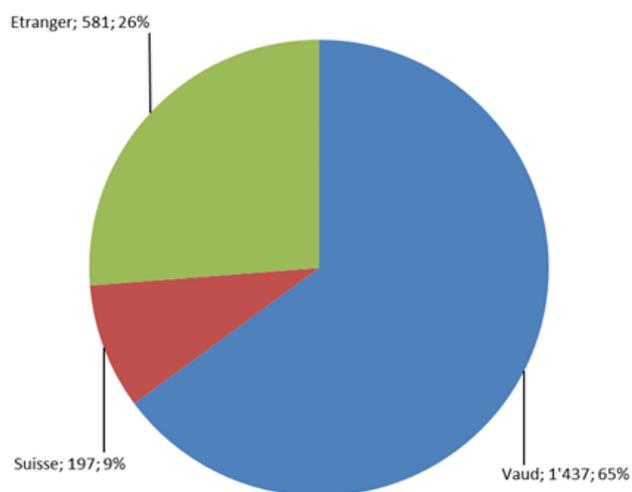
<b>Habitants établis</b>		
Etablissement CH	7'547	36.18%
Bourgeois CH	2'824	13.54%
Séjour B	3'469	16.63%
Etabli C	6'686	32.06%
Provisoire F	219	1.05%
Courte durée L >= 12 mois	67	0.32%
Requérant d'asile N	31	0.15%
Diplomate/fonctionnaire avec immunité	4	0.02%
Fonctionnaire sans immunité	3	0.01%
Famille fonct. int.	4	0.02%
Frontalier G >= 12 mois	3	0.01%
<b>Total habitants</b>	<b>20'857</b>	<b>100.00%</b>

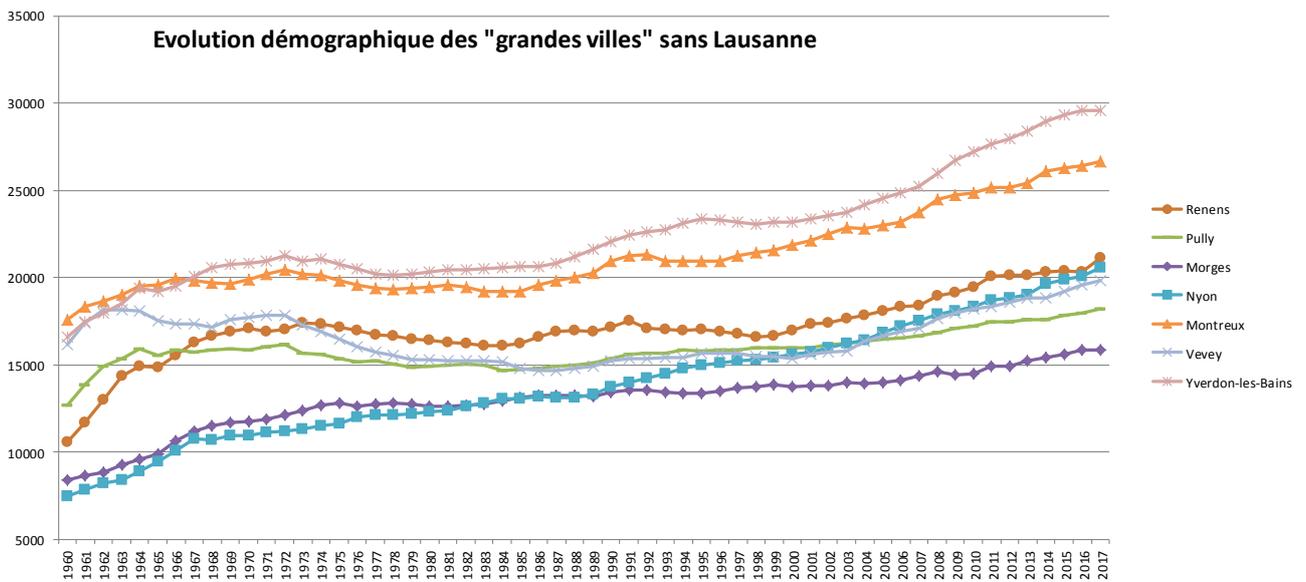
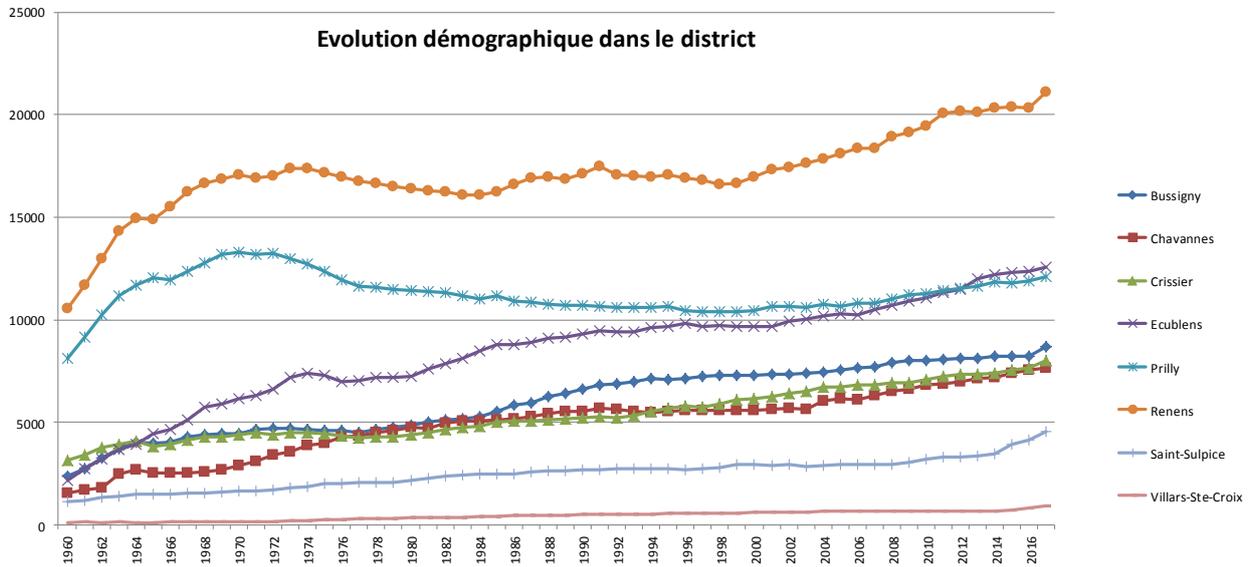
<b>Habitants en séjour</b>		
Séjour hebdomadaire	493	43.59%
Séjour annuel	1	0.09%
Suisse non résident	17	1.50%
Courte durée L <= 4 mois	9	0.80%
Courte durée L > 4 à < 12 mois	60	5.31%
Frontalier G non résident	308	27.23%
Non attribué => Primo arrivants	243	21.49%
<b>Total habitants</b>	<b>1'131</b>	<b>100.00%</b>

**Provenance des habitants**



**Destination des habitants**





## Répartition de la population résidente étrangère par nation en 2018

Afghanistan	33	11	44	Liban	14	7	21
Albanie	6	11	17	Libéria	0	1	1
Algérie	19	17	36	Liechtenstein	1	0	1
Allemagne	44	41	85	Lituanie	4	5	9
Angola	16	19	35	Luxembourg	9	6	15
Argentine	2	4	6	Macédoine	94	96	190
Arménie	4	10	14	Madagascar	6	3	9
Australie	2	8	10	Malaisie	3	1	4
Autriche	3	6	9	Mali	2	1	3
Bangladesh	1	0	1	Maroc	24	43	67
Bélarus	0	1	1	Maurice	7	3	10
Belgique	30	21	51	Mauritanie	2	3	5
Bénin	5	0	5	Mexique	6	4	10
Bolivie	3	7	10	Moldova	2	4	6
Bosnie et Herzégovine	91	84	175	Mongolie	0	3	3
Brésil	37	113	150	Monténégro	0	1	1
Bulgarie	30	20	50	Népal	0	1	1
Burkina Faso	1	0	1	Nicaragua	3	1	4
Burundi	1	1	2	Niger	1	2	3
Cabo Verde	15	16	31	Nigéria	2	1	3
Cameroun	21	25	46	Norvège	2	0	2
Canada	8	11	19	Ouzbékistan	1	0	1
Chili	44	37	81	Pakistan	6	18	24
Chine	34	51	85	Panama	1	0	1
Chypre	0	1	1	Paraguay	0	6	6
Colombie	10	18	28	Pays-Bas	10	4	14
Congo (Brazzaville)	1	3	4	Pérou	10	18	28
Congo (Kinshasa)	35	44	79	Philippines	2	4	6
Corée (Sud)	3	10	13	Pologne	32	25	57
Costa Rica	1	2	3	Portugal	1623	1386	3009
Côte d'Ivoire	8	6	14	République dominicaine	4	9	13
Croatie	22	21	43	Roumanie	29	55	84
Cuba	1	2	3	Royaume-Uni	25	15	40
Danemark	1	0	1	Russie	15	16	31
Égypte	8	1	9	Rwanda	1	0	1
El Salvador	1	0	1	Sans papiers	3	4	7
Équateur	37	56	93	Sao Tomé-et-Principe	0	1	1
Érythrée	62	58	120	Sénégal	5	4	9
Espagne	435	339	774	Serbie	197	197	394
États-Unis	12	9	21	Serbie-et-Monténégro	1	0	1
Éthiopie	7	7	14	Singapour	0	1	1
Finlande	5	6	11	Slovaquie	9	9	18
France	579	414	993	Slovénie	7	6	13
Gambie	2	0	2	Somalie	16	14	30
Ghana	3	0	3	Sri Lanka	35	30	65
Grèce	12	12	24	Suède	5	6	11
Guinée	6	2	8	Syrie	27	28	55
Guinée-Bissau	0	3	3	Taiwan (Taipei chinois)	1	0	1
Haïti	2	2	4	Tchad	0	1	1
Hongrie	10	16	26	Tchéquie	3	3	6
Inconnu	0	1	1	Thaïlande	3	13	16
Inde	30	23	53	Togo	16	14	30
Indonésie	1	2	3	Tunisie	32	46	78
Irak	10	8	18	Turquie	263	224	487
Iran	20	13	33	Ukraine	9	14	23
Irlande	3	1	4	Uruguay	0	1	1
Italie	858	681	1539	Venezuela	0	1	1
Japon	4	8	12	Vietnam	19	28	47
Kenya	1	1	2	<b>Totaux</b>	<b>5536</b>	<b>4950</b>	<b>10486</b>
Kosovo	301	279	580	119 nationalités			
Lettonie	3	0	3				



# SÉCURITÉ PUBLIQUE



## Préambule

Les éléments rapportés ici sont extraits du rapport de gestion de l'Association Sécurité dans l'Ouest lausannois, qui est disponible auprès du Président du Conseil communal, en format électronique, auprès des délégués de la commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse [www.polouest.ch](http://www.polouest.ch).

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

## Comité de Direction et Conseil intercommunal

Le Conseiller municipal en charge de représenter la Commune de Renens est M. Olivier Golaz. En 2018, il a participé à 8 séances du Comité de Direction, au cours desquelles 40 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 4 reprises en 2018 et 6 préavis ont été traités au cours de l'année. Les représentants de Renens au Conseil intercommunal sont au nombre de 9, soit Mesdames Elodie Joliat, Milica Maksimovic et Suzanne Sisto-Zoller et Messieurs Maximilien Anhorn, François Delaquis, Gérard Duperré, Jeton Hoxha, Ali Kilingç et Pascal Waeber.

## Répondant communal

Pour Renens, le répondant communal est le Premier lieutenant C. Hautle. Dans la continuité des années précédentes et au rythme d'une séance hebdomadaire, le répondant communal a rencontré le municipal de la Sécurité publique et le secrétaire municipal. Ces séances ont notamment permis d'échanger sur différents dossiers politiques et/ou techniques. En plus des réponses que le répondant communal a apportées à des questions et interpellations du Conseil com-

munal, il a œuvré dans plusieurs groupes de travail. Les questions liées aux aspects de la mobilité ont été traitées plus directement avec le collaborateur en charge, à l'Unité trafic de la POL.

Les différentes séances ont permis de traiter de nombreux dossiers tels que la problématique du stationnement sur le domaine privé communal, les réflexions autour d'une structure d'accueil d'urgence, les incivilités commises dans le centre de la ville, mais également d'assurer le suivi et la remontée d'information sur les différents événements qui se sont déroulés sur le territoire communal.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant F. Schaer.

## Principales activités en matière d'approche en résolution de problèmes sur le territoire de Renens

Année après année, les Unités territoriales continuent à élargir le réseau, étoffer les partenariats et marquent une présence visible sur le territoire.

Le personnel de l'Unité territoriale du secteur s'est, entre autres, chargé d'intervenir auprès de chauffeurs de camions qui immobilisaient leur véhicule pour décharger leurs marchandises et, par ce fait, entravaient la circulation. En partenariat avec le responsable du commerce, destinataire des livraisons, les policiers ont analysé la situation et une alternative, dans la stricte légalité des règles de la circulation routière, a pu être mise en œuvre à la satisfaction des chauffeurs. Les policiers sont également intervenus suite aux doléances d'un locataire d'un immeuble qui se plaignait des nuisances sonores et du stationnement sauvage en lien avec l'exploitation d'un centre culturel situé à la même adresse. Les différents échanges avec le responsable du centre, lequel a insonorisé les locaux et rappelé à l'ordre sa clientèle, ont permis de rétablir la situation à la normale.

## Service de la signalisation

En 2018, le service est intervenu à 20 reprises à Renens à la suite d'accidents de la circulation.

190 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement dans le cadre du chantier

de la gare, l'élargissement du passage inférieur du Léman, la pose de collecteurs et du chauffage à distance à l'avenue de Florissant et environs, la construction du quartier d'habitation Simplon Parc, ainsi que l'amélioration du réseau de fibre optique.

Les policiers sont également intervenus lors de 32 manifestations, dont Festimixx, 1020 Run, la Fête nationale du 1<sup>er</sup> Août et Cap sur l'Ouest.

Enfin, 514 interventions ont été réalisées dont notamment pour la pose de compteurs routiers et de signalisation provisoire pour la suppression de places de parc suite à des déménagements, manifestations, travaux, etc.



Portes ouvertes du 17 novembre 2018



Cérémonie d'assermentation du 23 mars 2018

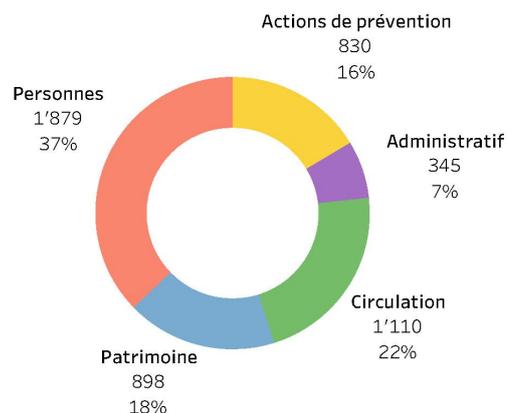
## Statistiques pour Renens

### Événements et actions de prévention

4'232 événements  
+  
830 actions de prévention



Ces événements ont conduit à **189** appréhensions et/ou mises en cellule d'une ou de plusieurs personnes



**Sémantique :** Un événement se qualifie par l'intervention d'une patrouille de police ou, dans une moindre mesure, par la gestion d'un événement au guichet (ex : prise de plainte).

**Catégories :**

- Une action de prévention se caractérise par un effort visant à diminuer un phénomène contenu dans une catégorie.
- **Personnes :** infractions touchant les personnes (par ex. lésions corporelles, stupéfiants, nuisances).
- **Patrimoine :** infractions touchant les biens (par ex. vols, cambriolages (véhicules, commerces, habitations), dommages à la propriété).
- **Circulation :** contrôles de circulation, infractions LCR, accidents.
- **Administratif :** ensemble des processus administratifs (par ex. documents perdus/trouvés, dépôt d'armes/munitions, retrait de plaque).

**Police de Proximité**

Unité Trafic	Infractions radar	Nombre de contrôles	116
		Véhicules contrôlés	26'200
		Véhicules en infraction	2'975
		% d'infractions	11.35%
	Infractions surveillance automatique du trafic	Nombre de contrôles (durée moyenne 1 semaine)	106
		Véhicules contrôlés	5'251'798
		Véhicules en infraction	7'318
		% d'infractions	0.14%
	Signalisation	Interventions	756

**Police Administrative**

Commission de police	Audiences		15
	Ordonnances pénales dans la commune*	Domaine privé	1'578
		Domaine public	4'813
	Amendes d'ordre délivrées	Circulation et stationnement	12'173
Naturalisations	Nombre de rapports rédigés	Solde année précédente	108
		Naturalisations ordinaires	168
		PV d'audition	23
		Rapports SPOP	21
		Autres rapports	2
		Dossiers retournés	5
	En attente de rédaction		19
Notifications	Commandements de payer reçus		2'347
	Mandats reçus		153
Police du commerce	Total des manifestations, manifestations ouvertes au public, séances, réunions, locations de salles: 1'084	Janvier	89
		Février	120
		Mars	160
		Avril	83
		Mai	84
		Juin	118
		Juillet	33
		Août	35
		Septembre	103
		Octobre	63
		Novembre	99
		Décembre	97

\*Une ordonnance pénale fait notamment suite à:

- une amende d'ordre qui n'a pas été payée dans les délais légaux (30 jours)
- une dénonciation sur terrain privé (par exemple parking devant un immeuble)
- toutes dénonciations en lien avec les différents règlements communaux et toutes infractions relevant de la compétence de la Commission de police

L'ordonnance pénale est notifiée par courrier recommandé au contrevenant. Elle indique entre autres les faits reprochés et la sanction.

## Observatoire de la sécurité

OBSERVATOIRE  
DE LA SECURITE



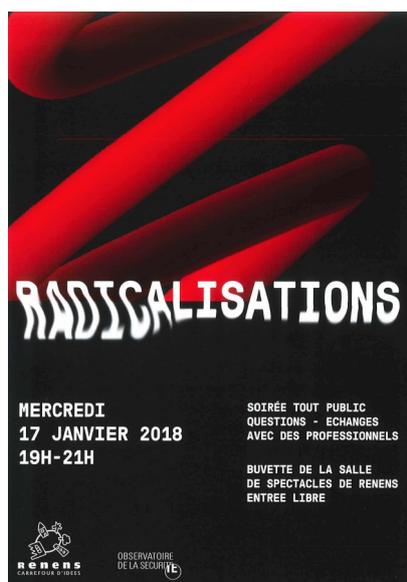
Le Comité directeur est actuellement composé de 9 personnes soit Mmes et MM. Olivier Golaz, municipal Informatique-Population-Sécurité publique, Myriam Romano-Malagrifa, municipale Culture-Jeunesse

-Affaires scolaires-Sport, Karine Clerc, municipale Enfance-Cohésion sociale, Michel Veyre, secrétaire municipale, Georges Chevallaz, chef de service Enfance-Cohésion sociale, Carole Camandona, doyenne Etablissement secondaire, Alain Peneveyre, chef de service Gestion urbaine-Développement durable, Nicolas Perelyguine, délégué à la jeunesse, Christian Hautle, répondant POL pour la Commune de Renens.

Le Comité ne s'est pas réuni en séance plénière en 2018, mais a organisé un forum public traitant du radicalisme religieux. Cette conférence, intitulée « Radicalisations », a eu lieu le mercredi 17 janvier 2018 à la Salle de spectacles. Elle était articulée autour des présentations données par trois spécialistes en matière de radicalisme religieux.

- Dr Mallory Schneuwly Purdie, sociologue, formatrice et spécialiste de l'islam
- Mme Brigitte Knobel, Directrice du Centre intercantonal d'information sur les croyances
- M. Eric Golaz, Délégué cantonal aux affaires religieuses.

Ce forum a aussi permis d'informer la population sur les mesures prises au niveau communal et aux Renonais de poser leurs questions et d'échanger sur ce thème.



Affiche et tous ménages du forum  
Radicalisations

## Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS)



### Extrait du rapport annuel du SDIS-Malley Prilly-Renens

L'intégralité du document est consultable à l'administration communale ou en ligne.

#### Préambule

Ce rapport est un peu particulier, en effet il s'agit du dernier rapport du Maj. Thierry Charrey, à la tête du SDIS Malley jusqu'au 31 décembre 2018. Ce départ est l'occasion de mettre du sang neuf à la tête du SDIS et par la même occasion de revoir la structure et la répartition des tâches afin d'optimiser les ressources du service. Il est important que le SDIS reste une entité unie avec un seul objectif, celui de garantir en tout temps la sécurité des citoyens.

Sur le plan opérationnel, cette année a été marquée par le changement du système d'aide à l'engagement de l'ECA appelé ProSDIS. Ce nouveau système est un changement radical de philosophie pour les sapeurs-pompiers. En effet, il alarme le personnel requis pour armer un véhicule en fonction des compétences et de la disponibilité du sapeur. Si ce nouveau système connaît quelques erreurs de jeunesse, il fonctionne et ceci est une réelle plus-value pour le personnel de pouvoir gérer ses disponibilités. Il est également à noter que le SDIS a été le premier SDIS du canton à être alarmé par le nouveau système dans la nuit de sa mise en service.

#### Composition de l'Etat-major

La composition de l'Etat-major, au 1<sup>er</sup> janvier 2018 était la suivante:

Maj. CHARREY Thierry	Commandant
Cap. STRAUSS Patrick	Commandant remplaçant
Cap. GERARDI Renata	Quartier-Maître
Cap. RODRIGUES Ivo	Chef instruction
Cap. KOKOT Philippe	Chef matériel
Cap. GANDINI Didier	Chef du DPS
Cap. RELVA André	Chef du DAP
Cap. RODRIGUES Luis	Officier technique

#### Effectif et organisation

L'effectif du SDIS au 1<sup>er</sup> janvier 2018 était de 135 officiers, sous-officiers et sapeurs.



Afin de garantir l'effectif du Détachement de Premiers-Secours (DPS), fixé à 30 personnes par l'ECA, le SDIS compte 46 porteurs et 36 chauffeurs.

Au 31 décembre 2018, l'effectif global du SDIS est de 100 personnes: 15 Officiers, 18 Sous-Officiers et 67 Sa-peurs.

Le SDIS a enregistré 40 démissions en 2018. Il a égale-ment reçu la démission de trois cadres. Le Cap Phi-lippe Kokot qui quitte le SDIS après 32 ans de service, le Lt Bastien Reymond qui quitte le SDIS après 14 ans de service et le Maj Thierry Charrey qui quitte le SDIS après 18 ans de service dont 5 comme Commandant. Le SDIS les remercie pour toutes ces années passées au service de la collectivité pour leur investissement parfois sans compter. Le SDIS leur souhaite beaucoup de plaisir et de satisfaction dans d'autres activités.

## Recrutement

Le recrutement a eu lieu le 1er novembre, date du recrutement cantonal.

Les personnes nées en 1994, 1995, 1996 et 1997 ainsi que celles âgées de 18 à 35 ans et arrivées dans les communes entre le 1<sup>er</sup> septembre 2017 et le 31 août 2018, ont été invitées, ce qui représente 3'025 per-sonnes.

Cette soirée de recrutement a permis d'incorporer 31 recrues, 8 sur l'Organe d'Intervention (OI) Prilly et 23 sur l'OI Renens dont 6 femmes au total.

## Activités du SDIS

Outre les exercices, les cours de formation et les diffé-rentes interventions, les membres du SDIS effectuent d'autres services, par exemple:

- Service de parc pour le LHC
- Service de garde lors des soirées de la fête Nationale
- Participation au Téléthron
- Différents services lors de courses, cortèges, etc

L'ensemble de ces services représentent 1'120 heures pour un total de 281 personnes.

Le SDIS profite de l'occasion pour remercier toutes ces personnes pour leur investissement tout au long de l'année.

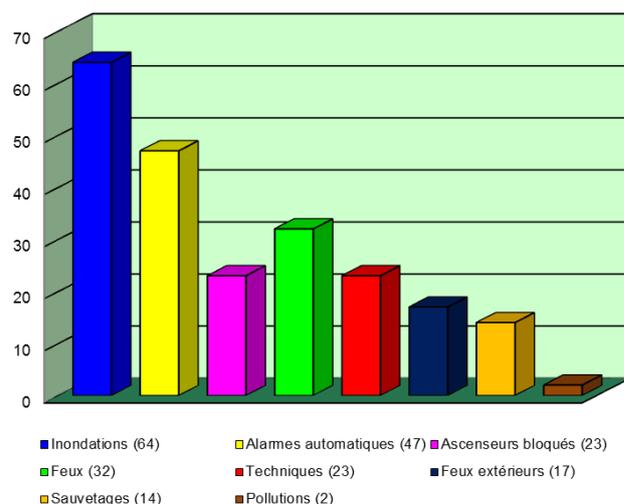
Cette année le nombre d'interventions réalisées est en légère baisse par rapport aux années précédentes :

### 222 interventions

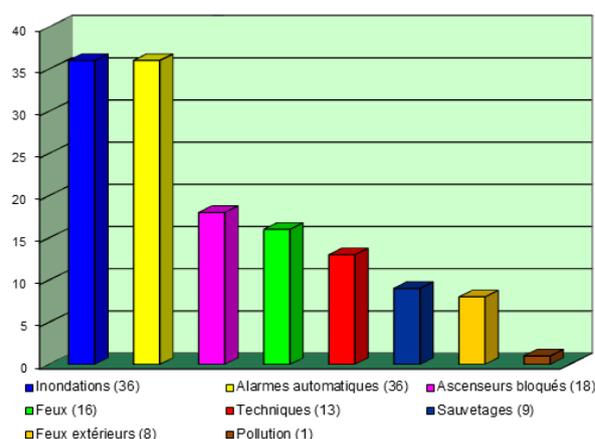
réparties en 1'917 heures d'intervention et 1'307 inter-venants.

Le SDIS a été alarmé en renfort à 8 reprises pour des événements de type « inondations Eléments Naturels » à Rances, à Penthalaz, à Apples, au Sentier et plu-sieurs fois à Lausanne durant les inondations de l'été.

## Types d'intervention du SDIS au total



## Nombre d'interventions OI Renens: 137



## Instruction

L'instruction représente une part importante de l'acti-vité des sapeurs-pompiers. Elle est dispensée en fonc-tion des missions, du matériel et du degré de forma-tion des sapeurs et des cadres. Ce qui représente 6'083 heures toutes sections confondues.

Comme c'est devenu une habitude depuis la fusion, cette année n'a pas fait exception et les exercices se sont fait en commun avec des groupes mixtes consti-tués des membres des 2 Organes d'Intervention.



# ENFANCE-COHÉSION SOCIALE



Directrice:  
Mme Karine Clerc, Municipale

Chef de service:  
M. Georges Chevallaz



# ENFANCE-COHÉSION SOCIALE

La Direction Enfance-Cohésion sociale gère les activités principales suivantes:

- Réception des usagers
- Enfance
- Réseau d'accueil de jour Renens-Crissier
- Accueil collectif préscolaire; crèches, garderies, jardins d'enfants
- Accueil collectif parascolaire; UAPE, APEMS, réfectoire scolaire
- Accueil familial de jour
- Clinique dentaire scolaire
- Relations avec les institutions privées liées à la petite enfance
- Aînés
- Réseau aînés
- Prestations en faveur des aînés
- Intégration
- Secteur de l'intégration
- Commission Intégration Suisses Étrangers (CISE)
- Prestations sociales diverses
- Relations avec diverses institutions sociales communales et régionales
- Relations avec les organismes intercommunaux régionaux (CSR, CMS, ORP)

## Faits marquants

Les faits marquants de cette année ont été:

- L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'accueil de jour de l'enfance (LAJE)
- Le 1<sup>er</sup> rapport sur la planification en matière d'accueil de jour des enfants (AJE) préscolaire et parascolaire 2016-2021, présenté au Conseil communal le 1<sup>er</sup> février 2018, lors du préavis N° 24-2017 en réponse à divers motions et postulats en relation.
- La validation du préavis N° 26-2018 - Château 17, concernant la construction d'un nouveau bâtiment pour la garderie, l'UAPE Le Tournesol et le Jardin d'enfants de Florissant, permettant la création progressive de 51 nouvelles places d'accueil pour 2020. La cérémonie symbolique de la pose de la première pierre a eu lieu le 29 novembre en présence de nombreux invités.
- L'augmentation à la rentrée scolaire 2018-2019 de la capacité d'accueil du réfectoire du Temple, passant de 35 places "repas chaud" à 50, en réponse à la progression de la demande. Cette mesure a permis d'absorber toutes les demandes concernant cette structure.
- La validation de la Charte de l'accueil de jour de l'enfance de la Ville de Renens par la Municipalité en sa séance du 5 novembre 2018. En affirmant une identité commune, un socle de valeurs partagées, cette charte garantit une égale qualité d'accueil pour chaque enfant, tout en respectant la diversité des structures de la Commune de Renens.
- La base du nouveau logiciel gestion de l'accueil de jour Kibe est bien en place. Le module RPI, soit la saisie des heures par les accueillantes en milieu familial (AMF) sur internet, est utilisé par la très grande majorité des AMF depuis le 1<sup>er</sup> juin. Seules 3 AMF n'étant pas adeptes d'internet ont finalement renoncé à travailler avec cette application.
- La Municipalité s'est positionnée lors de la consultation du nouveau cadre de références élaboré par l'Établissement Intercommunal pour l'Accueil Parascolaire (EIAP), puis lors de la version finale qui entrera en vigueur en 2019. Elle a pris l'option de maintenir les standards de qualité de l'accueil actuel.
- Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la permanence Info-Natu a accueilli un nombre record de participants. 880 passages ont été enregistrés. Cette fréquentation accrue concorde avec le nombre de personnes ayant entamé leur procédure de naturalisation à Renens en 2017, avant l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi.
- La 2<sup>e</sup> journée découverte du programme "Pas de retraite pour ma santé" destinée aux aînés de Renens a connu un grand succès. La fréquentation des activités hebdomadaires atteint ses limites en capacité d'accueil. Avec les participants, une réflexion sur un doublement des groupes est à l'étude.
- L'agence d'assurances sociales (AAS) a déménagé dans des nouveaux locaux à l'avenue du 14-Avril 7, permettant un regroupement de toutes les agences du district. Pour le service Enfance-Cohésion sociale, cela signifie une réorganisation de la réception du service, qui était partagée avec celle de l'AAS.

Au 31 décembre 2018, le réseau compte 737 places qui se répartissent comme suit:

### Occupation des structures d'accueil du réseau Renens-Crissier

Structures d'accueil	préscolaire	UAPE	APEMS	Accueil familial	Total structure
Crèche le Tournesol	17				17
Globe-Trotteurs, Renens	34				34
Baumettes, Renens	27				27
Garderie Farandole	37	30			67
Sté-Famille, Renens	27	24			51
UAPE Censuy		24			24
APEMS Léman			48		48
APEMS 24-Janvier			48		48
Accueil familial Renens				241	241
<b>Sous-total à Renens</b>	<b>142</b>	<b>78</b>	<b>96</b>	<b>241</b>	<b>557</b>
La Roue Enchantée, Mex	22				22
Les P'tits Mômes, Crissier	44				44
UAPE Préfontaine, Crissier		24			24
APEMS Vernie, Crissier			60		60
Accueil familial Crissier				30	30
<b>Total type d'accueil</b>	<b>208</b>	<b>102</b>	<b>156</b>	<b>271</b>	<b>737</b>

## ENFANCE

### Réseau d'accueil de jour des enfants de Renens-Crissier

Le réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier offre les trois types d'accueil prévus par la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants) soit: l'accueil collectif de jour préscolaire, l'accueil collectif de jour parascolaire et l'accueil familial de jour (AFJ).

Au 31 décembre 2018, ses membres sont:

- Les Communes de Renens et de Crissier
- La Fondation des Baumettes
- L'entreprise Bobst
- Le Foyer Sainte-Famille.

En outre, une collaboration spécifique avec les jardins d'enfants renanais, les Lapins bleus et le Pinocchio, permet d'offrir des places d'accueil d'urgence.

L'organe décisionnel du Réseau Renens-Crissier est le Comité de pilotage (CoPil), composé d'un représentant par commune et d'un représentant par entreprise. La présidence est assurée par la municipale du Service Enfance-Cohésion sociale de Renens, la vice-présidente par son homologue de la Commune de Crissier, et le secrétariat par le chef du service Enfance-Cohésion sociale de Renens.

Le CoPil s'est réuni à 4 reprises en 2018. Les thèmes des séances ont principalement porté sur:

- les nouvelles normes parascolaires édictées par l'EIAP (Établissement Intercommunal pour l'Accueil collectif Parascolaire),
- la mise en place d'un outil de saisie en ligne pour les accueillantes en milieu familial,
- l'application des directives, notamment le calcul du revenu déterminant au vu des nouvelles compositions des familles,
- la mise en place d'un outil informatique permettant la facturation rétroactive,
- la réalisation du premier rapport d'activités du réseau.

La composition des familles étant de plus en plus complexe, une présentation du droit de la famille par le Juge Lionel Chambour, Président du Tribunal d'arrondissement de Lausanne en charge des affaires familiales, a été organisée à l'attention des membres du Copil, des directions des structures d'accueil, et des collaborateurs concernés dans les différents secteurs et services de la Commune de Renens.

Le réseau d'accueil de jour Renens-Crissier est reconnu par la Fondation de l'accueil de jour des enfants (FAJE). A ce titre, le réseau a participé aux 3 rencontres des réseaux organisées par la FAJE en 2018, les thèmes abordés y étaient principalement le subventionnement, les conditions de reconnaissance 2019-2023 et les outils développés par la FAJE (étude sur les besoins en places d'accueil à l'horizon 2025-2030, outil informatique de simulation de politique tarifaire).

En tant que secrétaire du réseau, le chef du Service Enfance-Cohésion sociale est membre de la Chambre consultative de la FAJE. Composée de divers représentants des milieux professionnels, des communes et des réseaux, ainsi que des associations et organismes en relation avec les familles, la Chambre consultative a pour but de délibérer sur les objets qui lui sont présentés par le Conseil de Fondation de la FAJE. Elle est donc une force de consultation, mais aussi de proposition sur les divers sujets en relation avec l'accueil de jour des enfants. 4 assemblées plénières ont été organisées en 2018. En dehors des projets présentés par la FAJE, la Chambre a traité principalement du nouveau cadre de référence pour l'accueil parascolaire établi par l'EIAP. Le thème de l'élargissement des jours et heures d'accueil des structures collectives a également été abordé, notamment par la présentation de quelques exemples en Suisse et en Europe, ainsi que par un échange d'expérience entre ses membres.

Le réseau Renens-Crissier est membre de la Faïtière des réseaux d'accueil de jour des enfants (FRAJE). Les membres de la FRAJE se sont réunis à 3 reprises en 2018. Cet organisme a pour but de représenter les réseaux dans les questions de l'accueil de jour, de déterminer des prises de positions communes, notamment sur les évolutions de la politique de l'accueil de jour des enfants dans le canton de Vaud.

### Liste d'attente centralisée du réseau

La liste d'attente centralisée donne la possibilité aux parents de s'inscrire directement pour toutes les structures du réseau. L'inscription est valable trois mois, renouvelable et modifiable directement par les parents au moyen d'un accès internet. Il est également possible de s'inscrire au guichet du Service Enfance-Cohésion sociale.

À fin décembre 2018, la liste d'attente concernant les enfants de Renens comprenait 284 enfants correspondant à 189 places, répartis comme suit:

- 226 enfants en âge préscolaire correspondant à 150 places
- 58 enfants en âge parascolaire correspondant à 39 places

Pour 118 demandes, aucune solution de placement n'a pu être proposée aux parents dans les délais qu'ils demandaient.

La gestionnaire de réseau est la personne de contact pour répondre aux parents sur les questions relatives aux inscriptions.

### Coordination des structures de l'enfance

Des rencontres entre les différents responsables des lieux d'accueil préscolaire, parascolaire et de l'accueil familial de jour ont été organisées afin de favoriser les synergies, et de développer des activités communes.

Le développement de projets de soutien pédagogique aux équipes s'est poursuivi, notamment dans les colloques des différents lieux d'accueil.

Partant du principe qu'une égale qualité d'accueil

doit être garantie aux enfants et à leurs parents quel que soit le lieu choisi ou proposé, la réalisation d'une charte commune de l'accueil de jour des enfants a été longuement murie. Pour clore cette réflexion, deux matinées ont été organisées, sous la conduite de Mme Guinchard Hayward Directrice du PEP (Partenaire Enfance et Pédagogie). A cette occasion, le groupe de travail constitué des directions des structures, du chef de service et de la municipale du Service Enfance-Cohésion sociale, a pu faire ressortir une vision commune de l'enfant, des valeurs transversales et des principes destinés à guider l'action quotidienne des structures d'accueil, en adéquation avec la vision émanant du programme de législature. Distribuée à l'ensemble des parents ayant un ou des enfants accueillis dans une structure de Renens ou au sein de l'accueil familial, la Charte est également affichée dans ces mêmes lieux, invitant chacun à son niveau de s'impliquer dans l'accueil et le développement de l'enfant.

### Thèmes, liens intergarderies

Comme chaque année les équipes éducatives des lieux d'accueil du groupe Partenaires Petite Enfance de Renens ont organisé des visites inter-garderies avec les enfants. Le fil rouge qui a relié les différents lieux d'accueil de Renens a été "la narration" jusqu'à l'été puis "explorer l'environnement". Ce dernier a fait l'objet de la visite de l'exposition nationale "Découvrir le monde" conçue par l'Association "la Voix pour la Qualité", au musée de la main à Lausanne. Cette visite a été l'occasion d'échanges de regards entre les différentes équipes éducatives.

## Accueil collectif préscolaire

### Crèche Le Tournesol

Durant l'année 2018, 36 enfants âgés de 4 mois à 2 ans et demi ont été accueillis au Tournesol dont 13 fratries au sein du réseau. 24 d'entre eux fréquentaient déjà le Tournesol en 2017. 17 nationalités ont été représentées. Le revenu moyen des parents a été de CHF 10'715.-.

Les passages des enfants dans les groupes au sein du Tournesol et dans les autres structures (Globe-Trotteurs, Farandole et Sainte-Famille) se sont faits en août.

Le Tournesol occupe les locaux de la Croisée, av. du 24-Janvier 1D depuis août 2017.

Les travaux de construction et d'agrandissement du Tournesol à Château 17 ont débuté en septembre et la cérémonie de la pose de la première pierre s'est déroulée le 29 novembre.

L'équipe éducative a eu l'occasion de rencontrer les architectes lors d'une soirée de travail afin d'échanger sur ses besoins en termes d'aménagement intérieur des nouveaux locaux.

Diverses activités de motricité, de découvertes, d'éveil, de créativité, ainsi que des sorties à l'extérieur ont été proposées: dans les parcs de Renens, à la gare, à la bibliothèque, au bord du lac, au marché.

Les enfants qui ont quitté le Tournesol à l'été ont bénéficié d'une sortie d'une journée entière lors de laquelle ils ont utilisé divers transports publics (bus, métro, train, bateau) pour se rendre à Vevey puis à Ouchy.

Les liens entre les parents et l'équipe éducative ont été au cœur des réflexions pédagogiques pour un accueil de qualité. Afin de les favoriser, plusieurs activités et rencontres ont été organisées: "jardins aux chansons", 30 minutes de chansons avec les enfants et leurs parents, "jardin aux livres" sur le même principe: découvrir une histoire et des livres en compagnie des parents, goûters du monde où les parents font découvrir des spécialités culinaires de leur pays, goûters d'anniversaire des enfants, moments de rencontre parents-enfants dans le groupe des bébés.



Bulles chez les bébés

Deux réunions de parents ont été proposées: une sur le thème des règles et limites, animée par Mme Caroline Hildenbrand-Doerig, psychologue de l'enfance, et une réunion d'informations pour les parents dont les enfants ont passé du groupe des bébés au groupe des trotteurs.

Deux fêtes ont été partagées avec les parents. Celle de l'été, dans la cour d'école de la Croisée lors de laquelle une vidéo représentant les activités quotidiennes au Tournesol a été présentée. Celle de Noël s'est déroulée dans les locaux de la Croisée, animée d'une histoire, d'un chant de Noël et du partage des mets apportés par les parents.

Plusieurs personnes en formation ont bénéficié de l'apport du travail de terrain ainsi que du suivi de praticiennes-formatrices: deux stagiaires de l'école supérieure en éducation de l'enfance (ESEDE), une apprentie assistante socio-éducative, une gymnasiennne assistante socio-éducative, une stagiaire apprentie, 3 jeunes venus découvrir le métier d'éducateur de l'enfance durant une semaine. De plus, deux personnes dans le métier d'intendance envoyées par le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI) ont bénéficié d'un emploi temporaire au Tournesol.

## Crèche garderie Les Globe-Trotteurs

85 enfants issus de 78 familles ont bénéficié des 34 places d'accueil de la garderie. Le revenu moyen a

été de CHF 8'380.30. 26 nationalités différentes ont été représentées.



Sortie au parc

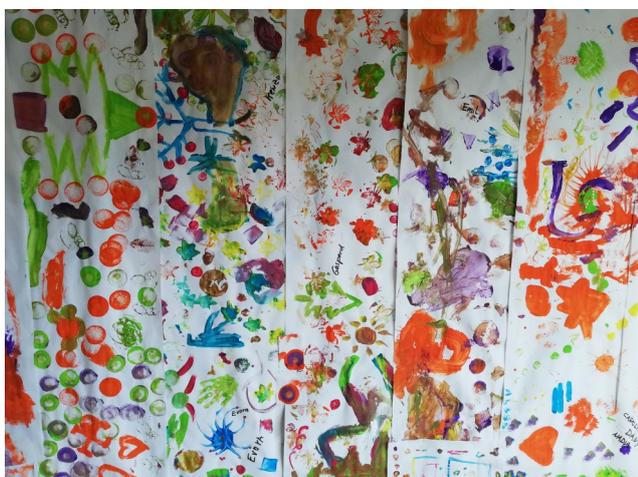
Cette année a été marquée par le départ du directeur le 31 août 2018. En poste depuis plus de 10 ans, il a marqué de son empreinte la garderie des "Globe-trotteurs" et a été à l'origine de la création de l'UAPE du Censuy. Entre son départ et l'arrivée de la nouvelle directrice, la direction a été assurée par la directrice de la garderie Le Tournesol pendant 2 mois ad intérim. L'équipe a démontré une excellente cohésion et un investissement constant durant cette période de transition.

L'équipe éducative a mis en place différents projets qui ont rythmé l'année:

- Les petits déjeuners ouverts aux parents qui permettent liens et échanges dans un cadre non jugeant et convivial.
- Les jardins parents-enfants qui réunissent les familles autour d'une activité proposée dans le groupe de leur enfant en collectivité.
- La fête de l'été à la Salle de spectacles sur le thème de la chasse au trésor. Les enfants ont fait leurs premiers pas sur la scène sous le regard admiratif du public.
- Les réunions de parents d'automne, afin de faire plus ample connaissance et découvrir le déroulement de la vie du groupe.
- La fête de Noël, le 14 décembre, autour d'une soupe et d'un apéritif festif.
- Les parents ont également pu bénéficier d'une présentation des organismes de Renens, par le délégué à la jeunesse, avec la présence du CRA (Centre de rencontre et d'animation).

Aux Globe-trotteurs, l'équipe éducative est sensibilisée aux activités en lien avec le mouvement en organisant des sorties régulières en forêt, à la salle de gymnastique, dans les salles de jeux et les corridors de la garderie. Des visites à la bibliothèque ont été proposées afin de familiariser l'enfant à l'éveil de la lecture, entre découverte de l'objet et émotions vécues dans les lectures partagées.

La créativité est exploitée sur différents supports afin d'éveiller les sens et stimuler l'expression libre de l'enfant. Les marionnettes ainsi que des créations en forêt "Land Art" ont particulièrement été appréciées cette année par les enfants.



Jardin des parents

Les équipes éducatives des Globe-Trotteurs et de l'UAPE du Censuy ont organisé une journée pédagogique sur le thème de la créativité et de son exploration. Chacune a pu s'enrichir de cette journée de partage concernant cette thématique.



Land Art

### UAPE du Censuy

53 enfants ont bénéficié des 24 places d'accueil de l'UAPE du Censuy. Le revenu moyen a été de CHF 8'645.80. Les familles, de diverses nationalités, ont contribué à la richesse multiculturelle de ce lieu d'accueil. Depuis la rentrée scolaire d'août, les enfants accueillis sont tous enclassés au Collège du Censuy. Cette décision, réponse à une plus forte demande qu'au Collège du Simplon, a permis d'augmenter significativement le nombre d'enfants pris en charge durant la pause scolaire de midi (environ 27 en moyenne, sans tenir compte des mercredis).

Les enfants accueillis font leurs premiers pas dans la vie d'écolier, ce qui représente un défi en matière d'adaptation aux horaires et de vie en collectivité. L'accent est mis sur la création d'un lieu ressourçant, afin de répondre aux besoins variés des enfants.

Cette année la valorisation des lieux de ressources de la commune était à l'honneur. Les enfants ont eu de nombreuses occasions de se familiariser avec la bibliothèque, la ludothèque, Globe-livres ou encore la Ferme des Tilleuls.

Lors d'une réunion, les parents ont bénéficié de l'intervention de divers organismes tels que le CRA qui a présenté "Le jardin des Parents" et la Fondation Jeunesse et Famille avec "Histoires de Parents".

Durant l'année, les parents ont également participé à deux Jardins parents-enfants, leur donnant l'occasion de découvrir leur enfant dans le contexte de l'UAPE.

Le premier semestre a été marqué par les préparatifs liés au spectacle présenté aux familles de l'UAPE et de la garderie Les Globe-Trotteurs lors de la fête d'été. Par ailleurs, l'UAPE du Censuy a collaboré au passage des enfants entre les différentes structures de la Ville: visite des APEMS du Léman et du 24-Janvier avec les enfants inscrits pour la rentrée scolaire 2018.

La fin de l'année a été marquée par les débats publics autour des changements annoncés au niveau du cadre de référence de l'accueil parascolaire. Ces débats ont été une occasion de discuter des conditions d'accueil et plus largement, des missions de l'AJE. Ces échanges ont été fédérateurs et motivant pour les équipes. Elles se sont en outre senties reconnues par la Municipalité, qui a décidé de maintenir les normes actuelles.

Tout au long de l'année, en lien avec des thèmes tels que le mouvement et la santé, le contact avec la nature, la sensibilisation au développement durable et la découverte de l'environnement, des activités particulières ont été proposées. Ainsi les enfants ont notamment pu participer à de nombreuses sorties en forêt, au bord du lac, sur les places de jeux de la région. Les plus grands ont pu découvrir le nouveau terrain d'aventure de Malley.

Les enfants ont également découvert et réalisé des créations culinaires, effectué des visites avec repas chez le traiteur Afiro et ont pu se défouler et explorer les multiples possibilités de la salle de gym. Pour clore l'année sur un moment de partage intergénérationnel, les enfants ont rendu une visite aux aînés de l'EMS de l'Oriel pour chanter quelques mélodies de saison.

### Garderie-UAPE La Farandole

En 2018, l'équipe de direction de la Farandole, des Jardins d'enfants Lapins bleus et Pinocchio ont proposé aux trois équipes éducatives un colloque formatif commun sous forme d'ateliers réflexifs, abordant les notions d'intelligences multiples et des diverses richesses au sein d'une équipe. Un samedi pédagogique de formation à la communication bienveillante-consciente, CNV, a aussi été organisé. Ces formations ont servi de fil rouge au travail pédagogique mené avec les équipes tout au long de l'année, touchant à l'imperceptible de leur travail et valorisant le travail

de communication mené dans tous les secteurs des institutions éducatifs, logistiques et administratifs.

En lien avec les réflexions touchant aux différents modes de communication, l'équipe de la nurserie a souhaité se former au langage des signes, LSF. Ces signes sont utilisés auprès et avec les jeunes enfants comme moyen de communication et soutien à l'apprentissage de la langue parlée. Les parents ont pu s'approprier cet outil de communication, lors d'une soirée de parents, ce qui permet de vivre ce projet en partenariat avec eux. Un nouveau langage, parmi de multiples langues, richesses de la Farandole.

Dans les secteurs des moyens et des jeunes écoliers, en lien avec la communication bienveillante, les notions d'empathie, de conscience de soi et des autres, de respect des lieux, du matériel et de la nature ont été abordés avec les enfants. Chaque espace de vie, salles, jardin, forêt, ville ont des utilités dans ces processus et doivent être réfléchis. Les liens à la nature sont privilégiés au sein de la Farandole. Le jardin potager, les arbres fruitiers, les cornouillers mâles permettent des moments d'interaction, de complicité, de désaccord.

La forêt des Biondes est l'un des lieux de vie privilégiés des enfants de la Farandole. Dès la nurserie, la proximité du lieu permet à l'équipe éducative de s'y rendre avec les poussettes 4 places et les petits trotteurs apprenant encore à marcher. Lieu d'observation de la nature, lieu de découvertes d'animaux, lieu de rencontre avec les habitants du quartier, lieu de jeu et de coopération, lieu d'apprentissage de gestion de conflits. Courir dans les feuilles, construire des cabanes, cueillir des fleurs, observer les moutons et les grenouilles, les enfants se découvrent, apprennent à vivre ensemble, à s'entraider, à se surpasser, à vivre au rythme des saisons.



*L'étang des Biondes sous la neige*

Le groupe des moyens s'est régulièrement rendu au canapé forestier et a organisé sa soupe sur le feu pour les familles, qui s'est terminée cette année sous la pluie!

L'équipe éducative des écoliers, qui profitent quotidiennement de ce lieu adjacent à leur école, a animé son traditionnel match de foot parents-enfants. Moment convivial permettant aux familles de se rencontrer, de partager un moment différent avec leurs

enfants et l'équipe éducative des écoliers.

En 2018, La Farandole a accueilli 120 enfants à temps partiel ou à plein temps de 16 nationalités différentes, soit: 65 enfants dans le secteur nursery, trotteurs et moyens, 55 enfants en secteur UAPE-jeunes écoliers. Le revenu moyen des familles a été de CHF 8'912.-.

Durant cette année, chaque groupe a évolué au rythme de ses projets, faisant vivre le thème intergarderies, "le récit", thème faisant suite à la conférence de M. Serge Tisseron (2017), sur l'utilisation des écrans avec de jeunes enfants et la complémentarité des autres médias.

La Farandole en tant qu'institution formatrice, a accompagné son apprentie ASE 3<sup>e</sup> année pour l'obtention de son CFC, a soutenu deux stagiaires de longue durée en vue de formation CFC et HES, ainsi qu'une éducatrice finissant sa formation HES en secteur nurserie.

## **Jardin d'enfants communal Le Pinocchio**

En 2018, 60 enfants âgés de 2½ à 4½ ans de 15 nationalités différentes ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine au Pinocchio. 29 dépannages d'urgence ont pu être proposés.

Cette année, l'équipe éducative du Pinocchio a sensibilisé les enfants et les parents à des activités simples pouvant être faites en famille, à la maison. Elle a organisé comme chaque année, une semaine portes-ouvertes pour les parents. Durant cette semaine, les familles étaient invitées à vivre au rythme du Jardin d'enfants. Elles ont eu l'opportunité de partager le goûter, de jouer avec les enfants et de découvrir une table sensorielle élaborée avec les enfants au fil des saisons lors des balades, composées d'éléments naturels que parents et enfants pouvaient toucher, deviner et regarder.

Au mois de juin, une fête de départ pour les futurs écoliers 2018 a été organisée au refuge du Censuy. Les familles ont rejoint leurs enfants pour un repas canadien et un parcours d'obstacles organisé uniquement avec des éléments trouvés sur place, afin de valoriser la simplicité et le vivre dans la nature.

Pendant cette année, l'équipe éducative a aussi voulu mettre en valeur les livres. Afin de les rendre plus attractifs, chaque semaine une nouvelle histoire était proposée à la lumière d'une bougie et montrée aux parents.

De manière à clore cette année dans le même esprit, les enfants ont réalisé, comme cadeau de fin d'année, un loto pour pouvoir y jouer en famille à la maison.

## **Jardin d'enfants communal Les Lapins bleus**

En 2018, 91 enfants âgés de 2½ à 4½ ans de 16 nationalités différentes ont été accueillis deux à quatre demi-journées par semaine aux Lapins bleus.

Le jardin d'enfants a accueilli 91 fois des enfants en dépannage d'urgence, afin de soutenir temporairement des familles n'étant pas encore inscrites dans

une garderie. Cet accueil spécifique exige de la souplesse, de l'empathie et de la disponibilité de l'équipe éducative, qui accompagne à chaque fois une famille exprimant un besoin spécifique et urgent: traitement médical, deuil, recherche d'emploi.

Dans le cadre de leur partenariat, l'équipe éducative des Lapins bleus et l'équipe d'animation du CAT Kanumera se sont rencontrées à plusieurs reprises pour pérenniser leur collaboration, réfléchir à de nouvelles pistes de travail intergénérationnel et organiser les actions annuelles. Ces moments d'échanges ont permis aux personnes âgées et aux enfants de se rencontrer quatre fois dans l'année, soit au Jardin d'enfants, soit dans les locaux du CAT. Ces moments sont précieux dans la découverte de l'autre, la communication et le partage intergénérationnels.



CAT Kanumera aux Lapins bleus

Dans le cadre des rencontres inter garderies, les enfants des Lapins bleus ont été accueillis aux Globe-Trotteurs, pour partager un moment d'histoires Kamishibai (genre narratif japonais, qui consiste à raconter des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs). Un travail de collaboration entre équipes éducatives, de découvertes, de jeux et de connivence entre les enfants a permis de nouvelles découvertes professionnelles aux deux structures.

Durant cette année plusieurs enfants en situation particulière ont été accueillis aux Lapins bleus, le travail en réseau est toujours privilégié afin de faciliter l'évolution de l'enfant et de sa famille.

Dans un esprit formatif, les Jardins d'enfants ont accueillis plusieurs stagiaires d'observation, afin de leur permettre de découvrir le métier d'éducatrice.

## Accueil familial de jour de Renens-Crissier

Pour offrir un accueil de jour aux enfants du réseau et répondre aux demandes des parents, les coordinatrices et le personnel du secrétariat travaillent en étroite collaboration avec les accueillantes en milieu familial (AMF).

## Les enfants et leur famille

En 2018, l'accueil familial de jour (AFJ) a accueilli 68 nouveaux enfants durant l'année. Un total de 339 enfants ont été placés chez 55 accueillantes en milieu familial. Les coordinatrices ont été disponibles pour écouter les familles et répondre le mieux possible à leurs besoins. Toujours dans le souci du bien-être des enfants, les coordinatrices ont organisé des bilans, entre les parents et leur accueillante, qui ont permis de résoudre plusieurs situations délicates.

## Les accueillantes en milieu familial

Chaque AMF a suivi une soirée de formation cantonale (obligatoire) organisée par la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ). Les coordinatrices ont également organisé 15 soirées de formation. Chaque accueillante a participé à sept soirées sur divers thèmes, dont trois consacrées au groupe de parole animées par une pédopsychiatre, et deux soirées sur le thème du récit avec une visite à la bibliothèque Globlivres, l'approche des comptines et la lecture des albums jeunesse. En début d'année, les AMF ont suivi une formation sur les premiers soins d'urgence et sur le nouveau programme informatique des rapports de placement par internet (RPI).

Afin de recruter de nouvelles accueillantes en milieu familial, les coordinatrices ont examiné 16 dossiers de personnes intéressées et ont effectué 10 enquêtes socio-éducatives. 8 candidates ont reçu leur autorisation provisoire pour 18 mois, dont 7 de Renens et 1 de Crissier. Durant l'année, 9 accueillantes ont cessé leur activité.

Depuis l'automne 2018, un total de 30 valises, comprenant chacune 15 livres à histoires, voyagent entre les domiciles des accueillantes. Chaque valise est à disposition des enfants accueillis pour une période de deux mois, avant de repartir au domicile de la prochaine AMF. Ce projet sur le récit comprenant les valises et les formations aux AMF rencontre un grand succès.

## L'administration

Dès mai 2018, la structure de l'AFJ a intégré à son programme informatique l'extension RPI. Ce qui permet aux AMF de noter directement sur Internet les heures d'absences ou de présences des enfants accueillis. Pour ce faire, le personnel de l'administration a préparé et animé les soirées de formation des accueillantes. Il a rédigé une marche à suivre et un récapitulatif. Dans ce laps de temps, le nouvel outil pour la facturation a été pris en main par le personnel du secrétariat.

Fin août, une coordinatrice a quitté la structure pour son engagement à l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) du Canton de Vaud. Sa remplaçante a débuté son activité au 1<sup>er</sup> octobre.

**Chiffres pour l'année 2018 - Accueil familial de jour**

	Total	Renens	Crissier
Enfants placés	339	267	72
Enfants placés de Crissier à Renens		33	
Enfants placés de Renens à Crissier			11
Nombre d'heures facturées	256'070	192'509	63'561
Accueillantes agréées	55	46	9
Nouvelles accueillantes	8	7	1
Enquêtes socio-éducatives	10	8	2
Au 31 décembre 2018, Nombre accueillantes agréées	47	39	8

**Accueil collectif parascolaire****APEMS du Léman - APEMS du 24-Janvier**

Au cours de l'année 2018, l'APEMS du Léman a accueilli 78 enfants et l'APEMS du 24-Janvier 88 enfants sur les différentes tranches horaires de la journée.

Comme chaque année, les équipes éducatives ont proposé aux enfants de multiples activités autour du thème annuel, celui des îles d'Hawaï pour l'année scolaire 2017-2018.

En fin d'année scolaire, sur chaque site, une fête a permis de rassembler familles et équipes autour d'un apéritif préparé par les enfants. Ceux-ci ont présenté à leurs parents un "Hula", danse hawaïenne en costumes. Ce moment si particulier permet aux familles de rencontrer d'autres familles, de passer du temps avec l'équipe éducative des APEMS et de découvrir toutes les activités vécues et les créations de leurs enfants durant l'année scolaire.

Sur les 185 jours ouvrables en 2018, les APEMS ont accueilli sur les différentes tranches horaires:



*Hugo à la plage*

Année civile	2017	2018	2017	2018
	APEMS du Léman	APEMS du Léman	APEMS du 24-Janvier	APEMS du 24-janvier
Matin	2'830	2'671	2'089	2'554
Midi	5'993	6'661	6'640	6'831
Mercredi Midi	818	924	1'058	1'131
Après midi	3'753	5'163	5'935	6'537
Jours d'ouverture	186	185	186	185
Moyenne journalière à midi	39.43	43.82	42.36	44.94
Moyenne mercredi à midi	21.53	24.32	27.86	29.76

**L'espace repas du Léman**, accolé à l'APEMS du même nom, rencontre toujours plus de succès. C'est pourquoi l'offre a été augmentée à 20 repas chauds les lundis, mardis, jeudis et vendredis à la rentrée scolaire d'août. En 2018, 30 enfants sous contrat ont fré-

quenté l'espace repas, représentant 1'934 repas servis. L'espace repas met aussi à disposition une trentaine de places pour les élèves du secondaire qui viennent avec un pique-nique ou un plat à chauffer au micro-onde.

### Réfectoire scolaire du Temple

Le réfectoire situé à la salle de paroisse de Renens-Village est destiné aux élèves de la 3<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> primaire, même si l'orientation des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> primaires vers les APEMS est privilégiée, pour des raisons de prise en charge pédagogique et d'accompagnement sur le chemin de l'école.

Dès la rentrée scolaire 2018-2019, la capacité d'accueil du réfectoire du Temple a passé de 35 places "repas chaud" à 50, afin d'absorber l'augmentation des demandes. Les repas sont livrés par

le traiteur AFIRO et facturés aux parents au prix de CHF 7.50. En 2018, ce sont 4'643 repas (4'494 en 2017) qui ont été livrés par le prestataire.

Au 31 décembre 2018, 50 enfants étaient inscrits au réfectoire. La moyenne des présences s'est située entre 28 et 34 enfants (20 et 26 en 2017) selon les jours et les périodes de l'année (camps de ski, camps d'école).

De plus, 10 places "pique-nique" sont également mises à disposition, même si elles sont très peu utilisées.

2018	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUI	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	2018
Moyenne présence journalière	28.29	28.92	29.47	29.33	27.27	25.12	15.75	41.25	38.60	37.10	34.33	30.50	30.49
Moyenne inscriptions	35.79	36.92	37.00	35.33	35.73	36.18	25.25	45.25	44.27	43.70	44.00	40.83	38.35
Total repas facturés	406	351	509	267	423	449	70	167	593	376	655	377	<b>4'643</b>

### Clinique dentaire scolaire

Tout au long de l'année, la Clinique a mené diverses activités, dans les domaines de la prophylaxie, du dépistage et des soins dentaires. On peut relever notamment:

- La signature de la nouvelle convention concernant les traitements dentaires entre le Département de la Santé et de l'Action sociale et la Profession dentaire, approuvée par la Municipalité le 17 décembre 2018. Cette convention, qui ne s'applique qu'aux bénéficiaires des prestations du DSAS (subsidés, RI, PC), prévoit que les frais soient intégralement pris en charge par les services de l'État sans avance préalable de la part du patient. Par ailleurs, la nouvelle méthode de calcul du coût des prestations dentaires entraîne globalement une

augmentation de la tarification, sans conséquences financières pour les patients subsidiés. Cette convention n'impacte pas les autres patients de la clinique.

- La Clinique dentaire scolaire a été ouverte pendant les vacances de février et les parents ont beaucoup apprécié cette disponibilité. Cette action sera reconduite.
- La production de dentifrice par les élèves au cours de l'animation pendant les leçons de prophylaxie en janvier-février a rencontré un grand succès.
- L'équipe de la Clinique a bénéficié du soutien du Prof. Nicolas Meylan de la HEP pour les aspects pédagogiques de l'enseignement de la santé bucco-dentaire dans les classes et les techniques de motivation pour les soins.

### Quelques chiffres

Dépistage	2'371 élèves, dont 2'252 ont été contrôlés
Diagnostic	46.20% des élèves sans caries, 28.8% sans caries et avec obturations, 21.60% avec caries, 3.40% des enfants ne reçoivent pas les soins nécessaires
Rendez-vous	1'785 rendez-vous pris dont 99 manqués
Patients	631 patients traités, dont 118 nouveaux
Moyens techniques	175 radiographies, 41 photos avec le diagnocam
Prestations	28 h de nettoyages dentaires par l'assistante dentaire, 18h par la médecin dentiste, 28h par l'assistante en prophylaxie
Prophylaxie	12h de démonstrations sur la manière de se brosser les dents par l'assistante dentaire

## Prestations en faveur des Aînés

### Réseau des Aînés

Le réseau des Aînés s'est réuni à deux reprises en 2018. Ces réunions permettent d'échanger des informations et de réfléchir à de nouvelles actions en faveur des Aînés à soutenir ou à mettre en place.

Lors de la séance du 17 mai 2018, il a été notamment question du projet-pilote en faveur des seniors que souhaite mettre en place Lausanne Région, après l'établissement d'une analyse des prestations offertes aux aînés, réalisé par l'Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP). Cette analyse vise à fournir aux communes un outil pour développer leur politique en faveur des aînés, en complémentarité avec le tissu local et les politiques cantonales. Ce travail fera l'objet d'une journée de présentation en mars 2019.

Le groupe de travail "mobilité" a fait part de l'avancée de ses travaux dans la mise en place d'améliorations en faveur des personnes à mobilité réduite sur la commune.

Pour sa séance du 1<sup>er</sup> novembre, le réseau a été accueilli à la Ferme des Tilleuls, où il a été discuté de l'aménagement de plages horaires en journée pour la projection des Plans-Fixes, afin d'encourager les aînés de la commune à s'y rendre. Il a également été question de la proposition d'adhésion de Renens au réseau des Villes amies des aînés, suite au postulat déposé par M. Michele Scala. À cet égard, MM. Scala et Chevallaz ont participé le 21 septembre à la première réunion de mise en réseau pour les villes suisses amies des aînés organisée à Berne, ville-hôte et initiatrice du projet. Ce sujet sera repris en 2019.

Il a également été question du projet Pairs 60+, présenté par Mme Engeström de la Croix Bleue: ce programme de prévention s'adresse aux seniors, suite au constat que la consommation d'alcool augmente avec l'âge.

### Fête des Aînés

L'édition 2018 de la Fête des Aînés s'est déroulée les après-midi des 13 et 14 juin. En effet, au vu du nombre croissant de personnes qui s'inscrivent ces dernières années (690 personnes en 2017), et tenant compte de la capacité maximum d'accueil de la Salle de spectacles, il semble judicieux d'organiser cette manifestation sur 2 après-midi, afin de garantir le confort et la sécurité des invités.

Mme Monica Medaina et sa formation de cinq danseuses et danseurs ont présenté un spectacle inspiré des chansons et chorégraphies de Michael Jackson intitulé "Michael for Ever!", qui a rencontré un vif succès!

Sur les 3'371 invitations envoyées aux aînés de la commune, ce sont environ 570 personnes qui ont assisté au spectacle sur les 2 jours. L'accueil et le service ont été assurés par une dynamique équipe, constituée de deux représentantes de l'APREMADOL et des collaboratrices du Service Enfance-Cohésion sociale.



Fête des Aînés — Michael forever

### Soirée de préparation à la retraite

Tous les 2 ans, en alternance avec l'accueil des nouveaux retraités, et forte du constat que l'arrivée à la retraite pose un certain nombre de questions, la Direction Enfance-Cohésion sociale met sur pied une soirée de préparation à la retraite qui permet d'aborder toutes ces interrogations.

Cette soirée, à laquelle ont assisté 165 personnes, a eu lieu le jeudi 30 octobre 2018 à la Salle de spectacles. M. René Goy, directeur adjoint de Pro Senectute Vaud et M. Stéphane Der Stépanian, directeur d'AvantAge, le programme de formation à la retraite de Pro Senectute, ont présenté cette période de la vie à la lumière des différents aspects personnel, financier, social et administratif. Leur exposé a été suivi d'une courte présentation du programme "Age et Migration" par Mme Elma Hadzikadunic ainsi que d'un moment d'échanges et de questions, auquel ont participé Mme Anne-Laure Duperrex, agente régionale d'Assurances sociales et deux collaboratrices des Retraites populaires, pour leur expertise, respectivement, de l'AVS et du 2<sup>e</sup> pilier.



Préparation à la retraite

## Programme "Pas de retraite pour ma santé!"

Le programme cantonal "Ça marche! Bouger plus, manger mieux" a pour mission de promouvoir une activité physique et une alimentation, favorables à la santé de la population, et propose aux communes vaudaises le projet "Pas de retraite pour ma santé", afin d'encourager et aider les seniors à bouger suffisamment pour leur santé.

En collaboration avec le programme cantonal et Promotion Santé Vaud, le Service Enfance-Cohésion sociale a ainsi organisé pour la 2<sup>e</sup> année une "Journée découverte", le mercredi 18 avril 2018 à la Salle de spectacles.

Sur les 88 personnes inscrites, 79 ont participé à la journée. Sur le même modèle que l'année dernière, il a été proposé aux Aînés des conférences le matin, des activités physiques à tester l'après-midi, des stands d'information, ainsi que le repas de midi.

Ce projet vise l'intégration dans le réseau local des seniors peu actifs au sein d'une activité physique structurée et régulière. L'idée étant qu'à la fin du programme d'une durée de 6 mois environ, les participants rejoignent d'autres activités - associations existantes sur la commune.

Suite à la 1<sup>ère</sup> édition, un groupe d'une dizaine de seniors s'est formé pour suivre régulièrement les rencontres actives, animées les jeudis matins par Mme Falbriard, jusqu'à atteindre actuellement une vingtaine de personnes, pratiquant des exercices physiques adaptés. Des visites ont été organisées auprès de différents prestataires d'activités physiques de la région.



Pas de retraite pour ma santé

problème de l'alcool et la troisième concernait le thème d'une alimentation saine au fil des années.

La difficulté, comme dans d'autres communes partenaires du programme, réside dans l'adéquation entre les offres et les attentes des seniors. Dans ce cadre, l'ouverture d'un deuxième cours est en discussion avec des partenaires.

"Pas de retraite pour ma santé!", c'est aussi des conférences en lien avec la santé et le mieux vivre. Trois conférences ont eu lieu en 2018, la première a abordé la lecture des étiquettes dans les supermarchés, la deuxième a traité du problème

## Octogénaires - Nonagénaires - Centenaires

Depuis 2016, une carte de vœux est envoyée à chaque octogénaire, de la part du service et de la Municipalité. En 2018, ce sont ainsi 49 Renanaises et 45 Renanais qui ont reçu une carte d'anniversaire.

En 2018, la Municipalité a fêté le nonantième anniversaire de 33 personnes. À cette occasion, il leur a été remis un cadeau d'une valeur de CHF 200.-, le livre "Renens de la campagne à la ville" et une corbeille fleurie ou deux bouteilles de vin.

Une délégation municipale a également fêté 6 centenaires, respectivement de 100 ans, 101, 102 et 103 ans.

## Bons de repas

Cette année, 499 bénéficiaires des prestations complémentaires AVS-AI ont reçu 23'376 bons de repas, destinés à payer des repas dans les cafés et restaurants partenaires de l'opération, à Renens et Ecublens.

Chaque bénéficiaire reçoit un carnet de 12 bons (CHF 5.- l'unité, soit une valeur de CHF 60.-) par trimestre, équivalent à CHF 240.- par année.

À noter que cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux aînés de la commune mais plus largement aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS-AI. Dans les faits, la très grande majorité des utilisateurs est en âge AVS.

## Statistique du nombre de bénéficiaires et de bons par année

	2018	2017	2016
Bénéficiaires	499	503	556
Bons reçus	23'376	22'908	23'232

## Transports des personnes à mobilité réduite

La Ville de Renens participe au coût des déplacements pour les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent utiliser les transports publics. Le droit à ces prestations est établi sur la base d'une évaluation ergothérapeutique ou médicale qui détermine le transporteur adéquat, THV (Transport handicap Vaud) ou taxis.

Ainsi, dès 2007, les communes partenaires attribuent toutes 96 bons par année et par personne et reconnaissent THV et Taxis Service comme transporteurs agréés. Le prix du bon à charge des bénéficiaires est équivalent au prix d'un billet de TL, le solde du coût des transports étant pris en charge par les communes selon que les courses sont thérapeutiques (médicales) ou de loisirs.

Pour Renens, en 2018, 216 bénéficiaires (181 en 2017, 195 en 2016) ont effectué 6'015 courses, soit 1'580 courses médicales et 4'435 courses loisirs, subventionnées par la Commune pour un total de CHF 99'777.60 (CHF 77'750.80 en 2017, CHF 82'054 en 2016).

Sur le total de ces courses, 5'188 (4'298 en 2017, 4'359 en 2016) ont été assurées par Taxis Service, soit le 86.2% (88.6% en 2017, 87.1% en 2016).

Le coût moyen par bénéficiaire s'est porté à CHF 461.93 (CHF 429.56 en 2017, CHF 420.78 en 2016). Le coût moyen de la course a légèrement augmenté à CHF 16.58 (CHF 16.03 en 2017, CHF 16.39 en 2016).

L'analyse de ces chiffres montre pour cette année une hausse du nombre total de courses, couplée avec une augmentation du nombre de bénéficiaires. Par ailleurs, on peut relever que de nombreux bénéficiaires utilisent également d'autres formes de transport, comme le recours aux bénévoles (Croix-Rouge) ou les services de l'association BEMS (Bénévoles Mère-Sorge).

Les statistiques de cette dernière association sont désormais accessibles en ligne sur leur site.

Comme pour les bons de repas, cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux aînés mais est très largement utilisée par eux.

#### Suivi du nombre de courses THV et Taxi Services 2016-2018

	2016	2017	2018
Bénéficiaires	195	181	216
Total des courses	5'004	4'850	6'015
Courses médicales	1'430	1'477	1'580
Courses loisirs	3'574	3'373	4'435
Montant total	82'054	77'751	99'778

## Secteur Intégration

L'année 2018 a vu la poursuite de projets existants, ainsi que le développement de nouvelles collaborations et de nouvelles perspectives. L'entrée en vigueur de la Loi sur le droit de cité vaudois a représenté l'un des éléments marquants: la permanence Info-Naturalisation a vécu des records de participation, impliquant des ajustements importants en termes de ressources (locaux et équipe d'animation).

Les autres faits marquants ont été la remise du bilan et des décomptes finaux du Mini-PIC I (2014-2017) et le démarrage du Mini-PIC II (2018-2021); un temps important a également été dédié à la compréhension de la mise en œuvre de l'Agenda Intégration Suisse, des nouvelles lois et ordonnances en matière de politique des étrangers, ainsi que sur les conséquences de ces changements pour le travail au quotidien du Secteur intégration.

Cela a induit des contacts et des séances de coordination au niveau cantonal et national, permettant d'échanger avec les délégués à l'intégration des autres cantons ainsi qu'avec les associations et les services fédéraux. Les séances de coordination se sont poursuivies avec le Bureau cantonal pour l'inté-

gration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) avec lequel la collaboration est par ailleurs excellente.

D'autre part, le secteur poursuit son travail de soutien en orientant et conseillant toute personne ou association faisant appel à ses services. Outre les demandes individuelles, le secteur a été régulièrement sollicité pour participer à des recherches ou des formations en lien avec l'intégration. Cependant, une grande partie de son travail consiste à développer ou à coordonner des activités spécifiques. Parmi celles-ci, nous pouvons citer:

### La Fête des Voisins

La Ville de Renens a, comme chaque année, renouvelé sa participation au mouvement "Immeubles en Fête" en soutenant l'organisation de la Fête des Voisins. Des "kits d'organisation" (comprenant des invitations, des affiches, des t-shirts et des ballons à l'effigie de la fête) ont été mis à disposition des citoyens de Renens afin qu'ils puissent organiser la fête par leurs propres moyens. Cette année, la fête officielle a eu lieu le 25 mai et ce sont près de 24 fêtes (recensées) qui ont été mises sur pied par les habitants de la ville.

Cela fait maintenant six ans que la Fête des Voisins est organisée à Renens. Cette dernière est l'occasion de renforcer les liens et la cohésion sociale au sein des quartiers et des immeubles, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



La fête des Voisins en 2018 (Chemin de Follieu)

### Le Vélo-à-livres

Entre le lundi 30 juillet et le dimanche 5 août, le Secteur intégration a coordonné l'accueil du Vélo-à-livres de l'Association Voie des Arts. Présente quatre jours au square de la Savonnerie, cette boîte à livres ambulante, sous la forme d'un vélo électrique, a sillonné la région lausannoise durant les beaux jours. Ce vélo renferme près de 150 livres pour tous les âges et se transforme en salon de lecture grâce aux sept hamacs qui se déploient autour de l'étagère à livres. Le Vélo-à-livres promeut la mobilité douce, vise à rendre la lecture accessible à toutes et tous et, dans le cadre d'un programme d'occupation, collabore avec les

personnes requérantes d'asile placées à l'EVAM.

Sa venue a été très appréciée par les passants, qui ont pu profiter de s'allonger un instant dans les hamacs, un livre dans une main et un sirop dans l'autre!



## Le Réseau cohésion sociale

Sous la coordination du Secteur intégration, le Réseau réunit deux fois par an plus de trente partenaires issus du tissu associatif renanais et actifs dans le domaine de la cohésion sociale. Lors de la première rencontre du 26 avril 2018, les activités du bureau de conseil, orientation et placement DiverCité leur ont été présentées. La deuxième rencontre s'est déroulée autour de la thématique de la formation et de l'intégration chez les jeunes avec la présentation de l'association Mobilet' et du projet de prolongation d'apprentissage pour l'intégration (PAI) qui a été mis en place par la Direction générale de l'enseignement post obligatoire (DGEP) du Canton de Vaud.

Enfin, comme chaque année, le répertoire du Réseau a été mis à jour en décembre et est disponible en format électronique sur le site de la Ville.

## Les activités liées à l'apprentissage du français

### Plateforme régionale des prestataires de cours de français

Pour la troisième année consécutive, le Secteur intégration a organisé une séance réunissant les différents prestataires de cours de français de Renens. Ainsi, ces derniers ont pu partager diverses informations concernant leur organisation et leurs formations respectives. La rencontre a également permis de discuter brièvement des enjeux et impacts induits par les changements de lois et ordonnances concernant l'intégration des étrangers. Une nouvelle rencontre est prévue en 2019.

### Collaboration avec Polycours

La 5<sup>e</sup> édition des "Cours de français pour femmes ayant des enfants en structure d'accueil collectif de

jour" a pu avoir lieu grâce au financement octroyé par le BCI, la Ville de Renens et l'Institut Polycours. Les apprenantes ont ainsi pu améliorer leur français, de septembre 2017 à juin 2018 à raison de 1 heure de français par semaine et 15 heures de Brain Gym pour un total de 60 heures de cours dans les locaux de La Farandole. Pour mémoire, ce projet permet à des femmes migrantes ayant des enfants en structure d'accueil collectif de jour à Renens de progresser en français oral et écrit, mais également de prendre confiance en elles et en leurs compétences, notamment à travers les cours de Brain Gym. Les objectifs ont été pleinement atteints cette année avec 8 participantes de 6 nationalités. Deux femmes ont suivi plus de 80% des cours et ont reçu une attestation de formation.

Vu le succès que ce projet continue à rencontrer et qui permet de toucher un public difficilement atteignable autrement, il a été décidé de le reconduire pour l'année scolaire 2018-2019. La 6<sup>e</sup> session a commencé à la rentrée de septembre 2018 avec 7 participantes régulières et 5 ponctuelles. Le nombre d'heures de français a été revu à la hausse et s'élève maintenant à 2 heures par semaine.

## Projet 1001 Histoires

Pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, la Ville de Renens soutient le projet 1001 Histoires, de l'Institut suisse Jeunesse et Médias, qui propose à des familles allophones des animations autour de la lecture et de la langue du récit dans leur langue d'origine. L'objectif est d'encourager la lecture et l'écriture à travers la construction d'une représentation positive du livre et ainsi améliorer l'égalité des chances avant l'entrée à l'école. Il semblerait en effet que les enfants en bas âge accèdent plus facilement au langage et à la lecture dans la langue d'accueil s'ils ont été familiarisés au récit et à la narration dans leur langue d'origine dès leur plus jeune âge. Cette année encore, les animations ont été ciblées sur deux langues: le portugais et l'espagnol. Les animations se sont déroulées à raison d'une fois par mois et par langue, dans les locaux du CRA, pour un total de 17 animations (8 en portugais et 9 en espagnol). Au total, 68 adultes et 90 enfants ont participé à ce projet.

## Cours de français Citoyenneté et intégration (Français en Jeu)

Le cours de français "Citoyenneté et intégration", organisé par l'association Français en Jeu pour la première fois cette année, a été soutenu financièrement par le secteur. Ce cours est spécifiquement destiné aux personnes résidant à Renens, ayant ou souhaitant déposer une demande de naturalisation. Il accompagne les participants dans l'amélioration de leurs compétences en français ainsi que dans l'approfondissement de leurs connaissances de la Suisse en vue de la naturalisation. Ce cours a permis de compléter les animations proposées par l'équipe de la permanence Info-Natu. En effet, suite à l'entrée en vigueur en janvier 2018 de la nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois, cette dernière a dû faire face à un afflux très

important de participants.

Sur les 18 participants au cours "Citoyenneté et intégration" en 2018, 10 ont passé l'audition (9 avec succès et 1 personne a dû effectuer une remédiation). Les personnes ayant passé l'audition sont revenues partager leur expérience avec les autres participants puis ont quitté le cours. 5 personnes vont déposer leur demande prochainement et une personne est déjà inscrite à l'examen de mars 2019, les 2 dernières participantes passeront leur audition prochainement. Les 8 participants n'ayant pas encore passé leur examen de langue ou leur audition continuent le cours.

En règle générale, les participants ont apprécié l'ambiance, les thèmes abordés et les supports utilisés. Ces personnes se sentent également plus à l'aise pour s'exprimer oralement et à l'écrit sur les questions concernant les dimensions politiques, historiques, géographiques et sociales de la Suisse.

## Aides ponctuelles et individuelles

Le secteur offre une permanence conseil téléphonique ou sur rendez-vous. Des personnes viennent également directement à la réception du Service Enfance-Cohésion sociale pour obtenir des renseignements; elles sont alors orientées vers les organismes concernés. Les demandes sont diverses: cours de français, reconnaissance de diplômes étrangers, recours possible lors d'une procédure de renvoi, droit des étrangers, services d'interprétariat, démarches de naturalisation, scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés en Suisse, recherche de locaux, coordonnées et offres des associations de Renens, etc.

Le Secteur intégration contribue également à l'élaboration et à la rédaction de projets, et offre ses conseils en matière de financements de projets. Il est également consulté par le BCI sur la plupart des projets ayant lieu dans l'Ouest lausannois et sollicitant un soutien financier cantonal.

## Projets réalisés au sein du Programme d'intégration communal (mini-PIC 2018-2021)

### Primo-information (A)

Dans le cadre du Mini-PIC II, le Secteur intégration a mis en place une série de mesures visant à améliorer l'accès à l'information et l'accueil des primo-arrivants à Renens.

#### Sensibilisation et formation à la communication interculturelle et à la gestion de la diversité (A1)

La formation en communication interculturelle destinée au personnel de la Ville de Renens s'est déroulée exceptionnellement sur deux matinées au lieu de trois (suite aux caprices météorologiques ayant retenu la formatrice lors de la première matinée). Onze personnes en provenance de différents services (Enfance-Cohésion sociale, les services du Centre technique communal, Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport et Administration générale) ont suivi les trois modules de formation animés par Mme Véronique Schoeffel, ex-

perte reconnue en communication interculturelle.

Les apports théoriques ainsi que les discussions ont notamment permis d'aborder des questions liées aux stéréotypes et aux préjugés, aux différents styles de communication verbale et non verbale ainsi qu'à l'identité interculturelle. Plus généralement, cette formation permet aux participants de tenir compte de la variable interculturelle lors d'interactions avec la population renanaise et suscite la création de synergies entre personnes travaillant dans des domaines différents.



*Sensibilisation et formation à la communication interculturelle et à la gestion de la diversité 2018*

Une fois encore, la formation a suscité un grand enthousiasme chez les participants. Celle-ci sera reconduite en 2019 et sera également ouverte au CSR, à la Protection Civile ainsi qu'aux pompiers. La possibilité de proposer une formation exclusivement réservée à la police et aux parrains et marraines de gare est en cours de réflexion.

Le 7 juin, en collaboration avec l'Observatoire romand du Droit d'Asile et des Etrangers (ODAE), le Secteur a organisé un info-lunch sur la problématique des permis F (admission provisoire). Ainsi, une trentaine de personnes, venant de divers services de la commune et des associations actives sur le territoire renanaise, ont pu recevoir des informations concernant les impacts du permis F sur la vie des personnes soumises à ce dernier. L'intervention a été appréciée et a suscité

de nombreuses questions.

Le deuxième info-lunch a eu lieu le 4 octobre. A cette occasion, l'IFFP (Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle) a présenté une étude sur le bénévolat des jeunes comme forme alternative d'éducation. Compte tenu de la thématique exposée, les travailleurs sociaux de proximité (TSP) ont également été conviés à l'événement. En règle générale, ces conférences s'adressent au personnel communal, aux partenaires du Réseau cohésion sociale et de la plateforme "encouragement précoce", aux membres de la CISE, ainsi qu'aux conseillers municipaux; elles peuvent toutefois être ouvertes à d'autres publics en fonction des thèmes. Une documentation sur les sujets abordés est transmise aux participants et insérée sur le site internet de Renens.

Au vu des échanges constructifs et de l'intérêt des participants, le bilan de ces conférences est très positif. D'autres conférences de ce type seront proposées en 2019, notamment le 16 mai, sur la thématique des personnes réfugiées LGBTIQ. Cette dernière s'inscrira dans le cadre de la journée contre l'homophobie.

#### Cérémonie d'accueil pour les primo-arrivants (A6)



Cérémonie d'accueil des nouvelles habitantes et des nouveaux habitants 2018

La troisième cérémonie d'accueil pour les nouveaux habitants de Renens s'est déroulée le 16 mai. Cette cérémonie a réuni plus de 200 personnes à la Salle de spectacles. La population a été accueillie par les membres de la Municipalité et a pu échanger tant avec les représentants des services de l'Administration que des associations et clubs renanais autour de stands d'information et d'un apéritif dinatoire convivial. L'animation musicale a été assurée par la Clé d'Argent et une démonstration de Capoeira a été proposée par l'association Biriba's Capoeira. Cette cérémonie sera reconduite le 13 juin 2019.

### **Conseil (B)**

La Ville de Renens informe et oriente les personnes issues de la migration, en matière d'apprentissage de la langue, de maîtrise du quotidien et d'intégration professionnelle et sociale.

#### Permanence Info-Conseil Migration Ouest lausannois (B3)

Gérée par le CSP Vaud et son service social la Fraternité, la Permanence Info-Conseil Migration Ouest lau-

sannois pour les migrants est ouverte un mercredi sur deux de 13 heures à 16 heures, dans les locaux de la rue de l'Industrie 1.

La permanence permet à chacun d'exposer sa demande et d'être conseillé par un travailleur social. Les motifs de consultation sont très diversifiés: renouvellement de permis, assurances sociales et prestations sociales, demandes relatives au statut de séjour, au mariage, au logement, au travail, etc. En général, les demandes se traitent en plénum, permettant ainsi de créer des synergies et des solidarités entre les participants. Si nécessaire, un suivi est proposé sur rendez-vous.

En 2018, 24 permanences ont été tenues à Renens et ont permis de traiter 109 situations (88 en 2017), concernant 125 personnes (110 en 2017), dont 6 primo-arrivants. Parmi les 109 consultations, il y avait 16 couples (15%), 56 femmes seules (51%) et 37 hommes seuls (34%).

Les demandes les plus fréquentes ont concerné des problématiques liées au titre de séjour (info, demande, perte, transformation, etc.), au mariage, au regroupement familial, aux démarches et procédures de naturalisation, ainsi que les assurances sociales et, plus globalement, les prestations sociales.

### **Petite enfance (C)**

Dans ce cadre, la Ville de Renens informe les familles migrantes des offres concernant la petite enfance dans les domaines du soutien familial, de l'encouragement de l'intégration et de la promotion de la santé.

#### Plateforme "Encouragement précoce" (C1)

Le réseau s'est réuni le 14 juin dans les locaux de la Bibliothèque du Léman, ainsi que le 1<sup>er</sup> novembre à la salle de conférence de la rue de Lausanne 25. La première séance a été l'occasion pour la bibliothèque du Léman de présenter ses activités; lors de la seconde séance, l'association Appartenances a présenté ses différents secteurs et, en particulier, celui de son service d'interprétariat.

#### Flyer "Pour vos enfants à Renens" (C2)

Le flyer "Pour vos enfants à Renens" a continué à être largement diffusé; suite à la demande d'un médecin, il a été proposé à tous les pédiatres exerçant sur le territoire renanais afin d'être mis à disposition des parents.

#### Ateliers de formation pour le personnel de la petite enfance (C4)

Animée par Mmes Sylvie Mezzena et Kim Stroumza, chercheuses et professeures à la HETS de Genève, la formation "Ateliers Encouragement précoce: l'intégration des familles dans les structures d'accueil de la petite enfance – analyse de l'activité" a eu lieu pour la 3<sup>e</sup> année consécutive. Cette année, suite aux difficultés à trouver des participantes à la formation, celle-ci a été ouverte à des structures ne faisant pas partie de la Commune de Renens, mais plus largement de l'Ouest Lausannois. Ainsi, ce sont 6 professionnelles des structures de Renens, mais également d'Ecublens, de Romanel, de Prilly et de l'Université de Lausanne qui ont pu profiter de cette formation.

Axés sur la pratique professionnelle, ces ateliers s'inscri-

vent dans le cadre du programme de formation continue des structures ordinaires d'accueil de la petite enfance.

En 2019, la formation sera reconduite et exclusivement destinée aux accueillantes en milieu familial, en soirée.

#### "Sur le Chemin de l'Ecole" (C5)

Le Secteur intégration a proposé, pour la 10<sup>e</sup> année consécutive, le projet "Sur le chemin de l'école". Accompagnés par un parent durant la moitié de l'atelier, 22 enfants de 11 nationalités différentes ont participé au projet. Les animations se sont déroulées du 17 avril au 20 juin 2018, à raison de 2 heures par semaine le mardi ou mercredi matin, à choix, dans les locaux du Centre de Rencontre et d'Animation (CRA). Les deux animatrices ont abordé différentes thématiques de manière ludique et interactive afin de préparer les enfants à leur future entrée à l'école. Outre le programme de socialisation au français, les familles ont également bénéficié d'une sensibilisation aux problématiques de la santé, grâce à la visite des infirmières scolaires et de l'assistante en prophylaxie dentaire. Enfin, elles ont découvert la bibliothèque interculturelle Globlivres.



Sur le chemin de l'école, session 2018

### **Employabilité (D)**

La Ville de Renens promeut des projets visant à améliorer l'intégration des personnes issues de la migration dans le monde professionnel et améliore leur employabilité.

#### Projet "Français en entreprise" – Lire & Ecrire (D1)

Le projet "Français en entreprise" vise à améliorer les moyens langagiers et personnels des personnes immigrées établies durablement dans l'Ouest lausannois, afin qu'elles puissent se maintenir en poste et évoluer professionnellement. Initié en 2018, ce projet se concrétisera courant 2019, et concernera dans un premier temps le personnel communal.

#### "Atelier créatif de français: une étape vers un emploi" – Appartenances (D2)

Cet atelier mis en place par le Centre Femmes Appartenances, a démarré en septembre 2015 dans le pavillon de la rue de l'Industrie 1. Il s'agit d'un cours bi-

hebdomadaire qui s'adresse à des femmes migrantes accompagnées ou non par leurs enfants en âge préscolaire (une collaboration avec la Farandole permet de proposer une solution de garde), ayant quelques notions de français et désirant initier un projet d'insertion socioprofessionnelle.

L'objectif de cet atelier gratuit est de (re)prendre confiance en soi et de poursuivre son apprentissage du français afin de mieux comprendre et s'exprimer, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Les activités de cet atelier permettent aux participantes de travailler la langue française à travers des mises en situation de la vie quotidienne et des tâches pratiques de la vie professionnelle.

La 6<sup>e</sup> session s'est déroulée de février à juin 2018 et a accueilli 8 participantes originaires de Chine, Macédoine (4), Bosnie, Kosovo et Afghanistan; la 7<sup>e</sup> session est en cours jusqu'en janvier 2019 et accueille 9 participantes originaires de Somalie (2), Espagne, Kosovo (3), Syrie, Serbie et Afghanistan. Toutes les participantes sont très satisfaites de l'enseignement donné.

#### Exposition Permis F (mesure D4)

L'exposition photo développée par l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE) a été proposée au square de la Savonnerie de Renens du 4 au 22 juin. Intitulée "Permis F: admission provisoire ou exclusion durable", cette exposition faisait écho à l'info-lunch du 7 juin également animé par l'ODAE et portant sur le même thème.



Exposition Permis F: admission provisoire ou exclusion

### **Vivre-ensemble (E)**

#### Contrat de quartier intercommunal Renens-Chavannes, CQI (E1)

Les réunions des différents groupes de travail du CQI se sont poursuivies durant l'année 2018. 25 personnes sont actuellement engagées sur les thématiques suivantes: mobilité piétonne (synthèse des observations des membres de l'atelier dans un document transmis au Groupe stratégique et aux municipalités des deux communes), jardin potager (projet d'aménagement d'un jardin potager en prolongation de celui existant à la parcelle N° 48 à Chavannes), apiculture urbaine (projet de formation à l'apiculture et implémentation de ruches), boîte à livres (installation prévue d'une deuxième boîte à livres) et fête de quartier. Quatre

événements ont été organisés en 2018: un apéritif d'immeuble, l'inauguration de la boîte à livres sur la place de la Gare (cet événement a rassemblé une vingtaine de personnes dont des élus des deux communes), la fête de quartier intercommunale (ayant réuni une centaine de participants) et la 3<sup>e</sup> Conférence de quartier.



Inauguration de la Boîte à livres, place de la Gare

Afin de pérenniser d'autres projets, intégrer de nouveaux acteurs et se préparer à l'autonomisation, les membres des groupes de travail réfléchissent à la possibilité de se constituer en association de quartier d'ici au terme du dispositif CQI (31 décembre 2019).

"Formation en communication interculturelle pour les concierges et les gérances" (E2)

La 6<sup>e</sup> édition de la formation de base pour les concierges d'immeubles à Renens s'est déroulée en avril, répartie en 4 soirées. Au final, 5 concierges (dont 4 de manière régulière) ont pu approfondir les thématiques liées à la communication interculturelle dans les immeubles.

Une première édition exclusivement réservée aux gérances a également eu lieu les 6 et 13 septembre 2018. 11 personnes se sont inscrites à cette première édition. Au final, 9 d'entre elles ont pu suivre l'entier de la formation et recevoir ainsi leur attestation. Cette première édition a remporté un succès retentissant au sein des participants.

En 2019, le module de formation complémentaire animé par l'OSAR (Organisation suisse d'aide aux réfugiés), intitulé "Vivre ensemble dans la multiculturalité à Renens et dans l'Ouest lausannois" sera proposé aux concierges d'immeubles ayant participé à la formation de base. Quant à la formation en communication interculturelle destinée aux gérances, et suite au succès de la première édition, elle sera à nouveau proposée en 2020.



Formation en communication interculturelle pour les gérances

## Collaborations avec les autres services

De précieuses collaborations ont été mises en place ou poursuivies avec les autres services de la Ville en 2018. Dans le cadre du Mini-PIC, pour l'organisation de la troisième cérémonie d'accueil des nouveaux habitants de Renens, le secteur a étroitement collaboré avec le Service de la Population, l'Administration générale et le Centre technique communal. L'équipe de la Salle de spectacles a également été sollicitée pour cet événement et de nombreux secteurs ont participé à cette manifestation. Dans le cadre du projet "Sur le chemin de l'école", le secteur a collaboré, comme chaque année, avec les infirmières scolaires et l'assistante en prophylaxie dentaire, ainsi qu'avec l'équipe du Centre de Rencontre et d'Animation (CRA), qui a accueilli les ateliers dans ses locaux. L'Office du logement s'est également fait le porte-voix de la formation en communication interculturelle pour les gérances.

Dans le cadre du Contrat de quartier intercommunal, plusieurs secteurs et services communaux (Secteur jeunesse, Gestion urbaine-Développement durable, notamment) ont été impliqués afin de favoriser et faciliter les actions émanant de cette démarche participative.

L'Administration générale a été un partenaire incontournable en matière de diffusion d'informations (insertion d'articles et de documents sur le site internet et dans le Carrefour Info); une collaboration précieuse avec l'équipe du Greffe municipal a permis de travailler en bonne harmonie sur les nouvelles modalités de naturalisation et de gérer au mieux les conséquences induites par la nouvelle Loi sur le droit de cité sur le fonctionnement de la Permanence Info-Natu.

## La Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE)

Organe extraparlémentaire, la Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE) a pour but de promouvoir l'intégration réciproque de tous les habitants suisses et étrangers séjournant dans la commune. Elle est actuellement composée d'une quinzaine de membres représentant les communautés étrangères, les partis politiques présents au Conseil communal, ainsi que les milieux institutionnels, associatifs, religieux, économiques et scolaires (parents et enseignants).

## Festimixx

A l'occasion du festival Festimixx, les 15 et 16 juin 2018, la CISE et la permanence Info-Natu ont tenu un stand pour présenter les diverses activités liées à l'intégration sur le territoire renanais. Un jeu a également été présenté à la population avec comme prix un crayon Caran d'Ache gravé au nom de la CISE. Ce jeu a remporté un grand succès auprès des passants et particulièrement des enfants. Ainsi, plus de 350 personnes ont pu y participer.

## Le Mérite de l'intégration

Le 28 novembre, la CISE a participé à la cérémonie de

remise des Mérites de la Ville. À cette occasion, ses membres ont proposé deux organisations et personnalités pour le Mérite de l'intégration. La Municipalité a décidé d'honorer M. Antonio Da Cunha pour son engagement en faveur de l'intégration, en particulier pour son implication dans différentes démarches participatives.

## Les Soupes de décembre

La CISE a participé aux "Soupes de décembre", organisées par le FAR (Forum des associations de Renens) depuis 2016, afin de favoriser les échanges et les rencontres entre associations et habitants de Renens et d'ailleurs. Le principe est qu'une association ou deux proposent chaque soir une soupe sur la Place du mar-

ché, et cela pendant près d'une dizaine de jours.

## Les soutiens financiers

En 2018, la CISE a reçu plusieurs demandes de soutien financier dans le cadre de projets et d'événements liés aux questions de migration et d'intégration. La Commission a ainsi soutenu: l'AVIVO pour un projet commun intergénérationnel de remise en état d'un bateau avec une classe du Collège du Léman, Femmes Solidaires Sans Frontières (FSSF) pour l'organisation de la fête célébrant ses 20 ans d'existence, la Communauté Tunisienne en Suisse (CTS) pour sa fête culturelle internationale, et enfin la Bibliothèque inter-culturelle Globlivres pour l'organisation de la Nuit du conte.

## La Permanence Info-Natu

Depuis 2003, l'équipe de la Permanence Info-Natu accueille et accompagne dans ses démarches de naturalisation toute personne habitant Renens. Cette année, 3 nouveaux membres ont rejoint l'équipe d'animation (Mmes Alice Bezerra et Milica Maksimovic ainsi que M. Gabriel Palombini) et un animateur est parti (M. Maurizio Amoroso) pour des raisons professionnelles.

Les permanences ont commencé cette année sur les chapeaux de roue. En effet, la première permanence s'est vue accueillir un total de près de 140 candidats à la naturalisation. L'effet du changement de loi pour 2018 a été immédiat. Suite à cette première permanence, des mesures ont été prises afin de mieux gérer les flux de participants, sans pour autant porter atteinte au concept d'une permanence ouverte sans besoin d'inscription. Cependant, le nombre de participants est tout de même resté élevé puisqu'en moyenne près de 65 personnes ont été présentes lors de chaque permanence (83 personnes en moyenne au 1<sup>er</sup> semestre et 46 personnes en moyenne au 2<sup>e</sup> semestre). Au total, les permanences ont comptabilisé 907 passages (437 en 2017) de personnes de près de 50 nationalités différentes (39 en 2017). Près de 320 personnes différentes ont fréquenté la permanence en 2018.

Le 29 mai 2018, l'équipe de la permanence s'est réunie afin d'établir le bilan de l'année 2017 et se préparer aux changements induits par la nouvelle Loi sur le droit de cité. À cette occasion, un classeur contenant toutes les informations relatives aux modifications dans la procédure de naturalisation a été distribué à l'équipe d'animation. L'un des enjeux auxquels celle-ci a dû répondre en 2018 a été de s'adapter aux exigences de cette loi entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018, tout en continuant à assurer ses prestations pour les dernières personnes se naturalisant encore sous "l'ancien régime".

Afin de répondre au mieux aux besoins des personnes qui devront dorénavant passer un test de connaissances sous forme de QCM (questionnaire à choix multiples), le matériel fourni lors des permanences est en cours d'actualisation. Dès février 2019, le recueil iconographique aura été entièrement mis à jour et deux nouveaux posters illustrant les questions concernant Renens seront disponibles pour aider les personnes concernées à se préparer à leur examen.

Vous avez initié une procédure de naturalisation à Renens?

## VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? BESOIN D'UN CONSEIL ?

La CISE et la commission de naturalisation vous proposent une permanence Info-Naturalisation (accès libre aux habitant-e-s de Renens)



**2018**  
**Où et quand?**  
Les mardis soirs ci-dessous:

**de 19h à 21h**  
⇒ A Globlivres  
Rue Neuve 2bis – 1020 Renens  
6 février 6 mars  
3 avril 8 mai  
5 juin 3 juillet  
4 septembre 2 octobre  
6 novembre 4 décembre

**de 18h à 20h**  
⇒ A Globlivres  
20 mars 22 mai  
16 octobre

⇒ A la Bibliothèque du Léman  
Rue du Léman 10 – 1020 Renens  
18 septembre

CISE – Secteur intégration  
Rue de Lausanne 25  
1020 Renens  
021 632 77 88 – cise@renens.ch



Flyer de la Permanence Info-Natu, dates 2018

Quant à l'affluence de participants aux permanences, elle devrait considérablement diminuer en 2019, puisque les conditions d'accès à la naturalisation ont été fortement durcies dans la nouvelle Loi sur le droit de cité. En effet, les personnes souhaitant se naturaliser devront dorénavant passer un examen de français et devront prouver que, durant les 3 ans précédant leur demande, elles n'ont perçu aucune aide sociale.

À noter que le 2 juin, une délégation de deux membres s'est rendue à Payerne, à la rencontre annuelle des commissions communales suisses-immigrés (CCSI) afin de présenter la Permanence Info-Natu lors d'un atelier qui traitait de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la naturalisation. Cette journée traitait des réformes législatives avec une présentation formelle de la nouvelle Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI), de la réforme de l'asile et ses conséquences et de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la naturalisation.

En résumé, 2018 a été une année chargée qui s'est terminée en beauté avec le repas canadien de la Permanence Info-Natu et de la CISE, auquel toutes les personnes ayant passé par la Permanence Info-Natu ont été conviées. L'événement a ainsi accueilli plus d'une centaine de personnes sur toute la soirée: toutes ont pu goûter aux délicieux mets apportés par chacune et chacun dans une ambiance chaleureuse et festive.



Repas canadien de la Permanence Info-Natu et de la CISE

## Prestations sociales diverses du Service Enfance-Cohésion sociale

### Secours communaux

Ce fonds communal permet d'octroyer des aides financières ponctuelles et exceptionnelles, adressées par les écoles ou présentées par les assistants sociaux du CSR, plus rarement par l'agence d'assurances sociales ou directement à la direction du service par des personnes en situation financière précaire. Ces aides ne dépassent en principe pas la somme de CHF 500.- par demande et représentent donc des "coups de pouce" ponctuels.

Les demandes de secours communaux englobent également la prise en charge d'une partie des frais de camps d'école à la montagne, de camps de vacances ainsi que des devoirs accompagnés lorsque les familles des élèves concernés ne disposent pas de revenus suffisants.

En 2018, 208 personnes ont bénéficié des secours communaux pour un montant de CHF 26'209.25.

Sur ces 208 personnes:

- 174 enfants pour des aides de financement aux camps scolaires, camps de vacances et devoirs accompagnés pour un montant de CHF 16'394.-;
- 35 familles ou personnes seules pour des situations présentées par les assistants sociaux du CSR, par l'agence d'assurances sociales ou directement à la direction du service par des personnes en situation financière précaire, pour un montant de CHF 10'115.25.

### Secours communaux - Évolution des coûts

Années	2018	2017	2016
Enfants	174	117	79
Familles	35	44	43
Nombre total de personnes aidées	209	161	122
Montants en CHF	26'509.25	25'774.05	23'205.90

### Fonds des activités sociales

Par décision du 13 février 2017, une convention entre la Ville de Renens et Texaid concernant la collecte de textiles usagés sur le territoire communal a été établie, permettant d'alimenter le fonds des activités sociales par une rétribution de CHF 0,15/kg pour chaque kilo de textiles collectés dans les points de collectes communaux. À titre informatif, cela représente une rétribution annuelle de CHF 18'834.90 en 2018.

Ce fonds est destiné à:

- des personnes en situation précaire et en complément des secours communaux (par ex. loyer en retard, achat de meubles, frais de garde, dettes, etc...)
- des associations à but social par un soutien qui n'a pas été prévu dans le budget communal (par ex. actions initiées dans l'année, budget déficitaire, difficulté de trésorerie).
- des associations qui proposent de la vente d'habits en seconde main, en soutien de leur action (aide ciblée en relation avec la participation de Texaid à ce fonds, provenant de la récupération de textile usagé).

En 2018, ce fonds a été utilisé pour 5 situations particulières pour un montant global de CHF 10'809.10.

## **PET (anciennement ETS) au sein de l'Administration communale**

Les programmes d'emploi temporaire (PET) portent sur des activités en lien direct avec la réalité professionnelle et permettent à leurs bénéficiaires d'acquérir davantage d'expérience en vue d'une réinsertion professionnelle.

Durant l'année 2018, 5 personnes ont occupé un emploi temporaire au Service Gestion urbaine-Développement durable et 2 personnes ont effectué un programme d'intendance à la crèche Le Tournesol.

## **Relations avec les institutions sociales, aînées et petite enfance de Renens**

En 2018, la Commune de Renens a soutenu de nombreuses associations actives dans le champ social, dont quelques exemples sont cités ici:

### **Services de l'entraide familiale**

#### **EFRE - permanence Contact-chômage**

La permanence Contact-chômage, située à la rue de l'Avenir 25, est ouverte le lundi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30, le jeudi de 9h00 à 11h30.

Les chômeurs peuvent y échanger et rencontrer un soutien dans la rédaction de leurs curriculum vitae et leurs lettres de motivation. Ce service est gratuit pour les chômeurs de l'Ouest lausannois, puisque les 7 communes avoisinantes le subventionnent.

Pour l'année 2018, la Conférence des municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois a décidé de maintenir la subvention globale à CHF 24'000.-, chaque commune étant libre d'augmenter sa participation.

Sur la base des CHF 24'000.-, la participation de Renens pour 2018 se monte à CHF 14'994.35 (CHF 18'262.95 en 2017), calculée sur le taux de fréquentation du 1<sup>er</sup> semestre 2017. Compte tenu des coûts réels assumés par l'EFRE ainsi que du fort taux de chômage renanais, la Municipalité a accepté de compléter sa participation, par un montant de CHF 3'748.60 pour l'année 2018 (CHF 4'567 en 2017).

La subvention totale de la Ville de Renens se monte ainsi à CHF 18'742.95 (CHF 22'829.95 en 2017).

En 2018, la permanence a effectué 154 ouvertures (106 en 2017, 123 en 2016) et enregistré 1'045 passages (1'179 en 2017, 1'050 en 2016) dont 651 Renanais (729 en 2017, 754 en 2016). Ce service a établi 792 curriculum vitae (955 en 2017, 1'099 en 2016) et rédigé 2'046 lettres de motivation (2'198 en 2017, 3'518 en 2016).

#### **EFRE - vestiaire**

Le Vestiaire de l'EFRE situé à la rue de l'Avenir 25 s'ouvre à toute personne désireuse d'acheter des habits, chaussures, jouets ou vaisselle à très bon prix, ou de les mettre en vente. Le Vestiaire est ouvert les mar-

dis et jeudis après-midi sauf pendant les vacances scolaires.

La subvention annuelle de CHF 25'272.35 de la Ville de Renens couvre le loyer de la permanence "contact chômage" et du Vestiaire.

#### **EFRE - Ludothèque Le Potiron**

La ludothèque Le Potiron située à la rue de la Source 2 est animée par 11 bénévoles et une ludothécaire rémunérée à 30%. La ludothèque est ouverte les mardis soir, mercredis après-midi et jeudis soir, et un samedi par mois. Elle est fermée pendant les vacances scolaires.

103 familles ont fréquenté régulièrement ses locaux lors des 120 ouvertures, 56 nouveaux membres ont été inscrits et la ludothèque a prêté 1'270 jeux et jouets. 839 jeux et jouets sont proposés au prêt, dont 93 nouveaux jeux achetés durant l'année. Les 11 bénévoles ont travaillé 2'000 heures en 2018.

Outre les animations jeux à la ludothèque les mercredis après-midi, celle-ci a été présente avec des jeux géants le 22 août à la Piscine de Renens et le 29 septembre sur la place du Marché. La ludothèque a également collaboré avec la bibliothèque du Léman et a accueilli 15 classes primaires dans ses locaux. Elle a participé à la soirée d'accueil des nouveaux habitants de Renens ainsi qu'à la réception des nouveaux retraités.

Le site internet du Potiron, ainsi que la page Facebook sont actualisés régulièrement et renseignent sur toutes les activités de la ludothèque. La ludothèque fait paraître le résumé d'un jeu à chaque édition du Carrefour Info.

En 2018, la Ville de Renens a soutenu la ludothèque à hauteur de CHF 29'060.35 soit la participation de CHF 20'000.- en soutien à la charge salariale de la ludothécaire, ainsi qu'au loyer et aux charges du local de la rue de la Source d'un montant de CHF 9'060.35.

## **Relations avec les institutions liées à la petite enfance**

Le Service Enfance-Cohésion sociale entretient des relations régulières et soutient financièrement le Jardin d'enfants de Florissant, Ruisseau d'amitié, l'association "Aux quatre coins" et l'atelier "Aux quatre couleurs". À noter que le jardin d'enfants de Florissant est depuis septembre ouvert 5 matinées par semaine et offre une dizaine de places d'accueil, en complément des jardins d'enfants communaux.

Après de nombreuses années d'activités, Ruisseau d'amitié a décidé de dissoudre son association. Leurs anciens locaux ont retrouvé une seconde vie par l'entremise d'une maman qui, aidée par d'autres mamans du quartier, organise des activités pour les enfants. En guise d'encouragement à la création d'une nouvelle association, et pour couvrir leurs premiers frais, une aide leur a été versée.

## **Liens avec les associations partenaires aînées**

Le Service Enfance-Cohésion sociale entretient des

relations régulières, notamment au travers du réseau des partenaires aînés et soutient financièrement diverses associations en lien avec les Aînés, telles que l'AVIVO-section Renens, Rayons de soleil, le Groupe de Gym du 3<sup>e</sup> âge, le Club des aînés de Chavannes-Renens-Ecublens, et Pro Senectute.

## Relations avec des organismes intercommunaux ou régionaux

### Conférence des municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois

La Direction Enfance - Cohésion sociale participe aux travaux de cette Conférence. Celle-ci s'est réunie à 5 reprises en 2018, sous la présidence de Mme Karine Clerc, municipale à Renens. En dehors du suivi des échanges d'informations sur l'évolution des diverses activités sociales des partenaires présents, les principaux sujets abordés durant l'année ont été les suivants :

- Problèmes liés à l'hébergement d'urgence et aux logements de transition.
- Suivi des travaux du groupe de travail "logement" pour l'étude de la mise en place d'une antenne de la Fondation Apollo dans l'Ouest lausannois. Suite aux événements liés au président de la Fondation, les représentants des communes ont rédigé une lettre à l'attention de la commission du Canton, afin de l'informer que les Communes de l'Ouest lausannois ont convenu d'attendre que le Conseil de fondation ait mis en application les réformes énoncées avant de s'engager plus avant dans la mise en place d'une antenne Apollo dans l'Ouest lausannois.
- Présentation sur le thème des politiques sociales par M. Jean-Michel Bonvin, professeur à l'Université de Genève, spécialiste en politiques sociales.
- Présentation de la mesure "A tout âge", concernant les chômeurs de 45 ans par Mme Anne-Catherine Passaquin.
- Présentation de l'association Franc-Parler par M. Gabriel Sidler et de l'épicerie Caritas par M. Pierre-Alain Praz, directeur de Caritas Vaud, et M. Marc Huguenot, responsable du secteur aide directe auprès de Caritas Vaud.
- Présentation du dispositif "Apprendre en jouant, petits pas" par Mme Marta Pinto, responsable cantonale et Mme Cécile Grace, coordinatrice régionale.
- Présentation du projet de regroupement des CSR et des ORP par le professeur Giuliano Bonoli.
- Validation des budgets des associations de Français en Jeu et du Défi, ainsi que de la permanence chômage de l'EFRE.

### Politique régionale de l'enfance (Lausanne Région)

La Municipale a participé aux rencontres de la commission enfance durant l'année. La commission a pour-

suivi ses discussions sur le thème de la sécurité des enfants, sur le chemin de l'école, et a également été mobilisée par le débat sur les normes de l'accueil parascolaire. Cette commission est une occasion de partager des pratiques et des préoccupations en lien avec l'accueil de jour.

### Politique régionale de l'emploi des jeunes (Lausanne Région)

Dans la continuité des travaux commencés en 2017, une journée de réflexion a été organisée en mars, sur le thème de l'emploi des jeunes. Cette journée a été une occasion de mobiliser différents partenaires sociaux et économiques, dans le but de réfléchir ensemble aux mesures favorisant la transition des jeunes vers le monde professionnel. Un compte rendu détaillé peut être consulté, sur le lien suivant: <https://www.lausanneregion.ch/enfants-ados/ados/journee-de-reflexion/>.

Les membres de la commission ont également participé au salon des métiers et de l'apprentissage, pour promouvoir les apprentissages proposés dans les communes.

### Politique régionale des seniors (Lausanne Région)

Cette commission se réunit pour partager autour des réalités que vivent les seniors dans le but de développer des politiques adaptées. La commission était d'avis que pour développer des actions constructives, il importe avant tout de faire un état des lieux des prestations offertes au sein des communes. Pour le faire, la commission s'est associée à l'Etat de Vaud, et a mandaté l'EESP pour réaliser un état des lieux et un diagnostic à l'échelle des 27 communes de Lausanne Région. Plusieurs membres de la commission, dont la municipale du service, ont participé au pilotage de cette étude, qui a occupé une grande partie de l'année et qui a donné lieu à de nombreuses rencontres avec les autorités et partenaires de chaque commune. Cette étude sera présentée lors d'une journée de réflexion, en mars 2019. [www.lausanneregion.ch/seniors-intergenerations/les-seniors/la-commission-seniors/](http://www.lausanneregion.ch/seniors-intergenerations/les-seniors/la-commission-seniors/).

### Chambre Cantonale Consultative des Immigrés

La Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI) est un organe consultatif, nommé par le Conseil d'Etat. Elle est composée de représentants des communautés migrantes, des commissions suisses-étrangers du canton de Vaud et des élus des communes. La municipale y était pour représenter l'UCV et faire le lien avec le secteur intégration de la commune. Elle a un rôle de sensibilisation, d'information et de recommandation auprès de la population, des représentants communaux et des autorités. En 2018, elle a organisé les assises de l'immigration sur le thème de l'image des migrants dans les médias, à Villeneuve. Elle a également participé à 2 consultations de loi: la première sur la nouvelle loi sur les étrangers et l'inté-

gration. La seconde, sur le contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative sur l'interdiction de se dissimuler le visage. Pour plus d'information, la page de la Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI) peut être consultée sur [www.vd.ch](http://www.vd.ch).

## Centre social régional (CSR - ARASOL)

La municipale en charge d'Enfance - Cohésion sociale siège au comité de direction de l'Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois, qui regroupe toutes les communes du district à l'exception de Prilly.

Les séances 2018 ont notamment porté sur les sujets suivants:

- Adoption des comptes 2017 et du budget 2019 de l'Association,
- Gestion du personnel. Création d'un groupe de travail "statut du personnel",
- Réflexions sur le projet de regroupement des Agences,
- Réflexion sur le projet d'unités communes ORP-CSR.

Des informations détaillées sur le Centre social régional et l'ARASOL sont disponibles dans leur rapport d'activité 2018.

## Office régional de placement de l'Ouest lausannois (ORPOL)

L'Office régional de placement de l'Ouest lausannois, situé à Prilly, couvre les Communes de Bussigny, Chavannes, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix. Il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux entreprises de sa région.

Cet office est un partenaire privilégié pour toutes questions relatives aux conditions du chômage, aux droits de la personne sans emploi et aux statistiques générales relatives au chômage sur l'Ouest lausannois. À cet égard, et dans le cadre du maintien de contacts réguliers, l'ORPOL est invité au sein du réseau "cohésion sociale".

### Statistiques des demandeurs d'emploi de l'ORPOL

Commune de Renens	Déc. 2016	Déc. 2017	Déc. 2018
Total des demandeurs d'emploi	1'058	985	960
<b>Total des chômeurs</b>	<b>719</b>	<b>664</b>	<b>559</b>
Demandeurs d'emploi - Hommes	646	562	558
Demandeuses d'emploi - Femmes	412	423	402
Demandeurs d'emploi - Suisses	328	330	330
Demandeurs d'emploi - Etrangers	730	655	630
Demandeurs d'emploi ≥ 60 ans	43	39	41
Demandeurs d'emploi: 50 à 59 ans	185	193	193
Demandeurs d'emploi: 40 à 49 ans	248	215	220
Demandeurs d'emploi: 30 à 39 ans	309	274	289
Demandeurs d'emploi: 20 à 29 ans	263	249	200
Demandeurs d'emploi < 20 ans	10	15	17
Nouvelles inscriptions du mois	138	117	151
Annulation du mois	97	129	104
Population active RFP 2010	10'037	10'037	10'037
<b>Taux de chômage</b>	<b>7.2</b>	<b>6.6</b>	<b>5.6</b>

## Programme Bio+OL

Sa mission est de recevoir rapidement, et sans trop de démarches administratives, des jeunes en difficulté dans leur parcours de formation professionnelle, pour leur permettre d'établir en quelques semaines un bilan de leurs compétences, aptitudes et intérêts et de les aider dans leurs recherches de formation.

Au 31 décembre 2018, la structure BIO+ a accueilli 46 participants pour un total de 65 mesures, soit 19 renouvellements.

Pour ce qui concerne Renens, 24 jeunes ont été suivis pour un total de 29 mesures, équivalent à CHF 56'260.-:

- 37% de filles, 63% de garçons dont la moyenne d'âge était de 18.2 ans,
- 54% de nationalité suisse, 25% au bénéfice d'un permis C, 17% au bénéfice d'un permis B,
- 96% de jeunes orientés par le réseau professionnel (CSR, ORP, TSP, EVAM, T1), 4% sur recommandation de leur entourage (parents, grands-parents, amis),
- 9% des participants ont terminé leur scolarité en classe de Développement, 17% en voie VSO, 22% en voie VSG, 4% en voie VSB, 35% sortaient du système hamos, 13% en classe d'accueil, en école privée ou ont suivi leur scolarité à l'étranger,
- 81% ont obtenu leur certificat de fin de scolarité.

Sur les 19 participants qui ont terminé la mesure : 36% des participants ont pu entrer dans une formation ou un emploi et 52% ont débuté une autre mesure (SEMO, MIS de Transition) au terme de leur suivi au BIO+.

12% des participants ont abandonné la mesure en cours de route. Il est important de noter que les difficultés psychologiques et sociales importantes sont des obstacles majeurs pour envisager rapidement un projet professionnel. Tout est donc mis en œuvre pour mobiliser le réseau de professionnels afin de permettre à ces jeunes de sortir de l'impasse et de pouvoir réaliser un projet professionnel, une fois leur situation stabilisée.

## Français en Jeu

En 2018, 484 apprenants ont pris part à l'équivalent de 28 cours proposés par Français en Jeu dans le district de l'Ouest lausannois (378 apprenants pour 27 cours en 2017).

Le nombre de classes devrait rester stable en 2019 car il répond bien aux besoins. En effet, seules 18 personnes se trouvaient sur la liste d'attente à la fin de l'année 2018, contre environ 70 personnes l'an dernier.

Un nouveau cours semi-intensif A2 / B1 a eu lieu en 2018 afin de préparer les candidats renenais à l'audition de naturalisation. Depuis 2018, les personnes souhaitant se naturaliser doivent passer une évaluation de langue FIDE; les objectifs du cours sont donc adaptés, afin de préparer au mieux les candidats à cet examen de langue.

La subvention allouée par la Ville de Renens en 2018 à

Français en Jeu s'est montée à CHF 21'000.-, à laquelle s'est ajoutée la mise à disposition des locaux de la rue de l'Avenir 6, en partage avec l'association Lire et Écrire, d'un montant estimé à CHF 7'600.- pour chaque association.

## Association Lire et Ecrire

Les 18 cours cofinancés par les communes de l'agglomération lausannoise et donnés à Ecublens (1 cours), Prilly (10), Renens (3) et Lausanne (4) ont compté 197 participants.

35 Renonais, pour 43 inscriptions, ont suivi des cours en 2018, dont 27 femmes. 16 sont en emploi. Parmi les 19 personnes sans emploi, 8 sont au foyer, 2 bénéficient de la LACI, 5 du RI, les autres connaissent différentes situations (AVS, EVAM, arrêt maladie).

Ces 35 personnes ont occupé 2'858 heures dans leurs différents cours. 82.6% des participants évalués en cours ou en fin d'année scolaire ont atteint leurs objectifs.

Les cours organisés sur le territoire communal sont: un cours d'alphabétisation bihebdomadaire de jour, un cours de post-alphabétisation (pour débutants à l'écrit) du soir, et un cours de remise à niveau du soir.

Pour ce qui est des autres engagements dans la Commune, Lire et Ecrire participe au Réseau Cohésion sociale et a tenu un stand lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.

La Ville de Renens soutient l'association à hauteur de CHF 19'600.-, dont CHF 12'000.- en espèces et CHF 7'600.- sous forme d'imputation interne pour le loyer et les charges.

## Association Franc-Parler

En 2018, l'Association Franc-Parler a continué à accueillir chaque semaine plus de 180 apprenants, répartis dans 16 classes: 3 cours de niveaux différents chaque soir de la semaine, ainsi qu'un cours réservé aux femmes le jeudi de 14h à 16h. Tout au long de l'année, les cours et permanences ont été assurés par une cinquantaine de bénévoles, dont certains sont par ailleurs d'anciens apprenants.

Initiée en 2017, la rénovation du matériel pédagogique a été menée à son terme cette année: l'entier des programmes par niveaux a été clarifié, et le système collaboratif de ressources pédagogiques s'est élargi aux niveaux intermédiaires et avancés. Par ailleurs, les permanents chargés de l'accueil disposent depuis cette année d'un nouveau test d'inscription, permettant de déterminer plus sûrement le niveau des futurs nouveaux apprenants.

Outre l'organisation de ces cours de français, qui restent la mission principale que se donne l'association, plusieurs autres sorties, événements et moments conviviaux ont été organisés en 2018. Participation à la fête de printemps du FAR, projection d'un film documentaire sur les massacres de Srebrenica et débat avec sa réalisatrice, tenue d'un bar pendant les deux jours de Festimixx, visite du château de Chillon et retour en bateau, mise en place de cours de yoga accessible à tous et fête de fin d'année bien fréquentée à la buvette de la Salle de spectacles de Renens.

La Ville de Renens soutient l'association à hauteur de CHF 28'000.-, dont CHF 13'600.- en espèces et CHF 14'400.- sous forme d'imputation interne pour le loyer et les charges.

## Association des Familles du Quart Monde

La Ville de Renens est l'une des 8 communes de l'Ouest lausannois à soutenir les activités de l'association des familles du Quart Monde par une subvention de CHF 75'000.-.

L'Association a pour buts:

- de se réunir autour d'un lieu d'écoute et d'échanges pour créer plus de solidarité;
- de permettre de se former et de prendre conscience de ses capacités;
- de faire connaître les réalités de vie et les valeurs des familles vivant la pauvreté dans la région;
- de s'engager avec d'autres pour que les plus défavorisés puissent avoir accès à l'exercice des droits fondamentaux.

Elle œuvre en faisant avec les familles et non pour. Les membres sont présents et actifs à tous les niveaux de l'organisation, de la préparation d'un repas à la constitution du comité, en passant par les moments de représentation de l'Association sur l'extérieur.

En 2018, l'Association a poursuivi son action formatrice, d'une part auprès de ses membres et d'autre part, auprès des futurs travailleurs sociaux et intervenants dans le domaine de la santé communautaire. 4 rencontres ont permis aux membres de partager et d'identifier des ressources pour apprendre et mieux utiliser l'ordinateur, de questionner l'accessibilité des guichets administratifs en ligne, de s'exercer ensemble à des réalisations de pages récréatives et de mieux se situer dans l'usage des réseaux sociaux.

## CMS de Renens nord Crissier et Renens sud - APREMADOL

L'Association pour la prévention et le maintien à domicile de l'Ouest lausannois (APREMADOL) regroupe 7 communes de l'Ouest (toutes, sauf Prilly qui fait partie de l'APROMAD) et a pour but la gestion opérationnelle, financière et administrative des 4 CMS situés dans son giron: Renens nord, Renens sud, Ecublens et Bussigny.

La municipale du Service Enfance-Cohésion sociale de Renens siège au comité de direction avec ses homologues des 6 autres communes et 6 autres membres hors exécutifs choisis pour leur intérêt pour la cause médico-sociale.

L'activité des Centres médico-sociaux (CMS) de Renens vise à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé d'une personne en situation de handicap ou atteinte dans sa santé, en favorisant son autonomie et son intégration sociale tout en facilitant l'appui de son entourage.

Plus d'informations sur le rapport d'activité: [www.apremadol.ch](http://www.apremadol.ch)

## **Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO)**

Dans le cadre de la subvention annuelle à la Fedevaco (Fédération vaudoise de coopération), la Direction Enfance - Cohésion sociale a rencontré M. Alexandre Cavin, secrétaire général, ainsi que Mme Léa Baeriswyl le 16 avril 2018 pour discuter du suivi des projets financés l'année dernière et de ceux en recherche de financement.

La Municipalité a décidé de répartir CHF 30'500.- sur les 4 projets suivants:

- Paysans solidaires met en place une ferme pilote et aménage un périmètre bocager à Barga, au Burkina Faso. 3<sup>e</sup> année de contribution, subvention 2018 de CHF 8'000.-.
- Solidar, gestion de l'eau potable par et pour les communautés locales au Salvador. Construction de 3 nouveaux systèmes d'eau, en complément de la construction et de l'amélioration de deux systèmes d'eau desservant 7 villages, soit environ 1'430 bénéficiaires. Le projet insiste sur les formations sur l'assainissement et l'hygiène à l'adresse des usagers des systèmes d'eau en coopération avec le ministère de la Santé. 3<sup>e</sup> année de contribution, subvention 2018 de CHF 10'000.-.
- Organisation Peace Brigades, "Accompagnement protecteur international et observation des droits humains au Guatemala", en collaboration avec diverses ONG. Subvention 2018 de CHF 5'000.-.
- EPER: Assainissement de cités roms en Serbie. Le projet vise à améliorer les conditions de vie des Roms et à promouvoir leur intégration sociale et économique. 2<sup>e</sup> année de contribution, subvention 2018 de CHF 7'000.-.

La somme de CHF 500.- restante a été attribuée à deux projets:

- à l'association socio-culturelle Mama Tina, ayant pour objectif de promouvoir la Cohésion sociale dans un quartier de Caracas au Venezuela, CHF 250.-,
- à l'association Unipartage pour le projet "Pour la formation professionnelle au Burkina Faso", CHF 250.-.

# **PARTENAIRES EXTERIEURS**



## SDOL - Stratégie et développement de l'Ouest lausannois

Le bilan d'activités de l'entité SDOL est transmis en même temps que le présent rapport de gestion.

Il peut également être consulté ou téléchargé sur [www.ouest.lausannois.ch](http://www.ouest.lausannois.ch).

### Bureau Intermunicipal

Le Bureau intermunicipal (BI), regroupant Mme et MM. les syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2018:

4 fois, sous la présidence de M. Jean-Pierre Rochat, Syndic de Chavannes-près-Renens. 2 fois, sous la présidence de M. Stéphane Rezso, Syndic de Crissier.

Lors de ces séances, le BI a pris les décisions suivantes:

- D'écrire aux Municipalités des communes de l'Ouest avec copie aux comités de direction des associations et organismes intercommunaux afin de leur faire part de ses inquiétudes et de son souhait que les budgets 2019 des associations n'augmentent pas par rapport à ceux de 2018.
- D'adopter le budget des comptes de fonctionnement et études 2019 du SDOL.
- D'adopter les comptes 2017 et le budget 2019 de l'inspection intercommunale des chantiers.
- De mettre en pause et laisser la réflexion en suspens quant à l'étude du regroupement des services de sécurité de l'Ouest lausannois.
- D'inviter M. Laurent Fankhauser, directeur ECA et président du COPIL VIDIS, à présenter le projet VIDIS avec un état des lieux.
- D'inviter M. Frédéric Schaer, commandant de la Police de l'Ouest lausannois, à venir expliquer la nouvelle organisation policière dans l'Ouest lausannois au Bureau intermunicipal.

### Fondation les Baumettes, établissement médico-social de Renens et environs

La Ville de Renens est représentée au Conseil de Fondation par M. Didier Divorne, Conseiller municipal Bâtiments-Domains-Logement-Cultes et par Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport. Mme Karine Clerc, Conseillère municipale Enfance-Cohésion sociale représente la Ville au Comité de Direction.

#### Activités

##### Hébergement

40'122 journées d'hébergement ont été facturées en 2018, soit un taux d'activité de 99.03%. La capacité d'accueil est de 111 lits, 109 pour des longs-séjours et 2 pour des courts-séjours. 41 nouveaux résidents ont été

accueillis en 2018. La bonne collaboration avec le Brio du Réseau Santé Région Lausanne permet pour des situations similaires de privilégier les personnes qui ont un lien avec les communes fondatrices (ancien domicile ou rapprochement familial).

L'âge moyen des résidents en long-séjour au 31 décembre était de 88.7 ans pour les femmes au nombre de 80, et de 86.4 ans pour les hommes au nombre de 28.

#### Centre d'Accueil Temporaire (CAT)

A fin 2018, 42 personnes fréquentaient le CAT hebdomadairement. Le Centre accueille environ une dizaine de personnes les jours ouvrables. Les habitants des communes fondatrices bénéficient du transport avec le bus de la Fondation dans les limites de sa capacité, les autres viennent par leur propre moyen, transport bénévole, THV ou taxi. L'accompagnement proposé vise à faire participer activement les bénéficiaires: par exemple, pour les repas, ce sont eux qui vont préparer la table, faire le service puis débarrasser, chacun selon ses capacités. Des projets individuels sont réalisés dans le but de maintenir leur autonomie et de les soutenir dans leur désir de rester à leur domicile.

L'âge moyen des bénéficiaires CAT est de 83 ans pour les femmes et de 82 ans pour les hommes.

#### Logements protégés

L'accompagnement sécuritaire et socioculturel apporté aux locataires joue tout son rôle dans le soutien au maintien à domicile. Au 31 décembre, 24 femmes étaient accueillies aux logements protégés, leur moyenne d'âge était de 82.3 ans, les hommes étaient au nombre de 10 avec une moyenne d'âge de 80.4 ans. 5 locataires sont décédés en 2018 et 1 est entré en long-séjour dans un autre établissement.

#### La Garderie

La capacité d'accueil est de 27 enfants: deux groupes de 5 bébés, un groupe de 7 trotteurs et un groupe de 10 grands.. La Garderie et l'EMS profitent largement de leur cohabitation pour proposer aux résidents et aux enfants des activités intergénérationnelles.

En 2018, les 20 ans de la Garderie ont été fêtés. Pour cette occasion, des animaux de la ferme ont envahi le parc des Baumettes, faisant le bonheur des enfants et des résidents.



## Collaborateurs

Effectif moyen en équivalent plein temps pour 2018: 138.47 (136.77 en 2017). Détail par secteur: Soins et accompagnement 78.55 – Cuisine 15.32 – Garderie 11.26 – Nettoyages lingerie 12.55 – Administration 6.19 – Cafétéria 6.91 – Technique 3.94 – CAT 2.45 – Logements protégés 1.3.

## Projets

Deux projets déposés auprès des services du Canton ont été retenus par le Conseil d'Etat en 2018. Il s'agit premièrement du projet de construction d'un EMS d'une cinquantaine de lits à Bussigny couplé avec la modernisation de l'EMS des Baumettes. Celui-ci verra sa capacité d'accueil diminuer de 21 résidents du fait de la transformation de chambres doubles en chambres individuelles. L'EMS des Baumettes répondra ainsi aux attentes des résidents et de leurs proches en terme de confort. Ce projet va se réaliser durant cette législature.

Le deuxième projet retenu par le Conseil d'Etat est la construction d'une extension de l'EMS des Baumettes. Un changement de PPA est en cours pour que le droit à bâtir soit adapté. Ce projet va démarrer durant cette législature, il peut aller jusqu'à l'étape du concours d'architecture puis se réaliser complètement durant la législature 2022-2027.

## Transports publics de la région lausannoise SA

M. Jean-François Clément, Syndic, siège au Comité de direction ainsi qu'au Conseil d'administration des tl.

### Assemblée générale et présentation de l'exercice 2017

La Municipalité était représentée par Mme Tinetta Maystre et M. Didier Divorne à l'assemblée générale des actionnaires du jeudi 24 mai 2018 à Lausanne. Durant cette réunion, il a été fait mention en particulier de la fréquentation en hausse, de l'amélioration de l'offre et des services, ou encore du démarrage des grands travaux.

La croissance du nombre de voyageurs s'est poursuivie sur le réseau tl en 2017 avec une augmentation de 3%. Sur le réseau routier, la ligne 17 - qui traverse Renens - reste la plus fréquentée avec 6,8 millions de voyageurs, en très légère baisse par rapport à 2016 (le futur tram en reprendra une part du tracé). Sur le rail, après trois années marquées par de faibles taux de croissance des voyageurs, l'affluence du m1 a dépassé sa fréquentation 2013 avec 13,5 millions de voyageurs.

Pour accompagner sa croissance, l'entreprise a recruté 126 personnes en 2017 (encadrement inclus).

## Evénements significatifs

Côté grands projets des Axes Forts, les travaux du tram sont toujours suspendus à la décision du Tribunal administratif fédéral (TAF). Si en début d'année un arrêté de ce dernier rejetait l'ensemble des griefs des recourants contre le permis de construire, le lancement du chantier dépend encore d'un recours sur les mesures d'accompagnement (notamment la rampe Vigie-Gonin). Une réponse définitive est attendue pour le premier semestre 2019.

En parallèle à l'agrandissement de la gare CFF, la station m1 s'y transforme également afin d'améliorer son accessibilité et sa capacité d'accueil. Les travaux comprennent l'élargissement des quais ainsi qu'une nouvelle voie de remplacement à l'actuelle voie 62. La modernisation de la flotte et des équipements se poursuit avec la révision complète des 17 rames d'origine. Depuis l'été, l'ensemble des rames est donc opérationnel, permettant des cadences à 5 minutes en double composition durant les heures de pointe.

Une interruption du m1 a eu lieu entre le 19 et le 25 mai pour raison de travaux entre les arrêts Crochy et Renens-Gare. Des bus de remplacement ont été mis à disposition et du personnel des tl était présent en gare de Renens pour guider les passagers.

Depuis l'été, il a été procédé à une extension des horaires d'ouverture du m1 à 00h45 les vendredis et samedis, afin de correspondre à la fin de service du m2.

Le 8 décembre, la Place du Marché a accueilli un ancien trolley-bus à remorque pour une exposition temporaire sur l'histoire de la ligne 17, témoin de l'évolution de la mobilité dans l'agglomération lausannoise. Ce type de véhicule familier du réseau tl depuis de nombreuses années sera remplacé dès 2019 par des autobus de nouvelle génération. Il s'agissait également de présenter à la population la future ligne 19 qui débutera son activité en mai 2019. Elle reliera Renens à Lausanne-Chauderon. A cette occasion, la Municipalité a eu l'honneur d'accueillir la Présidente du Conseil d'Etat en la personne de Mme Nuria Gorrite, ainsi que différents représentants des Municipalités de Lausanne et de l'Ouest lausannois.

Le prolongement du parcours de la ligne 54 (Renens-gare - Cheseaux) jusqu'au Mont-sur-Lausanne en passant par les Communes de Morrens et Cugy est planifié pour août 2019.

## Déficit d'exploitation

- Part de la Commune de Renens au déficit d'exploitation 2017 des lignes d'agglomération:

CHF 6'206'411.-

- Part de la Commune de Renens à l'indemnité pour coûts non couverts des lignes du trafic régional et assimilé, selon la Loi sur les transports publics du 11 décembre 1990 (LTP):

CHF 1'616'259.30

## Taxis

6 collaborateurs, représentant 3,8 EPT, travaillent pour le compte et aux frais de l'**Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis** (ci-après: l'Association), regroupant 12 collectivités.

## Événements marquants 2018

### Conseil intercommunal

Afin de mettre un terme à l'activité d'UberPop, la disposition réglementaire permettant d'accorder, à titre exceptionnel, des dérogations à tout ou partie des conditions d'octroi du carnet de conducteur est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février. Il s'est néanmoins révélé nécessaire de préciser le sens et la portée de cette disposition pour ce qui est des véhicules. La nouvelle modification réglementaire qui s'en est suivie a entraîné, suite à son acceptation par le Conseil intercommunal, le dépôt de deux requêtes à la Cour constitutionnelle vaudoise, lesquelles ont été rejetées. Après son entrée en vigueur le 10 décembre, les autorisations liées aux véhicules ont, le 21 décembre, fait l'objet d'un recours au Tribunal fédéral.

Lors de sa séance du 7 novembre, le Conseil intercommunal a décidé d'abaisser le nombre des concessions, actuellement comprises entre 230 et 280, pour le fixer entre 180 et 240. Il a aussi accepté qu'un signe distinctif permette l'identification de tout véhicule affecté au transport de personnes, répondant ainsi à une demande formulée par les chauffeurs de taxis et le syndicat Unia.

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à trois reprises en 2018.

### Comité de direction

Le 1<sup>er</sup> juillet est entré en vigueur le nouveau règlement pour l'attribution des concessions par une procédure d'appel d'offres. Considérant les difficultés économiques rencontrées par les chauffeurs de taxis, le Comité de direction a décidé de ne pas soumettre en 2018 les concessions disponibles à cette procédure, espérant ainsi améliorer leurs conditions de travail.

Au cours de l'été, des discussions se sont tenues entre le Comité de direction, des représentants des chauffeurs de taxis et le syndicat Unia, lesquelles ont porté principalement sur le projet de modification de la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE) destiné à réglementer l'activité des chauffeurs de taxis sur le plan cantonal. Après son adoption par le Conseil d'Etat, puis son examen par une commission, le Grand Conseil devrait en débattre début 2019.

Le Comité de direction a tenu cinq séances.

### Commission administrative

A l'issue de ses 17 séances, la Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter ou de refuser l'octroi d'une autorisation et de réprimer les infractions au Règlement intercommunal sur le service des taxis (RIT) a rendu 30 décisions allant de la mise en garde au retrait du carnet de conducteur de taxi, de l'autorisation d'exploiter ou de la concession.

## Conducteurs

	Hommes		Femmes	
	2017	2018	2017	2018
Conducteurs "réguliers"	393	392	15	14
Conducteurs "auxiliaires"	39	145	0	4
Total	432	537	15	18

[Le rapport complet de l'Association est à disposition à l'Administration générale](#)

## Conseil des Villes

M. Jean-François Clément, Syndic, est membre du Conseil. Celui-ci s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année. Ces séances ont permis des discussions sur des dossiers d'actualité, notamment concernant le système péréquatif.

## Groupe des Villes

Au cours de l'année, le Groupe des Villes, dont est membre M. Jean-François Clément, Syndic, a siégé à trois reprises à Lausanne. Il a donné sa vision sur les thèmes de l'actualité qui occupent l'UCV, comme par exemple la police, les constructions et équipements scolaires et la RIE III.

## Assemblée générale de l'Union des Communes Vaudoises et Journée des Villes de l'Union des Villes Suisses

Le 9 juin 2018, l'Assemblée générale de l'Union des Communes Vaudoises a été accueillie par la commune de Bavois. La Journée des Villes Suisses s'est quant à elle déroulée à Soleure les 30 et 31 août 2018 sur le thème "Ville de culture - Culture de ville".

## Organisation régionale de protection civile - Ouest lausannois

Le rapport d'activité annuel n'étant pas disponible lors de l'édition du présent rapport, celui-ci pourra être consulté sur le site: <http://www.pcirol.ch/>.

## L'association Lausanne Région

Lausanne Région intervient, sur demande de ses 27 communes, pour les questions dépassant les frontières communales. L'association traite les requêtes régionales, d'agglomération et de coordination intercommunale. Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, de questions liées à la petite enfance, aux seniors, à la formation des jeunes, au sport, ou à la prévention des dépendances, Lausanne Région œuvre pour mieux servir son bassin de population.

## Commission Transports

La commission Transports de Lausanne Région est principalement chargée de gérer le déroulement des comptages quinquennaux réalisés dans l'agglomération Lausanne-Morges, ainsi que de s'assurer de l'avancement des projets de mobilité dans la région. Cette commission est présidée par Mme Tinetta Maystre, Conseillère municipale.

## Commission Préventions et dépendances

Lausanne Région a décidé d'organiser trois cafés-débats avec pour thème le "Cannabis et les jeunes".

Le premier café-débat a eu lieu le 17 mai 2018 à Renens et le 2<sup>e</sup> le 12 novembre 2018 à Paudex. Le 3<sup>e</sup> sera organisé au Mont-sur-Lausanne le 8 mai 2019.

## Conventions pour les institutions subventionnées annuellement

Lausanne Région subventionne annuellement, au nom de ses communes membres, diverses prestations. Les institutions en charge de les mener à bien sont actives dans les domaines de la promotion économique, de la formation des jeunes et de la prévention des addictions.

**Durant l'année 2018, 9 conventions étaient actives.** Chaque convention précise la nature des prestations ainsi que le montant et les conditions du financement octroyé.

Dans le cadre de ses activités de promotion économique et de soutien actif aux entreprises de la région, Lausanne Région a conclu en 2017, pour une durée de trois ans, des conventions de partenariat avec La Fondation des Ateliers de la Ville de Renens et la Fondation Microcrédit Solidaire Suisse à Lausanne, dans le but de soutenir les activités de ces structures d'aide et de soutien à la création d'entreprise et aux entrepreneurs de la région.

Lausanne Région soutient financièrement cette initiative et plus particulièrement l'atelier de prototypage (Makerspace), dédié aux start-up et PME. En 2018, ce ne sont pas moins de 20 entreprises innovantes qui ont utilisé cet espace équipé, surveillé et accessible pour la réalisation et le développement de nouveaux produits.

## Repositionnement du Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL)

En 2018, Lausanne Région a décidé de repositionner l'attribution des prix en mettant un accent particulier sur les entreprises déjà actives dans la région de cet événement qui s'est rapidement imposé comme un maillon central du soutien aux entreprises établies dans la région.

A noter qu'une entreprise basée à Renens, Swiss Motion Technologies SA, a reçu le Prix Medtech doté de CHF 10'000.-.



Le rapport complet de Lausanne Région peut être consulté sur [www.lausanneregion.ch](http://www.lausanneregion.ch) ou demandé au Secrétariat municipal.

## Inspection Intercommunale des Chantiers (IIC)

L'activité des chantiers continue à augmenter dans l'Ouest lausannois. La barre des 500 chantiers visités a été dépassée en 2018 et le nombre de dossiers traités, plus de 650, a également atteint un niveau record. Chacun peut le constater en sillonnant le territoire intercommunal, les chantiers fleurissent de partout, par quartiers entiers, et les grues poussent par dizaines.

Les entreprises ont en général bien compris l'enjeu de la prévention des accidents. Certaines semblent toutefois trop souvent dépassées par le manque de temps. A tous les niveaux de la hiérarchie, elles peinent à engager les moyens humains suffisants et à mettre à disposition le matériel nécessaire à la bonne marche du chantier. Moins de temps pour anticiper les étapes de travail et leurs spécificités, donc moins de temps pour organiser les travaux. Ça se ressent sur les chantiers, et chacun doit faire avec, ou plutôt sans. La sécurité en est alors la première victime.

En collaboration étroite avec la SUVA, avec qui l'IIC entretient d'excellentes relations, jour après jour, il est veillé à ce que soient limités autant que possible les dangers et les nuisances pour le public et les travailleurs.

## Travaux terminés en 2018 à Renens

- Démolition d'un immeuble d'habitation, chemin des Côtes.
- Démolition d'un immeuble d'habitation, rue de Crissier.
- Démolition d'un immeuble à la place de la Gare.
- Démolition de deux immeubles d'activités, avenue d'Epenex.
- Démolition du restaurant de la piscine.
- Surélévation et transformation d'un bâtiment d'habitation, rue de Verdeaux (1 grue).
- Surélévation d'un bâtiment d'habitation, avenue du 1<sup>er</sup>-Mai (1 grue).
- Agrandissement et transformation d'une villa à l'avenue du Château.
- Construction d'une villa au chemin d'Eterpy (1 grue).
- Construction de deux villas de deux logements mitoyens au chemin des Jonquilles (1 grue).
- Construction d'un immeuble de logements à la rue de Verdeaux (1 grue).
- Construction d'un immeuble de logements à la rue du Lac (1 grue).

**Travaux encore en cours au 31 décembre 2018**

- Démolition d'un immeuble de logements à l'avenue du 24-Janvier.
- Agrandissement et transformation du passage sous les voies CFF à la Gare.
- Construction d'une passerelle sur les voies CFF à la Gare (1 grue).
- Agrandissement du passage inférieur du Léman (1 grue).
- Transformation et surélévation d'un immeuble d'habitation à l'avenue du 1<sup>er</sup>-Mai (1 grue).
- Transformation et surélévation d'une villa, rue de la Paix.
- Construction d'une villa familiale, rue de la Paix (1 grue).
- Construction d'un bâtiment de logements au chemin des Novalles (1 grue).
- Construction d'un bâtiment d'habitation au chemin des Jonquilles (1 grue).
- Construction d'un immeuble de logements à la rue des Alpes (1 grue).
- Construction d'un immeuble de logements à l'avenue du 14-Avril (1 grue).
- Construction d'une tour de logements à l'avenue du Silo (1 grue).
- Construction d'un immeuble en terrasse au chemin des Côtes (1 grue).
- Construction de plusieurs immeubles de logements à la rue du Simplon.
- Construction d'un immeuble à affectation mixte à l'avenue d'Epenex (1 grue).
- Construction d'une crèche à l'avenue du Château (1 grue).
- Construction d'un collège avec salle de gymnastique à la rue du Léman (1 grue).
  
- Construction d'une patinoire à Malley (2 grues).
- Construction d'un ascenseur extérieur à la rue du Simplon.
- Construction d'une station électrique à la rue du Léman.
- Construction d'un saut-de-mouton sur les voies CFF (1 grue).

**SIE SA et TvT Services SA**

Pour cette législature, M. Jean-François Clément, Syndic, membre du Comité de direction est président du Conseil d'administration de SIE SA; Mmes Tinetta Maystre et Patricia Zurcher Maquignaz, Conseillères municipales et M. Didier Divorne, Conseiller municipal, en sont membres.

MM. Clément et Divorne font partie du Conseil d'administration au sein de TvT Services SA. La Municipalité a été représentée aux assemblées générales ordinaires de SIE SA et TvT Services SA du 29 juin 2018 à Crissier.

**Total des chantiers visités**

Le rapport d'activité complet peut être consulté sur [www.iic-ol.ch](http://www.iic-ol.ch)



# Conclusions

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales,  
Messieurs les Conseillers communaux,

Nous concluons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,  
Où le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2018 et en donne décharge aux organes responsables.

---

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 18 mars 2019

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

Le Secrétaire municipal:

Jean-François Clément

Michel Veyre



# REVUE DE PRESSE





## Lausanne et région

# L'îlot de la Savonnerie va renaître tout plein de vie



Des bâtiments démolis en 2016 ont été remplacés par des aménagements provisoires. PATRICK MARTIN  
Chloé Banerjee-Din

**Renens**  
**Un quartier entier doit être reconstruit d'ici à 2022.**  
**Activités publiques et vie associative y seront très présentes**

On y trouvait autrefois la fabrique de savon Louis Mayer, dont les publicités très vintage racontent désormais un bout d'histoire de Renens l'industrielle. Au fil des années, l'îlot de la Savonnerie est devenu ce drôle de no man's land que l'on trouve en plein centre-

ville. Les bâtiments d'un vieil atelier mécanique s'y tiennent encore, tandis que des immeubles vétustes ont été démolis au prix d'âpres négociations entre la Commune et des groupes de squatters. L'automne passé, un jardin potager et des installations de fitness urbain ont été installés temporairement pour combler le vide.

Cette fois, c'est dit: d'ici à environ quatre ans, tout cela laissera la place à un nouveau quartier. Très attendue, la renaissance de l'îlot de la Savonnerie vient en effet de connaître son coup d'envoi avec, comme première étape, le lancement d'une démarche participative par la Commune, mardi lors

d'une soirée publique.

Le syndic, Jean-François Clément, l'a rappelé d'entrée: «C'est un élément fort de cette législation.» La Ville est propriétaire de la plus grande partie du terrain depuis 1982. À l'époque, elle l'avait racheté aux PTT avec, déjà, le projet de le réaménager. «La crise est passée par là et cela ne s'est pas fait», a expliqué Tinetta Maystre, municipale en charge de l'Urbanisme.

Un peu plus de trente-cinq ans plus tard, la Commune remet l'ouvrage sur le métier en proposant de confier le développement du quartier à un ou plusieurs partenaires à qui elle octroiera un droit de superficie. Cela lui évitera de vi-



der ses caisses, tout en lui permettant d'imposer un certain nombre de principes au futur investisseur et maître d'ouvrage.

### Activités non lucratives

D'abord, la densité et la hauteur du quartier correspondront avec celles des alentours: trois cinquièmes du terrain seront construits, tandis que le reste sera laissé aux espaces publics. Pas question non plus de construire une tour. Ensuite, sur environ 10 000 m<sup>2</sup> de surfaces que contiendront les futurs bâtiments, 85% seront dévolues au logement et 7,5% à des activités commerciales ou privées. Surtout, les 7,5% restants des espaces seront occupés par des activités non lucratives, qu'elles soient publiques ou associatives. De quoi s'agira-t-il?

C'est essentiellement sur ce point que la population doit donner son avis, ainsi que sur les futurs aménagements extérieurs. Dans une démarche coordonnée par le

bureau d'architectes lausannois Tribu, elle pourra le faire à travers un sondage en ligne, à remplir jusqu'au 11 février, et des ateliers de travail organisés le 26 février.

Pour faire vivre le futur quartier, le questionnaire liste plusieurs propositions, en particulier des locaux pour les associations, une bibliothèque-médiathèque, un lieu d'exposition ou encore une halte-garderie.

### Occasion unique

«Vous avez une occasion unique de vous prononcer sur des surfaces qui n'auront pas besoin d'être rentables», a expliqué à l'assistance Laurent Guidetti, l'un des responsables du projet chez Tribu. C'est que la Commune a déjà sorti sa calculatrice pour avoir à déboursier le moins possible: «L'octroi d'un droit de superficie doit permettre de dégager l'argent nécessaire à financer des projets d'activités publiques sur 750 m<sup>2</sup>», a quant à lui

expliqué le syndic, Jean-François Clément.

Suite à la démarche participative, qui se clôturera le 20 mars lors d'une soirée de présentation des résultats, la Municipalité triera et synthétisera les idées, qui seront intégrées au cahier des charges du concours d'architecture. La Commune se mettra alors en quête de partenaires prêts à respecter ce cadre imposé afin de développer le quartier. Sur ce point, toutes les options sont encore ouvertes: «Il s'agira sans doute d'une coopérative», glisse toutefois Tinetta Mays-tre. «La Ville n'aura aucun mal à trouver des partenaires. Le moment est idéal, car il y a beaucoup d'argent à investir dans ce genre de projet», estime quant à lui Laurent Guidetti.

### Démarche participative

Programme et questionnaire en ligne: [www.renens.ch/savonnerie](http://www.renens.ch/savonnerie)

## Prilly planche aussi sur son centre-ville

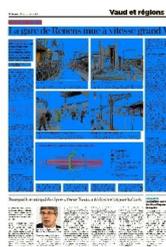
● Quelques semaines avant celle de Renens, une autre démarche participative a fleuri dans l'Ouest lausannois. Prilly engage, elle aussi, une réflexion avec sa population pour redessiner une partie de son centre. Après de gros travaux achevés en 2011 sur l'administration communale, la Ville a attaqué le chantier de la place Collège Centre, tout en se préparant à l'arrivée de la ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) sur la route de Cossonay. En attendant, elle se penche sur

le sort du Pré-Bournoud, un terrain communal qui offre pour l'instant le spectacle d'une parcelle vide et couverte de gazon. Un questionnaire en ligne ouvert entre fin décembre et mi-janvier a recueilli les désirs de la population dans l'idée d'y installer des aménagements urbains qui rendront les lieux plus animés.

Les résultats du sondage sont consultables sur le site de la Ville. Ils montrent d'abord que si le centre de Prilly est perçu

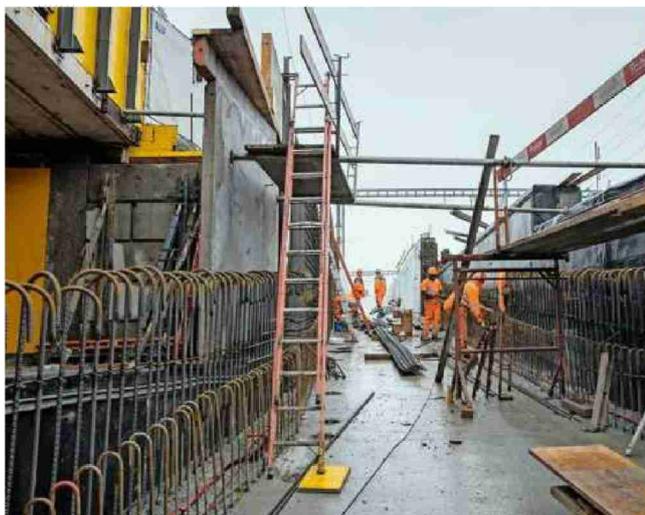
comme pratique, on ne le considère ni beau ni convivial. Les participants se montrent en outre déçus à la fois de l'offre de loisirs, de l'offre culturelle, du manque de végétation et de la circulation.

Les résultats détaillés de la démarche participative seront présentés publiquement au printemps et un concours d'architecture est prévu dès l'automne. Le Pré-Bournoud devrait changer de visage d'ici à trois ou quatre ans.



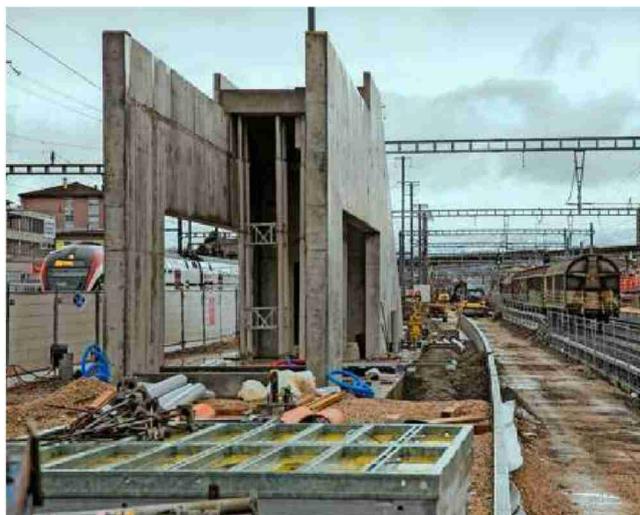
## Lausanne et région

# La gare de Renens mue à vitesse grand V



### Rampes d'accès aux quais

Une grande partie du chantier vise à améliorer l'accès des personnes à mobilité réduite. Les quais de l'ancienne gare n'avaient pas de rampes.



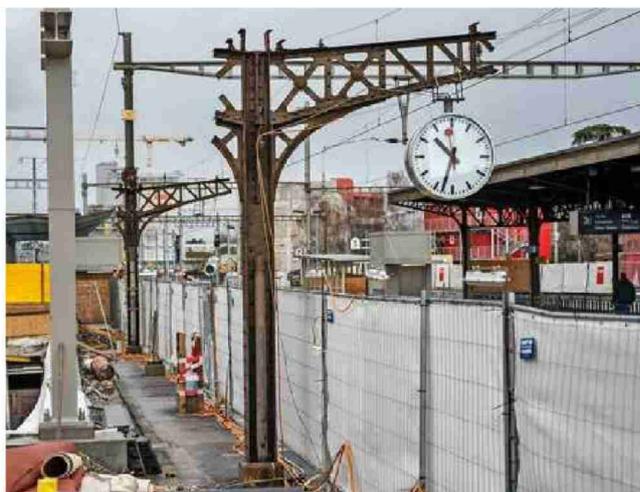
### Piliers du futur Rayon Vert

La passerelle métallique sera fixée sur ses piliers courant 2019 à l'aide d'une grande grue. Sa mise en service dépendra toutefois de l'arrivée du tram.



### Commerces du passage souterrain

Ouvert en mars dernier, le passage sous-voies vient de se transformer en petite galerie marchande, avec trois commerces aux horaires étendus.



### Marquise en partie conservée

Les quais ont déjà commencé à se doter de nouvelles marquises, tandis que l'ancienne disparaît peu à peu. Elle sera maintenue sur le quai No 1.



## Infrastructures Alors que le passage sous-voies s'est mué en galerie marchande, visite dans la mécanique fine d'un chantier CFF à 177 millions Chloé Banerjee-Din Textes Florian Cella Photos

Pour Renens, c'est sans doute le chantier d'infrastructure du siècle. La gare a commencé sa mue il y a plus de deux ans et, depuis, ses quelque 23 000 usagers quotidiens l'ont vue littéralement changer sous leurs pieds. En mars dernier, le vieux passage sous-voies a été condamné du jour au lendemain, remplacé par une nouvelle galerie construite en parallèle. Et pourtant, celle-ci sera en chantier pour deux ans encore, le temps de finir de refaire les trois quais existants de la gare et d'en construire un quatrième au nord des voies.

# 4000

C'est le nombre d'usagers supplémentaires qu'accueillera la gare chaque jour d'ici 2020.

En attendant, la gare ne dort pas. Au début du mois, les CFF - qui investissent 177 millions de francs dans ces travaux - ont inauguré trois commerces qui font désormais de ce passage sous-voies une véritable petite galerie marchande. C'est que, malgré le chantier, la fréquentation de la troisième gare CFF de Suisse romande (derrière Genève et Lausanne) n'a pas faibli, bien au contraire. Le nombre de voyageurs

quotidiens devrait atteindre pas moins de 27 000 personnes à l'horizon 2020. «C'est toute la complexité de ce chantier: réaliser une gare complètement nouvelle tout en maintenant les cadences des trains», détaille Jean-Philippe Schmidt, porte-parole des CFF. Le chantier se veut ainsi une mécanique précise conçue pour que quatre voies restent accessibles en tout temps.

### Enfin des rampes

En ce moment, les travaux battent leur plein sur le quai 3, qui doit doubler de largeur et être allongé à 420 mètres au lieu des 360 actuels. Ce sera ensuite le tour du quai 2. «L'objectif des CFF est de multiplier par deux les capacités de la ligne Genève-Lausanne à l'horizon 2030. Cela implique des trains plus longs et donc des quais plus longs», explique David Petitdemange, chef de projet adjoint du chantier de la gare.

Ces jours, dans le passage souterrain, les passagers peuvent aussi apercevoir les ouvriers en train de construire l'une des rampes qui permettra d'accéder - enfin - aux quais en chaise roulante et en poussette. Auparavant, les personnes à mobilité réduite devaient faire appel au personnel CFF pour passer au-dessus des voies. Dans le même temps, on assiste à la surélévation des quais d'une bonne trentaine de centimètres, pour qu'ils soient au niveau des trains. «D'ici à 2023, toutes les gares de Suisse doivent être adaptées à la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées», relève Jean-Philippe Schmidt.

### Montage spectaculaire

Toujours sur le quai 3, on voit depuis peu s'élever le premier pilier du Rayon Vert. La future passerelle végétalisée a connu son premier coup de pioche l'automne passé et offrira

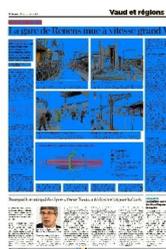
à terme un second accès aux trains. Sa construction se poursuivra tout au long du chantier des quais et promet du spectacle lorsque le pont sera fixé sur ses socles, en 2019. «La passerelle métallique devra d'abord être assemblée sur la place sud de la gare, avant d'être déposée sur la structure par une grande grue», explique Tinetta Maystre, municipale chargée de l'Urbanisme à Renens.

Porté, non par les CFF mais par les communes de Renens, d'Écublens, de Chavannes-près-Renens et de Crissier, le Rayon Vert affiche un coût de 18,5 millions de francs, largement subventionné par le Canton et la Confédération. Mais un caillou pourrait se loger dans sa chaussure. La passerelle est en effet pensée pour déboucher sur le quai du futur tram T1 côté nord. Or, le projet de tram entre Lausanne et Renens vient de connaître un revers dans sa bataille contre les recours en justice. «Cela pourrait retarder non pas l'assemblage du Rayon Vert, mais sa mise en service», explique Tinetta Maystre. Et si le tram ne se fait pas? L'accès nord de la passerelle devra être repensé. «Ce scénario n'est pas étudié pour le moment, assure toutefois l'élue. Nous faisons confiance au projet de tram.»

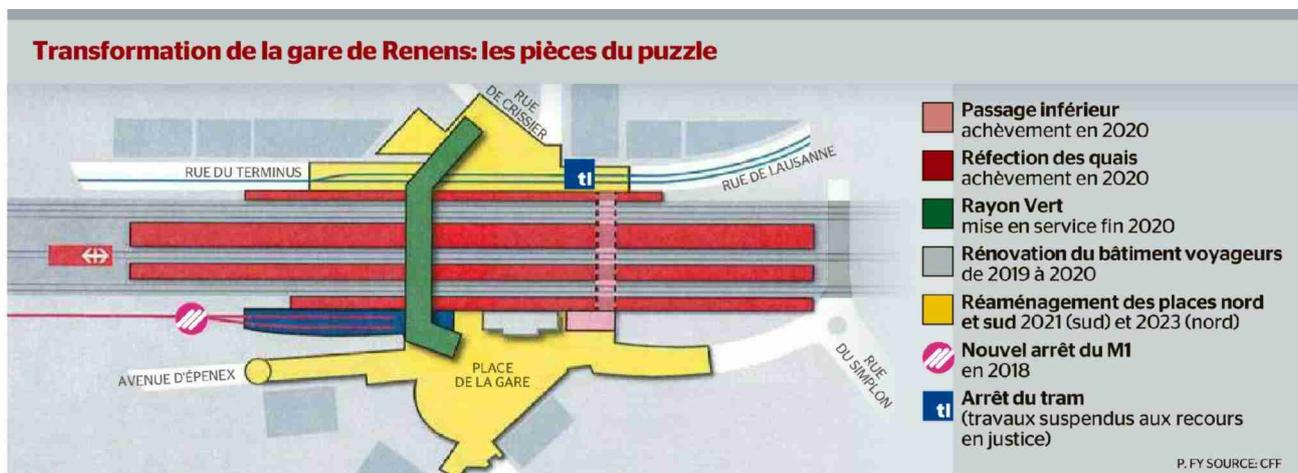
### Passé préservé

Au-dessus des quais, la vieille marquise est en train de disparaître pièce par pièce pour être remplacée par des toitures translucides, n'en déplaise aux nostalgiques. Mais on n'y touchera pas sur le quai No 1, autour du bâtiment voyageurs, qui doit garder ses airs d'antan: «C'est un monument d'intérêt local. Il y avait plusieurs propositions pour le transformer, mais la Municipalité a insisté pour qu'il soit maintenu et simplement rénové», relève Tinetta Maystre.

Ces travaux-là sont annoncés



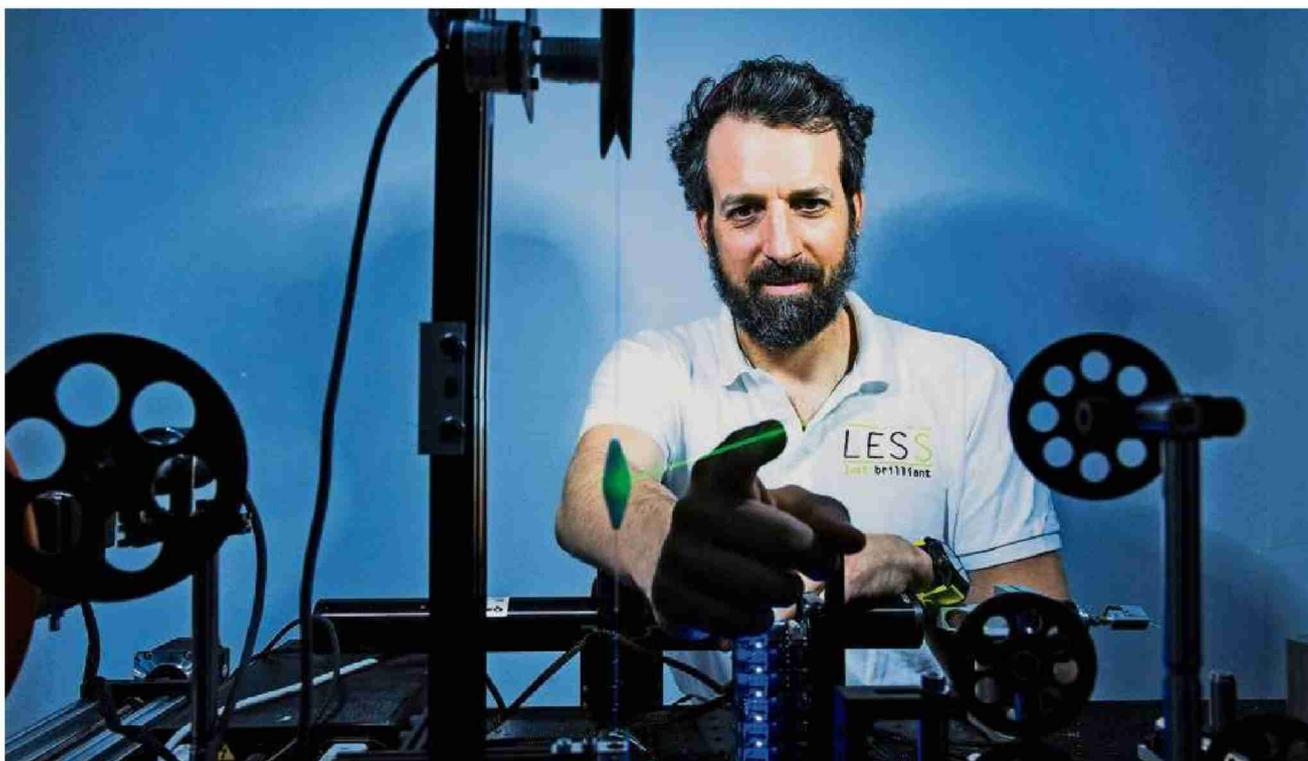
pour la deuxième partie de l'an prochain. «L'objectif est que le bâtiment voyageurs soit prêt lorsque les quais seront terminés», avance Jean-Philippe Schmidt. 2020 s'annonce donc comme l'année où les Rennais découvriront vraiment le nouveau visage de leur gare, d'autant qu'un restaurant avec terrasse doit s'y ouvrir cet été-là. Un appel d'offres vient tout juste d'être lancé.





## Renens

# La fibre optique de L.E.S.S. ouvre une nouvelle ère dans l'éclairage



Simon Rivier fait une démonstration de la fibre optique nanoactive. Elle génère une lumière intense et uniforme. VANESSA CARDOSO

**Jean-Marc Corset**  
**Mieux que la LED, la fibre nanoactive de la jeune société devrait conquérir les phares des voitures et créer des centaines d'emploi**

L.E.S.S. Ce sont quatre lettres qui devraient briller pleins feux dans la nouvelle économie high-tech de la région lémanique. La jeune entreprise née en 2012, qui a démé-

nagé l'été dernier du Parc de l'innovation de l'EPFL à Renens pour grandir, est dans les phares des constructeurs de voitures pour sa technologie révolutionnaire dans les éclairages. Multipliant les prix, et déjà rentable grâce à ses produits dans la microscopie et l'inspection pour l'industrie de haute précision - comme l'horlogerie -, ses partenariats dans le secteur automobile devraient la conduire à produire des équipements de phares en très grande série et à créer des centaines d'emplois.

### Un certain Edison

Selon les fondateurs de L.E.S.S. (Light Efficient Systems), Yann Tissot et Simon Rivier, leur technologie ouvre une nouvelle ère dans l'éclairage technique, la quatrième depuis la démonstration de l'ampoule électrique, en 1879, par l'un de ses inventeurs, un certain Thomas Edison. Les années 1910 ont vu naître le tube néon et les années 90 la LED. La décennie actuelle est celle d'une nouvelle alternative: la fibre optique nanoactive.

Cette technologie, qui crée



une lumière de grande intensité et très uniforme, encore plus économique en énergie que les LED, permet de remplacer ces derniers par une seule fibre nanoactive. Le système fonctionne par pulsations envoyées par un petit laser à travers la fibre optique, dont le diamètre est égal à celui d'un cheveu humain, générant une lumière grâce à de minuscules antennes disposées sur une partie de la fibre. C'est tout différent d'une lumière de laser dont le signal est guidé par la fibre.

Détenteur d'un doctorat en photonique de l'EPFL, Yann Tissot - directeur de L.E.S.S. et à l'origine de cette invention - a travaillé plusieurs années dans les télécoms. Revenu sur le campus lausannois grâce à une bourse à l'innovation pour ses recherches, il a eu l'idée d'adapter à l'éclairage les techniques d'amplification des signaux. Son compère,

**«On peut créer un design inédit pour tous les types d'éclairages de véhicules»**



**Yann Tissot**  
CEO de L.E.S.S.

Simon Rivier, chef scientifique, a obtenu son doctorat en optique à Berlin et s'est spécialisé dans la luminescence des matériaux, les OLED et, à l'EPFL, dans la fabrication des nanostructures.

Le nouveau système d'éclairage est protégé par une multitude de brevets. «Une des clés de cette forme de lumière, relève Yann Tissot, c'est qu'on peut la contrôler dans sa couleur, son uniformité et sa directionnalité à l'échelle du nanomètre (un millième de micron).» Pour obtenir

de telles propriétés, la fibre optique contient beaucoup de technologie. C'est actuellement, dit-il, la seule technologie fibrée qui remplit les spécifications de l'industrie automobile.

L.E.S.S. a acquis une clientèle de six constructeurs automobiles traditionnels et de voitures sans pilote du futur, dont quatre européens, pour le développement commun de phares d'un nouveau type. L'entrepreneur ne peut les nommer par obligation de confidentialité, mais au Salon de l'auto 2017 à Genève, la société Mercedes-AMG s'est présentée comme pionnière de la technologie de la fibre nanoactive en dévoilant son modèle sportif GT Concept.

«On peut créer un design inédit pour tous les types de phares et d'éclairages de véhicules, notamment les feux de signalisation des voitures autonomes, indique le directeur de la société qui ambitionne de remplacer à terme la technologie LED. Nous sommes actuellement un peu plus chers et nous nous positionnons sur le haut de gamme, mais, en comparaison, on arrive à gagner 30% d'efficacité énergétique et la moitié du poids, ce qui est un critère extrêmement important pour un phare de voiture de sport ou de voiture électrique qui peut peser jusqu'à 10 kg.»

Intégrée dans les plans de développement de futurs modèles, dont les premiers devraient sortir dans les 5 ans à venir, la société de Renens est très bien positionnée sur ce marché. Elle dit avoir passé la majorité des qualifications et elle est avancée dans la mise au point des processus de fabrication en volume de cet équipement, qui sera en partie automatisée.

Dans son bâtiment de l'avenue Longemalle, elle a l'espace nécessaire - 1200 m<sup>2</sup>, qu'elle occupe pour moitié actuellement - afin

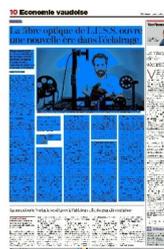
de satisfaire les premières séries de production pilote. Pour cette étape, elle prépare une levée de fonds de moins d'une dizaine de millions de francs, mais pour la suite, et pour répondre à une demande qui se chiffrera à plusieurs millions d'unités par an - alors qu'elle fabrique aujourd'hui quelques milliers de pièces annuellement - elle aura des besoins en investissements beaucoup plus élevés.

### Des centaines d'emplois

L'entreprise, qui a lancé ses premiers véritables produits en 2016 après une première levée de fonds de 3 millions en 2015, était déjà rentable l'an dernier. De plus, la société a annoncé récemment avoir conclu «un contrat de plusieurs millions» pour fournir à un groupe industriel international des produits d'éclairage d'inspection. Comptant aujourd'hui quinze employés - actifs principalement dans le développement en série de cette technologie - la société doit engager du monde pour répondre à sa forte croissance. Selon Yann Tissot, l'effectif devrait presque tripler d'ici à la fin de l'année.

L'entrepreneur ne cache toutefois pas des ambitions beaucoup plus grandes en regard de l'énorme marché qui se profile sur sa route. Il pense que son entreprise pourrait compter plus de 400 collaborateurs d'ici 5 ans, tout en précisant qu'un client du secteur automobile peut générer près de 500 millions de chiffre d'affaires pour ces composants. La question est de savoir dans quel pays ces postes de travail seront créés: ici dans la région, comme il le souhaiterait, ou dans un pays de tradition automobile? Les investisseurs potentiels détiennent sans doute les clés de ce moteur de l'emploi.

Il n'empêche que le premier



créneau de L.E.S.S. est loin d'être tari. Dans ce segment de produits, on trouve des lumières de microscopie, des lampes d'inspection et de contrôle des pièces fabriquées dans l'industrie, ou des éclairages d'établissements. La jeune société, qui a travaillé en collaboration avec des horlogers pour développer sa gamme, fournit entre autres l'industrie du disque

et les branches médicale, botanique et forensique. Des domaines qui nécessitent des lumières précises, uniformes, sans réflexions parasites et sans couleurs trompeuses; ainsi qu'un dégagement de chaleur infime pour le travail à proximité de produits dangereux.

Mais un autre domaine est dans le viseur de la société: les so-

lutions de rétroéclairage pour les écrans de tablettes, ordinateurs ou TV. Elles permettraient des gains énergétiques très recherchés et un éclairage plus fin, selon la PME. Mais cet immense marché est pour le moment sous haute tension. Et L.E.S.S., qui ne peut pas s'activer sur tous les fronts, garde un œil dessus dans une vision future...



## ATELIERS DE RENENS

# Marier le design, l'économie et l'innovation

Les Ateliers de Renens veulent jouer leur rôle dans la transformation d'une ancienne commune industrielle en un pôle de l'innovation tirant parti des compétences enseignées à l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL).



**C'EST NOTAMMENT À TRAVERS LES ATELIERS DE RENENS** que la municipalité veut se transformer en pôle du design.

Quand ils regardent par la fenêtre de l'administration municipale de Renens, Jean-François Clément, syndic, et Alexis Georgacopoulos, directeur de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL), ne voient pas qu'une succession de bâtiments hétéroclites et de chantiers le long des voies de chemin de fer. Ils visualisent un futur pôle de l'agglomération lausannoise. «Ce qu'est cette région aujourd'hui n'a rien à voir avec ce qu'elle était il y a cinq ans et rien à voir avec ce qu'elle sera dans cinq ans», s'enthousiasme Alexis Georgacopoulos. Tout l'Ouest lausannois est en effet le théâtre d'une grande transformation, qui voit

de nouveaux pôles d'activité émerger et remplacer les activités en déclin, parfois dans les mêmes bâtiments. Il tire notamment parti de la présence de deux hautes écoles de réputation internationale, qui collaborent entre elles: l'ECAL et l'EPFL.

Renens occupe une place centrale dans cette région en mutation. Elle abrite en effet l'ECAL et une partie substantielle des personnes qui se rendent à l'EPFL transitent par sa gare. La municipalité veut en profiter pour faire de la commune un pôle du design, allant de l'enseignement des métiers de l'art à l'incubation de projets et au développement des entreprises. Les Ateliers de Renens sont

l'une des manifestations de cette ambition. Cette structure groupe des acteurs très divers: petites entreprises, structures d'enseignement, d'accompagnement, organisations à but social, dont «la mission est d'encourager l'innovation à travers plusieurs méthodes et plusieurs terrains», explique Jean-François Clément. Les Ateliers de Renens sont nés en 2007, année où l'ECAL a déménagé dans la commune, dans une ancienne usine textile. Ils ont bénéficié d'un espace de mille cent mètres carrés qui a été réservé pour accueillir des start-up pouvant profiter de synergies avec l'ECAL. En 2012, une entreprise emblématique



de la commune, les Imprimeries Réunies de Lausanne, a annoncé qu'elle allait fermer son site de dix mille mètres carrés en bordure du chemin de fer. La municipalité a racheté le terrain, le CACIB (Centre artisanal, commercial, industriel des Baumettes), une société publique/privée, a repris le bâtiment et les Ateliers de Renens y ont déménagé, ce qui leur a permis de s'étendre et d'accueillir de nouveaux locataires.

### ÉTUDIANTS IMPLIQUÉS

«Les locaux sont pleins», assure Jean-François Clément. «Et quand un espace se libère, la Fondation des Ateliers de Renens, qui gère le site, sélectionne les occupants de manière à conserver un équilibre, pour qu'un domaine ne prenne pas le dessus sur les autres et que le site évolue en permanence.

Il n'y a pas qu'un public-cible, pas qu'une école qui imprime sa marque.»

Les locataires viennent en effet d'horizons très différents. On y trouve des organismes de soutien tels que Switzerland Global Enterprise (promotion des exportations) ou l'accélérateur international MassChallenge; des entreprises de production, à l'exemple de Micropat (usinage électrochimique) ou de Dominique Renaud (horlogerie de luxe); des locaux de la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale, qui y donne son master interdisciplinaire en innovation intégrée (Master Innokick); des structures à visée sociale comme le laboratoire communautaire UniverCité, ou Mobile't, une association qui organise des semestres de motivation pour les jeunes à la recherche d'un nouvel emploi. Quant à la

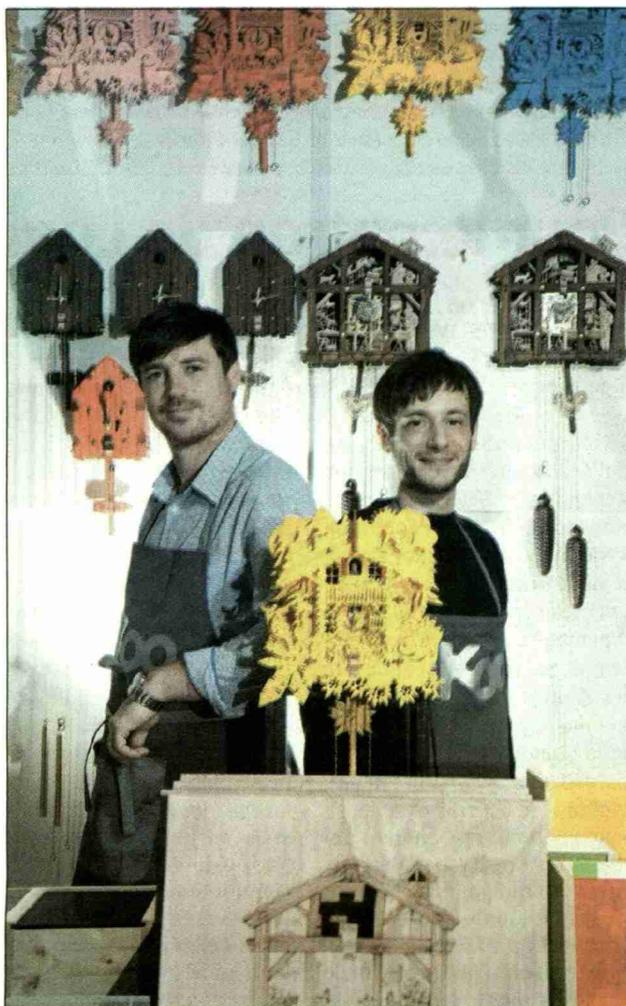
proximité avec l'ECAL, elle permet aux étudiants, diplômés et enseignants de la haute école d'être impliqués dans différentes activités. «Ils travaillent pour des entreprises qui y sont logées, participent aux activités de l'accélérateur MassChallenge, suivent le master en innovation, y enseignent, etc.», raconte Alexis Georgacopoulos. Des espaces partagés et des événements permettent aux locataires des ateliers de se connaître et d'échanger. «Ils se retrouvent également à la brasserie artisanale La Nébuleuse, installée dans le bâtiment, où l'on organise des *afterwork*», raconte Jean-François Clément. Si les bonnes idées naissent souvent autour d'une machine à café, pourquoi ne le feraient-elles pas autour d'un fût de bière? ■

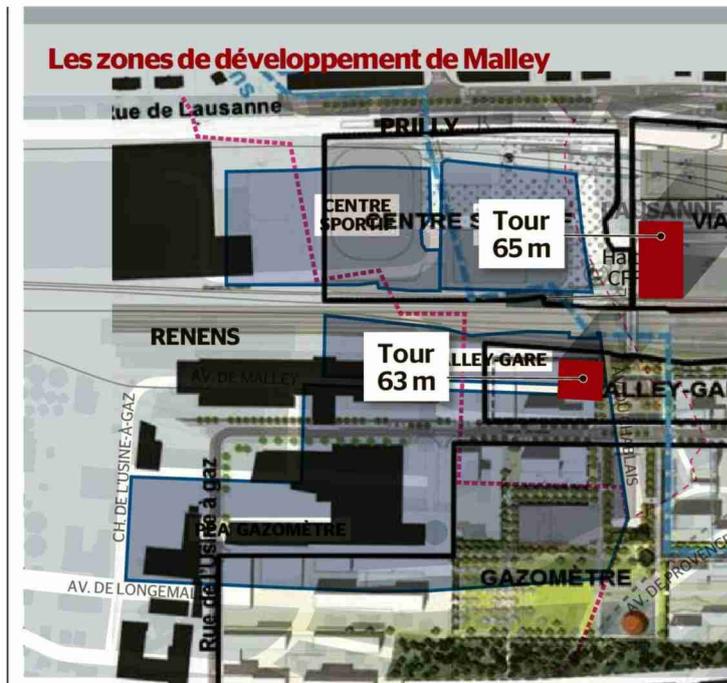


## MARTINO D'ESPOSITO COFONDATEUR DE SWISS KOO, FABRICANT DE COUCOUS EN BOIS

### «The place to be»

On nous a parlé des Ateliers de Renens alors que le site était encore occupé par les Imprimeries Réunies de Lausanne. Nous sommes tout de suite tombés amoureux de cet endroit. Il y a un *makers space* (atelier ouvert – *ndlr*), un accélérateur de start-up, de grands locaux à proximité de l'ECAL où mon associé et moi enseignons, etc. Renens est en plein développement, c'est *the place to be*, il s'y passe beaucoup de choses. Nous avons d'ailleurs beaucoup de partenaires et de fournisseurs dans la région. Ici, nous ne sommes pas isolés. Nous n'avons pas de collaborations entrepreneuriales avec les autres entreprises du site, mais plutôt des échanges. Nous nous donnons des conseils, parlons de nos procédés. Nous avons installé une porte vitrée et il arrive que des visiteurs nous découvrent par hasard, alors qu'ils se trouvaient dans les Ateliers de Renens pour une autre raison.»





## Prilly et Renens s'unissent pour «fabriquer» Malley

### Urbanisme

**Les deux villes veulent créer une structure inédite pour superviser ensemble le développement du quartier et ses futurs équipements**

Le développement de Malley connaît une nouvelle avancée. Alors que la planification de deux des cinq tours prévues dans le quartier est actuellement à l'enquête, Prilly et Renens annoncent un partenariat inédit pour la gestion de cet énorme projet d'urbanisation. Les deux villes présentent un préavis commun afin de créer la «Fabrique de Malley», une structure intercommunale qui sera chargée de superviser le développement du quartier, mais aussi de gérer les

projets d'équipements communaux qui doivent venir avec.

«Nous avons passé dix ans à planifier Malley, nous entrons désormais dans la phase de mise en œuvre», explique Tinetta Maystre, municipale chargée de l'Urbanisme à Renens. La phase de planification, placée sous l'égide du bureau Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL), arrive en effet à son terme. Le centre sportif est en chantier, le plan partiel d'affectation (PPA) Malley-Gare a été adopté, le PPA Malley-Viaduc est à l'enquête publique et le PPA Malley-Gazomètre doit lui emboîter le pas cette année.

Au total, ces quatre zones de planification accueilleront environ 2800 habitants et 1600 emplois, sur un territoire où les deux

communes sont étroitement imbriquées. Ensemble, celles-ci devront veiller par exemple aux raccordements routiers et en eau, mais aussi à la construction d'une école, d'une maison de quartier et d'une crèche. «Les investissements et les études nécessaires se feront en commun. Il nous faut donc une structure de gestion commune», indique Tinetta Maystre.

La Fabrique de Malley gèrera des investissements d'un montant de plus de 67 millions de francs portés à parts égales entre Prilly et Renens, mais qui incluent 18 millions de francs de participations du Canton, de la Confédération et des propriétaires privés. Quant à son fonctionnement, il reposera sur 4



postes (3,5 équivalents plein-

«Investissements et études se feront en commun. Il nous faut donc une structure commune»

**Tinetta Maystre** Municipale  
chargée de l'Urbanisme à Renens

temps), en partie payés par une subvention cantonale de 200 000 francs par an. Au final, les deux communes se partageront à égalité des charges d'un peu plus de 2 millions de francs étalés sur cinq ans, qui sera la durée de vie de la Fabrique de Malley. «C'est le temps que nous estimons nécessaire pour passer le cap d'un quartier qui se met à vivre», précise Tinetta Maystre.

Concernant la gouvernance, elle sera confiée à un comité de direction composé de deux municipaux de chaque commune et d'autres représentants, notamment du Canton et des propriétaires. Une présidence tournante permettra de trancher lorsque ce sera nécessaire. À qui reviendra-t-elle en premier? «Ce n'est pas un enjeu à ce stade», souffle Tinetta Maystre.

**C.B.A.**

# Renens la cosmopolite mise sur des ambassadeurs du tri

La Ville de Renens dans le canton de Vaud a recruté des bénévoles pour informer encore un peu plus dans des secteurs où le tri des déchets peut être amélioré. Une démarche originale qui favorise aussi le dialogue entre habitants.



Le résumé de l'art du tri a été traduit en une douzaine de langues par Renens. Ces textes ont depuis été repris par diverses communes genevoises. Photos: Commune de Renens

## COMMENT GÉRER NOS DÉCHETS COMPOSTABLES?

**NOURRIR LE SOL POUR BIEN NOUS NOURRIR**

**POUR RÉCOLTER VOS DÉCHETS DE COMPOST, VOUS POUVEZ UTILISER DES SACS COMPOSTABLES MAIS PAS DE SACS PLASTIQUES!**

EN	To collect your organic waste, you can use compostable bags, but do not use plastic bags!
DE	Um Ihren Biomüll zu sammeln, können Sie kompostierbare Beutel, aber keine Plastiktüten verwenden!
IT	Per la raccolta dei vostri rifiuti organici potete utilizzare sacchetti compostabili, ma non in plastica.
PT	Para recolher os seus resíduos orgânicos, deverá utilizar sacos compostáveis e nunca sacos de plástico!
ES	Para recoger sus residuos de compost puede utilizar bolsos compostables, pero nunca bolsos de plástico.
HR	Kako biste sakupili svoj organski otpad, možete koristiti kompostabilne vreće, ali nemojte koristiti plastične vreće!
SR	Za skupljanje svog organskog otpada, možete da koristite kompostabilne vreće, ali nemojte da koristite plastične vreće!
SO	Për të mledhur mbeturinat tuaja organike, ju mund të përdorni qese të kompostueshme, por jo qese plastike!
AR	لجمع نفاياتك الطبيعية، يمكنك استخدام الأكياس القابلة للتحلل، ولا تستخدم أكياس البلاستيك.
SO	Märka aad aruurinayso qashinka dhirta iyo xoolaha ka soo jeeda, ku rid qaadayaasha deegaanka ka suulaya, laakiin ha isticmaalin bacaha balaastikada ah!
TA	உங்களுடைய கரிம கழிவுகளை சேகரிக்க, நீங்கள் எளிதில் மடகும் பைகளை உபயோகிக்கலாம், ஆனால் பிளாஸ்டிக் பைகளை பயன்படுத்துதல் கூடாது!
TI	ՈՐԳԱՆԻԿ շեմքերը հավաքելու համար կոմպոստացիոն խմորեղևներ օգտագործելու կարելի է, սակայն պլաստիկ խմորեղևներ չօգտագործել:
TR	Organik atıklarınızı toplamak için gübreleşebilen torbalar kullanabilirsiniz, ancak plastik torba kullanmayın!

Renens, ville de 21 000 habitants, a été récompensée du Green award 2017 pour sa gestion des déchets organiques. Mais soucieuse de faire encore mieux, la commune a lancé l'année dernière un nouveau projet d'ambassadeurs du tri. Suivant ce programme, des volontaires circulent dans la ville et aident et informent les habitants, in situ, sur les finesses de l'art du tri – et sur sa fondamentale raison d'être.

**Du porte à porte et des petits pas**  
A la base donc, des insuffisances constatées par le service de collecte dans des conteneurs d'ordures ménagères et de biodéchets. «Avec mon (collègue), nous essayons de nous libérer quelques heures par semaine pour faire du porte à porte sur un immeuble qui nous a été désigné», détaille Miriam Lopes, ambassadrice par conviction. Un badge témoinnant de leur lien avec la commune, des sacs compostables à offrir à la main, le binôme sonne aux portes et se présente: Renenais, bénévoles, ils sont des habitants qui s'adressent à d'autres habitants. «Nous demandons aux personnes si elles ont des questions relatives au tri, et aussi comment elles s'y prennent. Nous rencontrons souvent des personnes qui trient plutôt bien, mais qui font juste une erreur. Par exemple, ils

oublent de retirer la bande adhésive des cartons d'emballage. Une dame m'a dit qu'elle triait le papier, le verre, l'aluminium, le PET. Mais pas les déchets organiques de cuisine, car elle n'avait pas le temps. Je lui ai fait une démonstration, j'espère qu'elle s'y mettra un jour. Lorsque la personne n'a manifestement pas envie de nous parler et commence à refermer sa porte, j'essaie vite de trouver les mots qui vont la faire réfléchir.» De retour à la maison, elle rédige un petit rapport... Et aimerait obtenir un retour sur le résultat de ses missions. «C'est très difficile à estimer», réagit Alain Penneyre, chef du service Gestion urbaine-Développement durable. Quelques personnes dans un immeuble vont se mettre à trier un peu mieux, et la qualité de la collecte des déchets organiques va s'en ressentir. Mais cela ne sera pas immédiatement visible si d'autres locaux continuent d'utiliser les mauvais sacs plastiques. Ce sont des petits pas.» Et malgré toutes les campagnes de sensibilisation, il y aura toujours des citoyens pour croire qu'une armée de petites mains trie le contenu des sacs récoltés. «Nous sommes conscients que le tri des déchets ne figure pas au rang des priorités de tous», plaisante (à moitié) le chef de service, qui traite de cette thématique à Renens depuis une ving-

taine d'années. Selon lui, le prix du sac de 35 litres – 1.95 franc – n'a pas d'impact sur les moins motivés.

## Des citoyens ordinaires et non pas des «donneurs de leçon»

Pour la commune, il est de toute façon intéressant que les ambassadeurs soient des citoyens ordinaires. Il s'agit d'un signe fort qui témoigne que le tri des déchets n'est pas qu'une préoccupation de fonctionnaires et d'élus. En comparaison, des employés communaux passeraient davantage comme des donneurs de leçon.

Pour devenir ambassadrice, Miriam Lopes a répondu à une annonce du journal communal. Etudiante en biologie, elle envisage une spécialisation dans le développement durable. Dès lors, toucher d'aussi près la réalité du tri de déchets fait tout à fait sens pour elle. Dans l'exercice du porte à porte, qu'elle redoutait avant d'apprendre à l'apprécier, elle fait équipe avec un autre bénévole, animateur social. «Il est préférable d'être deux. Nous n'avons jamais eu de problème, mais il est vrai qu'on ne sait jamais qui va ouvrir la porte.» En revanche, elle peut patrouiller seule dans un quartier ciblé. «Je fais parfois cela en promenant mon chien Inouki – il est d'une grande aide pour dénicher les poubelles cachées! Je peux rester un petit moment et aborder un habitant qui se rend au conteneur à déchets verts. Cela se fait très naturellement.» La jeune femme s'est déclarée partante pour poursuivre cette activité une deuxième année. A priori, Alain Peneveyre imaginait que d'autres profils de volontaires se présenteraient, par exemple des jeunes retraités. Mais pour l'instant, le nombre d'ambassadeurs plafonne à deux.

## Zéro déchets, le but ultime

A Renens, cette initiative s'apparente à une action pour avancer d'un petit pas de plus sur le thème du tri. «Nous trions déjà 64%. Depuis dix ans, notre dispositif de déchetterie itinérante, qui permet de récupérer, en présence d'employés communaux, 35 déchets différents, nous avait permis d'atteindre les 50% avant même l'adoption de la taxe au sac, en juillet 2013», ajoute le chef de service. Dans sa communication, la ville a d'ailleurs cessé d'évoquer le tri, préférant mettre l'action sur une thématique sœur, le zéro déchets. Avec des premières actions pour encourager les consommateurs à ne plus prendre ou acheter des sacs en papier et en plastique dans les commerces. A suivre.

Vincent Borcard

## Ensemble, trions nos déchets!

### Les déchets à mettre dans le sac blanc taxé

**Bouteille de vinaigre ou d'huile**  
Ces bouteilles ne sont pas en PET et nuisent à son recyclage, notamment à cause des restes d'huile et de vinaigre.

**Papier et carton sales**  
S'ils sont propres, tous les papiers et cartons d'emballage peuvent être récupérés avec le vieux papier.

**Plastiques**  
Les objets composés de plastique et d'autres matériaux et ceux souillés par de l'alimentaire doivent être mis dans le sac blanc taxé.  
Les commerces représentent les bouteilles en PET et celles pour les produits laitiers en PE (bouteilles blanches). Les déchetteries représentent également séparément:  
• le polystyrène (sageo) blanc et propre, blocs de calage des appareils électroniques  
• les bouteilles et fileçons en plastique vides et propres, (lessive, shampoing, etc.)  
• les films plastiques propres en non alimentaires, (housses d'emballage)  
• le plastique dur, (mobilier de jardin, corbeille à linge, etc.)

**Briques de jus de fruit ou de lait**  
Il n'y a pas que du carton dans ce genre d'emballage, mais aussi des couches de plastique, de cire et parfois d'aluminium. En conséquence, il ne faut pas les mettre au vieux papier.

**Sac d'aspirateur**

**Chiffon souillé et vieille basket**  
Les textiles, les vêtements et les chaussures en bon état peuvent être déposés dans des conteneurs de récupération. Mais s'ils sont sales (graisse, peinture, etc.), leur place est dans le sac blanc taxé.

**Déchets composites**  
Lorsque plusieurs matériaux sont étroitement mêlés pour constituer un objet, on dit que c'est un "déchets composite". Ce mélange empêche pour l'instant leur recyclage.

CTC Centre Technique Communal Info-déchets 021 632 74 02 Rue du Lac 14 - 1020 Renens ctc@renens.ch - www.renens.ch

**renens**  
VILLE PROPRE

## معا نفرز القمامة

### Les déchets à mettre dans le sac blanc taxé

**Bouteille de vinaigre ou d'huile**  
Ces bouteilles ne sont pas en PET et nuisent à son recyclage, notamment à cause des restes d'huile et de vinaigre.

**Papier et carton sales**  
S'ils sont propres, tous les papiers et cartons d'emballage peuvent être récupérés avec le vieux papier.

**Plastiques**  
Les objets composés de plastique et d'autres matériaux et ceux souillés par de l'alimentaire doivent être mis dans le sac blanc taxé.  
Les commerces représentent les bouteilles en PET et celles pour les produits laitiers en PE (bouteilles blanches). Les déchetteries représentent également séparément:  
• le polystyrène (sageo) blanc et propre, blocs de calage des appareils électroniques  
• les bouteilles et fileçons en plastique vides et propres, (lessive, shampoing, etc.)  
• les films plastiques propres en non alimentaires, (housses d'emballage)  
• le plastique dur, (mobilier de jardin, corbeille à linge, etc.)

**Briques de jus de fruit ou de lait**  
Il n'y a pas que du carton dans ce genre d'emballage, mais aussi des couches de plastique, de cire et parfois d'aluminium. En conséquence, il ne faut pas les mettre au vieux papier.

**Sac d'aspirateur**

**Chiffon souillé et vieille basket**  
Les textiles, les vêtements et les chaussures en bon état peuvent être déposés dans des conteneurs de récupération. Mais s'ils sont sales (graisse, peinture, etc.), leur place est dans le sac blanc taxé.

**Déchets composites**  
Lorsque plusieurs matériaux sont étroitement mêlés pour constituer un objet, on dit que c'est un "déchets composite". Ce mélange empêche pour l'instant leur recyclage.

CTC Centre Technique Communal Info-déchets 021 632 74 02 Rue du Lac 14 - 1020 Renens ctc@renens.ch - www.renens.ch

**renens**  
VILLE PROPRE

## Sëbashku, ti ndajmë mbeturinat tona!

### Les déchets à mettre dans le sac blanc taxé

**Bouteille de vinaigre ou d'huile**  
Ces bouteilles ne sont pas en PET et nuisent à son recyclage, notamment à cause des restes d'huile et de vinaigre.

**Papier et carton sales**  
S'ils sont propres, tous les papiers et cartons d'emballage peuvent être récupérés avec le vieux papier.

**Plastiques**  
Les objets composés de plastique et d'autres matériaux et ceux souillés par de l'alimentaire doivent être mis dans le sac blanc taxé.  
Les commerces représentent les bouteilles en PET et celles pour les produits laitiers en PE (bouteilles blanches). Les déchetteries représentent également séparément:  
• le polystyrène (sageo) blanc et propre, blocs de calage des appareils électroniques  
• les bouteilles et fileçons en plastique vides et propres, (lessive, shampoing, etc.)  
• les films plastiques propres en non alimentaires, (housses d'emballage)  
• le plastique dur, (mobilier de jardin, corbeille à linge, etc.)

**Briques de jus de fruit ou de lait**  
Il n'y a pas que du carton dans ce genre d'emballage, mais aussi des couches de plastique, de cire et parfois d'aluminium. En conséquence, il ne faut pas les mettre au vieux papier.

**Sac d'aspirateur**

**Chiffon souillé et vieille basket**  
Les textiles, les vêtements et les chaussures en bon état peuvent être déposés dans des conteneurs de récupération. Mais s'ils sont sales (graisse, peinture, etc.), leur place est dans le sac blanc taxé.

**Déchets composites**  
Lorsque plusieurs matériaux sont étroitement mêlés pour constituer un objet, on dit que c'est un "déchets composite". Ce mélange empêche pour l'instant leur recyclage.

CTC Centre Technique Communal Info-déchets 021 632 74 02 Rue du Lac 14 - 1020 Renens ctc@renens.ch - www.renens.ch

**renens**  
VILLE PROPRE

## Çöplerimizi beraber ayrıştıralım

### Les déchets à mettre dans le sac blanc taxé

**Bouteille de vinaigre ou d'huile**  
Ces bouteilles ne sont pas en PET et nuisent à son recyclage, notamment à cause des restes d'huile et de vinaigre.

**Papier et carton sales**  
S'ils sont propres, tous les papiers et cartons d'emballage peuvent être récupérés avec le vieux papier.

**Plastiques**  
Les objets composés de plastique et d'autres matériaux et ceux souillés par de l'alimentaire doivent être mis dans le sac blanc taxé.  
Les commerces représentent les bouteilles en PET et celles pour les produits laitiers en PE (bouteilles blanches). Les déchetteries représentent également séparément:  
• le polystyrène (sageo) blanc et propre, blocs de calage des appareils électroniques  
• les bouteilles et fileçons en plastique vides et propres, (lessive, shampoing, etc.)  
• les films plastiques propres en non alimentaires, (housses d'emballage)  
• le plastique dur, (mobilier de jardin, corbeille à linge, etc.)

**Briques de jus de fruit ou de lait**  
Il n'y a pas que du carton dans ce genre d'emballage, mais aussi des couches de plastique, de cire et parfois d'aluminium. En conséquence, il ne faut pas les mettre au vieux papier.

**Sac d'aspirateur**

**Chiffon souillé et vieille basket**  
Les textiles, les vêtements et les chaussures en bon état peuvent être déposés dans des conteneurs de récupération. Mais s'ils sont sales (graisse, peinture, etc.), leur place est dans le sac blanc taxé.

**Déchets composites**  
Lorsque plusieurs matériaux sont étroitement mêlés pour constituer un objet, on dit que c'est un "déchets composite". Ce mélange empêche pour l'instant leur recyclage.

CTC Centre Technique Communal Info-déchets 021 632 74 02 Rue du Lac 14 - 1020 Renens ctc@renens.ch - www.renens.ch

**renens**  
VILLE PROPRE

## இணைந்து எம் குப்பைகளைப் பிரிப்போம்!

### Les déchets à mettre dans le sac blanc taxé

**Bouteille de vinaigre ou d'huile**  
Ces bouteilles ne sont pas en PET et nuisent à son recyclage, notamment à cause des restes d'huile et de vinaigre.

**Papier et carton sales**  
S'ils sont propres, tous les papiers et cartons d'emballage peuvent être récupérés avec le vieux papier.

**Plastiques**  
Les objets composés de plastique et d'autres matériaux et ceux souillés par de l'alimentaire doivent être mis dans le sac blanc taxé.  
Les commerces représentent les bouteilles en PET et celles pour les produits laitiers en PE (bouteilles blanches). Les déchetteries représentent également séparément:  
• le polystyrène (sageo) blanc et propre, blocs de calage des appareils électroniques  
• les bouteilles et fileçons en plastique vides et propres, (lessive, shampoing, etc.)  
• les films plastiques propres en non alimentaires, (housses d'emballage)  
• le plastique dur, (mobilier de jardin, corbeille à linge, etc.)

**Briques de jus de fruit ou de lait**  
Il n'y a pas que du carton dans ce genre d'emballage, mais aussi des couches de plastique, de cire et parfois d'aluminium. En conséquence, il ne faut pas les mettre au vieux papier.

**Sac d'aspirateur**

**Chiffon souillé et vieille basket**  
Les textiles, les vêtements et les chaussures en bon état peuvent être déposés dans des conteneurs de récupération. Mais s'ils sont sales (graisse, peinture, etc.), leur place est dans le sac blanc taxé.

**Déchets composites**  
Lorsque plusieurs matériaux sont étroitement mêlés pour constituer un objet, on dit que c'est un "déchets composite". Ce mélange empêche pour l'instant leur recyclage.

CTC Centre Technique Communal Info-déchets 021 632 74 02 Rue du Lac 14 - 1020 Renens ctc@renens.ch - www.renens.ch

**renens**  
VILLE PROPRE

Les déchets qui vont dans le sac taxé, expliqué non seulement en français, mais également en albanais comme en arabe, tamoule, turc et bien d'autres langues encore. Photos: m&d



## Lausanne et région

# Les comptes de Renens sont meilleurs que prévu

### Finances

**L'excédent de charges s'inscrit en baisse et la marge d'autofinancement en hausse. Les années à venir s'annoncent toutefois plus difficiles**

À l'heure de présenter les comptes 2017 de sa commune, le syndic de Renens, Jean-François Clément, affiche une certaine satisfaction, mais point trop d'enthousiasme. D'abord les bonnes nouvelles: avec 130 179 francs d'excédent de charges, le résultat est loin du déficit que pronostiquait le budget, à savoir 4,5 millions de francs. Surtout, les comptes s'améliorent par rapport à ceux de 2016, en déficit de 868 000 francs, et de 2015 en déficit de 670 000 francs. La dette, elle, reste relativement stable à 78 millions de francs.

Autre source de satisfaction, la marge d'autofinancement continue sa progression depuis 2014 pour atteindre un peu plus de 11 millions de francs. Cela a permis à la Commune de couvrir

l'ensemble de ses investissements, qui sont élevés à 10,8 millions de francs en 2017. Le syndic ne manque toutefois pas de relever que ce montant s'est révélé inférieur à ce qui était prévu initialement. Le budget 2017 annonçait effectivement des investissements à hauteur de 25,6 millions de francs. «Ce sont des charges qui ne sont que différées, ce qui n'est pas forcément positif», note Jean-François Clément.

Pour expliquer ces comptes, le syndic commence par relever que les charges dont la Commune a la maîtrise ont été scrupuleusement contrôlées: «Il n'y a pas un seul poste de dépense qui dépasse le budget.» La Commune a aussi bénéficié de charges moins élevées que prévu en lien avec des partenaires comme PolOuest.

Les comptes de Renens ont aussi profité de rentrées extraordinaires, portant ses revenus à 115,5 millions de francs. Le SIE SA (Service Intercommunal d'Élec-

tricité) lui a notamment versé un dividende de 2,2 millions. La Commune a également encaissé des taxes uniques pour plus de 1 million et procédé à la vente d'un terrain pour un peu moins de 430 000 francs. À côté de ces revenus extraordinaires, les rentrées fiscales restent toutefois relativement stables, avec une progression un peu plus importante de l'impôt sur les personnes morales que sur les personnes physiques.

**«Nous sommes bien conscients que nous allons entrer dans une période d'investissements conséquents»**

**Jean-François Clément**  
Syndic de Renens

Comment Renens envisage-t-elle son avenir financier compte tenu de cette situation? «Nous sommes bien conscients que nous allons entrer dans une période d'investissements conséquents, notamment pour le tram. Ce sera compliqué et il va falloir faire des arbitrages», répond le syndic.

**C.B.A.**



## Renens Bilan de la promotion économique

Renens fait le bilan de sa promotion économique. Celle-ci a connu sa première année budgétaire complète depuis que le Conseil communal a voté son renforcement, notamment en validant l'achat de l'ancien site des IRL. Depuis lors, le bâtiment accueille plusieurs start-up sous la bannière des Ateliers de Renens, désormais reconnu comme l'un des 6 parcs technologiques vaudois. 70 postes de travail auraient été créés sur le territoire communal, selon la Municipalité. **C.BA.**



## Festival

# À Renens, Festimixx mélange les genres

«On revient avec la besace pleine d'idées, des nouveautés et plus d'originalité»

**Ismaila Touré**  
Membre de Touré Kunda

**Vétérans**  
Les frères Touré, Ismaila (à g.) et Tidiane Sbxu, fêtent 40 ans de musique africaine portée par la sono mondiale.

AUDRAN SÄZZER

**Le retour des pionniers Touré Kunda**

Têtes d'affiche de cette 7e édition, les rois de la pop africaine, le mythique groupe africain Touré Kunda, reviennent sur scène après dix ans d'absence. Pionniers de la world music à la fin des années 70, les deux frères sénégalais, accompagnés d'une danseuse, de chanteurs et de musiciens, se produiront à Festimixx le 16 juillet à 23 heures. De quoi fêter leurs 40 ans de carrière à Renens et la sortie de leur dernier album, «Lambi Golo», un brassage de styles entre rock, funk et mbalax. Une musique festive et entraînante, également porteuse d'un message humaniste qui leur tient à cœur depuis le début de leur carrière, en 1977, comme le dit Ismaila Touré, un des deux frères du groupe: «Nous parlons d'amour et de partage, mais surtout de paix. La paix pour notre région, la Casamance, au sud du Sénégal.» Après un succès planétaire - treize albums, dont trois disques d'or -, Ismaila Touré explique à quel point ils avaient besoin de se retirer, il y a une décennie. «Le monde de la musique est très spécial. À un moment donné, nous devions nous arrêter, pour mieux comprendre comment ça fonctionne. Nous voulions nous reposer et retrouver de la profondeur. Cette pause nous a permis de faire des recherches artistiques et des voyages. On revient avec la besace pleine d'idées musicales, des nouveautés artistiques, plus d'originalité et de l'apprentissage.» Influencé par des musiciens de renom qui interviennent dans quelques chansons, Carlos Santana ou Manu Dibango notamment, leur dernier album mélange les dialectes, les instruments et les styles. Un retour aux sources et une volonté certaine de retrouver une belle authenticité. «Ceux qui nous connaissaient vont retrouver ce qu'on faisait avant, mais en mieux!»



## La manifestation multiculturelle débute vendredi avec Touré Kunda en tête d'affiche. Tour d'horizon

Marie Tschumi

**D**eux jours de festival. Seize concerts. Des dizaines d'artistes confirmés de Suisse et du monde entier. Le petit Festimixx a tout d'un grand. À cela près qu'il est entièrement gratuit! Entre world music, hip-hop, reggae, folk, pop et folklore, la programmation de cette 7e édition reste fidèle aux précédentes par son désir de rassembler et de mélanger les gens et les genres. «L'histoire du festival a démarré à la fin des années 90, précise Élisabeth Senff, chargée de communication à Festimixx. Renens était alors une des villes les plus multiculturelles de Suisse, la Municipalité a voulu valoriser cette particularité en mettant sur pied une grande fête, avec pour objectif de mieux vivre ensemble.»

Au fil du temps, cependant, cette fête avant tout interculturelle s'est progressivement transformée en un véritable festival. «Les gens viennent de loin pour écouter les concerts. Mais l'âme et la raison d'être du festival sont toujours là. Renens compte plus de 120 nationalités et ses habitants ont à cœur de fêter l'atmosphère particulière qui y règne.» La société civile participe activement à Festimixx, qui intègre professionnels et amateurs de la région, tout en restant la plus ouverte possible sur le monde.

### Festival des cultures

L'état d'esprit qui se veut cosmopolite est donc aujourd'hui encore bien présent. La programmation parle d'ailleurs d'elle-même. Même si les artistes suisses sont à l'honneur cette année, avec notamment le duo pop Aliose, la rappeuse KT Gorique ou Billie Bird et son folk nocturne, musiciens et chanteurs du Portugal et d'Angola

(Throes + The Shine), du Brésil (Flavia Coelho), d'Italie (Brinca) ou encore de Serbie avec le Marko Markovic Brass Band se succéderont sur scène durant deux jours. Sans oublier le très attendu groupe sénégalais Touré Kunda (*lire ci-contre*), pionnier de la world music.

### Renens, terrain de Verdeaux

Ve 15 juin (dès 18 h) et sa 16 juin (dès 15 h)

[www.festimixx.ch](http://www.festimixx.ch)

## Une création originale pour parler d'amour

● Penser une pièce et la composer d'un bout à l'autre. Tel est le défi lancé à chaque édition de Festimixx à un artiste de la région. Cette année, c'est Jacques Beaud, bassiste et chanteur lausannois, qui est l'heureux élu. Avec sa création originale «La légende d'Abi, une histoire d'amour», le compositeur, en collaboration avec l'auteur et comédienne Stéphanie Kohler, a choisi de raconter et de revisiter un fait marquant de notre pays. «Mon idée était de parler du canton de Vaud et du Major Davel. Sur cette base, j'ai ensuite imaginé une histoire qui parlait d'amour et de respect. Ça paraît bateau, mais finalement c'est essentiel. Il faut le dire. Parfois on a peur, je pense que c'est une erreur. Et ce sont des valeurs qu'il faut transmettre à nos enfants.»

Sous forme d'un mini-oratorio, la musique qui accompagne le récit mélange les genres entre pop, jazz et classique. Un éclectisme qui se retrouve également parmi les interprètes. Entre les chanteurs professionnels, un trio de jazz, une fanfare (l'harmonie La Clé d'Argent) et un chœur mixte d'amateurs (Opus 2010), tous viennent d'horizons foncièrement différents. «C'est tout ce que j'aime: mettre des personnes improbables ensemble.»

À découvrir le 15 juin à 19 heures.

## Petit mix pour tous

Cette année, le hip-hop est à l'honneur au Festimixx, avec la jeune rappeuse valaisanne **KT Gorique** le 15 juin (22 h). Un phénomène du rap suisse qui électrise par son énergie sans limites, sa rapidité et son verbe acéré. Le 16 juin à 19 h, place au collectif **Bern ist überall** et son spoken word. Un concert au plurilinguisme surprenant durant lequel auteurs et musiciens du Kosovo et de Suisse se passent le mot, en différentes langues sur fond de musique. Enfin, dans la nuit de samedi à dimanche, à 1 heure du matin, l'incroyable et légendaire **Marko Markovic Brass Band**, ensemble de cuivres venu tout droit des Balkans et connu pour ses compositions pour les films d'Emir Kusturica, viendra clore le festival en beauté avec ses airs de folklore gitan.



## Lausanne

# Feu vert pour un petit bout de tram

**Renens  
Les TL ont obtenu  
du Tribunal fédéral  
de pouvoir lancer  
leur chantier du côté  
de la gare de Renens.  
Pour le reste du  
tracé, la décision se  
fait encore attendre**

Les Transports publics lausannois (TL) ont obtenu une petite victoire. Ils ont en effet l'autorisation de commencer les travaux du tram censé relier la gare de Renens à la place de l'Europe, à Lausanne.

Comme souvent dans ce dossier, c'est une notion juridique et un peu technique qui explique ce fait. À savoir une levée partielle de l'effet suspensif. On l'a écrit à de nombreuses reprises, le projet de tramway, autrefois annoncé pour une mise en service en 2015, est empêtré dans des procédures judiciaires. Des opposants très déterminés réclament une modification du projet du côté du Flon. La route qui y est projetée entre la rue de la Vigie et l'avenue Jules-Gonin, à Lausanne, vendue comme une compensation à la fermeture au trafic automobile du Grand-Pont et d'une partie de la rue de Genève ne passe pas. Tout comme le défrichage de la petite forêt que ce barreau routier devrait entraîner.

En février dernier, le Tribunal administratif fédéral (TAF) jugeait que cette route n'avait pas sa place dans la procédure en cours, qui vise à autoriser la construction du tram (et de tout un

ensemble d'autres choses, notamment les bus à haut niveau de service). Et même si la cour valait par la même occasion le projet de tram dans son ensemble, les travaux ne peuvent pas débiter. En effet, les opposants ont fait recours auprès du Tribunal fédéral. Conséquence: le fameux effet suspensif était déclenché, qui empêche le moindre coup de pioche.

Alors, en avril dernier, dans la foulée, ce sont les TL qui déposaient, en plus de leur recours, une «opposition partielle à l'effet suspensif». Le but: pouvoir com-

**«C'est un  
démarrage  
en douceur,  
mais il permet  
tout de même  
des choses»**

**Samuel Barbou**

Chef du projet Tram aux TL

mencer leurs travaux loin de la forêt du Flon, du côté de la gare de Renens. Ils ont donc obtenu gain de cause courant mai.

«Nous sommes très contents, parce que cela ouvre la voie à la préparation des travaux, dit Samuel Barbou, chef de projet aux TL. C'est un démarrage en douceur, mais il permet tout de même des choses!» Est-ce dire que la partie est gagnée et que le Tribunal fédéral rendra bientôt une décision positive pour la construction du tram dans sa ver-

sion actuelle? Impossible de le dire. Il y a aussi de fortes chances pour que la plus Haute Cour confirme le jugement du TAF et le vice de forme qu'il avait décelé.

«Nous ne tirons aucune conclusion et nous attendons le verdict», lâche Samuel Barbou.

Des études d'exécution peuvent être lancées à l'avenue du 14-Avril. Alors qu'au nord de la place de la Gare, à Renens, c'est tout un projet qui se trouve débloquent. La gare, en chantier depuis plusieurs années, attendait cette décision pour pouvoir passer un cap décisif dans sa mutation. À savoir, pour les communes de Renens, d'Écublens, de Chavannes-près-Renens et de Crissier, obtenir la permission d'achever la construction de leur passerelle au-dessus des voies.

**«Tout est enchevêtré»**

À l'heure actuelle, un de ses quatre piliers est déjà ancré au quai 3, alors que celui qui prendra racine du côté du MI sera construit dès cet été. Il restera ensuite deux piliers à dresser, l'an prochain. Et enfin la pose de la passerelle de mobilité douce, «en 2021», estime Tinetta Maysre, municipale de l'Urbanisme à Renens. Elle poursuit: «Il faut voir que tout est enchevêtré dans ce secteur: les CFF modernisent leurs infrastructures (quais et voies), les TL ont le projet de tram mais aussi de nouveau terminus du MI et nous avons notre passerelle. Mais elle dépend des autorisations liées au tram. Alors nous sommes vraiment très soulagés de pouvoir avancer sans devoir trouver de plan B.»



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne  
1001 Lausanne  
021/ 349 44 44  
<https://www.24heures.ch/>

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 26'464  
Parution: 6x/semaine

Page: 6  
Surface: 71'507 mm<sup>2</sup>

Ordre: 1094419  
N° de thème: 862.021

Référence: 70103950  
Coupure Page: 2/3

Les TL devront notamment se charger de détruire deux bâtiments du bord des voies: l'ancien bistrot Le Terminus et un autre édifice adjacent. **Cindy Mendicino**



Le tram, s'il est construit, rejoindra la place nord de la gare de Renens, sous la passerelle Rayon vert. DR





## Renforcement des bus, en attendant...

● Si le projet de tram entre Renens et Lausanne a été imaginé, c'était pour soulager un axe de transports publics ultraencombré, à savoir les lignes de bus 17 et 18, notamment sur le tronçon entre le Flon et Malley. C'était il y a dix ans et la situation ne s'est pas miraculeusement détendue depuis. Bien au contraire. Chaque année, 6,8 millions de passagers empruntent la ligne 17 et 3,4 millions la 18. Alors, en attendant qu'un hypothétique

tram vienne donner des sièges aux voyageurs, les TL mettent cet axe aux soins intensifs.

Courant 2019, une nouvelle ligne, la 19, sera mise en service entre Chauderon et Renens. Elle offrira un bus toutes les 8 ou 9 minutes (puis 7,5), en plus de la ligne 17 (à cadence de 10 minutes), qui rallie Georgette à Croix-Péage, à Villars-Sainte-Croix. Les usagers profiteront en sus de bus flambant neufs, climatisés et à plancher bas, et n'auront donc plus à grimper

dans d'anciens trolleybus.

Sur la ligne 18, la réflexion est encore en cours. Les TL y constatent une forte saturation matinale entre le Flon et les écoles EPSIC et ETML. Le transporteur cherche à augmenter ses cadences. Mais il doit aussi préparer le changement de terminus que pourraient provoquer les travaux du tram, puisqu'il ne pourra plus circuler que jusqu'à Port-Franc, sur la rue de Genève.



## Lausanne et région



La belle maison de maître transformée en espace culturel n'attire pas assez de monde, selon la commission de gestion. FLORIAN CELLA

# Les questions pleuvent sur la Ferme des Tilleuls



«Cela montre qu'il y a une énorme envie que tout marche mieux dès le début du projet»

### Marianne Huguenin

Ancienne syndique de Renens, présidente de la Fondation de la Ferme des Tilleuls

## Renens Le tout jeune lieu de culture est épinglé par la commission de gestion. Un dépassement de crédit est annoncé

Chloé Banerjee-Din

«La Ferme des Tilleuls est un endroit magique!» Après avoir visité le nouveau lieu de culture de Renens, bien des curieux partageront l'avis de Marianne Huguenin, ancienne syndique et initiatrice de l'institution. Il y a un an tout juste, cette belle maison de maître s'est muée en un espace bigarré qui pique la curiosité avec ses expositions originales et un programme d'activités débordant. Il n'empêche: les plus beaux projets ont leurs crises de jeunesse, et la Ferme des Tilleuls ne fait pas exception.

Lors du dernier Conseil communal de Renens, jeudi passé, la commission de gestion (COGEST) a présenté son rapport sur la gestion de la Ville en 2017. Et force est de constater que les questions, voire les critiques, sur l'institution culturelle sont nombreuses. Les grincements de dents se concentrent en particulier sur sa fréquentation, perçue comme décevante. Dans ses observations, la COGEST estime notamment que la publicité est insuffisante et que davan-

tage d'efforts doivent être consentis pour faire connaître la Ferme des Tilleuls. Elle demande entre autres qu'elle soit mieux référencée sur Google Maps et qu'elle soit plus visible depuis ses abords. La commission relève également l'absence de parking, qui pourrait expliquer un public plus maigre que prévu.

### Quiproquos lors des travaux

Mais la COGEST épingle aussi la gestion des travaux réalisés sur la maison de maître. De fait, un dépassement de crédit a été annoncé ce printemps par la Municipalité, sans plus de détails. «Les coûts prévus étaient de 5,3 millions de francs. Nous parlons aujourd'hui de 6,6 millions pour l'ensemble du site, soit un dépassement de 1,3 million», précise aujourd'hui le syndic, Jean-François Clément.

Un préavis annoncé pour cet automne devra détailler les raisons de ce surcoût. Mais le rapport de la COGEST s'étonne de malentendus qui auraient émaillé les rénovations du bâtiment. Ainsi, il serait apparu tardivement que l'ensemble de l'édifice était classé et non une seule de ses façades. Il a donc fallu remplacer plusieurs fenêtres qui n'étaient pas adaptées aux normes.

«Nous n'avons notamment pas pu faire toutes les visites nécessaires sur le site avant les travaux, car les locaux étaient squattés à l'époque», explique notamment le syndic. La réponse de la Municipalité aux observations de la COGEST relève par ailleurs que les cadres déjà installés ont pu être réutilisés. Jean-François Clément l'admet toutefois: «Nous avons insuffisamment budgétisé certains travaux et sous-évalué la rubrique divers et imprévus.» La commission tance en tout cas vertement la Municipalité dans son rapport: «(La COGEST) se demande com-

ment il est possible que, pour un projet d'une telle envergure, ces travaux aient été traités en apparence si sommairement.»

### Grandes attentes

Le fait que la Ferme des Tilleuls soit gérée par une fondation et non directement par la Commune a aussi été source d'incompréhension pour la COGEST, qui ne pouvait obtenir toutes les réponses qu'elle espérait, un sentiment attisé par le fait qu'une subvention de 300 000 francs est versée chaque année. Lors du Conseil communal, la Municipalité a dû rappeler qu'elle pouvait essentiellement relayer les observations de la commission et que la surveillance des fondations est assurée par un organe distinct, au niveau cantonal.

Après les longs débats qui ont animé la séance du Conseil communal, le président de la COGEST, Simon Favre, calme le jeu: «On donne l'impression de s'être acharné. C'est avant tout le signe que le sujet nous passionne. Nous avons maintenu nos observations afin de garder la discussion ouverte et assurer un suivi.»

Marianne Huguenin, qui préside désormais la Fondation de la Ferme des Tilleuls, se dit frappée par l'ampleur des critiques, questions et suggestions. Mais elle aussi tempère: «Cela montre qu'il y a une énorme envie que tout marche mieux dès le début du projet. C'est positif, mais, en même temps, cette tâche est difficile, car nous disposons de moyens limités.»

Selon elle, des discussions sont en cours pour créer des places de parking, et la fondation proposera une rencontre à la COGEST dans le courant de l'année. S'agissant de la fréquentation, elle aurait été de 6000 personnes en six mois d'ouverture environ, y compris les élèves de 33 classes d'école.



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne  
1001 Lausanne  
021/ 349 44 44  
<https://www.24heures.ch/>

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 26'464  
Parution: 6x/semaine



Page: 5  
Surface: 66'850 mm<sup>2</sup>

Ordre: 1094419  
N° de thème: 862.021

Référence: 70163324  
Coupure Page: 3/3

«C'est beaucoup pour un tout nouveau lieu», juge Marianne Huguenin, qui estime qu'il faudra environ trois ans pour que la Ferme atteigne son rythme de croisière. «Il faut qu'un maximum de gens contribuent à la faire connaître, entre autres par le bouche-à-oreille!» conclut-elle.



## A Renens, la gare se transforme peu à peu

**URBANISME** • La rénovation de la gare de Renens et de ses alentours constitue l'un des chantiers les plus emblématiques entrepris ces dernières années dans l'Ouest lausannois. Dans cette optique de changement, le côté sud des voies a été transformé en zone de rencontre, afin de renforcer la sécurité et améliorer la qualité de vie des riverains. La semaine dernière, la population était invitée à l'inauguration de cet espace en présence de Tinetta Maystre, municipale de l'urbanisme et des travaux. ■



VERISSIMO

CA



## Le chauffage à distance démarre plus tôt que prévu

**Ouest lausannois  
Lancé en 2011 par Prilly  
et Renens, le réseau  
CADouest voit arriver  
ses premiers chiffres verts.  
Ils n'étaient pas attendus  
avant 2023**

À Prilly et à Renens, quelque 3500 habitants et postes de travail se chauffent désormais tout en valorisant leurs déchets. C'est le bilan qu'a dressé mercredi CADouest, le réseau de chauffage à distance des deux communes, lancé en 2011 avec l'aide de la Ville de Lausanne. Surtout, la société, qui appartient conjointement aux trois villes, annonce qu'elle approche à présent des chiffres verts.

Concrètement, CADouest est une extension du réseau de chauffage à distance lausannois, système qui permet d'alimenter en chaleur les bâtiments en faisant l'impasse sur le mazout. Ainsi, en 2017, la chaleur distribuée par CADouest provenait majoritairement d'énergies renouvelables. 60% étaient issus de l'incinération d'ordures à l'usine TRIDEL et 4% de l'incinération des boues d'épuration de la step de Vidy, le reste étant produit à partir de gaz naturel.

«Les résultats 2017 sont presque positifs, après des années d'investissement», se réjouit Adriano Bartolomei, directeur de CADouest. Pour créer CADouest en 2011, Prilly et Renens ont chacune apporté 4 millions de francs, tandis que Lausanne a contribué avec son réseau déjà existant sur le territoire des deux villes. Ces six dernières années, 16 millions de francs ont été investis, et 11 millions sont annoncés pour les six années à venir. L'objectif sera alors d'alimenter un total de 8000 habitants et emplois.

Selon les projections initiales de CADouest, les résultats ne devaient être positifs qu'à partir de 2023. Ce devrait pourtant déjà être le cas cette année, grâce au raccordement de plusieurs bâtiments de grandes dimensions. D'ici cinq à six ans, le bénéfice devrait même dépasser 400 000 francs. «Avec le développement de grands quartiers à Renens et à Prilly, nous avons de gros clients qui sont pratiquement assurés», détaille Adriano Bartolomei. En effet, selon la loi vaudoise sur l'énergie, les bâtiments neufs ont l'obligation de se raccorder à un réseau de chauffage à distance si cela est possible et proportionné.

Avec 10,4 centimes au kWh, le coût du chauffage à distance se rapprochait de celui du mazout au début de l'année. **C.B.A.**



**Au sous-sol d'un immeuble de Prilly, une installation technique permettant de distribuer la chaleur venue du réseau.** CHRISTIAN BRUN



## Exemple d'urbanisation réussi avec le réaménagement de la place du Marché à Renens

Plutôt que de parler des récriminations de certaines communes envers les difficultés d'application de la LAT et de la loi cantonale (dans certains cantons), de certaines opérations délicates d'échanges de parcelles entre zone agricole et zone à bâtir, ou encore d'accusations diverses, nous avons préféré mettre en lumière un exemple réussi d'urbanisation tout à fait dans l'esprit de la LAT. C'est un «développement vers l'intérieur»: la place du Marché à Renens.

Avoir pu réunir autour de la table les autorités communales de Renens, les deux grands distributeurs Migros et Coop, et les habitants (grâce à une démarche participative voulue par l'ancienne Syndique Marianne Huguenin), c'est déjà une belle réussite. Et d'avoir ainsi pu faire, in

*La nouvelle place du Marché: aérée et conviviale, pour tous les habitants, qui se la sont rapidement appropriée.*  
Photo A. Beuret, EspaceSuisse

fine, cohabiter les piétons et les voitures de manière souple grâce à des niveaux différents, c'est une autre réussite.

### Un nouvel espace public convivial

La troisième réussite, c'est que les habitants disposent maintenant d'une nouvelle place du Marché, sous la forme d'un vaste espace public protégé et convivial, que les Renensais occupent en toutes saisons, qu'ils soient enfants, jeunes, adultes ou seniors! C'est en quelque sorte l'ancienne place du village réhabilitée ou l'agora grecque remise au goût du XXI<sup>e</sup> siècle. Mais les alentours de la place n'ont pas été oubliés: des petits jardins ont été aménagés entre les immeubles existants, les rues avoisinantes

### Qu'est-ce qu'EspaceSuisse?

L'association a été créée en 1943. Elle souhaitait mettre l'idée de l'aménagement du territoire à l'agenda de la politique fédérale. Elle a grandi parallèlement à la prise de conscience que le laisser-faire total en matière d'occupation du territoire habitable suisse ne devait pas être toléré, et qu'il fallait établir des règles. A l'occasion de ses 75 ans en juin 2018, VLP-ASPAN (Association suisse pour

l'aménagement national) a modifié son nom en «EspaceSuisse».

Parmi ses membres, l'Association compte tous les cantons suisses, un grand nombre de communes, des bureaux d'urbanistes, des études d'avocats, etc. Les communes, si elles sont membres, peuvent demander des conseils auprès des spécialistes d'EspaceSuisse. La cotisation est de 11 centimes par habitant. «Je recommande vivement à chaque commune de devenir membre, car elle en retirera beaucoup d'avantages, et ce pour un coût modique» indique M<sup>me</sup> Perregaux. **JLE**

### Plus d'infos:

[www.espacesuisse.ch](http://www.espacesuisse.ch)

[www.densipedia.ch](http://www.densipedia.ch) (ce site internet contient plusieurs exemples de développement vers l'intérieur réussi)

ont été aménagées en rues piétonnes ou en zones de rencontres, des jeunes arbres ont été plantés, des bancs couverts offrent un espace à l'abri des intempéries, etc.

Comme l'écrit la revue *Zoom sur*, «la place du Marché constitue la pièce maîtresse de l'opération «cœur de Renens». Elle fait la démonstration qu'investir dans des espaces publics de qualité produit des effets bénéfiques tant sur l'espace extérieur lui-même que sur les bâtiments privés environnants. Avec cette cure de jouvence, la ville retrouve tout son charme et c'est toute la population qui en profite.»

Puisse cette démarche participative aux magnifiques résultats servir d'exemple pour d'autres places de villages ou de petites villes de Romandie!

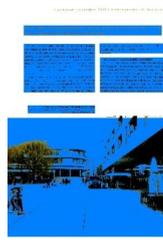
**JLE**

(Source: «Zoom sur /Développement vers l'intérieur, Recueil 2016-2017», édité par EspaceSuisse (autrefois VLP-ASPAN), Berne)

# Habitation

Habitation  
1700 Fribourg  
026 466 18 68  
www.habitation.ch/

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Magazines spéc. et de loisir  
Tirage: 3'423  
Parution: 4x/année



Page: 14  
Surface: 101'283 mm<sup>2</sup>

Ordre: 1094419  
N° de thème: 862.021

Référence: 71982058  
Coupage Page: 2/3





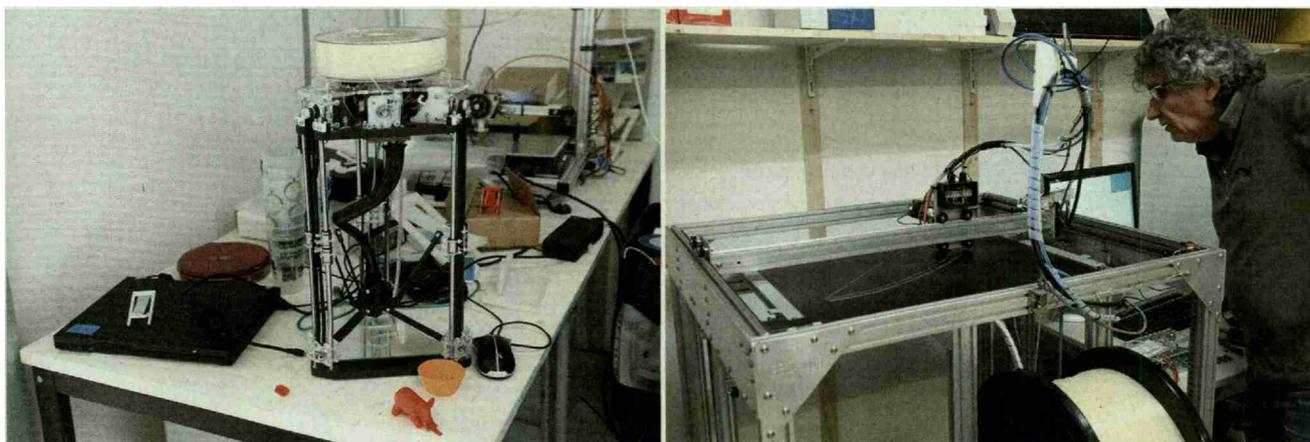
*La place du Marché de Renens a fait l'objet d'un réaménagement complet. Désormais, elle invite à la détente et à la convivialité.  
Photo A. Beuret, EspaceSuisse*

## Un atelier pas comme les autres

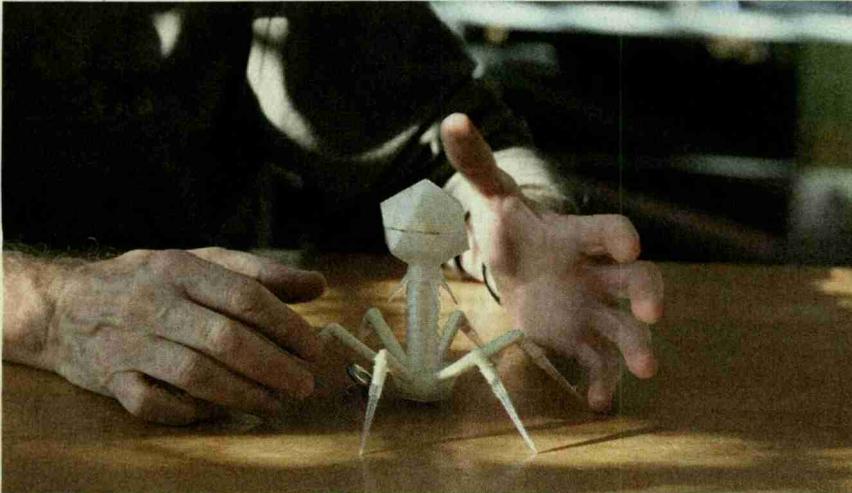
**Dans les Ateliers de Renens,  
un Fablab (mariage de  
fabriques et laboratoires)  
offre à toutes personnes  
intéressées la possibilité  
de réaliser leurs idées  
les plus folles, grâce aux  
imprimantes 3D et autres  
machines ainsi qu'au  
soutien de bénévoles  
dévoués. Visite.**

## Le Fablab: un atelier pas comme les autres

Le partage des connaissances et l'autonomisation face à la **technologie numérique** sont au cœur du Fablab de Renens. Visite



*Deux modèles d'imprimantes 3D et Richard Timsit, cheville ouvrière du Fablab, informaticien à la retraite.*



*L'un des nombreux prototypes inventé au Fablab: un phage ou un virus guérisseur. Un modèle réduit développé dans le cadre d'une campagne de sensibilisation.*

**Dans les Ateliers de Renens, un Fablab offre à toutes personnes intéressées la possibilité de réaliser leurs**

**idées les plus folles, grâce aux imprimantes 3D et autres machines ainsi qu'au soutien de bénévoles dévoués.**

**F**abriques et laboratoires. Deux mots que les fondateurs d'un mouvement mondial ont mariés pour créer les Fablab au début de ce siècle. En Suisse, après Lucerne et Neuchâtel, et avant beaucoup d'autres, celui de Renens est né en 2013. Sis à la rue du Chêne, il a ensuite migré, il y a une année, aux Ateliers de Renens. Il y partage un local avec le Hackerspace Fixme, qui regroupe des passionnés d'informatique et d'électronique. Ces deux entités ont une même philosophie: le partage des connaissances. «Les Fablab sont nés du constat que notre civilisation était atteinte d'un mal incroyable: des gens de plus en plus pointus dans leur domaine qui ne communiquent pas entre eux. Il fallait donc décloisonner d'urgence, et ouvrir la technologie à tous les citoyens. Aujourd'hui, il se crée des Fablab partout. Ils sont tous différents,

mais partout l'esprit est non lucratif, non marchand, et avec le souci de partager les connaissances», explique Richard Timsit, cheville ouvrière du Fablab de Renens, ancien informaticien de l'EPFL. «Ici, nous concevons et réalisons des objets techniques, grâce à la fabrication numérique.»

### Ouvert à tous

Le Fablab de Renens compte une soixantaine de membres, payant une cotisation annuelle de 100 francs par année. Des ingénieurs, des informaticiens, des médecins, des physiciens, des historiens, des biologistes, des bijoutiers, des photographes, des orthopédistes, beaucoup d'hommes mais aussi des femmes, des retraités et des chômeurs, le fréquentent. Autant d'inventeurs qui apportent leurs idées et y trouvent un moyen de les réaliser, grâce aux imprimantes 3D, à la découpeuse laser et surtout au savoir de l'homme à tout faire, Richard Timsit. «Ce qui nous anime, c'est ce désir de créer une passerelle entre la culture technique et la culture générale», relève ce professeur Tournesol ingénieux, qui soutient la réalisation des idées les plus folles. «Le plus souvent, on crée avec l'imprimante 3D des prototypes en PLA, un biopo-

lymère, sorte de plastique biodégradable constitué d'amidon de maïs.» Entre autres objets conçus: un virus modélisé pour une campagne de l'Université sur les thérapies phagiques, fruit d'un dialogue avec les biologistes; ou encore des plans d'architecture pour offrir à des personnes aveugles la possibilité de se représenter leur nouveau bâtiment, ou encore la construction d'un château fort pour des enfants malvoyants. «C'était passionnant de dialoguer avec eux pour comprendre quel motif représentait le mieux les murs, la brique, selon leurs perceptions...», relate Richard Timsit. Des artisans fréquentent le Fablab, ainsi que des artistes qui y trouvent les conditions idéales pour réaliser leurs recherches personnelles. Comme l'indique la charte du Fablab, «des activités commerciales peuvent être initiées, mais ne doivent pas faire obstacle à l'accès ouvert du lieu».

### Une fourmière

En ce mardi après-midi de fin novembre, Jean arrive le premier, et s'assied à l'un des bureaux pour ouvrir son portable. Son projet? «Développer des capteurs de force pour connaître la pression exercée sur le dos du cheval par la selle et le cavalier.» Au chômage, il relève la belle philosophie du Fablab. «Ici, toutes les connaissances sont transmises, pas comme dans l'industrie où on vire des gens, et leurs compétences avec...»

Un peu plus loin, Jacques, à la retraite, définit le Fablab comme une fourmière. «C'est une mine d'informations sur les plans techniques, scientifiques, artistiques. Pour ma part, j'ai toujours eu besoin de créer des objets concrets. Je suis arrivé ici parce que je cherchais une aide pour une modélisation en 3 dimensions d'un photophore. Autrement dit, comment incruster une image sur une pièce en relief, un dôme, en évitant la déformation et en jouant avec la transparence?» L'inventeur a ainsi pris parallèlement un cours de porcelaine fine, et a déjà plusieurs autres projets en tête – comme



tous ceux qui fréquentent ce lieu hors temps et hors circuit.

### Quand l'objet nous utilise

«Les machines, on les préfère rustiques, car cela permet de les transformer. Les boîtes noires telles les machines Nespresso ne sont pas bien intéressantes, on ne peut rien en faire», explique Richard Timsit, critique vis-à-vis du consumérisme. «Aujourd'hui, on n'utilise plus les objets techniques, on est utilisé par eux! Or ce qu'on a besoin de toute urgence, c'est de comprendre et de faire comprendre la technologie pour la mettre à notre service et non pas exclusivement au service du marché. Les travailleurs sont de plus en plus déposés de leur savoir-faire au profit des machines. Car un robot est toujours de bonne humeur, plus précis et plus rapide qu'un humain. En plus, il travaille jour et nuit et n'est pas syndiqué.»

Entre deux conseils ou soutiens techniques aux membres présents, Richard Timsit relativise le calme qui règne dans l'atelier: «Généralement, il y a davantage de monde et de jeunes le soir au Fablab.» Anne, physicienne des particules à la retraite, est aussi l'un des piliers du Fablab. Elle résume le lieu en ces termes: «C'est un espace où l'on prend possession de la tech-

nologie pour ne pas la subir. L'idée est d'être créatrice plutôt que consommatrice. La grande question, à mon avis, réside dans le comment insuffler de l'autonomie aux gens?»

Beaucoup des membres du Fablab fréquentent également le Makerspace Made@UC, en bas de l'immeuble, atelier complémentaire, car il possède beaucoup plus de machines et d'espace. Les tarifs varient selon le temps que l'on y passe, d'une demi-journée à une année. «On peut donc venir développer une idée ici et la concrétiser au Makerspace. Car le Fablab est un lieu davantage axé sur l'apprentissage de la chaîne numérique et de l'usage de l'ordinateur», indique Richard Timsit. Et d'ajouter: «Il est essentiel de développer une critique des technologies. Car on fonce droit dans le mur et à toute vitesse. Si toute technologie est à la fois remède et poison, il faut faire en sorte qu'elle nous libère et soit donc remède. Le Fablab est un lieu où l'on fait les choses, car comment comprendre sans faire?»

Textes | Aline Andrey

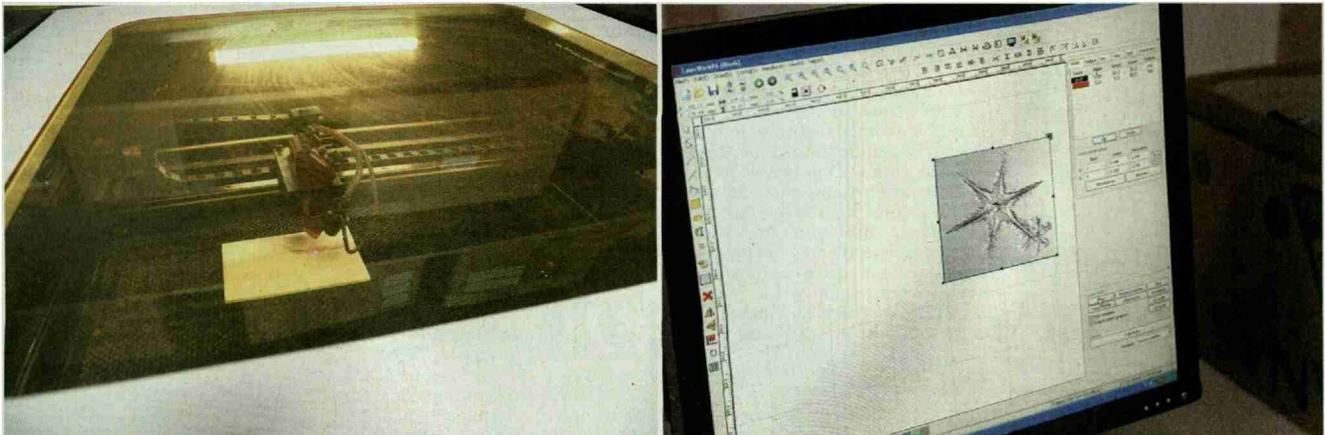
Photos | Neil Labrador

[www.fablab-renens.ch](http://www.fablab-renens.ch)

Portes ouvertes tous les mardis  
de 15h à 21h30.

## Les Ateliers de Renens

Les Ateliers de Renens ont ouvert leurs portes en 2016 dans la friche industrielle des IRL (Imprimeries réunies de Lausanne). Un labyrinthe qui regroupe aujourd'hui de multiples espaces de création, des incubateurs et des start-up, des lieux de coworking, un Makerspace, un Fablab, un Hackerspace, UniverCité – un laboratoire citoyen et participatif animé par l'association Hackuarium –, un fabricant de coucous suisses, une société horlogère, un brasseur... La cafétéria est gérée par l'association Mobilet'. Pour mémoire, à l'annonce de la fermeture des IRL en 2012, la ville de Renens et le canton de Vaud interviennent. Cacib SA (dont les actionnaires sont la ville de Renens et la Sicol – Société industrielle et commerciale de l'Ouest lausannois) rachète le bâtiment. S'ensuit le transfert des activités de la Fondation des Ateliers de la ville de Renens, créée en 2007 au moment de l'installation de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (Ecal) dans les anciens ateliers d'Iril, spécialiste du bas nylon.



La découpeuse laser en train de graver le flocon de neige qui apparaît sur l'écran.

## Quelques définitions

Les **Fablab** sont des ateliers de fabrication numériques. «Des lieux de partage et d'accès libre à des technologies de prototypage rapide où l'on peut fabriquer à peu près tout.» Source: [www.fab-lab.renens.ch](http://www.fab-lab.renens.ch)

Les **Hackerspace** sont des lieux qui regroupent des gens avec un intérêt commun, souvent en lien avec la technologie. «Des laboratoires communautaires ouverts, où des gens (les hackers) peuvent partager ressources et savoirs.» Source: Wikipédia.

Les **Makerspace** sont des ateliers où l'on apprend à utiliser des machines, et à réaliser ses idées. Il y a mutualisation des moyens, des connaissances et des idées. Source: [www.made.univercite.ch](http://www.made.univercite.ch)  
Soirée découverte aux Ateliers de Renens, chaque premier mercredi du mois, de 19h à 22h.

A noter que ces ateliers citoyens ont une même éthique: le partage libre d'espaces, de machines, de compétences et de savoirs...



Reportage

# Ces lieux où l'on fabrique le futur

*Un peu partout en Suisse, les Fablabs ont le vent en poupe. Ouverts au public, ces ateliers de réalisation numérique sont des nids à idées et à expérimentation. Plongée dans le fatras créatif de Renens (VD).*

**Texte:** Patricia Brambilla **Photos:** Laurent de Senardens



Richard Timsit donne un coup de main à ses voisins

de la start-up See Your Box (de g. à dr.: Marco Toja et Mark Phillip Loria) pendant que Sven Godo manipule les LED du Fablab depuis son portable.



**U**n grand capharnaüm. Un désordre de câbles, micro-processeurs, pinces en tous genres, cartons à œufs empilés sur une étagère, chutes de bois qui dépassent de sacs en papier, établis où l'on peine à trouver un centimètre de libre et autres engins innombrables parce que non identifiés. Voilà ce que perçoit le visiteur béotien – qui pourrait être tenté de fuir aussitôt – en entrant dans le Fablab de Renens (VD). Soit 110 m<sup>2</sup> de «random shit», comme l'indique malicieusement une étiquette sur une caisse.

En fait, il vaut la peine de rester. Parce que c'est là, dans ces nouveaux espaces qui éclosent un peu partout en Suisse (*voir encadré*), que se développe une alternative à l'économie de marché, une autre forme d'organisation sociale: **«Nous ne sommes ni un magasin ni des commerçants. On ne fait rien pour les autres, mais avec les autres. Nous pratiquons le transfert de connaissances»**, explique Richard Timsit, informaticien et co-fondateur du lieu en 2013. Autrement dit, les Fablabs – contraction de «fabrique» et «laboratoire» – sont des ateliers numériques ouverts à tous, des lieux de «bricolage du XXI<sup>e</sup> siècle», des incubateurs à idées, où le cœur des machines est sensiblement le même partout: imprimante 3D, appareil de découpe au laser, fraiseuse numérique et atelier électronique.

C'est donc là, dans l'ancien bâtiment des Imprimeries Réunies Lausannoises, une friche industrielle qui bourdonne actuellement d'une trentaine de start-up, que le Fablab a installé ses pixels. Ce jour-là, trois jeunes hommes discutent autour d'une table, en faisant des schémas sur une feuille. «Dans ce lieu, il y a une vraie liberté d'expérimentation. Quand j'ai besoin d'un oscilloscope ou d'un fer à souder, je les trouve ici! Alors, je viens pousser la balle un peu plus loin», explique Sven Godo, 30 ans, membre de l'association Fixme, un *hacker space* qui partage le même local que le Fablab. Cet ingénieur de gestion est un *geek*, un vrai, qui s'amuse à créer une «ambiance de pub albanais» en changeant la couleur des LED du plafond avec son smartphone.

### La rencontre avec le public

Ainsi, lors des soirées Open Lab, les portes ouvertes du mardi, les gens viennent, plus ou moins nombreux. «Quatre à cinq à la fois, c'est déjà pas mal! Il faut passer du temps avec eux, les aider à faire. Ils ont une idée en tête, un petit croquis dans un carnet et posent des questions ou veulent apprendre à réparer un appareil», poursuit Richard Timsit. Qui se réjouit surtout de voir débarquer un public de tous âges et de tous milieux, «transgénérationnel et transculturel»: designers, artistes, historiens, mais aussi simples amateurs de technologie, comme ce retraité de 82 ans qui avait acheté une imprimante 3D et voulait réaliser des portraits en relief de ses petites-filles. «À l'heure du tout connecté, les gens n'utilisent plus les objets qui les entourent. Ils sont utilisés par eux, dépassés. Notre rôle est de leur rendre la main pour les aider à comprendre.»

Victor Chaubert fait partie des habitués. À 30 ans, cet autre ingénieur de gestion a de la suite dans les idées. «Je suis en train de créer une start-up d'analyseurs d'hormones. Ici, il y a des idées, on partage le savoir, on discute des composants et je peux emprunter du matériel», explique-t-il en attendant que l'objet sorte de l'imprimante 3D: un serre-joint en biopolymère qui lui permettra de terminer son prototype. L'appareil imaginé, qui ressemble à un shaker avec un piston, permettra d'analyser le taux de cortisol, l'hormone du stress, à partir d'un seul cheveu. **«Ce pulvérisateur existe déjà, mais coûte très cher. Je veux en faire une version low cost que je pourrai vendre aux médecins pour des bilans d'hormones en cabinet.** Ce sera moins cher pour tout le monde!», sourit le jeune homme en bermuda. Vingt minutes plus tard, Richard Timsit lui apporte le serre-joint, observe le résultat et discute avec le jeune homme des points à améliorer.

### Une passion dévorante et contagieuse

Passionné par le partage de connaissances, Richard Timsit ne compte pas ses heures. Sûr qu'il est plus souvent là qu'à son tour, malgré ses 71 ans qu'il n'affiche pas – «Je vous ai dit que j'étais un robot...», sourit-il



derrière ses lunettes. L'association (une soixantaine de membres qui cotisent Fr. 100.- par année, dont 40% de femmes et plusieurs bénévoles) tourne en grande partie grâce à lui. Il répond à tous ceux qui poussent la porte vitrée du local, répare les machines, débloque les fichiers... Deux associés de la start-up See Your Box, à l'étage supérieur, ont justement un besoin urgent d'une gravure laser pour un prototype.

Mais le Fablab travaille aussi sur des projets collectifs, notamment avec des artistes,



**1** L'imprimante 3D est très sollicitée par les divers créateurs.

**2** Un prototype en matériel biopolymère de l'instrument servant à l'analyse du cortisol à moindre coût.

**3** Au premier plan, les éléments destinés à la construction d'une maquette du Foyer des aveugles.

**Lausanne et région**

# Tout un quartier industriel sera recyclé pour les start-up

**Chloé Banerjee-Din****Renens  
Pour accueillir  
de l'artisanat de  
pointe, le bâtiment  
Mayer & Soutter doit  
sortir de l'abandon  
et un immeuble neuf  
est annoncé**

Le long de la rue de Lausanne, à Renens, se dresse la vieille carcasse d'un bâtiment à l'abandon. Ce sont les ateliers Mayer & Soutter, désespérément vides depuis que l'entreprise de reliure du même nom a fait faillite, en 2004. Il aura fallu du temps, mais le site est en passe de renaître, et il n'est pas question de détruire, mais de rénover. C'est que le bâtiment est recensé en tant que monument historique d'importance locale.

Dans ce quartier du Closel, un autre joyau industriel de la ville avait aussi pris l'eau. Les Imprimeries Réunies Lausanne ont mis la clé sous la porte en 2015, mais leurs locaux ont déjà été reconvertis pour abriter des dizaines de start-up, sous le label des Ateliers de Renens. À l'avenir, c'est l'ensemble du quartier qui se destine à accueillir de jeunes entreprises actives dans l'artisanat et l'industrie de pointe. Outre la rénovation des ateliers Mayer & Soutter, qui attend encore le feu vert des autorités cantonales, la construction d'un bâtiment neuf est aussi annoncée.

Ce projet d'immeuble, dont la

mise à l'enquête s'est terminée le 23 septembre, a été dévoilé lors d'une séance publique au début du mois à Renens. Celui-ci succède à un autre projet présenté il y a un peu moins d'un an par le groupe Orllati. Face à une centaine d'oppositions, le promoteur a dû revoir sa copie. Le futur bâtiment fera donc 22 mètres au lieu de 47, perdant environ 10% de volume. Mais surtout, alors qu'il s'agissait à l'origine d'y aménager des bureaux, la Commune a imposé une condition au propriétaire: proposer exclusivement des locaux artisanaux.

**Proximité des hautes écoles**

«Nous avons voulu préserver ce site comme un pôle d'emploi. Des quartiers comme Malley vont accueillir beaucoup de logements, nous devons aussi être en capacité d'offrir des lieux pour une économie qui se développe», souligne le syndic, Jean-François Clément. Au

Hauptausgabe

24 Heures Lausanne  
1001 Lausanne  
021/ 349 44 44  
<https://www.24heures.ch/>

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 26'464  
Parution: 6x/semaine



Page: 8  
Surface: 49'009 mm<sup>2</sup>

Ordre: 1094419  
N° de thème: 862.021

Référence: 71001185  
Coupure Page: 2/3

Closel, la Commune affiche son intention de profiter de la proximité avec les hautes écoles, où sont nées certaines des jeunes pousses technologiques déjà installées sur le site.

Lors de la présentation publique du projet, une question fuse dans l'assistance: «Qu'est-ce qui peut s'installer dans ces bâtiments à part des start-up qui ne durent pas?» Un représentant de la Ville explique que les Ateliers de Renens sont entièrement remplis et accueillent une centaine de postes de travail. «À terme, les projections portent sur un total de 400 à 500 emplois sur l'ensemble du site», complète le syndic.

Reste que les start-up des Ateliers de Renens bénéficient de loyers très compétitifs. Ces locaux appartiennent en effet à CACIB SA, une société dont la Commune est actionnaire majoritaire et dont le but est de «permettre à des sociétés industrielles et artisanales de disposer de locaux à prix accessible afin de favoriser l'emploi» (*voir ci-dessous*). Les conditions de location ne seront sans doute pas les mêmes dans le bâtiment Mayer & Soutter, qui appartient à un fonds d'investissement, ni dans l'immeuble Orllati. «Il y aura plutôt de l'artisanat fin, de l'horlogerie, des prothèses et de la mécanique de précision, plutôt que de l'industrie lourde», indique Sébastien Ohl, directeur du département exécution auprès d'Orllati Real Estate, qui précise que les loyers seront «au prix du marché».

«L'idée est que les entreprises qui se développent se déplacent des Ateliers de Renens vers les deux autres bâtiments afin de pouvoir rester sur le même site», avance Jean-François Clément. L'avenir dira si la Ville gagnera son pari de recycler l'ancien quartier industriel du Closel pour le faire entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle des start-up.



**Les Ateliers de Renens abritent déjà une centaine d'emplois. Le site du Closel devrait à terme en compter 400 à 500.** ARCHITRAM



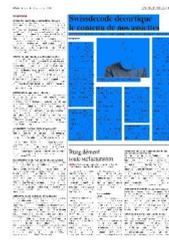
## Branle-bas pour une jeune pousse

● La Ville de Renens se réjouit d'accueillir une start-up vaudoise qu'elle juge particulièrement prometteuse. Avec Airbus parmi ses clients, SWISSto12 fabrique des antennes de transmission pour le secteur aérospatial. Selon un préavis adopté lors de la dernière séance du Conseil communal, elle pourrait passer de 15 à

160 employés entre 2017 et 2022 et de 2 à 92 millions de chiffre d'affaires sur la même période.

Au terme de négociations avec la promotion économique de la Ville, il est prévu que la jeune pousse quitte le campus de l'EPFL cet automne pour s'installer à Renens, dans la zone artisanale des Baumettes. Mais avant les locaux qu'elle convoite

doivent être acquis par CACIB SA, une société détenue à 60% par la Ville. C'est une des raisons invoquées par la Municipalité pour demander au Conseil communal l'octroi d'un cautionnement de 5 millions de francs en faveur de CACIB SA, le tout selon une «procédure d'urgence». Son enthousiasme a été entendu par les élus. **C.BA.**



# Swissdecode décortique le contenu de nos assiettes

**TECHNOLOGIES.** Lauréate du prix Agri & Co Challenge, la start-up vaudoise lutte contre les contaminations alimentaires.

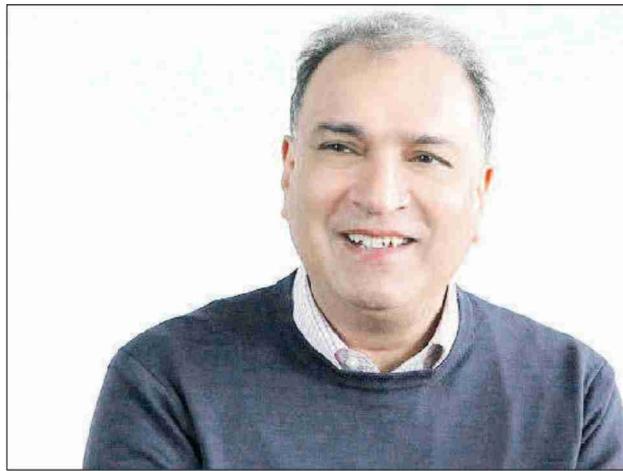
MAUDE BONVIN

«Nous nous sommes rendu compte que les entreprises ont besoin d'une solution leur permettant de prendre des décisions rapidement, tout en évitant les intoxications alimentaires», déclare Brij Sahi, CEO de Swissdecode. La jeune pousse aide les fabricants à transformer leurs aliments sans danger pour la santé.

«Un fournisseur d'une chaîne de hamburgers peut, par exemple, préparer des salades en huit heures. Son certificat de sécurité alimentaire en laboratoire arrivera, toutefois, au bout de deux à quatre jours, générant des coûts supplémentaires, dont ceux de conservation, et une durée de vie plus courte des produits. Nous offrons des certificats de qualité en moins de huit heures, parfois en 30 minutes», poursuit le directeur général. Les coûts opérationnels s'en trouvent donc réduits. «Les firmes peuvent aussi lancer de nouveaux produits sur le marché plus vite», indique le patron.

## Sécuriser la chaîne d'approvisionnement

Pour ce faire, l'entreprise en devenant a développé des capteurs d'ADN. Elle déploie sa technologie sur différents supports allant des kits d'inspection portables en passant par des systèmes de surveillance automatiques posés sur les chaînes de fabrication pouvant donner des certificats numériques. Son dernier-né? Le kit DNAFoil capable d'identifier plusieurs ADN dans un échan-



**BRIJ SAHI.** Le patron de Swissdecode compte atteindre la rentabilité en 2020.

illon alimentaire. «Il peut, par exemple, détecter les gènes de la salmonelle. Le dispositif est également apte à différencier du lait de soja dans du lait de vache, ce qui permet de lutter contre la fraude alimentaire. Il est, enfin, capable de mettre en évidence des codes ADN protégés», explique Brij Sahi.

Portable et autonome, l'instrument fonctionne comme un test de grossesse: une ligne pour les négatifs, deux lignes pour les positifs. Si sa technique a été inventée par le directeur de la technologie, Gianpaolo Rando, le kit est, lui, le fruit d'un projet de recherche d'une équipe de scientifiques de l'Université de Genève. Il a ensuite été validé de manière indépendante par le laboratoire fédéral Agroscope à Liebefeld.

Sur le plan technologique, «nous venons de lancer un service d'intervention rapide. Il s'agit d'une adaptation de notre technologie de base à une situation de crise alimentaire existante dans laquelle les entreprises ont besoin d'aide pour trouver la source d'une contamination dans leurs usines. Nous travaillons également sur un système de surveillance numérique qui permet une traçabilité complète et sécurise la chaîne d'approvisionnement alimentaire, de la ferme à la fourchette», ajoute le patron.

## Agriculteurs visés

La jeune entreprise se focalise sur quatre segments de marché: les aliments pour animaux, la viande - de la ferme à l'abattoir -, les produits laitiers ainsi que les transformateurs d'aliments. «Nous ci-

blons le segment opérationnel des firmes. Et pour obtenir de nouveaux contrats, nous sollicitons l'approbation du service qualité. Notre stratégie consiste à conquérir de grands clients internationaux. Nous faisons alors pression auprès de leurs services d'approvisionnement, qui demanderont à leurs fournisseurs d'adopter notre solution», précise le CEO.

Au moment de se lancer, collecter des fonds pour construire le premier prototype a représenté le plus grand défi. «Mais fort heureusement, comme nous sommes une émanation de l'Université de Genève, nous avons pu faire une demande de subvention et aller de l'avant», indique le patron.

Au niveau de son implantation, Swissdecode a opté pour Renens. «Nous avons été captés par cette ville lorsque les Ateliers de Renens ont attiré l'accélérateur mondial de start-up MassChallenge», explique le CEO. Son entreprise en devenant a, d'ailleurs, pris part au programme d'innovation de MassChallenge et à son concours. «Nous y avons remporté le premier prix en 2016. Cela nous a permis de signer la plupart de nos contrats commerciaux durant notre phase d'incubation». La jeune pousse a aussi remporté le premier prix à l'Open Innovation Forum organisé par l'Université de Cambridge en 2018.

Fondée en 2016, la firme emploie 21 collaborateurs. «Nous comptons atteindre la rentabilité en 2020», conclut Brij Sahi. ■



## Des entreprises internationales en pleine euphorie

### Économie

**L'État, le DEV et la CVCI attribuent le 5<sup>e</sup> Prix vaudois des entreprises internationales à Tesa, Bobst et Sophia Genetics**

Le 5<sup>e</sup> Prix vaudois des entreprises internationales (PVEI) récompense cette année trois fleurons en pleine euphorie, deux sociétés industrielles historiques, Tesa et Bobst, et une start-up symbole de la nouvelle économie: Sophia Genetics. Ces trophées sont décernés conjointement par le Département de l'économie, de l'innovation et du sport, l'organisme chargé du Développement économique (DEV) ainsi que la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI). Ils récompensent des «sociétés qui brillent au-delà de nos frontières, et sont de surcroît des moteurs de l'économie vaudoise».

Tesa, à Renens, est première dans la catégorie «Entreprise étrangère»: en mains du groupe suédois Hexagon depuis 2001, le



**Philippe Leuba avec Blaise Vuille (Tesa), Jean-Pascal Bobst (Bobst), Jurgi Camblong (Sophia Genetics), Aude Pugin et Claudine Amstein de la CVCI, Jean-Frédéric Berthoud du DEV.** ARC./J.-B. SIEBER

fabricant d'outils de mesure de précision fondé en 1941 a vécu plusieurs feuilletons difficiles avant de se repositionner grâce aux nouvelles technologies et de retrouver sa stabilité. L'entreprise compte 300 employés à Renens, comme il y a quinze ans, mais près de 500 collaborateurs ailleurs dans le monde, notamment en Chine où elle a une usine. Son

chiffre d'affaires est de près de 100 millions de francs avec des clients dans l'industrie mécanique, automobile et médicale.

Bobst, leader mondial de solutions pour l'emballage et l'étiquette, a reçu le prix de la catégorie «Entreprise suisse». La firme de Mex, vénérable société de 128 ans, qui compte plus de 5400 collaborateurs en tout, dont près

de 2000 dans le canton, vit une nouvelle jeunesse. Après plusieurs restructurations, elle a retrouvé la croissance depuis 2015, annonçant justement ce jeudi une hausse de 5% à 7% de son chiffre d'affaires cette année comparé à 2017 (1,529 milliard de francs). Misant sur les innovations, Bobst vient d'inaugurer une nouvelle usine chinoise à Changzhou. 25 500 de ses machines tournent dans le monde.

Sophia Genetics, née en 2011, connaît une ascension fulgurante. Elle a obtenu le «Prix spécial du jury» pour les progrès importants qu'elle apporte à «la médecine basée sur les données» grâce à l'intelligence artificielle. Sophia travaille avec un réseau de plus de 850 hôpitaux dans 77 pays. Sa technologie permet de mieux diagnostiquer et traiter les patients grâce à l'analyse ultraprécise des données génomiques. Basée à Saint-Sulpice, elle emploie 66 personnes dans le canton de Vaud, et quelque 130 dans le monde. Et elle vient d'ouvrir un centre opérationnel à Boston. **J.-M.C.**



# La start-up Darix utilise la réalité augmentée pour aider les pompiers

La jeune pousse vaudoise réunit des smart glasses et une caméra thermique pour permettre de voir à travers la fumée et intervenir plus efficacement.

JOHAN FRIEDLI

La start-up Darix – spin-off de l'EPFL basé à Univercité à Renens – développe des solutions basée sur la réalité augmentée pour les professionnels. Son projet principal vise à permettre aux pompiers de mieux voir au travers de la fumée grâce à la vision thermique. Des smart glasses sont intégrées dans le masque respiratoire et une caméra thermique est fixée sur le casque. Il devient ainsi plus aisé pour les pompiers de voir ce qui les entoure mais aussi de trouver plus précisément les zones où la chaleur est la plus élevée. Ce qui permet aussi de diminuer les risques de se perdre dans un incendie, ce qui mène parfois à des accidents graves.

La jeune entreprise travaille sur son prototype depuis environ quatre ans et a déjà franchi de nombreuses étapes pour le rendre totalement fiable. Les défis sont nombreux au vu des environnements dans lesquels le matériel doit fonctionner, en particulier face à de très hautes températures. L'équipe de Darix s'est d'abord concentrée sur les



ZUZANNA ADAMCZEWSKA BOLLE

**MARTIJN BOSCH ET ADRIEN BIRBAUMER.** *Les fondateurs visent une commercialisation entre le début et le milieu de 2019.*

problématiques liées à la visualisation car il s'agit généralement de terrains inexplorés. Tandis que les problèmes liés aux conditions extrêmes ont déjà été résolus dans d'autres cas. Des connaissances qui pourront être adaptées à ce projet.

## Le défi des certifications

Si le produit de Darix est aujourd'hui un prototype, ce ne de-

vrait plus être le cas très longtemps. «Nous visons entre le début et le milieu de 2019 pour la commercialisation de notre produit», explique Martijn Bosch, CEO et cofondateur. Ce dernier se montre confiant pour l'industrialisation qu'il estime assez rapide au vu du niveau de préparation de l'équipe. Le plus grand défi sera du côté des certifications car il n'y a pas de catégorie toute



prête pour le produit de la start-up.

La start-up est pour le moment en train d'effectuer des tests de performance afin de se comparer aux alternatives. Des tests ont aussi lieu toutes les deux ou trois semaines environ avec des pompiers. «Nous sommes en contact permanent avec des professionnels pour être certain d'aller dans la bonne direction. Notre produit est testé dans des centres de formation et des lieux d'entraînement. Nous ne pouvons pas encore envoyer quelqu'un dans un vrai incendie mais nous en sommes très proche», explique Martijn Bosch.

### Potentiel international

De nombreux projets pilotes ont lieu dans la région avec des partenariats importants sur Vaud. Mais des tests ont aussi lieu dans des pays proches comme l'Allemagne ou les Pays-Bas. Le produit a du potentiel à l'échelle in-

ternationale. La start-up est en train d'étudier plusieurs scénarios pour son développement global. Trouver un partenaire de distribution ou plusieurs pour les différentes régions est une des pistes principales. Une levée de fonds pourrait accompagner cela mais rien n'est sûr car Darix pourrait aussi évoluer de manière indépendante.

L'entreprise ne compte pas s'arrêter à ce projet. La start-up développe en parallèle une interface pour améliorer l'autonomie des techniciens dans l'industrie. La réalité augmentée et les smart glasses dans le monde professionnel ouvrent de nombreuses autres portes. Mais la priorité sera d'abord ce premier projet jusqu'à la commercialisation. La start-up veut rapidement embaucher deux à trois collaborateurs puis encore quelques postes d'ici la fin de l'année pour s'y préparer. Elle emploiera ainsi dix personnes contre cinq aujourd'hui. ■

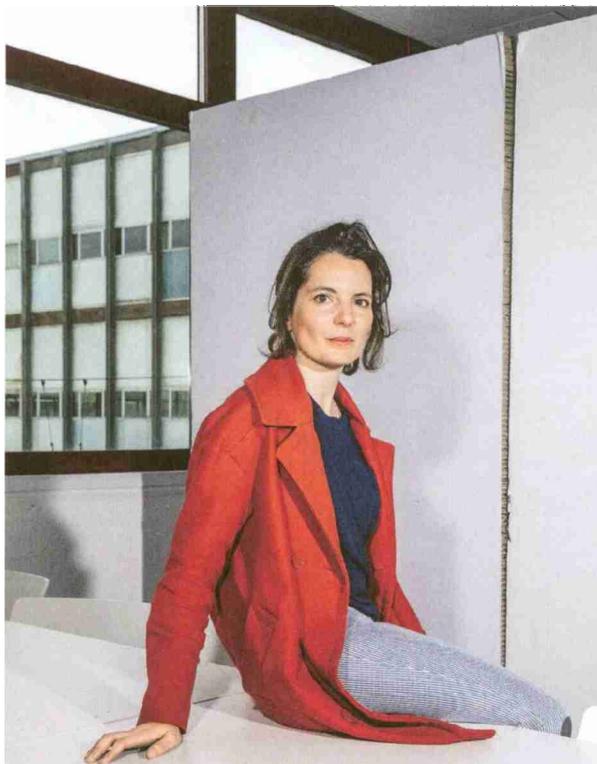
LA START-UP EST EN TRAIN D'ÉTUDE PLUSIEURS SCÉNARIOS POUR SON DÉVELOPPEMENT GLOBAL. TROUVER UN PARTENAIRE DE DISTRIBUTION OU PLUSIEURS POUR LES DIFFÉRENTES RÉGIONS EST UNE DES PISTES PRINCIPALES.



## Quand les designers aident les PME

Le design constitue une précieuse ressource pour les entreprises. Il permet de se focaliser sur les aspects concrets des utilisateurs et des clients. Un concours a été lancé en Suisse romande afin de rapprocher designers et entrepreneurs.

Photographie Guillaume Perret | Lundi 13



**L**es meilleures entreprises américaines cotées en bourse telles que Ford, Apple, ou encore Walmart ont un point commun. Elles ont développé leur activité autour d'un axe central: le design. Une stratégie qui peine à s'imposer au sein du tissu économique suisse. Ce manque s'explique en raison d'une méconnaissance de la discipline. Souvent associé de façon restrictive à l'esthétique et au style, le design constitue un domaine bien plus vaste. «La principale force du designer réside dans sa capacité à comprendre les utilisateurs et à adopter leur point de vue, souligne Daphna Glaubert, architecte et chargée de Recherche et développement à la Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud – HEIG-VD. Cela permet d'imaginer une solution spécifique qui répond à la problématique d'une entreprise.»

**La force du designer réside dans sa capacité à adopter le point de vue des utilisateurs, souligne Daphna Glaubert de la Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud.**

**Pour que les PME romandes profitent de ce savoir-faire, les spécialistes en innovation et en design Nathalie Nyffeler et Luc Bergeron, responsables de la filière Master HES-SO Innokick et respectivement professeurs à HEIG-VD et à l'ECAL/École cantonale d'art de Lausanne, ont mis sur pied l'Innovation by Design Challenge fin 2017. Dans le cadre de cet événement, des entreprises et des designers ont collaboré durant quatre soirées. Ils ont été mis en relation en fonction de leurs compétences spécifiques. L'objectif: réaliser des prototypes ou mettre en place des stratégies concrètes. «L'Innovation by Design Challenge devait permettre, en quelques jours seulement, de démontrer aux PME et start-up de la région qu'investir dans le design peut améliorer la qualité de leurs produits», explique Daphna Glaubert.**



Également soutenu par la Ville de Renens, l'EPFL ainsi que par l'association Innovaud, l'événement a donné naissance à des collaborations durables qui se poursuivent aujourd'hui. Il sera reconduit chaque année. L'édition 2017 a permis de deux projets décrits ci-après de se démarquer: La Fraîche (prix du jury) et Dermosafe (prix public).

### Des poissons heureux au sein des entreprises

Décidée à se lancer dans la commercialisation de dispositifs d'aquaponie, la start-up La Fraîche visait les particuliers dans un premier temps. L'aquaponie? Un système qui allie culture de plantes et élevage de poissons. Le principe: l'eau enrichie par les déjections des poissons nourrit les plantes qui, à leur tour, filtrent l'eau avant qu'elle ne retourne dans l'aquarium. Renaud Defrancesco, designer indépendant, et Jérôme Rüttsche, cofondateur du studio Crisp industrial design, ont collaboré pour peaufiner le projet de La Fraîche.

«Après avoir effectué des recherches sur l'aquaponie, nous nous sommes aperçus que les particuliers ne constituaient pas le bon public cible, précise Renaud Defrancesco. Ils sont en effet nombreux à bricoler leur propre système et plusieurs solutions leur sont déjà proposées sur le marché. Nous avons donc réorienté la stratégie de La Fraîche en la focalisant sur les entreprises et les collectivités publiques, qui disposent d'espaces communs et de rencontre intéressants.» L'innovation apportée par les designers consiste en un système modulaire, dont la forme et les dimensions peuvent être choisies,

Dans le cadre de l'Innovation by Design Challenge, les entreprises Dermosafe (en h.) et La Fraîche (en b.) ont collaboré avec des designers afin d'améliorer leurs produits ou leur communication.

et qui s'adapte aux contraintes spatiales des entreprises. Après avoir réalisé une maquette de démonstration durant l'Innovation by Design Challenge, les designers ont ensuite développé des prototypes. Aujourd'hui, La Fraîche s'apprête à tester ce nouveau produit avec des clients pilotes.

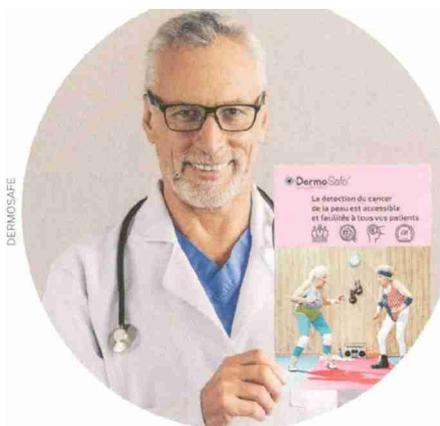
### Définir le public d'un nouvel outil médical

L'entreprise lausannoise Dermosafe a développé un outil de détection précoce des cancers de la peau. Mais comment et auprès de qui promouvoir cet appareil? Une problématique à laquelle se sont attaqués les designers Patricio André, cofondateur du collectif Primitive, et Matthieu Pache, fondateur du studio Emiun.

«Dermosafe souhaitait créer une brochure pour promouvoir son dispositif médical auprès du grand public, précise Patricio André. Nous nous sommes rapidement aperçus que son public cible n'était pas bien identifié et que sa stratégie de communication était floue. Nous avons commencé par définir le public à qui devait s'adresser cette brochure avant de mettre en place une stratégie de promotion.»

Aujourd'hui, les designers poursuivent leur collaboration avec Dermosafe en supervisant les différentes étapes de communication autour de son produit. Outre la réalisation d'une brochure destinée au corps médical, le concept mis en place consiste notam-

ment en l'organisation d'un événement gratuit de dépistage des cancers de la peau. Pour les médecins de famille, cela permet de découvrir l'appareil tout en proposant cette prestation à leurs patients. Un système de transmission des informations entre médecins et patients a également été élaboré. ▶



Genève

Le Courrier  
1211 Genève 8  
022 / 809 55 66  
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 7'200  
Parution: 5x/semaine



Page: 4  
Surface: 83'890 mm<sup>2</sup>

Ordre: 1094419  
N° de thème: 862.021

Référence: 69601273  
Coupage Page: 1/2

## Le naufrage de Publicitas touche la *Feuille des avis officiels*. Le canton prend des mesures urgentes

# Nouveau virage pour la feuille d'avis



Le naufrage de Publicitas a mis fin à 91 ans de collaboration avec la *Feuille des avis officiels*.  
ARC-ARCHIVES

## 9038 exemplaires

Le tirage de la *Feuille des avis officiels* du canton de Vaud pour l'année 2017.

## 180 ans

A Renens, l'imprimerie Presses centrales (PCL) imprime le journal depuis longtemps.

## 9 personnes

Les ex-employés de Publicitas engagés par PCL, qui préserve ainsi neuf places de travail.

**SOPHIE DUPONT**

**Presse** ► Avec l'annonce du dépôt de bilan de Publicitas vendredi dernier, le canton de Vaud a failli se trouver privé de sa *Feuille des avis officiels*. L'agence publicitaire gérait non seulement les annonces, mais aussi la commercialisation et toute la production de la publication étatique. Son naufrage a mis fin à 91 ans de collaboration.

L'agence publicitaire était en crise depuis des mois, souffrant de la chute des revenus des an-

nonces. Plusieurs maisons d'édition avaient annoncé leur rupture de contrat, reprochant à Publicitas des manquements dans ses obligations financières. Entre 120 et 150 collaborateurs sont touchés par sa faillite.

### PCL à la rescousse

Et c'est l'imprimerie Presses centrales, sise à Renens (PCL), qui reprend sur le vif le mandat de Publicitas. Elle engage neuf employés sur les quatorze que comptait le bureau vaudois de

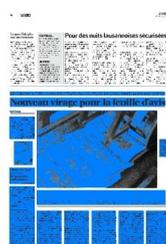
l'agence. Un contrat a été conclu dans l'urgence, de manière à ce que le canton assume ses obligations en matière de publication des avis officiels. La feuille paraît deux fois par semaine et publie notamment les annonces de l'office des poursuites et faillites, des tribunaux, des communes et de l'Etat pour l'entrée en vigueur des lois.

«Nous avons appris comme tout le monde, il y a deux semaines, que Tamedia se retirait de Publicitas. Nous avons alors

Genève

Le Courrier  
1211 Genève 8  
022/ 809 55 66  
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 7'200  
Parution: 5x/semaine



Page: 4  
Surface: 83'890 mm<sup>2</sup>

Ordre: 1094419  
N° de thème: 862.021

Référence: 69601273  
Coupure Page: 2/2

demandé des explications, mais n'avons pas reçu de garanties suffisantes», explique Laurent Koutaïsoff, chef du bureau d'information de l'Etat de Vaud. Le contrat avec Publicitas a été résilié le 5 mai.

La nouvelle collaboration réjouit Presses centrales, qui imprime la FAO depuis 180 ans. «C'est un exercice de pompier intéressant», souligne Steve Burnier, directeur commercial, dont l'entreprise a accueilli les neuf ex-employés de Publicitas. La reprise de la gestion commerciale et de la production de la FAO offre des opportunités à l'entreprise lausannoise. Jusqu'à maintenant, l'imprimerie tâtaït le terrain dans le domaine de la gestion des abonnements et, en sous-traitance, de la publicité. «Tous les éditeurs sont piégés par la disparition de Publicitas. Avec la reprise des mandats par les grands groupes, c'est tout un savoir-faire qui sort du canton. Les plus petites structures ne veulent pas se jeter dans les griffes de Tamedia», poursuit le directeur commercial de PCL. Il espère convaincre de petits journaux locaux et communaux de la pertinence d'une agence publicitaire locale. «Certains sont déjà intéressés», relève-t-il.

### Neuf emplois conservés

Le maintien d'un savoir-faire local est soutenu par le Conseil d'Etat. «Cette approche pourrait intéresser d'autres médias ou publications, au travers d'un pôle régional de compétences et de décisions pour le financement publicitaire», écrit-il dans son communiqué. Le syndicat des médias et de la communication Syndicom salue la solution trouvée pour conserver neuf emplois. «Nous regrettons par

contre que le canton donne du travail à une entreprise qui n'a pas signé la Convention collective de travail de la branche», indique le syndicaliste Angelo Zanetti.

La FAO est aussi confrontée à la baisse des revenus publicitaires, mais dans une moindre mesure que la presse traditionnelle. Tirée à 9038 exemplaires, elle a rapporté 22 174 francs à l'Etat en 2017 et s'autofinance donc largement. Compte-t-elle renoncer un jour à sa production papier, à l'instar de Genève et Neuchâtel? «Pour l'instant, le vecteur papier reste important et stable. Mais à long terme, nous devons analyser les canaux de diffusion des avis officiels», répond Laurent Koutaïsoff. La FAO est également publiée en e-paper sur un site internet géré par PCL. Dans le canton de Fribourg, la *Feuille officielle* ne dépendait pas de Publicitas. **I**



**«Nous n'avons pas reçu de garanties suffisantes»**

Laurent Koutaïsoff



## Banque

# Pour ses nouveaux services, UBS crée des emplois dans la région lausannoise



Cyril Meury est un «pur produit de la banque aux trois clés» DR

Jean-Marc Corset

### Le directeur régional d'UBS Romandie, Cyril Meury, explique comment la banque compte faciliter l'emploi féminin

L'évolution rapide des nouveaux services bancaires d'UBS vont profiter à la région lausannoise. Dans les deux-trois prochaines années, son centre administratif des Baumettes à Renens, où la banque emploie déjà plus de 350 personnes, comptera une centaine d'emplois supplémen-

taires. Installé depuis le 1er janvier dans le fauteuil de directeur régional d'UBS Romandie (Vaud, Fribourg, Neuchâtel et Jura), Cyril Meury relève qu'il ne s'agit pas seulement du résultat des délocalisations décidées par UBS Suisse dans diverses régions du pays, mais aussi de nouveaux emplois liés à l'introduction des technologies bancaires dans les services.

#### Réseau stable depuis 20 ans

L'entité UBS Romandie, qui représente avec celles de Genève et de Zurich plus de la moitié du bilan de la grande banque en Suisse, a conservé dans ses activités aux particuliers la même taille qu'il y a

20 ans, après la réorganisation et la «remise à niveau» du réseau qui ont suivi la fusion UBS-SBS. Même la crise financière de 2008, qui a entraîné une importante restructuration au sein du groupe, principalement dans les services centraux à Zurich, n'a que très peu touché les effectifs de ce côté de la Sarine, selon le nouveau directeur régional, âgé de 43 ans, économiste bancaire de formation, «pur produit de la banque aux trois clés». Car en Suisse romande, le personnel est formé essentiellement d'employés de front, en lien direct avec la clientèle. La première banque du pays compte 40 agences dans cette unité Romandie pour 1200 collaborateurs (environ un millier dans le canton de Vaud). «Ces dernières années, nous n'avons pas du tout réduit la voilure. Même si des ouvertures d'agences (Coppet et Épalinges) sont intervenues, le réseau est resté grosso modo similaire. Nous détenons des parts de marché qui sont étroitement liées à cette forte présence régionale.»

Du côté des activités administratives, UBS Suisse a annoncé il y a près d'une année (fin mai 2017) sa volonté de décentraliser certains services dans les régions, lui permettant de faire des économies de l'ordre de 12% à 20% sur les charges. Après l'ouverture d'un nouveau centre de back-office à Schaffhouse, elle compte encore déplacer près de 600 employés de Zurich à Bienne, mais également transférer ou créer une centaine de postes ces prochaines années au centre administratif des Baumettes, à Renens.



Une politique qui marque peut-être un tournant après des années de délocalisations de certaines activités vers l'étranger: «Nous avons la volonté désormais de garder ces activités sous nos latitudes, en Suisse, note Cyril Meury. Nous investissons dans la

**«Ces dernières années, nous n'avons pas du tout réduit la voilure»**

**«En comparaison du passé, nous sommes beaucoup plus enclins à donner des responsabilités à des femmes qui travailleraient à temps partiel»**

**Cyril Meury** Directeur régional d'UBS Romandie (Vaud, Fribourg, Neuchâtel et Jura) région lausannoise où nous pouvons trouver la main-d'œuvre qualifiée dont nous avons besoin». L'investissement serait de l'ordre d'une dizaine de millions de francs pour le bâtiment et l'infrastructure technique.

Le complexe administratif UBS comprend un centre de formation, des centres d'appels (call centers) - qui se modernisent en fournissant des conseils à la clientèle via chat et vidéos -, des activités de support aux conseillers de la banque, notamment des outils d'analyses automatisées et de simplification de l'administration. Parmi les différents services, figurent également la gestion des comptes et une partie du tra-

fic de paiement. La grande banque traite 1,2 million de paiements par jour dont 99,8% se font désormais sans intervention humaine, selon UBS. Mais ce type d'opérations d'envergure ne peut se faire sans recourir aux nouvelles technologies financières, les fintechs, appelés à en garantir la fiabilité. Toutes ces tâches requièrent de nouvelles compétences et des talents issus des hautes écoles que l'on trouve dans cette région, estime le directeur régional.

#### Nouvelles habitudes

«Les changements d'habitudes de la clientèle sont clairement perceptibles. Il y a de moins en moins de transactions en cash et les passages aux caisses sont en baisse. Nous avons investi passablement de ressources pour développer des applications digitales. À l'avenir, le client pourra toujours choisir son canal, via une présence humaine, ou via notre offre digitale qui lui permet de faire ses opérations bancaires en tout temps, par l'e-banking avec son ordinateur à la maison, ou avec le mobile banking au moyen de son smartphone, dont le développement est presque exponentiel. Nous constatons qu'il y a une vraie volonté des clients d'être plus mobiles non seulement pour la consultation de leur compte mais aussi pour effectuer leurs paiements.»

Cette évolution appelle-t-elle un nouveau bouleversement pour les postes de travail chez UBS? «Quantitativement, je suis très confiant pour les places de travail. Bien sûr, certaines tâches routinières seront traitées grâce à l'intelligence artificielle, à des robots. Mais d'autres activités à forte valeur ajoutée vont se développer parallèlement. Notre défi

est d'accompagner nos collaborateurs afin qu'ils puissent se former à ces nouvelles exigences. L'attractivité du travail va aller en s'améliorant, mais il faudra bien former les gens». Avec le manque de personnel qui se profile en Suisse, Cyril Meury estime cependant que l'une des clés est de rendre son établissement plus attrayant pour les employées femmes: «Nous nous dirigeons vers une véritable concurrence pour trouver les employés, et surtout des compétences.» Il précise que les femmes représentent aujourd'hui quelque 40% des 1200 collaborateurs de l'unité romande, un tiers à l'échelon des cadres.

#### «Carrières come-back»

«Nous avons établi différentes mesures à ce propos. En comparaison du passé, nous sommes beaucoup plus enclins à donner des responsabilités à des femmes qui travailleraient à temps partiel, affirme-t-il. Nous avons déjà des exemples de job sharing, avec, par exemple, deux conseillères qui s'occupent à 50% d'un même portefeuille clients. Nous avons aussi un système de carrières come-back. C'est une offre à l'intention des personnes qui ont fait une parenthèse de plusieurs années pour s'occuper de leur famille et qui souhaitent réintégrer la vie professionnelle. Nous les accompagnons afin de favoriser leur réinsertion dans le monde bancaire actuel.» Aujourd'hui UBS Romandie compte 20% de temps partiels. Quant à la question de l'égalité des salaires, elle ne se pose pas vraiment selon lui, car UBS, comme la plupart des banques, appliquent des fourchettes salariales en fonction des rangs de ses employés, femmes ou hommes.



# Swiss Motion Technologies, la start-up qui rend le sur mesure low-cost

**PROTHÈSES.** Basée à Renens, la société conçoit et réalise des liners sur mesure - chaussettes en silicone - portés sur des membres amputés.

BAYRON SCHWYN



**KEVIN MAMALIS, ALEXANDRE GRILLON ET CLÉMENT GABRY.** Les ingénieurs ont fondé Swiss Motions Technologies SA début 2017.

Lancer sa start-up en misant sur la fabrication sur mesure de chaussettes en silicone (liners), utilisées lorsqu'on porte une prothèse. C'est l'idée insolite qui a germé dans l'esprit de Kevin Mamalis, lors de l'élaboration de son travail de bachelor, à la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud en 2016. Le Vaudois rêve d'entrepreneuriat et parie sur l'amélioration du confort pour les amputés. Fin 2016, il reçoit le soutien de Genilem pour un projet qui se sert de l'impression 3D pour réaliser les coques des prothèses. Alexandre Grillon et Clément Gabry, deux amis rencontrés sur les bancs de l'EPFL, rejoignent alors l'aventure amorcée par Kevin Mamalis. Les trois ingénieurs

fondent ensemble Nextep début 2017, récemment renommé Swiss Motion Technologies SA. Une vingtaine de visites chez des prothésistes suisses les incite à se concentrer sur la conception et la réalisation de liners sur mesure, visiblement doté d'un meilleur potentiel. Aujourd'hui, deux types de liners existent déjà sur le marché: un sur mesure, plus agréable à porter, et l'autre standardisé, mais moins coûteux. La jeune pousse, basée à Renens, désire se démarquer grâce à un système de production à bas coûts. «Grâce à l'utilisation de moyens numériques, nous sommes parvenus à concevoir un produit cinq à dix fois moins cher à ce l'on trouve actuellement sur le marché, tout en garantissant une

bonne rentabilité», explique Clément Gabry, cofondateur de Swiss Motion Technologies SA. Pour l'heure, les liners sur mesure disponibles sur le marché suisse sont commandés aux Etats-Unis ou réalisés au cas par cas par les prothésistes eux-mêmes. «Alors qu'il faut en moyenne deux semaines pour obtenir un liner sur mesure en Suisse, nous livrerons les nôtres en 48h», précise Clément Gabry. La start-up est parvenue à drastiquement réduire le temps de production, grâce à un scanner qui mesure les moignons des patients et à une application dédiée qui transmet directement les données récupérées.

Brevetée, la technologie est actuellement en phase de certification et la commercialisation de-



vrait débuter entre mai et juillet. «C'est un des gros obstacles qui ralentit notre développement. Il faut environ six mois pour obtenir une certification ; la régulation en place permet de protéger le patient, mais prolonge beaucoup les délais», commente Clément Gabry.

Mais comment Swiss Motion Technologies envisage le marché d'un tel produit? «En Suisse, environ 12.000 personnes sont amputées, et environ 10% d'entre elles bénéficient d'un liner sur mesure, un chiffre bas qui s'explique notamment en raison de son prix élevé. Un liner sur mesure, moins cher que les liners standards, devrait être davantage utilisé par les prothésistes. Notre objectif est de faire croître le marché existant et au moins tripler l'utilisation des liners faits sur mesure. Nous évoluons sur un marché national qui est estimé à 2 millions par an», analyse Clément Gabry. Dans ce secteur d'activité, ce n'est pas le patient qui «est client». Ce sont les prothésistes qui définissent les besoins

et commandent le dispositif remboursé par l'assurance du patient. «Nous avons déjà prospecté les marchés belges et français qui semblent prometteurs. Nous ne pouvons pas encore nous concentrer sur des pays émergents, car nos prix sont encore trop élevés à long terme. Une socquette s'use rapidement et doit se changer en moyenne tous les 10 mois. Il s'agira donc d'une seconde étape, une fois que nous aurons pris pied dans les pays occidentaux», détaille Clément Gabry.

En une année, la start-up a notamment décroché la bourse Grant de la Fondation pour l'innovation technologique (100.000 francs), le «coup de pouce» de la Fondation du Dr. Liechti (50.000 francs) et a accédé en février à la finale de Venture Kick (130.000 francs). Swiss National Science Foundation lui a également octroyé 107.000 francs pour un second type de liner breveté. Commercialisé à l'horizon 2020, cette chaussette sera conçue de manière durable avec des silicones de dureté différente, en fonction

des frottements entre la prothèse et la peau.

Les mannes financières permettent aux entrepreneurs d'envisager 2018 sereinement, tout en ayant embauché trois stagiaires en début d'année. «Les prix que nous avons reçus nous octroient un label de qualité et nous ont permis de doubler notre vitesse d'évolution. Et dans ce milieu, la vitesse est la clé du succès», avance Clément Gabry. «Nous envisageons une première levée de fonds pour cette année avec des propositions concrètes courant mars-avril».

Clément Gabry résume le chemin parcouru : «Nous avons eu une chance incroyable d'être autant soutenus. La Suisse est un environnement excellent pour le développement de start-up comme la nôtre. Je pense que c'est le cas pour toutes les start-up qui ont une base technologique et qui sont à l'origine de brevets. Pour ce qui est des services, c'est bien plus compliqué. Une société comme Uber n'aurait pas pu voir le jour en Suisse». ■



## Plateforme digitale

# Le bénévolat en réseau comme outil de ressources humaines

**La société Alaya, basée à Renens, a obtenu un prêt à l'innovation pour développer sa plateforme digitale pour les entreprises**  
**Jean-Marc Corset**

Dans les entreprises, il est de plus en plus courant de voir les employés s'engager dans des opérations de bénévolat et de philanthropie. Que cela vienne d'une initiative personnelle ou d'une incitation de la direction, il s'agit d'un nouveau créneau qui a encouragé la société Alaya à développer une plateforme digitale spécialisée, afin de favoriser cet engagement social et humanitaire des collaborateurs.

Née de la fusion, au début de cette année, de deux projets valdo-genevois similaires - Share a Dream et Hope it up -, Alaya, installée aujourd'hui dans les locaux du programme pour start-up MassChallenge à Renens, vient

d'obtenir un soutien de la Fondation vaudoise pour l'innovation technologique (FIT) sous la forme d'un prêt de 200 000 francs. «Nous sommes en phase de croissance et nous allons investir dans le développement de notre produit», relève Niklas Van Neyghem, cofondateur et CEO d'Alaya.

La société comptera dès le mois de janvier deux collaborateurs de plus, qui s'ajouteront aux dix actuels. L'un s'occupera de développement informatique, l'autre de prospection commerciale. Active pour l'heure principalement en Suisse, entre Genève et Vaud, Alaya compte se développer en France, en Allemagne et même sur le continent asiatique afin de capter sa clientèle potentielle avant ses concurrents américains. La plateforme digitale développée par la société permet aux employés de l'entreprise cliente de se connecter pour s'informer et participer à des opérations d'entraide sur le terrain ou à distance (en ligne), et de réaliser des dons et des collectes de matériel afin de soutenir

des ONG dans le monde.

L'objectif d'Alaya, explique Niklas Van Neyghem, est «de trouver dans les entreprises les compétences dont ont besoin ces ONG». Les expertises recherchées peuvent être de tous ordres: techniques, comptables, marketing, etc. La start-up est en lien actuellement avec 260 organisations d'entraide. Pour l'entreprise, qui paie cette prestation annuellement selon le nombre de ses employés, il s'agit d'un instrument de ressources humaines qui fonctionne grâce à l'engagement de ses employés et l'esprit de solidarité.

Ingénieur biomédical, le cofondateur a eu l'idée de ce projet car, lui-même, voulant voyager tout en faisant du volontariat, n'a pas trouvé de projet où apporter ses connaissances.



**Niklas Van Neyghem**  
Cofondateur  
et CEO Alaya



# Les start-up romandes Share a Dream et Hope it up fusionnent

**SOCIAL TECH.** Les jeunes pousses vaudoises et genevoises deviennent Alaya et ne cachent pas leur ambition internationale.

JOHAN FRIEDLI

Share a Dream et Hope it up officialisent leur fusion afin de passer à la vitesse supérieure. Les deux start-up romandes – la première basée à Renens et la seconde à Genève – sont actives dans l'univers de la social tech. Elles accompagnent les entreprises qui veulent encourager l'engagement associatif et humanitaire de leurs collaborateurs. La technologie réside dans leurs plateformes qui permettent en particulier le contact avec des ONG ainsi que d'évaluer l'impact global de son entreprise. La plateforme permet de s'engager en mettant ses compétences à disposition et pas seulement par des contributions financières.

La nouvelle entité Alaya, qui est basée à Renens, a permis de doubler la plupart des paramètres. La start-up emploie aujourd'hui dix collaborateurs (neuf équivalentent plein temps). Elle compte une vingtaine de clients – qui représentent une communauté de plus de 5000 employés – dont l'Union bancaire privée (UBP), PageGroup, PwC, mais aussi des PME comme Sylvac à Crissier et EMS à Nyon. Elle a aussi éveillé l'intérêt d'entreprises françaises et peut compter le



La nouvelle entité Alaya, basée à Renens, regroupe un total de dix collaborateurs et revendique une vingtaine de clients.

groupe L'Oréal ainsi que Société Générale Corporate & Investment Banking parmi ses clients. «Nous visons le break even pour cet été», précise Niklas Van Neyghem, Chairman d'Alaya et cofondateur de Share a Dream.

## Potentiel de la clientèle

Avant la fusion, les deux jeunes entreprises devaient mettre de nombreuses ressources sur le marché suisse, en particulier romand, afin de ne pas se laisser distancer. Cette consolidation per-

met d'écarter ce problème et de se concentrer sur de nouveaux horizons. «La fusion nous permet d'accélérer sur la croissance internationale», se réjouit André Abreu, CEO d'Alaya et fondateur de Hope it up.

La nouvelle entité va évidemment poursuivre sa quête de nouveaux contrats mais elle a aussi un fort potentiel de croissance au sein de sa clientèle actuelle. Le modèle d'affaires est conçu autour d'un paiement mensuel en fonction de la taille de l'entreprise

ou de la division. Les contrats fonctionnent donc souvent avec un nombre d'utilisateurs croissants en fonction de la satisfaction du client. Les multinationales basées en Suisse procèdent souvent à un projet pilote avec leur entité dans le pays.

## Expansion internationale

C'est là qu'Alaya a une grande opportunité de croissance si elle réussit à convaincre le groupe d'exporter le modèle. C'est principalement au travers de cette stratégie que la jeune entreprise veut assurer son expansion internationale. Les demandes des clients pourront guider le développement de la start-up sans devoir ouvrir des bureaux ailleurs dans le monde dans un premier temps.

Se concentrer sur les grands clients est plus efficace mais la start-up ne veut pas négliger les PME. L'équipe a pu observer plus de d'intérêt qu'elle ne l'imaginait de ce côté. Sans compter que les décisions sont prises beaucoup plus rapidement. Au-delà de ses ambitions internationales, Alaya n'oublie pas ses racines et cherche à fédérer un réseau en Suisse romande. En particulier au travers d'événements dans la région. ■